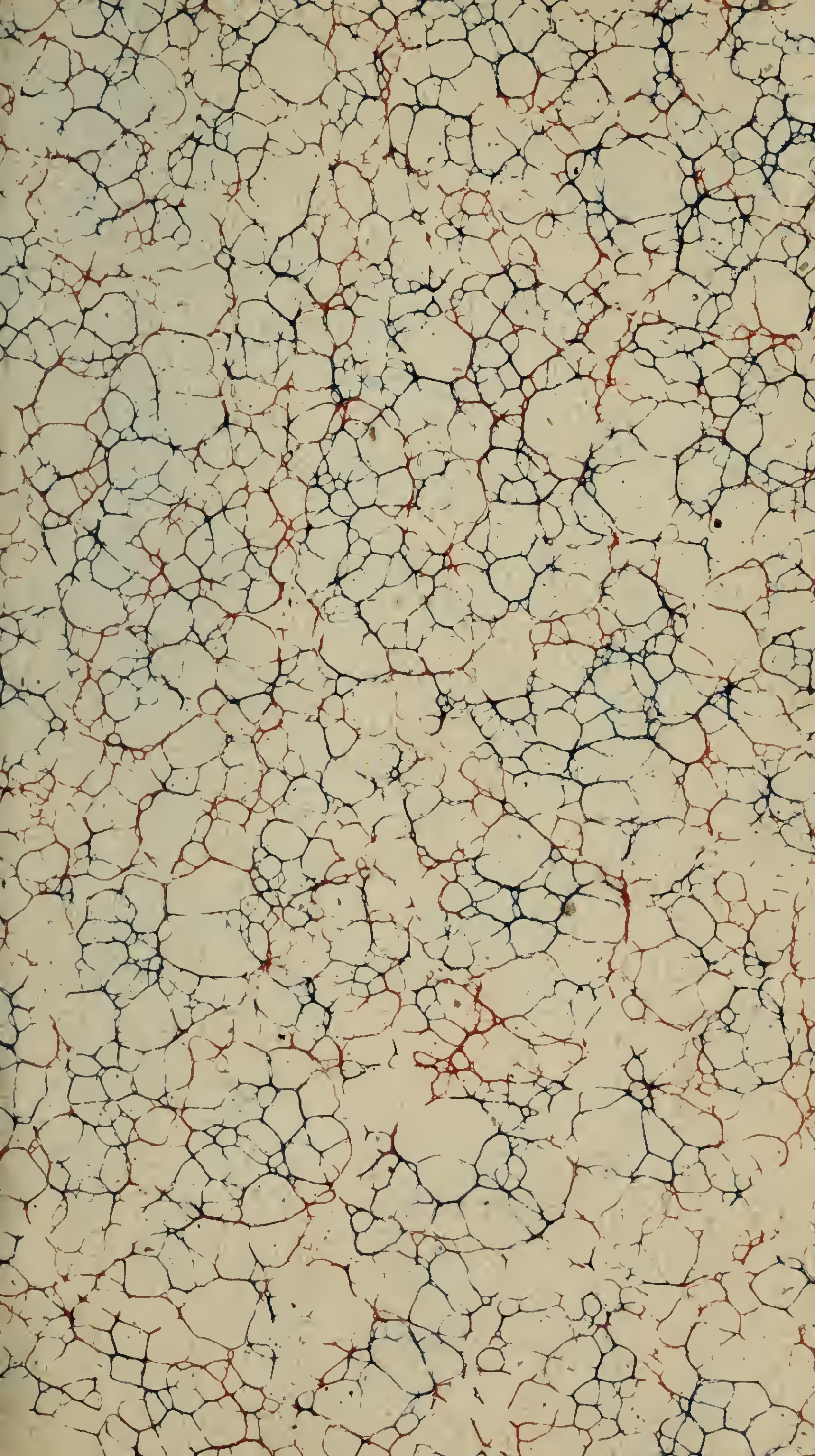


L'ESPION ANGLOIS,

OU

CORRESPONDANCE SECRETE

ENTRE

MILORD ALL'EYE

ET

MILORD ALL'EAR.

Singula quæque notando. HOR.

Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

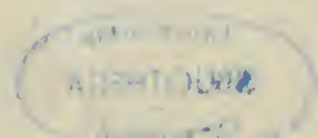
TOME DIXIEME.



A LONDRES,

Chez JOHN ADAMSON.

M. DCC. LXXXVI.



LETTRES

Contenues dans ce dixieme Volume.

Fin de la Table.



L'ESPION ANGLOIS.

LETTRE PREMIERE.

Sur les foires ; ſur les ſpectacles forains. Anecdote curieuſe & plaiſante.

LE rétabliſſement de la foire Saint-Laurent, fermée depuis plus de vingt ans & qui vient de ſe rouvrir durant l'été (1), me fournit occaſion, Milord, de vous parler de cette nature de ſpectacles & des amuſements qu'on y rencontre. *Panem & circenſes*, étoit la deviſe du peuple Romain lorſqu'il commença à décheoir de ſa premiere vertu, à s'amollir & à ſe corrompre ; elle eſt auſſi celle du peuple de Paris dont la

(1) Le 17 août dernier.

dépravation eſt portée à ſon comble : comme il n'a plus rien à perdre du côté des mœurs, il s'agit ſeulement d'arrêter les ſuites funeſtes de ce débordement général & d'empêcher qu'il n'en réſulte au moins de plus grands maux, des crimes, des forfaits & ſur-tout des déſordres politiques. Ce n'eſt donc pas une petite occupation du magiſtrat chargé de la police de cette immenſe capitale, de veiller aux plaiſirs du peuple, de les varier ſans ceſſe ; &, le promenant toute l'année dans un cercle d'amuſements, de l'étourdir ſur ſes maux, & de lui faire ronger ſon frein avec docilité. Telle a été vraiſemblablement l'origine des ſpectacles forains, tirant leur nom des lieux où ils ont pris naiſſance, les foires Saint-Germain & Saint-Laurent.

Ces deux principales foires de Paris ont varié ſouvent, ſoit pour le lieu, le temps, ou la durée ; elles n'ont été conſtantes qu'en un point, c'eſt que la premiere ſe tenoit l'hiver & la ſeconde l'été (1), ce qui forme encore leur par-

(1) Du reſte la foire Saint-Germain a d'abord été inſtituée au mois d'octobre, & elle ne duroit que huit jours. On la remit au mois de mars, enſuite au mois de mai ; on la prolongeoit quel-

tage actuel. J'ai interrogé beaucoup de savants membres de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, qui n'ont pu m'assigner l'origine de ces foires ; tout ce qu'on sait, c'est qu'elles sont fort anciennes & que pendant deux ou trois cents ans, elles furent des lieux privilégiés de commerce, où le concours immense des vendeurs & des acheteurs en formoit tout le spectacle. Il n'y a guere qu'un siecle qu'on commença à y dresser des théâtres (1) : ce sont les marionnettes qui ont le droit d'aînesse ; & le nom de *Brioché*, leur premier instituteur, sera mémorable à jamais en ce genre. Ensuite parurent les animaux sauvages.

---

quefois de quinze jours, de trois semaines, d'un mois ; enfin elle a été fixée au mois de février, & elle dure ordinairement deux mois entiers, & quelquefois plus. La foire Saint-Laurent, après plusieurs vicissitude semblables, après avoir changé souvent de place, quoique toujours dans le faubourg Saint-Martin, a été fixée au mois d'août, & dure à-peu-près autant que l'autre.

(1) On y représenta pour la premiere fois en 1678. La plus ancienne piece foraine que l'on connoisse, est intitulée : *Les forces de l'amour & de la magie*. C'est un divertissement comique en trois intermedes, ou plutôt un mélange assez bizarre de sauts, de récits, de machines & de danses.

Les lions, les tigres, les ours, les léopards apprivoisés par de modernes Orphées, fournirent aux naturalistes dans différentes loges où ils étoient renfermés, de quoi examiner de plus près leur structure, leurs allures, leur génie, leurs mœurs ; les géans, les nains, les hermaphrodites succéderent, & les hommes briguerenr l'avantage de figurer à leur tour en pareils lieux. Après eux vinrent les animaux familiers, comme les chiens, les chats, les singes exercés à différents tours d'adresse, pour tirer l'argent du peuple plus flatté de ces spectacles sensibles. La cupidité fit s'évertuer une infinité de talents ; elle attira même ceux dés pays étrangers ; de là les joueurs de gobelets, les sauteurs & danseurs de corde, les derniers enfin formés en troupes (1) jouerent des pieces & profiterent de la suppression de l'ancienne troupe des comédiens Italiens (2) pour s'emparer de leur héri-

---

(1) La premiere de ces troupes fut celle du sieur *Allard*, qui commença en 1677 ; celles de *Maurice*, de *Bertrand*, de *Selle*, de *Dominique*, d'*Octave*, de *Francisque*, d'*Honoré*, de *Pontau*, de *Restier*, & aujourd'hui celle de *Nicolet* lui ont succédé.

(2) En 1697.

tage, c'est-à-dire, de leur répertoire. On sait qu'il ne consistoit qu'en cannevas qu'ils ajusterent aux circonstances. Le public, qui regrettoit les Italiens, se porta en foule à la foire Saint-Laurent, où l'on commença cet essai. Les comédiens François, dont la jalousie avoit fait expulser les maîtres, eurent beaucoup de peine à faire fermer la bouche à ces subalternes (1); enfin, les acteurs forains, réduits à ne représenter que des scenes muettes, se retournerent du côté des chefs de l'académie royale de musique (2) pour obtenir la permission d'exécuter de petits drames en vaudevilles mêlés de prose & accompagnés de danses & de ballets. Telle fut l'origine de l'opéra comique, devenu depuis si célebre, si essentiel à l'amusement des Parisiens, si

(1) Ils obtinrent d'abord une ordonnance du lieutenant de police, qui défendit aux farceurs forains de représenter aucune comédie. Mais ceux-ci appelerent au parlement de cette sentence : cette cour ne leur fut pas plus favorable. Ils eurent recours alors à mille artifices, pour se mettre à l'abri des poursuites des comédiens. Ils obtinrent du grand conseil un arrêt en leur faveur, mais cet arrêt fut annulé par le conseil privé du roi, où l'affaire avoit été portée.

(2) Elle étoit alors dirigée par des syndics & directeurs.

fécond en ſaillies vives & piquantes, qu'on l'appeloit plaiſamment *le grenier à ſel.* Au reſte, il eut pour pere un des premiers hommes de la littérature Françoiſe, ce LE SAGE, dont les romans plus utiles que les plus beaux traités de morale, après avoir fait les délices de ſes contemporains, ne plairont pas moins à la poſtérité, & offriront ſans ceſſe un tableau auſſi fidelle que varié, auſſi gai que piquant des mœurs de ſon ſiecle. On ſent que les moindres bagatelles d'un pareil homme devoient être pleines de critique & d'enjouement.

Dans le même temps on imagina les repréſentations par écritaux. On ſuppléoit ainſi à la parole & même à la pantomime de mille ſcenes qui ne pouvoient s'exprimer par geſtes. Chaque acteur avoit un nombre de cartons roulés (1) ſuffiſant pour décrire ſucceſſivement tout ſon rôle, & on parvenoit avec ce ſecours à rendre une action entiere.

Cette formule dramatique trop groſſiere ne dura pas long-temps; des couplets ſur des airs connus furent ſubſti-

(1) Chaque acteur portoit ſes cartons dans la poche droite; il les tiroit à meſure, les faiſoit lire au public & les paſſoit dans ſa poche gauche.

tués à la profe des rouleaux, & en rendant la même idée y jetoient un agrément & une gaieté dont l'autre genre n'étoit pas fufceptible : pour faciliter la lecture de ces vaudevilles malins, l'orcheftre en jouoit l'air, & des gens gagés par la troupe, placés au parquet & à l'amphithéâtre, les chantoient, mettoient en train leurs voifins qui les imitoient, & les fpectateurs y prirent un tel goût, que ce devint un *chorus général*.

Voilà comme on amufoit à-peu-près le peuple durant les foires de Saint-Germain & de Saint-Laurent jufqu'au rétabliffement de la nouvelle troupe Italienne (1), qui à fon retour, trouvant le public plus difficile, fe tranfporta pendant plufieurs années à ces foires. C'étoit l'opéra comique qui avoit la grande vogue, & fi grande que les autres fpectacles employerent leur crédit à le faire fupprimer plufieurs fois, jufqu'à la réunion abfolue à l'un des leurs (2). Au moyen de cet anobliffement, il ne figure plus aux foires, & eft devenu ré-

---

(1) En 1716.

(2) L'opéra comique a été réuni à la comédie Italienne en 1762.

ſervé aux plaiſirs de la cour, des grands, des gens riches, & au moins de la bonne bourgeoiſie.

Depuis cette époque les ſpectacles forains ſe ſont trouvés réduits à deux principaux, ceux de Nicolet & d'Audinot. Le premier, comme le plus ancien en titre, s'appelle la *Troupe des grands danſeurs de corde & ſauteurs du roi* (1); le ſecond ſe nomme *l'Ambigu comique*. Aucun des deux n'a la permiſſion de chanter; mais ils jouent des pieces régulieres, des pantomimes, & il y a toujours un concours de monde prodigieux & ſouvent la meilleure compagnie, quand quelqu'une de ces farces acquiert plus de vogue que les autres, ſoit par mode, ſoit par l'à-propos, ſoit par un mérite réel.

En effet, quoique la comédie Françoiſe ait le droit de lire les pieces foraines, avant quelles ſoient jouées, de les retenir & exécuter elle-même, ſi elle les juge aſſez bonnes pour cela, ou par

(1) Cette troupe a eu la permiſſion de ſe dire appartenir au roi depuis qu'elle a joué devant Louis XV dans le temps de la comteſſe Dubarri. Elle a auſſi joué devant Louis XVI. Voyez ma lettre du 22 juin 1778.

un privilege plus bizarre & plus absurde, afin d'ôter à ces théâtres tout air de rivalité; quoiqu'elle puisse en mutiler, en dégrader les nouveautés & obliger l'auteur de ne les laisser représenter que dans cet état de castration, il en échappe de temps en temps au scalpel des histrions. Tel est *l'Amour quêteur* (1), ingénieuse & piquante bagatelle, digne d'un autre lieu, & qu'on croiroit de l'abbé Voisenon, s'il ne fût mort long-temps avant.

Cet étrange privilege est fondé sur ce que je vous ai dit, Milord, que ces spectacles sont ceux de la canaille, & ne sont point censés destinés à des spectateurs plus relevés; c'est ce que le gouvernement lui-même a déclaré dans une ordonnance de police (2), où par la raison

(1) Piece en deux actes d'un abbé Robinet, jouée pour la premiere fois chez Nicolet, le jeudi 16 octobre 1777.

A cette occasion, Milord, il faut vous apprendre une anecdote fort singuliere. C'est qu'*Alin & Rosette* ou la *Bergere ingénue*, pastorale dont je vous ai parlé l'an passé dans ma lettre du *29* janvier 1777, jouée à l'opéra, avoit été représentée long-temps auparavant chez Nicolet, & ce misérable spectacle a la gloire de fournir une piece de son répertoire au premier théâtre de France.

(2) Rendue le 14 avril 1768 & publiée le 20

que ces divertissements étant faits pour délasser le peuple & empêcher les suites funestes de l'oisiveté, il est nécessaire de les mettre à un taux qui n'excede pas sa portée, on a réduit les prix des places que les directeurs avoient rehaussé considérablement (1).

Cependant, par une inconséquence fort ordinaire & bien contradictoire avec cette assertion, l'été, outre la représentation de l'après-dinée, ces spectacles en donnent une seconde la nuit, & l'on juge qu'elle ne peut-être que pour les amateurs d'un certain ton : ils ont aussi la liberté de faire construire de petites loges qu'on loue d'avance, occupées ordinairement par des gens de la plus haute qualité.

Un privilege de ces spectacles plus

---

du même mois à son de trompe, concernant les *bateleurs*, *farceurs*, *danseurs de cordes*, & *autres spectacles des foires & Boulevards.*

(1) Le sieur Nicolet avoit porté les premieres places de son spectacle à 6 liv. : il lui étoit défendu par l'ordonnance en question de les mettre à plus de 3 liv. ; les secondes étoient fixées à 24 sous, les troisiemes à 12 & les quatriemes à 6 sous.

Depuis, toutes les premières places ont été réduites à 1 liv. 10 sous, les secondes à 18, & les troisiemes à 12, & point d'autres.

ſpécial & plus révoltant pour les dévots ; c'eſt qu'ils ſont prolongés après les grands (1), & durent une ſemaine entiere au-delà de la ceſſation de ceux-ci ; toujours par ce principe politique, qu'il faut diſtraire & amuſer le peuple le plus long-temps qu'il eſt poſſible : & il eſt ſi vrai que c'eſt lui qu'on redoute le plus, que l'opéra comique, dès qu'il a été réuni aux Italiens, a perdu cet avantage, & ceux-ci ont en vain ſollicité d'en jouir.

Ces faveurs devoient naturellement rallumer la jalouſie des grands ſpectacles : un acte de rigueur même, en apparence exercé envers ces nouveaux émules, n'a contribué qu'à l'accroître, parce que les premiers y ont vu un projet formé de les conſolider ; c'eſt le quart des pauvres (2) dont on a grévé les ſpectacles

(1) Les grands ſpectacles ſont fermés dès le dimanche de la Paſſion ; ceux des Boulevards & des foires ne le ſont que le dimanche des Rameaux, & tous rouvrent le lendemain du dimanche de Quaſimodo.

(2) On prélèvoit ſur toute la recette des grands ſpectacles un quart au profit des hôpitaux ; c'eſt ce qui fit mettre autrefois à 1 liv. les places du parterre de la comédie Françoiſe, qui n'étoient

forains qui en avoient été exempts depuis leur origine ; en ſorte que les prêtres qui ont l'ordonnance de ces deniers, ſe trouvent aujourd'hui intéreſſés à leur conſervation.

L'Ambigu comique avoit ſur-tout excité les plaintes de l'archevêque, en ce que, compoſé dans le principe de petits enfants, il le regardoit avec raiſon comme un berceau de libertinage, & que les formant dès leurs premiers ans à l'exercice de ces jeux ſcandaleux, on les rendoit déſormais incapables de toute autre profeſſion honnête. On laiſſa le prélat murmurer ; il avoit auſſi trouvé mauvais que ce ſpectacle, dans une pantomime très-courue (1), parodiât les cérémonies & les habillements de l'égliſe (2).

---

qu'à 15 ſous, ainſi qu'on l'apprend par ces vers de Boileau.

Un clerc pour quinze ſous, ſans craindre le hola,
Peut aller au parterre attaquer Attila, &c.

Depuis, les comédiens ſe ſont abonnés & ont donné une ſomme fixe.

(1) *Alceſte*, ou *la force de l'amour & de l'amitié*, en deux actes : par M, Arnauld, muſique de M. Pupavoine.

(2) Il y avoit une proceſſion, un enterre-

on n'y eut pas plus d'égard ; mais on lui ferma la bouche de la maniere ci-dessus, c'est-à-dire, en rendant *l'Ambigu comique* son tributaire, ainsi que les danseurs de corde ; & suivant un principe sacré qu'il ne pouvoit recuser, on couvrit ainsi leurs iniquités par des aumônes. *Eleemosinis redime peccata.*

D'après un tel principe, les directeurs de ces spectacles forains peuvent commettre impunément tous les péchés qu'ils voudront ; car ils ont de quoi les racheter en abondance : ils gagnent infiniment d'argent, & le sieur Nicolet surtout, qui a plus d'arrangement que son confrere (1). On assimile sa fortune à celle de nos financiers du second ordre ; sa femme a un char brillant & le mari acquiert des terres de tous côtés. Cette perspective a excité l'émulation des spéculateurs du

---

ment, & les habits des pontifes ressembloient beaucoup aux chapes des prêtres.

(1) Le directeur de *l'Ambigu commique* se nomme *Audinot*. Il avoit passé à la comédie Italienne, lorsque l'opéra commique y fut incorporé ; ses camarades regarderent cela comme une tache ; ils l'expulserent, quoiqu'il eût plus de vrai talent que la plupart d'entr'eux, & il ne doit pas s'en repentir, car il lui ont par là procuré sa fortune.

même genre : une troisieme troupe vient déjà d'éclore à la foire Saint-Laurent & une autre se monte sur les Boulevards avec un luxe dont il n'y avoit pas encore d'exemple. Je pourrai vous en rendre compte à son ouverture, si l'exécution répond à la grandeur de l'entreprise (1). Je reviens à la nouvelle troupe & à la foire Saint-Laurent.

Le terrain de celle-ci est beau, vaste, bien aéré : par une bizarrerie remarquable, c'est un terrain sacré ; il appartient, ainsi que celui de la foire Saint-Germain, à l'église. Les Lazaristes (2) sont propriétaires du premier & les Bénédictins du second. Tout l'inconvénient de la foire Saint-Laurent, c'est qu'elle est presque hors de Paris ; mais comme elle se tient dans la belle saison, il est beaucoup moindre,

---

(1) La troupe dont il s'agit s'intitulera : *Les Eleves de la danse pour l'opéra*. Elle sera composée de jeunes sujets destinés à ce spectacle & en sera la pépiniere. La salle construite, avec beaucoup de magnificence, les décorations, les habits proportionnés, exigent une une mise dehors de plus de 600,000 liv.

(2) Espece de prêtres séculiers rassemblés en communauté & destinés aux missions, au soin des hôpitaux, & fondés par Saint-Vincent de Paule, il y a environ 150 ans.

& le peuple, dès cette année, s'y eſt porté avec affluence. M. le Noir avoit à cœur d'illuſtrer ſon adminiſtration par le rétabliſſement de cette foire. Regardant toujours en grand les différents détails dont il eſt chargé, il ſent qu'on ne ſauroit trop multiplier ces vaſtes réſervoirs du peuple, ces filets publics en quelque ſorte, où viennent ſe prendre tous les fainéants, tous les libertins, tous les mauvais ſujets de la capitale, qui ſe trouvent ainſi continuellement ſous les yeux & dans les mains de la police.

Le nouveau ſpectacle dont il s'agit, s'eſt intitulé *les Variétés amuſantes*. Il eſt fondé par un ancien acteur de l'opéra-comique, très-renommé, le ſieur Lécluſe, dont le dérangement a toujours abſorbé les gains conſidérables, & qui pour ſe réparer & ſur-tout pour payer ſes créanciers, a excité la commiſération du lieutenant de police. Il eſt d'uſage que ce magiſtrat faſſe en perſonne l'ouverture des foires avec grand apparat; il étoit naturel que celle-ci ſur-tout, ſon ouvrage, attirât particuliérement ſon attention. Il n'a pu ſe refuſer à jeter un coup d'œil ſur le théâtre né ſous ſes auſpices, & il a été obligé d'entendre patiemment d'aſſez plats couplets dans leſquels on l'a célébré.

Les *Variétés amuſantes*, comme ſe l'imaginent aiſément tous ceux qui connoiſſent la légérete de la nation Françoiſe, ſon attrait pour la mode & les nouveautés, ſont devenues le ſpectacle du jour ; & quoiqu'elles n'aient joué juſqu'à préſent que des pieces aſſez médiocres, la foule n'y a pas diſcontinué. Cela m'a fourni l'occaſion de voir cette nature de facéties que je ne connoiſſois pas : j'y ai été un jour qu'on jouoit *le Cocu vengé* ; jamais je ne me ſuis tant ennuyé de ma vie, j'y bâillois à toute outrance, & j'enrageois d'autant plus que je voyois de fort honnêtes gens applaudir & rire de tout leur cœur : j'obſervois qu'on regardoit ſouvent une loge où étoit un jeune robin, petit-maître qui avoit l'air aſſez fat, & cependant très-décontenancé en ce moment, très-embarraſſé de ſa perſonne. Mes voiſins n'ayant pu ſatisfaire ma curioſité, mon premier ſoin, après le ſpectacle, fut de chercher quelqu'un en état de m'expliquer l'énigme. Je fus ſur le théâtre & y trouvai M. Dorat que j'interrogeai. Comment, me dit-il, vous êtes à ſavoir l'aventure de M. Caze avec Dugazon. J'avouai humblement mon ignorance afin d'en ſortir, & il alloit me la raconter, lorſqu'un nouvel incident troubla notre converſation.

Ce M. Caze en queſtion, maître des requêtes, étoit auſſi ſur le théâtre ; il déclamoit contre *le Cocu vengé*, & trouvoit cette piece très-vilaine, lorſque le ſieur Dugazon, qui avoit une petite houſſine à la main, épiant le moment où ſon ennemi ſe tranſportoit avec le plus de fureur & geſticuloit fortement, lui donne par derriere & ſur le dos un léger coup de ſa baguette. M. Caze ſe retourne, apperçoit le ſieur Dugazon qui s'étoit vîte remis dans ſa poſture : il l'apoſtrophe durement, mais ſans articuler le ſujet de ſes reproches : le comédien s'excuſe, le preſſe de s'expliquer ; ce que ne veut pas faire le magiſtrat qui reprend ſa converſation. Le ſieur Dugazon alors recommence à faire jouer ſa baguette ſur ſes épaules, & M. Caze outré le menace d'un châtiment exemplaire. Le coupable, ſans ſe déconcerter, lui dit qu'il ne connoît rien à cette querelle, lui demande ſi c'eſt une parade qu'il veut encore jouer avec lui ; le maître des requêtes perdant la tête de rage, appelle la garde & veut le faire arrêter comme aſſaſſin, comme étant venu par derriere lui donner des coups de canne. « Apparemment », répond l'acteur, qui produit la ſienne comme la ſeule arme qu'il eût ; qui le perſiffle, prétend im-

poſſible qu'un hiſtrion comme lui eût l'effronterie d'attaquer ainſi en public un membre du conſeil. Bref, on interroge les ſpectateurs, & aucun ne voulant dépoſer du fait, cela n'a pas d'autres ſuites. Le ſieur Dugazon ſe retire en diſant à ſon adverſaire : « Monſieur, quoique comé» dien, j'ai l'honneur d'être gentilhomme, » & je ſuis à vos ordres dès que cela vous » conviendra. »

Le ſieur Dugazon parti, nous reprîmes notre converſation que je ſupprime pour éviter les répétitions ; elle n'étoit que l'eſquiſſe de la *nouvelle* ci-jointe. M. Dorat m'avoua qu'il avoit trouvé l'aventure ſi plaiſante, qu'il avoit imaginé de la raconter par écrit & de l'inſérer dans ſon *Journal des Dames* (1). Il ſe flattoit qu'elle le rendroit piquant ; mais en vain en a-t-il déguiſé les noms pour la faire paſſer, le cenſeur inflexible s'y eſt oppoſé ; il eſt

---

(1) Journal dont l'objet, qui eſt d'amuſer le beau ſexe & ſur-tout de l'encourager par le ſpectacle des héroïnes littéraires, ſe déſigne aſſez par ſon titre ; mais journal qui, par cette raiſon même, s'eſt trouvé circonſcrit dans un cercle de fadeurs & d'inepties qui l'ont toujours fait tomber ; & M. Dorat, malgré tout ſon talent, ne pourra le ſoutenir.

obligé d'en conſerver le manuſcrit dans ſon porte-feuille, & comme par l'amour-propre ordinaire à un auteur, il déſireroit qu'elle fût connue, il ne demande pas mieux que de la communiquer & la faire circuler. Elle vous amuſera ; je vous ai reſtitué les noms en notes, & j'y en ai joint quelques-unes recueillies dans le courant de mon entrevue avec ce poëte aimable, qui jettent plus de clarté & d'intérêt dans l'enſemble.

NOUVELLE.

L'ÉPOQUE la plus critique de la vie d'un jeune homme eſt ſans doute celle de la ſortie du college, où le germe des paſſions commence à ſe développer chez lui, où l'amour fermentant dans ſon ſein l'enchante de ſes illuſions, le rend épris de chaque perſonne du ſexe qui ſe préſente, & transforme ſouvent à ſes yeux en Vénus un objet qui, dans une autre circonſtance, mériteroit tous ſes mépris. C'eſt pour prévenir les ſuites funeſtes d'un début dangereux que les meres philoſophes de Paris, au-deſſus des préjugés, ont ſingulièrement perfectionné cette partie d'éducation d'un fils chéri. Il n'en eſt aucune qui, parmi ſes femmes n'en

ait choisi exprès une jolie , dégourdie, capable de s'en emparer en cet instant, de lui donner les premieres leçons du plaisir, de le dégrossir au moins sur les instructions nécessaires, afin qu'il prévienne le danger qu'il ne connoîtroit pas : elles cherchent même à prolonger le plus qu'elles peuvent ces intimités domestiques, & substituent souvent aux chambrieres quelque femme honnête qui veuille bien se charger du soin de l'introduire, ce qu'on appelle, dans le monde. Cette femme honnête est communément une douairiere, qui, désormais abandonnée des amants, est obligée d'en enlacer ainsi par ruse, & se trouve dédommagée de ce que perd son amour-propre, par ce qu'elle gagne du côté de la jouissance. Le jeune Zeac (1), fils d'un fermier-général, maître des requêtes depuis peu, avoit passé par la premiere épreuve ; il en étoit à la seconde & se trouvoit sous la direction de madame de Luchat (2), épouse d'un confrere du

(1) Zeac est l'anagrame de Caze, vrai nom du fermier-général. Son pere l'étoit avant lui, ce qui le mettoit déjà à la tête d'une grande fortune. Les Caze sont, dit-on, bien nés, & fort bons gentilshommes du Languedoc.

(2) Anagramme de Chalut, nom du fermier-général mari de cette dame.

pere de son éleve. Le poëte Martelmon (1), renommé par ses vigoureux talents dans la carriere amoureuse, devenu sexagénaire, foiblissoit considérablement, & nécessité à se pourvoir lui-même de quelque jeune Sunamite, comme David, qui le regaillardît, venoit de la quitter & de se marier à une demoiselle charmante (2). La vieille Ariadne, furieuse, s'étoit d'abord portée à des excès de rage la plus effrénée : revenue à elle, son propre intérêt l'avoit déterminée à ne se pas décrier elle-même par un éclat scandaleux, & à se réduire à un rôle que l'âge nécessitoit. C'étoit une grosse brune, réparant avec le secours de l'art les outrages du temps, encore appétissante pour quiconque n'y regarde pas de si près, d'un tempéramment fougueux, lubrique d'ailleurs & très-propre à encourager merveilleusement la timidité d'un novice. Elle étoit trop contente de celui qui lui tomboit en partage pour ne pas s'efforcer de main-

(1) Anagrame de Marmontel.

(2) Elle se nomme Morellet & est niece d'un abbé Morellet, homme de lettres, renommé par ses mémoires qui ont provoqué la destruction de la compagnie des Indes, & par ses querelles avec M. Linguet.

tenir son erreur & de le conserver ; mais le moyen dans cette capitale, dans un tourbillon de plaisirs, où l'état de son esclave, sa fortune & son âge l'entraînoient ! Il ne tarda pas à lui échapper. Ce fut à la comédie Italienne où il reçut la premiere atteinte de l'amour, c'est-à-dire, de cette passion inquiete, active, qui vous reproduisant sans cesse l'objet désiré, vous rend tous les autres objets insipides, & suspend en quelque sorte vos facultés, n'ayant plus d'énergie pour toute beauté que celle là. La demoiselle le Fevre, nouvelle actrice de ce spectacle, avoit tellement frappé Zeac, qu'il n'aimoit, ne voyoit, n'entendoit plus qu'elle. Ce qui rendit sa passion plus violente, ce furent les difficultés qu'il éprouva pour la faire connoître à celle qui la causoit : il apprit que mariée depuis peu au sieur Dugazon, acteur de la comédie Françoise, ce dernier en étoit jaloux à l'excès. Cette découverte ne permettoit plus de parvenir à elle aussi librement que de coutume. L'amour donne de l'esprit aux plus sots. Quoique le magistrat enfant fût de ce nombre, & ne réparât pas même ce défaut par l'expérience qui y supplée en pareil cas, il eut recours à un stratagême adroit & dont le succès devoit être infaillible.

La fureur de jouer la comédie bourgeoiſe, introduite dans preſque tous les ordres de l'état, fait preſque de ce talent une partie néceſſaire de l'éducation de nos petits-maîtres, de nos agréables, de cette jeuneſſe folle & licencieuſe dont il ſemble qu'on veuille hâter la corruption de toutes les manieres. Quand on ne peut pas avoir un théâtre en regle, on y ſupplée par des ſpectacles plus faciles ; on joue des proverbes, des parades. Le ſieur Dugazon eſt ſur-tout renommé dans ce dernier genre : il eſt extrêmement gai, poliſſon, ordurier ; en conſéquence on le recherche dans les meilleures ſociétés. Le jeune Zeac, qui connoiſſoit le goût de ſes parents (1) pour cet amuſement, imagina d'affecter un

---

(1) M. Caze eſt extrêmement faſtueux ; il s'eſt ruiné par ſes prodigalités exceſſives. Il avoit une terre nommée Forcy à quelques lieues de Paris ſur la Marne, où il avoit fait des dépenſes énormes ; on en vantoit ſur-tout les potagers, qui lui avoient coûté des ſommes conſidérables. Il a fallu vendre tout cela.

La chambre à coucher des deux époux étoit ſinguliere : les deux lits ſe raprochoient quand ils vouloient, au moyen de reſſorts arrangés exprès ; ſe boudoient-ils, il s'élevoit une ſéparation entre les deux lits qui s'éloignoient.

désir extrême de s'exercer sur une scene privée : ceux-ci, plus empressés de voir leur fils homme aimable que grand juge (2), sont enchantés de son goût. Il a recours au sieur Dugazon ; il le prie de vouloir bien lui donner des leçons, qu'il paye

(2) La femme sur-tout est une des plus frivoles & des plus ridicules de France. Elle se nommoit Lescarmontier, étant fille, & on la couroit à Paris pour sa beauté. M. Caze en devint amoureux & l'épousa sans fortune. C'est elle qui avoit donné l'ordre à son portier de ne point laisser entrer chez elle des hommes qui n'auroient pas de manchettes à dentelles. Un plaisant mit un jour une manchette à dentelles & une brodée ; en arrivant il ne laissa voir que la premiere & cacha l'autre sous sa veste, en sorte qu'il passa sans difficulté. Quand il se présenta devant la maîtresse de la maison, il changea sa contenance ; il déroba à ses regards la manchette à dentelles & ne montra que la seconde. Madame Caze furieuse de ce manque d'étiquette, n'y peut tenir, elle fait appeler son portier & le gronde secrétement. Le facétieux se doute de ce qui arrive : il entre en explication avec madame Caze, & lui fait voir sa bêtise ; effectivement celle-ci égaloit sa beauté.

Madame Caze avoit aussi la manie de faire des visites à onze heures du soir, à minuit, de veiller beaucoup ; elle a fait périr à ce métier plusieurs jeunes femmes qui n'avoient pas sa vigoureuse santé. Quelquefois on les trouvoit s'ennuyant, dormant au coin du feu ; mais elles ne vouloient pas déroger à l'étiquette de ne se coucher que le matin.

très-cher ; & quand il eſt aſſez exercé, il l'engage à venir chez ſes pere & mere, à faire de petites farces avec lui. Après les premiers eſſais on ſe plaint qu'il manque une actrice pour les étendre davantage, & les rendre plus variées & plus intéreſſantes. Il prétexte que ſa mere eſt fort difficile pour l'introduction de pareilles femmes : elle ne veut rien que d'honnête, & Mad. Dugazon ſeule (Mlle. le Fevre) peut être admiſe. Tout cela s'amenoit par degrés & naturellement : le mari eſt pris pour dupe, & ſa femme ſe trouve avec Zeac. A ſon âge, quand on eſt riche & bien de figure, on fait rapidement des progrès dans un cœur déjà ouvert de toutes parts. Celui de Mad. Dugazon étoit ſans défenſe contre les attaques du nouvel amant, & la jalouſie de ſon mari ne pouvoit qu'ajouter un plaiſir plus vif à celui de le tromper.

La groſſe Luchat ne tarda pas à s'appercevoir de l'intrigue ; il y avoit de bonnes raiſons pour cela. La tendreſſe de ſon pupille ne ſe manifeſtoit plus que très-rarement, & elle ne pouvoit douter qu'il n'allât porter ailleurs ſes hommages. Son premier mouvement auroit été terrible, ſi le perfide ſe fût préſenté en cet inſtant à ſes regards : la réflexion la calma bien

tôt. Elle comprit que cette démarche ne ſerviroit qu'à la compromettre ſans ramener le coupable & ſans le punir. Elle conçoit une vengeance plus raffinée ; elle ſe propoſe d'armer la jalouſie de ſon mari & de ſatisfaire la ſienne par le trouble qu'elle va mettre dans ces trois cœurs, & peut-être par les excès auxquels va ſe porter la fureur du premier.

Un ſoir, où tête-à-tête avec le jeune Zeac, celui-ci, par déſœuvrement ou pour cacher ſa défection, ſembloit vouloir ſe livrer à des tranſports feints, elle repouſſe ſes embraſſements avec indignation : « Il n'eſt » pas ſurprenant, lui dit-elle, que mes » foibles attraits perdent leur empire ſur » vous ; que dans la jeuneſſe brillante où » vous êtes, vous ſoyiez léger & volage ; » mais qu'à l'inconſtance vous joigniez une » diſſimulation profonde, une trahiſon ré» fléchie ; qu'à regret arraché des bras » d'une courtiſane, vous veniez vous pré» cipiter dans les miens & me faire peut» être recueillir les fruits empoiſonnés de » ſes careſſes, ce n'eſt que d'un libertin » conſommé, d'un ſcélérat prématuré : » c'eſt ſous l'enjouement & les graces de » l'innocence & de la candeur recéler l'ame » d'un monſtre horrible. Oui, je ſais tout, » comme ſi j'avois tout entendu & tout

» vu. Vous êtes épris de Mad. Dugazon ;
» vous trompez ſon mari, & ſi elle ne vous
» trompe pas encore, cela ne tardera pas ;
» mais le temps ſeul peut vous faire re-
» venir d'un tel égarement. Ce que j'exige
» à préſent de vous, c'eſt que vous me
» faſſiez un aveu, qui ne m'apprendra
» rien, mais ſeul capable de vous faire
» mériter votre grace auprès de moi. Si
» je dois renoncer au titre de votre
» amante, je veux au moins reſter votre
» amie, vous aider de mes conſeils, guider
» votre inexpérience & vous épargner ſans
» doute bien des fautes & des malheurs. »

Madame de Luchat avoit fait un effort ſur elle en prononçant ces dernieres phraſes ; elle y avoit mis une onction qui fit preſque repentir le pauvre Zeac de l'avoir abandonnée, & qui l'auroit ramené à elle s'il n'eût été dans le délire le plus violent de ſa paſſion ; mais elle obtint ce qu'elle déſiroit : étourdi, confondu de ſon début, de l'aſſurance dont elle lui parloit, il ne peut conſerver ſon ſecret funeſte ; il ſe jette à ſes genoux ; il a recours à des excuſes ſi cruelles pour une femme délaiſſée, & qu'un jeune homme croit fort tendres & fort touchantes ; il ſe répand en grands ſentiments de reconnoiſſance ; il jure qu'aux termes

où va ſe réduire leur commerce, il aura pour elle une fidélité à toute épreuve, l'attachement le plus inviolable. Ces proteſtations étoient autant d'impertinences dont il ne s'appercevoit pas, ou plutôt autant de coups de poignard dans le cœur de Mad. de Luchat. Elle ſe fait violence pour ſe poſſéder & montrer à l'extérieur le plus beau ſang-froid. Elle profite de ces épanchements, afin d'apprendre les divers détails de l'intrigue : elle eſt étonnée de la dextérité du novice pour ſe mettre à l'abri de tout ſoupçon du comédien & perpétuer ſa confiance. Quand elle eſt parfaitement inſtruite de ce qu'elle veut ſavoir, elle le congédie & prépare ſa vengeance. Elle écrit une lettre anonime au ſieur Dugazon, où on l'informe de la perfidie de ſa femme & de ſon déshonneur. Afin qu'il ne puiſſe pas douter du fait, on lui en rapporte les particularités les plus ſecretes ; on lui fournit en même temps les moyens de vérifier par lui-même ce qu'on lui découvre. Une des principales ruſes dont ſe ſervoient ces deux amants pour s'expliquer, s'écrire & ſe donner leur rendez-vous, conſiſtoit dans ces billets, reſſource ſi fréquente des auteurs entre leurs perſonnages ; on l'aſſure que s'il peut en

intercepter un, il verra que ce n'eſt pas un jeu de théâtre, & aura bientôt la clef du miſtere des perfides.

Il n'en falloit pas tant pour troubler le malheureux mari, pour exciter ſes rècherches & le porter à s'aſſurer de ſon malheur. Il profite du premier proverbe qu'on exécute chez Mad. Zeac, où le jeu de la ſcene amenoit un de ces billets fatals que recevoit ſa femme. Il ne la perd pas de vue: après le ſpectacle, il ſe hâte de la ramener, & quand elle eſt parfaitement endormie, il ſe leve à la ſourdine; à la lueur d'une lampe de nuit, il fouille dans ſes poches & trouve l'écrit funeſte, où entre autres choſes ſon amoureux la remercioit de ſon portrait qu'elle venoit de lui donner, s'exprimoit en termes brûlants ſur cette copie qu'il embraſſeroit au défaut de l'original, qu'il couvriroit de ſes baiſers enflammés. Le jaloux ne ſe connoît plus; il court au lit, réveille ſa femme en ſurſaut, l'en arrache, l'accable de reproches, d'injures & de coups, veut la forcer à s'avouer coupable. Mais, ô conſtance admirable du ſexe! elle a le courage de tout nier, & veut que ce chiffon ne ſoit réellement qu'une ſuppoſition. Par un caractere ſingulier de la jalouſie,

cette paſſion ſemblant toujours faire douter de ſon malheur celui qui en eſt atteint, ne lui laiſſe en même temps point de relâche, qu'il n'en ait acquis toutes les preuves : en déſirant reſter dans une erreur qui nous eſt chere, nous nous tourmentons continuellement pous en ſortir. Le ſieur Dugazon devoit aller le lendemain matin faire la répétition d'une parade chez M. Zeac ; il prend une réſolution violente, & attend avec impatience l'aurore pour l'exécuter. Il ſe rend en diligence à l'hôtel du magiſtrat : il monte dans ſa chambre. Il le trouve au lit, & lui fait écarter ſon laquais ſous prétexte d'une commiſſion éloignée. Reſté ſeul avec le maître, il va fermer la porte, puis furieux, égaré, il revient ſur lui un piſtolet à la main : « Cruel, s'écrie-» t-il, tu me rends le plus malheureux » des hommes, tu me ravis le cœur » d'une femme qui faiſoit ma félicité ; » je ne veux pas du moins que tu con-» ſerves aucun monument de ma honte ; » il faut me remettre à l'inſtant ſon por-» trait & ſes lettres, où je te brûle la » cervelle. »

Le robin qui n'avoit pas eu le temps de proférer une parole, qui ne s'attendoit pas à voir ſubſtituer une tragédie

à une parade, ſe leve, & toujours docile au piſtolet ſe rend à ſon ſecrétaire : il en tire les lettres & le portrait. Dugazon s'en empare & les met d'une main dans ſa poche, tandis que de l'autre tenant toujours en arrêt ſon raviſſeur, il l'oblige de s'agenouiller comme il faiſoit naguere devant le correcteur, & de recevoir ſur le derriere quelques coups d'une houſſine légere qu'il tenoit en entrant par contenance, en ajoutant : « Voilà le châtiment qui convient à un écolier, mais pour que vous ne puiſſiez pas en diſconvenir, j'exige que vous m'en donniez un certificat. » Il lui fait en même temps écrire ces mots :

« Je me repens d'avoir cherché à déshonorer la couche de M. Dugazon ; je » me ſuis ſoumis à la pénitence que je » méritois, & pour témoignage de ma » réſipiſcence, j'ai ſigné le préſent de » ma main. »

Alors le reconduiſant de nouveau avec le piſtolet, il le fait ſe recoucher ; il gagne la porte à reculons ; il la ferme à double tour & s'en va.

Le petit robin libre, ſe précipite de ſon lit, & par la porte d'un eſcalier dérobé gagne une fenêtre & crie *au voleur ! à l'aſſaſſin ! Jaſmin, l'Epine, la Fleur,* ar-

rêtez ce coquin de Dugazon, ce traître qui vient de me mettre le pistolet sur la gorge : qu'on le conduise en prison ; qu'il soit roué..... L'histrion étoit déjà dans la cour lorsqu'il l'entend. Il ne perd point la tête ; il se retourne vers lui & réponds: « A mer-
» veille ! Monsieur Zeac, à merveille !
» Bien joué ! la fureur est dans vos yeux,
» la rage dans votre bouche, vous ren-
» dez la passion divinement. Quelle vé-
» rité ! quel naturel ! Vos domestiques,
» s'ils n'étoient accoutumés à nous voir
» jouer nos petites farces, y seroient
» pris : mais en voilà assez, vous êtes
» en chemise, vous vous enrhumeriez,
» rentrez ; comptez que tout ira bien. »
Il sort en même temps, & laisse l'autre s'enrouer à crier de nouveau, qu'on coure après lui ; c'est un scélérat ; il a voulu me tuer.... Les spectateurs étourdis, confondus, ne sachant que penser des cris forcenés de l'un, de l'aisance & de la tranquillité de l'autre, restent long-temps incertains & ne croient la chose sérieuse que trop tard. Dugazon étoit déjà bien loin, graces à son cruel & adroit persifflage. Pour surcroît de malheur, le laquais de madame de Luchat, venu en commission dans la maison, avoit été témoin de toute la scene, & court en hâte

en inſtruire ſa maîtreſſe. Celle-ci, enchantée, s'empreſſe d'arriver, de plaindre ſon pupille, & ſous cette pitié feinte elle ſe fait conter dix fois comment l'aventure s'étoit paſſée. Quand elle a réuni toutes les circonſtances : « Au reſte, dit-» elle, à quelque choſe malheur eſt bon ; » voilà une leçon qui vous tiendra lieu » de toutes les miennes ; elle vous vaudra » une expérience de dix ans. » Elle le quitte à ces mots, & pour que l'anecdote ſoit plutôt publique, la va conter dans vingt maiſons. Le farceur, au ſurplus, ne la nie pas ; il ſupprime ſeulement le geſte du piſtolet & inſulte encore au pauvre Zeac. Il ne le rencontre plus qu'il ne lui demande s'il veut jouer une petite parade avec lui ? C'eſt peut-être la premiere fois qu'un cocu a les rieurs de ſon côté.



LETTRE II.

Différentes lettres de M. le comte de Genlis, de M. de la Motte-Piquet, de M. le vicomte de Laval, concernant la conduite du duc de Chartres, avant, pendant & après le combat d'Oueſſant. Problême à réſoudre.

DEPUIS la rentrée de l'armée navale Françoiſe (1), qui n'a rien fait & rejette ſon inaction ſur l'amiral Keppel l'évitant avec ſoin, Milord, le retour du duc de Chartres (2) fixe de nouveau ſur ce prince les yeux du public ; les propos recommencent contre lui plus que jamais, & l'on eſt auſſi ardent à le décrier qu'on

(1) Extrait d'une lettre de Breſt, du 18 ſeptembre à trois heures après midi.... Notre armée navale entre, & partie eſt déjà mouillée : ſes ordres portoient de ne point eſſuyer le coup de vent de l'équinoxe à la mer, du moins c'eſt l'excuſe que donnent nos marins. Au reſte, ils ſont un peu honteux d'avoir encore moins fait qu'à la première ſortie....

(2) Le duc de Chartres eſt arrivé le 21 ſeptembre au matin à Paris.

l'étoit naguere à l'exalter. Ce n'eſt pas qu'il n'ait encore des partiſans, même des admirateurs juſque dans le port de Breſt (1) : vous en jugerez par des lettres (2) qui m'ont tombées dans les mains ;

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt, du 30 ſeptembre.... Il y a dans ce port une grande fermentation relativement au duc de Chartres. C'eſt mal à propos qu'on a prétendu qu'il nous avoit extrêmement embarraſſé & empêché le ſuccès du combat d'Oueſſant. Il a au contraire beaucoup animé par ſa préſence & ſon courage. Les meilleurs ſerviteurs du roi du département rendent cette juſtice à ſon alteſſe, & ſouhaitent ſincérement qu'elle ait la place d'amiral dont elle s'eſt montrée digne. Il paroît, au ſurplus, qu'elle ſe propoſe d'éclairer le public ſur ſa conduite & de faire réformer une phraſe équivoque inſérée dans la gazette de France.

(2) La premiere de ces lettres, datée de Paris, le 21 ſeptembre 1778, eſt du comte de Genlis, dont il a été fait mention précédemment, à M. de la Motte-Piquet.

La ſeconde, datée du 27 ſeptembre, eſt la réponſe de M. de la Motte-Piquet à M. le comte de Genlis.

La troiſieme, datée auſſi de Paris, le 22 ſeptembre, eſt du comte de Genlis, adreſſée à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne, embarqué ſur le *Saint-Eſprit* avec le duc de Chartres.

La quatrieme & derniere, datée de Breſt, le 27 ſeptembre, eſt la réponſe du vicomte.

qui ſont toujours manuſcrites, quoique deſtinées à l'impreſſion; & très-rares, quoique faites en apparence pour acquérir la plus grande publicité. Elles ſont ſi importantes, que je vous les envoie en nature avec le commentaire à côté, ce qui vous facilitera mieux d'aſſeoir un jugement ſur ces différentes pieces, & dirigera par ſuite votre façon de penſer ſur le duc de Chartres & ſur ceux qui l'entourent.

COPIE de la lettre de M. le comte de Genlis à M. de la Motte-Piquet chef d'eſcadre des armées navales.	*Obſervations.*
Malgré l'eſtime & l'amitié que j'ai pour vous, mon cher général, à mon arrivée à Paris, je me ſuis encore trouvé brouillé plus que jamais, & nos diviſions ſont le ſujet des converſations. J'eſpérois qu'on avoit ceſſé de le croire dans le pe-	Si M. le comte de Genlis a eu chez M. de Sartines une explication publique ſur ſa brouillerie avec M. de la Motte-Piquet, le miniſtre en étoit donc inſtruit; il y avoit des griefs articulés que M. de Sartines avoit jugés dignes d'être diſcu-

tit voyage que j'ai fait ici entre les deux croisieres, & j'avois eu chez M. de Sartines une explication publique dans laquelle je lui avois parlé du peu de fondement de tous ces propos.

J'ignorois à cette époque les raisons que l'on prétend nous avoir désunis, & à mon arrivée, je viens d'en être instruit. J'imagine que vous serez aussi surpris que moi de l'atrocité qu'on débite. On prétend que dans l'action vous fûtes trouver M. le duc de Chartres, & que vous lui dites : *Ah! mon prince, voilà le plus beau moment de votre vie ; vous allez*

tés. Ce n'étoit donc pas simplement des bruits vagues, des pots-pourris de société : comment donc se fait-il que M. de Genlis, ainsi qu'il va le dire, ignorât absolument les motifs de cette querelle, & ne les eût appris qu'à son retour ?

On ne sait si M. de la Motte-Piquet a véritablement annoncé à M. le duc de Chartres la possibilité de couper quelques vaisseaux de l'arriere-garde Angloise; mais M. d'Orvilliers, dans sa relation adoptée par la gazette de France du 3 août, déclare qu'il avoit fait au duc de Chartres le signal d'arriver ; & dans un détail plus circonstancié du combat qu'a

couper cinq vaisseaux Anglois ; il faut arriver sur eux.

Qu'à cette proposition de votre part, j'avois répondu : *Ah! Monsieur, prenez garde d'engager Monseigneur ; souvenez-vous que sa personne vous est confiée, & que vous en répondez sur votre tête.*

Que sur ce propos vous vous étiez emporté contre moi, & qu'enfin j'étois la cause que nous n'a-

ensuite rapporté la même gazette du 14, on ajoute en propres termes : *Que l'effet de ce signal d'arriver étoit de couper l'arriere-garde ennemie.* Or, il y a eu quelqu'un qui a empêché le prince d'obéir à ce signal.

Par ce qui a été dit précédemment & avoué de M. de Genlis même, si ce n'est M. de la Motte-Piquet, quelqu'un au moins avoit écrit au ministre contre M. de Genlis, & quelqu'un digne de confiance, puisque le ministre en avoit parlé, avoit exigé une sorte de justification de l'accusé.

vions pas coupé cinq vaiſſeaux Anglois. L'on débite auſſi que vous avez écrit à M. de Sartines, & que vous lui avez mandé que vous ne voulez plus commander un vaiſſeau où je me trouverois; & qu'obligé de faire la ſeconde ſortie, vous ne m'aviez parlé de la campagne.

Voilà, mon cher général, les calomnies auxquelles l'on eſt expoſé, lorſque par hazard on fait quelque choſe de plus que les autres.

Je ne dois pas m'affliger de l'injuſtice du public, puiſqu'elle n'en exempte pas même l'auguſte prince, l'objet de notre admiration & de celui de toute la marine.

Ce n'eſt pas quelque choſe de plus, mais au contraire quelque choſe de moins qu'on reproche à M. de Genlis d'avoir fait.

M. de Genlis ſe ſeroit ſans doute déshonoré dans l'eſprit du prince, s'il n'y avoit pas eu une colluſion ſecrete entre eux; mais s'il a ouvert un pareil avis, c'eſt qu'il étoit bien

Si ce même public avoit daigné réfléchir un moment, il auroit jugé 1°. que si j'avois tenu ce propos, je me ferois déshonnoré dans l'esprit du prince dont je désirois le suffrage, & qu'il ne m'auroit pas fait l'honneur de me permettre de le suivre à la seconde sortie.

sûr de ne pas déplaire à son altesse.

2°. Monseigneur, qui la veille avoit conseillé ainsi que vous d'attaquer les ennemis, lorsque M. d'Orvilliers lui envoya demander son avis, se seroit opposé à l'exécution d'une manœuvre timide.

Tous les jours on brave de loin le danger, qu'on redoute en le voyant de plus près.

3°. Que si je vous avois fait ces représentations, vous n'en auriez tenu aucun compte.

Toujours dans la supposition que ce prince n'eût pas été de moitié avec son confident.

Dans ce pays-ci,

Qui prouve trop

on aime infiniment mieux dire du mal de quelqu'un que de se donner la peine de réfléchir un moment. Les plaisanteries que nous faisions sur le banc de quart avec Monseigneur pendant l'action du 27, ne ressemblent guere à la querelle indécente que l'on suppose.

Je vous avoue que je ne m'afflige nullement d'une atrocité si facile à démentir.

Je vous prie de me répondre, mon cher général, d'une maniere positive sur ces différents objets, comme votre cœur, l'honneur & la probité l'exigent.

ne prouve rien : les plaisanteries sont déplacées pendant un combat ; l'esprit doit être tout entier aux objets importants qui doivent l'occuper alors, & le cœur ému de sensibilité pour les malheureux qui vont être les victimes de cette fatale journée.

Pas tant, puisque elle subsiste encore dans son entier.

Ou *comme c'est convenu entre nous* : car comment s'imaginer que M. le comte de Genlis & M. de la Motte-Piquet venant de se quitter à Brest, lieu d'où venoient les propos & les écrits, ne sussent rien de tout cela ; & qu'arrivé à Paris seu-

lement le 21 septembre au matin, M. de Genlis dès le 22, c'eſt-à-dire dès le lendemain, fût déjà aſſez inſtruit de la nature & des détails de l'accuſation pour en écrire ſur le champ à M. de la Motte-Piquet ? Cela n'eſt pas trop vraiſemblable.

Il ſera je crois, fort difficile de découvrir d'où peut ſortir ce dédale de menſonges & d'abſurdités débitées ; mais le public finit toujours par être juſte, & je crois que nous avons égal intérêt d'anéantir des propos auſſi denués de tout fondement : notre malheur ſera de ne pas voir rougir de honte & de remords ceux qui les ont inventés.

Cela ne doit pas être difficile, puiſque le miniſtre de la marine, ſuivant le commencement de la lettre de M. de Genlis, en étoit inſtruit. Quoi qu'il en ſoit, malgré l'égal intérêt que M. de Genlis & M. de la Motte-Piquet ont à anéantir ces propos ; ils ſubſiſtent, ſe perpétuent & s'accroiſſent au contraire.

Quoiqu'on veuille abſolument que nous ſoyons brouillés, je vous prie, mon cher général, d'être perſuadé des ſentiments avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Je vous envoie ma lettre par un courier exprès, afin qu'elle vous arrive plus ſurement, & que votre réponſe me parvienne de même Gardez, je vous prie, copie de ma lettre ; j'oſe croire que la marine ſera un peu étonnée de l'abſurdité & de la fauſſeté de tous ces propos.

Copie de le réponſe de M. de la Motte-Piquet.

Si le public, mon cher Genlis, veut abſolument que nous ſoyons brouillés enſemble, qu'y faire ? J'ai mandé au miniſtre, à MM. de Mon-

Obſervations.

Qui prouve trop ne prouve rien encore. La qualité de prince du ſang en cette occaſion ne donnoit pas plus de droit d'attaquer ſans

dragon, (1) Bory, (2) le comte de Durfort (3), de la Bellangerays (4), le duc de Liancourt (5), & jai dit à tout le monde que le prince & tous ceux qui l'accompagnoient m'avoient toujours comblé de marques de bonté & d'amitié.

ordre au duc de Chartres qu'à tout autre ; & il n'en seroit que doublement coupable, d'abord d'avoir combattu mal-à-propos, ensuite de n'avoir pas combattu lorsqu'il le falloit.

A l'égard de la bravoure, quel autre qu'un prince du sang aussi courageux eût pris sur lui d'arriver & de commencer le combat sans qu'il y en eût ordre ? Mardi, en dînant chez M. de la Prévalaye (6), il en fut question en présence de MM. du

---

(1) Premier maître d'hôtel du roi.

(2) Ancien chef d'escadre retiré.

(3) Capitaine de vaisseau chargé alors de l'inspection des gardes-côtes.

(4) L'oncle de M. de la Motte-Piquet.

(5) Grand-maître de la garde-robe en survivance du duc d'Estissac.

(6) Chef d'escadre de 1776, commandant la marine à Brest dans l'intérim du généralat du comte d'Orvilliers.

Pavillon (1) & de Sillans (2) : tous les capitaines qui commandoient dans l'efcadre dirent qu'ils n'auroient pas ofé le faire.

C'eft cependant cette manœuvre qui a empêché notre arriere-garde d'être écrafée, & a été caufe de tout le brillant de la journée : voilà le vrai.

Cette affertion eft bien oppofée à celle de M. d'Orvilliers, qui, dans fa relation, dit que c'eft par fa manœuvre hardie de faire revirer toute l'armée enfemble fur l'ordre de bataille renverfé, c'eft-à-dire en rendant avant-garde l'efcadre bleue qui faifoit l'arriere-garde, &c. qui a déconcerté le projet de l'amiral Keppel. Il ajoute que lorfque la tête de l'armée ennemie fe pré-

---

(1) Capitaine de vaiffeau, renommé dans l'art des fignaux.

(2) Un des capitaines de l'armée navale, qui commandoit *le Réfléchi*, de foixante-quatre, de la divifion du comte d'Orvilliers.

ſenta pour combattre par derriere l'eſcadre bleue, elle la trouva à l'autre bord de bataille, comme en réſerve pour le moment. On dit enfin dans le ſupplément du 14 août, que la direction oblique des vaiſſeaux de la tête de la ligne Angloiſe, mit une partie de l'eſcadre bleue hors de poſition de pouvoir combattre l'armée ennemie. Accordez-vous, Meſſieurs.

D'ailleurs, on n'avoit pas, ſuivant l'apparence, deſſein de combattre ce jour, puiſque pluſieurs vaiſſeaux n'avoient pas leur branle bas fait. Je doute même que nous euſſions tiré du canon, ſi la veille le prince n'a-

Ceci donneroit gain de cauſe à l'amiral Keppel, qui s'attribue l'honneur d'avoir provoqué le combat & forcé la circonſpection du général François à entrer dans un engagement régulier avec lui. Voilà un des

voit pas marqué à M. d'Orvilliers que ſon avis & le mien étoient d'attaquer.

Quant aux cinq vaiſſeaux que nous pouvions couper, comme je n'ai rien vu d'approchant, nous ne pouvons à ce ſujet avoir eu de propos enſemble ; & comment étoit-il poſſible que le Saint-Eſprit arrivât d'àvantage ; puiſque nous avons laiſſé fort au vent à nous les vaiſſeaux de la tête.

Au ſurplus, mon cher Genlis, je ne me ſens point fait pour une guerre de plume ; j'abandonnerois tout plutôt que de la ſoutenir.

chefs de ſon armée au moins qui en convient.

M. de la Motte-Piquet aſſure que le Saint-Eſprit ne pouvoit plus arriver ; & le comte d'Orvilliers dit que cette diviſion étoit comme en réſerve ; & le ſupplément veut que, par ſa poſition, elle ne pût preſque pas donner ; & le comte d'Orvilliers l'accuſe de nouveau de n'avoir pas obéi au ſignal d'arriver. Accordez-vous, Meſſieurs, encore un coup.

Voilà qui eſt poſitif. Cette ardeur n'étoit pas forte cependant, à n'en juger que par les effets : quant à la vérité, bien loin de ſe dé-

Vous & moi nous nous ſommes trouvés à d'autres actions qu'à celle du 27 juillet ; mais nous ne devons pas être ſurpris de nous voir calomniés, puiſqu'on oſe attaquer la bravoure même dans la perſonne d'un prince qui a ſacrifié ſon rang, ſes plaiſirs, ſa ſanté, même ſa vie pour nous donner le plus bel exemple. Voulez-vous bien lui préſenter mon hommage & mon reſpect ; je n'oublierai jamais l'air de tranquillité & d'aſſurance qu'il a eu pendant tout le combat, & combien il nous inſpiroit d'ardeur & à l'équipape ; enfin la vérité ſe decouvrira, & le public eſt juſte. couvrir, on voit qu'elle devient plus que jamais difficile à trouver, ſur-tout favorable au duc de Chartres.

Adieu,

Adieu, mon cher camarade ; comptez ſur tous les ſentiments que je vous ai voués pour la vie, & avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. On vient de me dire pue la gazette de France marquoit que M. le duc de Chartres n'avoit pas obéi au ſignal d'arriver que lui avoit fait M. d'Orvilliers ; comme il n'y a rien de plus faux, il ſera facile d'en faire dédire le gazetier. C'eſt le Saint-Eſprit qui a le premier fait le ſignal.

Comment ſe fait-il que la gazette de France du 3 août n'eût pas encore été lue le 27 ſeptembre par M. de la Motte-Piquet, cette gazette de France qui contenoit la relation d'un combat dont il avoit été acteur, qui n'étoit pas ignorée du dernier matelot de l'armée navale ſachant lire ? Voilà une ignorance bien craſſe, bien volontaire.

D'ailleurs, M. de la Motte-Piquet poſe comme une choſe facile de faire dédire le gazetier, & cependant le gazetier ne s'eſt pas encore dédit.

Enfin, ce n'eſt pas ici le gazetier qui a parlé à tort & à travers comme un journaliſte étranger; c'eſt une relation envoyée par le général, approuvée du miniſtre de la marine, & qui a paſſé, ſuivant l'uſage, entre les mains de tous les autres avant d'être rendue publique.

COPIE de la lettre de M. le comte de Genlis à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment D'Auvergne

« Mon cher vicomte, allez voir M. de la Motte-Piquet, & priez-le de ma part, de vous montrer la lettre que je lui écris. Vous y verrez un détail d'atrocités auxquelles je ne devois pas m'attendre. Qui plus que vous, mon cher vicomte, eſt en état d'en juger? Vous avez partagé les haſards de cette journée avec nous, & vous ſavez ſi aux plaiſanteries & à la gaieté qu'il y avoit ſur le vaiſſeau de M. le duc de Chartres, il s'y eſt joint des conſeils timides de ma part. Répondez-moi par mon courrier. Je fais trop de cas de votre eſtime, pour ne pas m'en appuyer dans cette circonſtance, qui n'eſt point affligeante pour moi, parce qu'elle peut être facilement dé-

mentie; mais qui eſt déſagréable à l'homme d'honneur ſoupçonné.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Réponſe de M. le vicomte de Laval.

« J'ai lu, cher Genlis, la lettre que vous avez écrite à M. de la Motte-Piquet. Le détail d'atrocités qu'elle contient eſt inimaginable ; mais permettez-moi de vous dire que ces calomnies ne devroient pas du tout vous affecter : les perſonnes qui les ont inventées, ont voulu vous faire tort ; mais elle ne ſavent pas s'y prendre : car, pour perſuader, il faut dire des choſes vraiſemblables, & il y a long-temps que vous avez prouvé que vous n'étiez pas porté pour les *conſeils timides*. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt qu'à la premiere affaire où je me trouverai, il y ait autant de gaieté qu'à bord du Saint-Eſprit, le jour du combat. J'étois bien attaché à M. le duc de Chartres ; mais je le lui ſuis bien davantage depuis ce moment-là. C'eſt un jour, qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Je vous prie de dire à M. le duc de Chartres que j'attends de ſes nouvelles avec la plus vive impatience.

Mon régiment part le 3 du mois prochain pour se rendre à Lille; je compte marcher avec lui jusqu'à nouvel ordre.

Adieu mon cher Genlis, soyez persuadé de la plus tendre amitié que j'aurai toute ma vie pour vous. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Par ce que je vous ai déjà dit, Milord, précédemment, & par la lecture de ces lettres, vous voyez que le reproche fait au duc de Chartres est, sous prétexte qu'il n'entendoit pas bien un signal, d'avoir passé à poupe du général pour se le faire expliquer.

Vous voyez qu'on a dit dans le monde que ce prince ne s'étoit porté à cette fausse démarche que sur une discussion élevée à son bord entre le comte de Genlis, seigneur de sa suite, n'ayant aucun rang ni qualité dans le vaisseau, & M. de la Motte-Piquet, capitaine de pavillon de son altesse sérénissime.

Vous voyez qu'on est parti de là pour répandre les bruits les plus offensants contre le duc de Chartres, qui, à en croire ses détracteurs, par cette fausse manœuvre en rompant la ligne, & en faisant perdre beaucoup de temps à la marche de l'armée, avoit été cause que les François n'avoient pas profité de leur

avantage ſur les Anglois en les battant complétement, & en prenant pluſieurs de leurs vaiſſeaux.

Ces imputations ayant acquis beaucoup de conſiſtance à ſon retour, les gens intéreſſés à ſa gloire n'ont pu les lui cacher, lui ont fait ſentir qu'il étoit obligé de s'en laver & de prouver la mauvaiſe foi du comte d'Orvilliers.

En conſéquence, les lettres ci-deſſus ont été écrites. Les ſerviteurs du prince, ſes commenſaux, ſes défenſeurs, ont aſſuré qu'on ramaſſoit les différentes pieces néceſſaires à l'éclairciſſement de ſa conduite, & à la juſtification de ſes manœuvres, & qu'on devoit faire imprimer le tout.

La premiere piece, ſuivant eux, & le fondement de toutes les autres, étoit le journal de M. de la Motte-Piquet, très-détaillé, d'où il réſultoit qu'on avoit interverti l'ordre du moment où le *Saint-Eſprit* avoit paſſé à poupe du général pour lui demander ſes intentions ; que ce vaiſſeau s'étoit conformé exactement aux ſignaux, qu'il n'y avoit eu à bord aucune difficulté ſur leur ſignification ; que ce n'étoit qu'à huit heures du ſoir, le jour du combat, c'eſt-à-dire pluſieurs heures après, que le duc de Chartres avoit

désiré s'aboucher avec le général ; & pourquoi ? C'étoit pour témoigner à M. d'Orvilliers son étonnement de son signal de retraite sur Ouessant. Voilà le vrai signal qui déplaisoit à l'ardeut de son altesse, qui la révoltoit, qu'elle ne comprenoit pas, & qu'elle auroit voulu faire changer.

Ces messieurs ajoutoient qu'au journal de M. de la Motte-Piquet, on avoit réuni les dépositions des capitaines de l'escadre au nombre de vingt-huit (1), dont les journaux étoient absolument conformes au sien, & que du tout il résultoit une masse de réclamations bien propre à balancer, à détruire le fait faussement énoncé dans la gazette de France.

Tout cela devoit être imprimé & acquérir la plus grande publicité. On étoit dans l'attente de la discussion de ce grand procès ; mais comme le comte d'Orvilliers s'y trouvoit compromis, ou plutôt étoit la partie adverse du prince du sang, il falloit l'écouter, & il étoit mandé à cet effet.

(1) Les capitaines des deux vaisseaux absents du combat n'avoient pu déposer d'un fait dont ils n'avoient aucune connoissance.

Point du tout, Milord, aujourd'hui toutes ces menaces s'en vont en fumée; le roi ne veut pas qu'il paroiſſe rien d'imprimé concernant le combat d'Oueſſant, & le miniſtre qui craint des éclairciſſements capables de faire tomber l'illuſion du public ſur cette brillante journée d'Oueſſant, retient le général François à Breſt.

Enfin, pour éviter les ſuites fâcheuſes d'une querelle ſcandaleuſe qui pourroit porter le trouble dans la marine durant toute la guerre, on a fait ſuggérer adroitement au duc de Chartres par les jeunes ſeigneurs, ſes confidents, d'accepter comme une marque de ſatisfaction du roi, une place créée exprès pour lui, de *colonel-général des Huſſards* (1), ayant le travail direct avec S. M.

Bien loin que cette faveur produiſe un bon effet dans le public, on regarde comme une lâcheté de la part de ce prince de l'avoir acceptée; en ce que la place en quelque ſorte eſt au deſſous de lui; en ce que c'eſt un démembrement de celle de colonel-général de la cavalerie légere occupée par le marquis de Bethune;

(1) M. le duc de Chartres avoit été fait lieutenant général des armées le 27 juillet dernier.

en ce que c'eſt une excluſion marquée de la charge d'amiral, l'objet de ſes déſirs & de ſes démarches ; en ce qu'enfin on la regarde comme une tournure viſible pour ne plus laiſſer ſervir dans la marine ce prince, lorſqu'il auroit le plus grand intérêt de s'y diſtinguer & d'effacer les impreſſions flétriſſantes répandues ſur ſon compte.

D'ailleurs, c'eſt une eſpece d'engagement que prend le duc de Chartres de ſe contenter d'une pareille ſatisfaction & de ne pas donner ſuite aux éclairciſſements que ſon honneur ſembloit exiger aux yeux de toute la nation & de l'Europe entiere imbue de ſon aventure.

Les gens véritablement attachés à ce prince, & convaincus de ſon innocence, gémiſſent de ſa conduite en cette occaſion ; ils l'attribuent à la mauvaiſe ſociété dont il eſt entouré ; à cette troupe de roués, de débauchés qui le plongent dans les voluptés les plus ſales, loin de lui élever l'ame, & de l'exciter à montrer dans cette circonſtance délicate, la nobleſſe & l'énergie qu'il devroit avoir. Quant aux ſpectateurs impartiaux qui, d'abord touchés du zele que le duc de Chartres avoit annoncé pour ſe juſtifier aux yeux de la nation & gagner ſa con-

fiance, désiroient qu'il triomphât & fît éclater la vérité, ils commencent à se refroidir en voyant languir cette affaire ; ils ne peuvent se persuader qu'un prince du sang, outragé par la calomnie, s'il n'étoit véritablement coupable & très-coupable, eût assez peu de soin de sa gloire pour laisser dans l'oubli son apologie, quelque défense qu'il eût reçue de la publier. Ils ne pensent pas qu'aucune autorité sur la terre dût & pût lui fermer la bouche.

Cette mollesse de sa part, Milord, est très-fâcheuse pour nous, en ce qu'il ne servira plus & ne nous sera désormais d'aucune utilité. Quoi qu'il en soit, voilà du moins une campagne de finie en Europe, sans qu'il nous soit arrivé grand mal (1), & même avec un avantage décidé du côté du commerce, puisque le nôtre n'a éprouvé aucun échec, & que celui de nos ennemis essuie journellement de nouvelles pertes (2) ; mais nous ne

---

(1) Sauf la perte de la *Dominique*, dont la nouvelle se répand ici depuis quelques jours.

(2) Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 19 septembre. . . La frégate du roi *le Triton* a fait à Saint-Domingue ce que M. Dampierre a fait à la

ſommes pas au bout, & la campagne prochaine pourroit être plus pénible, ſi les Eſpagnols ſe joignent aux François, ainſi que c'eſt bien à craindre.

Paris, ce 2 novembre 1778.

Martinique; elle a retenu des navires qui ſe ſeroient rendus ici avant le temps où les Anglois ont commencé à arrêter les nôtres. Son objet étoit de les débouquer des parages de l'Amérique où il ne ſe commettoit encore aucune hoſtilité. Treize navires ſont ſortis ſous ſon eſcorte; cette frégate s'eſt perdue ſur les Caïques, & a fait perdre avec elle *la Bonne Nourrice* de ce port & *le Favori* de Nantes. Du reſte, il en eſt arrivé un ici; l'on ignore le ſort des autres; on eſt dans la plus vive inquiétude, & les aſſureurs qui ont offert juſqu'à cinquante-deux pour cent ſur les riſques qu'ils courent, ne trouvent point de gens aſſez hardis pour les couvrir. Les négociants ſont ſi effrayés, qu'il ne ſe fait plus d'aſſurance, & que ſi l'on n'accorde pas des convois, quelques uns qui ont des navires chargés pour l'Amérique, vont les faire décharger.

Un de nos négociants a fait ſortir un navire de ce port le 23 du mois paſſé; il le ſait déjà en Angleterre.

Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 5 octobre... Il ſemble que la mer engloutiſſe tout, & nous le croirions ſi les lettres de l'Angleterre ne nous apprenoient par chaque courrier, l'arrivée dans ſes ports des navires que nous attendions. Il ne nous en vient aucun ni de nos colonies, ni de l'Amérique ſeptentrionale.

LETTRE III.

Sur la rentrée de l'armée navale & la levée des camps : sur la prise de la Dominique ; sur celle des isles de Saint-Pierre & Miquelon ; sur les préparatifs de la campagne prochaine ; sur les dispositions peu amicales & même hostiles de la cour d'Espagne.

Nos nouvellistes, Milord, que la saison de la campagne avoit dispersés, se sont réunis depuis peu ; ils sont aujourd'hui tous rassemblés, & voici la récapitulation des faits qu'ils ont passés en revue avec les anecdotes, les gaietés & les traits caustiques dont quelques-uns les ont assaisonnés. Ce sont les mêmes interlocuteurs du dernier dialogue.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Il s'est passé bien des choses, Messieurs, depuis notre séparation, & quoique nous les sachions en gros, il est mille détails que ne nous apprennent point les papiers publics, ni même les lettres particulieres, souvent trop circonspectes, sur lesquels

on s'ouvre dans la converſation & qu'il ſeroit bon de reprendre.

LE COMTE DE CATUELAN.

Si vous en ſavez, Comte, apprenez-nous-les ; pour moi, je trouve que tout cela ſe réduit à peu de choſe. 1°. Le comte d'Orvilliers avec ſon armée navale, après s'être promené pendant trente-trois jours ſur l'Océan & à l'entrée de la Manche, eſt rentré ſi adroitement, qu'il n'a pas même vu l'armée navale Angloiſe. 2°. M. le maréchal de Broglio, après avoir tenu environ pendant un mois le camp de Bayeux, y avoir fait faire très-bonne chere aux officiers, & penſé faire mourir de faim les ſoldats, l'a levé ſans avoir même attaqué les iſles de Jerſey & de Guerneſey, dont la priſe ſembloit ne devoir ſouffrir aucune difficulté, & de plus y a laiſſé beaucoup de malades. 3°. M. de Fabry, après s'être caché dans différentes anſes de la Méditerranée, ayant peur de ſon ombre, eſt rentré au bout de trois mois, préciſément dans le temps où les corſaires de Gibraltar & de Mahon commençoient à infeſter cette mer. Voilà pour l'Europe. 4°. Vous avez pris la Dominique aux Antilles, qui ne peut vous ſervir de rien, & qui tomboit d'elle-

même par ſa poſition. 5°. Vous avez perdu dans le nord les iſles de Saint-Pierre & de Miquelon, & avec elles le commerce de la pêche de la morue, le plus important pour vous, parce qu'outre le bénéfice dont il prive vos concurrents, c'eſt la pépiniere & l'école de vos matelots. 6°. Le comte d'Eſtaing, après avoir couru, ſans deſſein fixe, d'une côte à l'autre, & du midi au nord dans l'Amérique ſeptentrionale, après avoir formé dix projets différents, ſans en exécuter aucun, après s'être brouillé avec les inſurgents, va paſſer vraiſemblablement à la Martinique, où il ne fera pas davantage.

M. D'ECLIEU.

Voilà, ſans doute, un précis de la campagne aſſez vrai au fond ; mais vous omettez des faits particuliers, ou qui juſtifient la conduite des généraux, ou qui rectifient l'idée défavorable que vous voudriez donner de leur capacité, ou qui du moins font honneur aux agents ſubalternes qu'ils ont employés.

M. d'Orvilliers, preſſé de ſortir de nouveau à deſſein de favoriſer la rentrée des navires du commerce attendus des Indes & des Antilles, n'étoit pas en ce

moment aſſez fort (1) pour oſer provoquer l'ennemi & ne pas ſe tenir ſur la réſerve. Il étoit obligé de contenir l'ardeur belliqueuſe de ſes officiers juſqu'à ce qu'il eût le nombre compétant de vaiſſeaux, afin de ſe préſenter avec confiance devant l'ennemi.

LE COMTE DE CATUELAN.

Je vous arrête là, Monſieur, & vous prends par vos propres paroles. Comment après cette victoire fameuſe d'Oueſſant, après avoir ſi fort maltraité les Anglois, au bout de trois ſemaines, vous n'êtes pas encore réparé complétement, & vous n'oſez reparoître devant eux.

M. LAMBERT.

Ma foi, monſieur le chevalier, vous

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt, du 19 août.. On a nouvelle que trois de nos vaiſſeaux de l'Inde ſont enfin arrivés ; on en attend encore quatre, indépendamment des huit de la Chine, ce qui ne nous laiſſera pas tranquilles juſqu'au temps de leur rentrée effectuée. Heureuſement notre armée navale, ſortie le 17, comme on l'avoit annoncé, va favoriſer leur paſſage. M. d'Orvilliers n'a encore que vingt-cinq vaiſſeaux de ligne, les ſeuls qui ſe ſoient trouvés en état de le ſuivre ; mais le ſurplus ne tardera pas à le joindre.

voilà pris ſur le temps ; l'argument eſt preſſant.

M. GIRARD.

Des faits, Meſſieurs, des faits ; nous ne finirons pas, ſi nous nous engageons dans des diſputes idéales.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Je m'en vais lui fermer la bouche.

(Il parle à l'oreille du comte de Catuelan.)

Ne voyez-vous pas que M. d'Orvillers avoit avec lui le duc de Chartres, & que la préſence de ce prince l'affoibliſſoit de cinq ou ſix vaiſſeaux ?

M. D'ECLIEU.

Et quand le général François s'eſt trouvé en meſure (1), l'amiral Keppel n'a pas jugé à propos de compromettre une ſeconde fois les forces navales de

---

(1) Sauf *la Ville de Paris*, dans laquelle à meſure qu'on travailloit on découvroit de ſi grands défauts, qu'on fut obligé d'y renoncer pour la campagne & de la remplacer par *le Neptune* de ſeptante-quatre, nouveau vaiſſeau lancé à l'eau en août.

l'Angleterre (1). Au reste, si l'escadre n'a rien fait en général, il y a eu des actions particulieres qui font honneur à la marine Françoise.

L'Iphigénie a fait plusieurs prises qui enrichiroient M. de Kersain, son capitaine, si, faisant partie de l'armée navale, toutes n'étoient communes.

M. PILOT.

Ce lieutenant de vaisseau est bon musicien & grand Gluckiste; & il doit son commandement à ce goût pour le chevalier Gluck. L'anecdote est plaisante. Quand M. de Sartines, qui connoissoit la passion de cet officier, fit, au commencement de l'année, la destination des frégates & qu'il en fut à *l'Iphigénie*, *Oh*:

(1) Extrait d'une lettre de Brest, du 8 septembre..... Aucune nouvelle de notre armée navale depuis le 26, ce qui confirme de plus en plus dans l'idée qu'elle ne se battra pas. On prétend que c'est Keppel qui élude le combat & fait bien; mais si M. le comte d'Orvilliers étoit un homme moins timide, s'il étoit audacieux & plein de nerf comme le comte d'Estaing, il l'y forceroit malgré lui, ou feroit un coup de main sur quelque port d'Angleterre: ses partisants l'excusent à raison du duc de Chartres dont la personne l'embarrasse fort, & dont il craint l'inexpérience & l'étourderie.

pour celle-là, dit-il, *elle va par sympathie à M. de Kersain, grand amateur de l'opéra de ce nom.* Vous voyez que, malgré sa gravité espagnole, ce ministre sait rire comme un autre, & faire un calembour.

Le Roland, la Sensible, le Zéphire, la Renommée & tous les bâtiments envoyés en course avant & depuis la rentrée de l'escadre, ont aussi fait des prises, principalement de corsaires : on ne finiroit pas d'entrer dans ces détails.

M. D'ECLIEU.

Mais le combat de *la Junon* contre *le Fox* (1) est sur-tout très-glorieux.

LE COMTE DE CATUELAN.

Très-glorieux ? Vous pourriez supprimer le superlatif. Une frégate de trente-six canons d'un calibre supérieur contre une de vingt-huit, & tout au plus de deux cents hommes d'équipage contre

(1) Nouvelle frégate de trente-six canons, construite, je crois, à Rochefort : le combat a eu lieu le 8 septembre, & le 11 *la Junon* à amené *le Fox* à Brest à la remorque.

trois cents ; vous voyez qu'il n'y a pas de quoi tant ſe récrier.

M. D'ECLIEU.

Vous ne pouvez au moins conteſter la belle manœuvre, le ſang-froid, la préciſion du commandement de M. de Beaumont, ſon capitaine. Il avoit recommandé à ſes canonniers de ne point tirer ſans avoir pris tout le temps néceſſaire pour bien ajuſter leurs coups. Auſſi n'y en eut-il preſque aucun qui ne portât, & la frégate Angloiſe ſe trouve enfin démâtée de tous ſes mâts.

Moi, qui ne me décide point par le ſuccès, j'admire encore plus le capitaine Windſor, qui pendant trois heures & demie, malgré l'infériorité du nombre de ſes gens employés à la manœuvre, a éludé avec ſuccès tous les efforts de M. de Beaumont cherchant à prendre une poſition avantageuſe contre lui, tantôt à lui paſſer au vent, tantôt à l'enfiler par la hanche ; qui, bleſſé dès le commencement du combat, n'eſt pas moins reſté ſur le pont à donner ſes ordres juſqu'à la fin, & n'a amené qu'après avoir eu ſa frégate raſe comme un ponton,

& un quart de son équipage tué ou blessé (1).

LE BARON DE KNIPAUSEN,
avec fureur.

En vérité, Monsieur, il faut être Anglois jusque dans l'ame pour oser nous tenir de pareils propos : si le capitaine Windsor a su mettre en défaut la capacité de M. de Beaumont, s'il a eu sa frégate si maltraitée, s'il a perdu tant de monde, tout cela releve la victoire du capitaine François ; il a donc déployé de grands talents ; il a donc fait jouer son artillerie avec intelligence ; il a donc battu vigoureusement son ennemi.

M. D'ECLIEU.

N'est-ce pas fort adroit d'avoir su conserver les siens avec tant de soin qu'il n'ait eu que quatre hommes tués & quinze blessés.

M. GIRARD.

Malheureusement dans le nombre des

---

(1) *Le Fox* a eu onze hommes tués & trente-huit blessés suivant le relevé fait à Brest.

morts eſt ce brave M. Diſle de la Mothe, ſon capitaine en ſecond.

M. DE LA BALUE.

Meſſieurs, il faut rendre juſtice aux officiers auxiliaires, à MM. *Duclos*, *Bourſier*, *Montgon*, qui n'ont pas peu contribué à la bonne manœuvre.

M. D'ECLIEU.

Oui, comme les matelots ; mais MM. de Chavagnac & de Roquefeuil ont fait ſervir les batteries, & ont ſecondé la tête du général pour modérer à propos l'ardeur des canonniers.

M. PILOT.

On dit que l'équipage étoit d'une gaieté charmante, qu'il alloit là comme à la noce, tant il attendoit avec impatience l'occaſion d'un combat.

LE COMTE DE CATUELAN.

Oui, c'eſt la gazette de France qui nous apprend cela.

M. BOYER.

Hé bien ! la gazette de France ne ment jamais.

LE COMTE DE CATUELAN.

Malgré ſon autorité irréfragable, je crois que les équipages du *Vengeur* & de la *Belle-Poule* étoient plus gaillards que celui de la *Junon*, quand ils ont repris le navire *l'Aquilon* (1) revenant de l'Inde : l'eſpoir de beaucoup d'argent gagné ſans riſque, rend infiniment plus joyeux que lorſqu'il n'y a que des coups à attraper.

M. DE LA BALUE.

Cet argent n'eſt pas encore dans leur poche ; ils pourroient bien n'en pas tâter. Vous ſavez que la capture a fait la matiere d'un procès qu'ils ont gagné, il eſt vrai, au conſeil des priſes ; mais les armateurs de *l'Aquilon* ont préſenté leur requête d'appel au conſeil royal des

---

(1) Le 28 ſeptembre *l'Aquilon*, commandé par le capitaine la Vigne-Buiſſon, fut attaqué par un corſaire Anglois qui ſe diſpoſoit à l'amariner, lorſque *le Vengeur* & la *Belle-Poule*, attirés par le bruit du combat, parurent avant le jour, & prirent le corſaire eſtimé environ 300,000 livres : ils convoyerent *l'Aquilon* juſqu'à l'iſle de Grouais, où il entra le 5 octobre.

finances, & ils viennent d'obtenir arrêt conforme (1).

LE COMTE DE CATUELAN.

Je voudrois bien que le comte d'Amblimont perdît ; c'eſt fort vilain. Sa cupidité baſſe & injuſte ternit ſa bonne action & s'accorde à merveille avec ſa ſordide paſſion du gain, qui eſt un des principaux défauts du corps de la marine.

M. GIRARD.

Meſſieurs, je n'entends point la chicane en général, encore moins la chi-

---

(1) Le 8 novembre. Il paroît que les propriétaires du navire *l'Aquilon* ſont d'autant mieux fondés dans leur appel, que la marine même croyoit M. d'Amblimont dans ſon tort, ſuivant ce qu'on écrivoit ci-joint.

Extrait d'une lettre de Breſt, du 7 octobre.... *L'Aquilon*, vaiſſeau revenant de Chine, commandé par M. de la Vigne-Buiſſon avec un chargement de trois millions, avoit été pris par un corſaire Anglois : dans la nuit M. d'Amblimont, commandant le vaiſſeau le *Vengeur* de ſoixante-quatre, a dirigé ſa route vers l'endroit où il avoit entendu le bruit des coups de canon, & au lever du jour a repris le vaiſſeau François, &, comme il n'y avoit pas vingt-quatre heures que *l'Aquilon* étoit amariné, les propriétaires du navire recevront la reſtitution du tout ſuivant la loi des priſes.

maritime : expliquez-moi, je vous
e, la nature de ce procès.

M. DE LA BALUE.

Lorsqu'un navire François pris par l'ennemi étoit repris par un bâtiment de sa nation au moins vingt-quatre heures après, il devoit autrefois à celui-ci le droit de recousse, c'est-à-dire, le tiers de sa valeur & de celle de sa cargaison. Les propriétaires de *l'Aquilon* prétendent aujourd'hui que Louis XIV & Louis XV avoient renoncé à ce droit, non-seulement par le silence de leurs ordonnances, mais encore par des dispositions solemnelles, & que Louis XV a affecté de ne pas le rappeler dans ses nouvelles loix sur la marine. Ils ajoutent que même en admettant l'existence du droit, ils ne seroient pas encore obligés de le payer, faute du délai nécessaire écoulé entre la capture & la reprise.

LE COMTE DE CATUELAN.

Il y auroit de quoi décourager le commerce, si à la crainte de l'ennemi, il devoit joindre celle de ses propres concitoyens ; si la marine royale, faite pour le protéger, se réunissoit aux Anglois

pour l'écraser, & lui faisoit pa) arrêt services aussi cher qu'elle le prétend.

M. D'ECLIEU.

Il faut cependant que le prêtre vin- de l'autel ; il faut donner un objet d'ém'u- lation, je ne dis pas aux officiers ; ils sont faits pour être guidés par l'honneu seul, mais aux équipages ; ils s'embarrasseront peu de reprendre un bâtiment national, s'il ne leur en revient aucun profit.

M. GIRARD.

Il y a du pour & du contre : Messieurs, cette dissertation nous meneroit loin & ne nous apprendroit rien. Parlons plutôt du combat du *Triton*, de celui de *la Dédaigneuse*.

M. D'ECLIEU.

Ligondez s'est très-bien conduit dans le premier ; il a été parfaitement remplacé par son second (1) lorsque, après avoir été blessé en deux endroits, il a été obligé de se retirer du pont, ses forces ne répondant pas à son courage ;

(1) M. Roquart, lieutenant de vaisseau.

je

je crains bien même qu'il n'en périſſe ; car les nouvelles que j'en ai de Breſt (1) ſont très-mauvaiſes.

LE BARON DE KNIPAUSEN, *au comte de Catuelan.*

M. l'Anglomane, nous direz-vous encore que les François étoient ſupérieurs en cette occaſion. Outre que M. de Ligondez avoit affaire à un vaiſſeau de ſa force, vous ne pouvez ignorer qu'il y avoit auſſi une frégate ennemie qui l'incommodoit beaucoup dans les différentes poſitions qu'il vouloit prendre ; cependant *le Triton* a obligé l'une & l'autre de profiter de l'obſcurité de la nuit pour fuir & ſe dérober à ſes coups.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Moi, Baron, je ne dis rien, je me tais & j'admire.

M. LAMBERT.

Meſſieurs, foin de l'honneur ſans profit. Vive M. de Keroulas de Cohars qui vous a pris une bonne frégate Angloiſe

---

(1) Le combat a eu lieu le 20 octobre, & *le Triton* n'eſt rentré à Breſt que le 16 novembre.

de vingt-huit canons (1). Vive ſur tout le capitaine Mandavit du corſaire *la Vengeance* de Bordeaux de vingt-quatre canons, qui après un combat des plus vifs contre la frégate du roi d'Angleterre *le Pelican* de trente-huit canons & de deux cents hommes d'équipage, après en être venu juſqu'à trois fois à l'abordage s'en eſt rendu maître, & l'a conduite à Liſbonne.

M. PILOT.

Voilà quatre ou cinq frégates qu'a perdu contre nous l'Angleterre depuis les hoſtilités commencées.

M. BOYER.

Au 15 octobre dernier, ſuivant le relevé que j'ai eu d'un greffier du conſeil des priſes, de celles faites ſur les Anglois dans les mers d'Europe par la marine du

(1) C'eſt au mois de ſeptembre dernier, ſur le môle Saint-Nicolas, que cette priſe eut lieu par *la Dédaigneuſe* de retour à Breſt le 14 novembre. Le capitaine Anglois ſe nommoit William Williams.

Avant, M. de Tilly, capitaine de *la Concorde*, croiſant à l'attérage du cap, y avoit pris *la Minerve*.

roi, outre trois frégates, l'on comptoit trois cutters ou corvettes de S. M. Britannique, quinze corsaires, & trente deux navires marchands. Par les corsaires & armateurs particuliers, un corsaire & quarante-neuf navires du commerce, dont plusieurs de ces derniers rançonnés, ce qui donne un résultat de cent trois bâtiments de toute espece.

M. DE LA BALUE.

Il faut convenir que tout cela ne vaut pas les quatre seuls vaisseaux de l'Inde (1) que vous avez perdus.

M. LAMBERT.

Au commencement du mois d'octobre, les pertes du seul port de Bordeaux étoient évaluées de 7 à 8 millions (2).

M. DE LA BALUE.

Et à la fin de ce même mois, celles du commerce de France en général montoient à près de 50 millions (3).

---

(1) *Le Modeste*, *le Ferme*, *le Gaston* & *le Carnate* : la cargaison de celui-ci seul étoit estimée plus de 4 millions.

(2) Dix-huit navires estimés 400,000 livres l'un dans l'autre.

(3) Cent quinze bâtiments à la même estime

M. LAMBERT.

Et aujourd'hui à ſoixante au moins.

M. GIRARD.

Il eſt certain que le commerce crie comme le diable ; il demande des convois à toute force (1).

---

de 400,000 livres l'un portant l'autre, font déjà 48 millions ; ajoutez-y la valeur boucoup plus conſidérable des navires de l'Inde.

(1) Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 10 octobre. . . . Jeudi il entra dans notre riviere *le Pactole*, navire de ce port : il eſt parti le 10 août du Port-au-Prince avec vingt-ſix bâtiments de tranſport du ſud de Saint-Domingue, qu'une frégate a débouqués, après les avoir retenus pour la plupart pendant près de deux mois : c'eſt le ſeul dont nous ſachions encore l'attérage. Le capitaine dit n'avoir rien rencontré ſur nos côtes ; mais la pleine mer lui a paru être une rade, tant il y a vu de bâtiments. Il a paſſé au milieu d'eux ſans être atteint d'aucun, à la faveur du gros temps qu'il faiſoit & de ſa marche ſupérieure ; d'ailleurs, il n'étoit pas chargé.

Le miniſtre a répondu à notre chambre du commerce : Qu'il ne pouvoit faire convoyer les navires, mais qu'il feroit croiſer. Cela n'encourage pas les armateurs qui ne ceſſent de demander des convois & qui lui adreſſent aujourd'hui un mémoire.

LE CHEVALIER D'ECLIEU.

Il faut aller au plus pressé, Messieurs ; voulez-vous perdre en détail votre marine à peine naissante.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Mais pourquoi, je vous prie, M. d'Orvilliers est-il rentré au bout d'un mois & a-t-il laissé après lui à la mer l'amiral Keppel dont l'armée navale si bien battue n'a pourtant pas craint comme vous le coup de vent de l'équinoxe & est restée un mois après lui exposée à la fureur des éléments.

LE COMTE DE NOLIVOS, *lui parlant à l'oreille.*

Je vais vous répondre : Parce que le comte d'Orvilliers avoit toujours le duc de Chartres qui pesoit sur ses épaules, & qu'il étoit pressé de s'en débarrasser.

M. D'ECLIEU.

Vous voyez qu'au défaut de convois le ministre fait croiser, & même avec succès, par toutes les prises qui ont été faites.

LE COMTE DE CATUELAN.

Je perds l'Océan de vue pour un moment & je vois dans la Méditerranée M. de Fabri rentré à Toulon à la fin d'octobre contre le vœu du commerce, qui regardoit une escadre Françoise croisant au détroit comme de la plus grande utilité.

M. DE LA BALUE.

Il est certain que la ville de Marseille qui étoit alors sur le point de faire partir un convoi de bâtiments marchands pour l'Amérique, en a été consternée, & qu'il y a actuellement ici deux négociants députés de ce port pour faire des représentations au ministre à ce sujet.

LE COMTE DE CATUELAN.

C'est que le bruit couroit que l'amiral Rodney alloit venir dans la Méditerranée avec une escadre qu'on armoit, & M. de Fabri n'aime point du tout les Anglois.

M. D'ECLIEU.

Point de mauvaises plaisanteries, comte; M. de Fabri est malade ; voilà le vrai.

M. DE NOLIVOS.

A l'égard des convois, mes correspon-

dants m'écrivent que le ministre lassé ou persuadé, a enfin promis d'en donner pour aller aux Isles & revenir.

LE COMTE DE CATUELAN.

Soit; mais cela ne répare pas le mal déjà fait; cela n'empêche pas que 32 navires (1), qui devoient partir du Cap deux jours après la frégate l'*Inconstante*, arrivée à Brest au commencement d'octobre (2), & qui auroit dû les escorter, ne deviennent comme tous ceux de nos Isles, depuis le malheureux convoi de M. de Dampierre, la proie des corsaires Anglois. Cela ne fait pas, il s'en faut de beaucoup, que la confiance renaisse: des succès réitérés pourroient seuls relever le courage abattu. La terreur s'est si promptement communiquée aux matelots, que, si j'en crois mes correspondants aussi, quelque haute paie qu'on leur offre, ils refusent

(1) Ce sont les mêmes, sans doute que ceux dont il est fait mention dans la lettre de Bordeaux, qui ne porte le convoi qu'à ving six bâtiments.

(2) Extrait d'une lettre de Brest, du 7 octobre..... La frégate *l'Inconstante* commandée par M. de Cuverville, lieutenant de Vaisseau, est arrivée hier de Saint-Domingue.

de s'embarquer ſur les navires marchands, tant ils ont peur d'être pris.

M. DE LA BALUE.

On m'écrit de Saint-Malo que les Iſles de Jerſey & de Guerneſey regorgent de marchandiſes de nos colonies par les captures que leurs corſaires en ont faites, au point que les magaſins ne pouvant y ſuffire, ils ont été obligés de conſtruire des hangards pour les placer. C'eſt là où les commerçants de nos ports vont en interlope ſe pourvoir des denrées de nos colonies, dont nous manquerions, s'il ne venoient nous les revendre.

M. LAMBERT.

A propos de ces Iſles, voilà donc le camp levé ſans qu'on ait fait la plus légere tentative pour s'en emparer, malgré toute la mine qu'on en faiſoit (1).

---

(1) Extrait d'une lettre de Saint-Brieux, du 27 août... Nous partons ſamedi pour nous trouver lundi au camp déſigné près de Saint-Malo. On parle d'une deſcente dans les iſles de Jerſey & de Guerneſey : ce ſont deux petites iſles, bien fortifiées aujourd'hui, pourvues d'artillerie & d'une garniſon nombreuſe ; elles pourront nous coûter du monde; mais ne peuvent tenir long-temps, ſi,

Mais cela n'eſt pas ſi facile qu'on le croiroit bien : le maréchal de Broglio a eſtimé qu'il faudroit quinze mille hommes pour réuſſir dans cette expédition. Quinze mille hommes ne ſe mettent pas dans un canot ; il faut des bâtiments de tranſport ; il faut une eſcorte ; il faut de l'artillerie, des vivres ; il eût fallu que le comte d'Orvilliers ſe fût *emmanché* pour empêcher l'amiral Keppel de faire intercepter ce convoi, ou de jeter du ſecours dans ces Iſles ; & le comte d'Orvilliers n'aime point la manche.

---

comme l'on dit, notre eſcadre bloque l'armée Angloiſe, & ſi rien ne nous trouble dans notre opération. Il y a à Saint Malo quarante-ſept bâtiments de tranſport deſtinés pour cette expédition, & ce ſera le marquis de Caſtries qui commandera la deſcente de Jerſey comme la plus voiſine de cette province. Les troupes de Normandie doivent attaquer Guerneſey ſous les ordres du comte de Vaux ; mais cette ſpéculation n'eſt pas encore ſûre. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que ce camp-ci & celui de Normandie coûteront beaucoup d'argent.

Extrait d'une lettre de Breſt, du 28 août.... On parle toujours ici d'une deſcente dans les iſles de Jerſey & de Guerneſey, & l'on dit que la diviſion du camp de Saint Malo ſera de douze mille hommes.

Au reste, le véritable objet des deux camps (1) étoit de recorder les troupes & même les officiers sur l'exercice & les évolutions. Tant de changements arrivés successivement sous divers ministres, faisoient qu'il n'y avoit plus d'uniformité, ni d'ensemble dans les manœuvres. Il y résultoit un mélange monstrueux de toutes ces diverses *cuisines* (2). On a jugé essentiel de prévenir la confusion & le désordre auxquels tant de varitions eussent donné lieu s'il fût survenu une guerre de terre.

M. DE CATUELAN.

La leçon a été un peu chere. On prétend que les deux camps ont coûté vingt à vingt-cinq millions.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Cela se peut : tout ce que je sais, c'est que le maréchal de Broglio, engoué d'une tactique nouvelle dont l'auteur l'a séduit, a bouleversé tout ce qu'avoit réglé derniérement à cet égard le comte de Saint-Germain, & a prétendu donner encore du nouveau.

---

(1) L'un à Bayeux & l'autre à Saint-Malo.
(2) C'est la propre expression du comte.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

On dit que c'est le systême de M. Dumesnil-Durand, gentilhomme de Normandie, ancien militaire, auteur d'un livre de tactique qu'il propose depuis plus de vingt ans, que le maréchal de Broglio a adopté & qu'il a voulu mettre en vogue au camp de Normandie.

M. DE NOLIVOS.

Oui : il s'agissoit d'établir la supériorité de l'ordre profond sur l'ordre mince ; c'est-à-dire, des colonnes de troupes d'une grande profondeur, sur des lignes très-étendues de quelques hommes de hauteur seulement : & le maréchal, qui étoit pour l'ordre profond, a été bien bourré.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Cela devoit être. M. de Villepatour dit que l'ordre profond est bon pour tout recevoir & ne rien rendre.

M. DE NOLIVOS.

Aucune des attaques que M. de Broglio a voulu faire faire & qu'il a faites lui-même, n'a réussi : les manœuvres contraires ont

toujours triomphé des ſiennes, & cependant il y a mis un entêtement ſingulier.

M. DE CATUELAN.

On prétend que ſes ennemis ſecrets étoient les premiers à louer ſon ſyſtême, à l'exciter de l'établir, à lui faire faire beaucoup de ſottiſes dont ils tenoient regiſtre pour s'en prévaloir contre lui après la campagne & le décréditer auprès du roi. C'eſt là la raiſon pour laquelle le miniſtre de la guerre, forcé par le choix de S. M. à le nommer au généralat qu'il auroit déſiré confier à quelqu'un de ſa cabale, a ſur-tout inſiſté pour que le maréchal n'eût pas auprès de lui le comte de Broglio, qui, ayant plus d'eſprit & d'aſtuce, l'auroit empêché de donner dans les pieges que l'on ſe propoſoit de lui tendre.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Indépendamment du ridicule & des humiliations que ſon obſtination lui a procurées, il s'eſt fait déteſter par ſa hauteur, par ſa dureté; il s'eſt élevé un cri géneral de mécontentement contre lui, & depuis ſon retour, il s'eſt tenu, à la table même du prince de Montbarrey, des propos injurieux dont il a été inſtruit: il a

cherché à remonter à la ſource de ces propos, & ſollicité *ad hoc* un conſeil de guerre qui lui a été refuſé.

M. GIRARD.

Les deux camps de Bretagne & de Normandie ſe montoient, je crois, à ſoixante & dix mille hommes; il y avoit bien de quoi faire trembler l'Angleterre. D'ailleurs, le luxe ordinaire de nos armées! Le maréchal de Broglio étoit dans le plus grand appareil du généralat; il avoit quarante gardes pour ſa perſonne, le reſte étoit à l'avenant. Mais, comme nous a obſervé M. le comte de Catuelan, les ordres pour l'approviſionnement du camp de Bayeux étoient ſi mal donnés, les précautions ſi mal priſes, que le pain y a valu juſqu'à dix ſous la livre.

M. BOYER.

C'eſt la ſéchereſſe des rivieres rendues impropres à la navigation qui a mis en défaut les précautions des vivriers, & ſans doute auſſi c'eſt la négligence des inſpecteurs qui auroient dû y veiller de plus près.

M. DE CATUELAN.

Surement il y a de la faute de quel-

qu'un, conſéquemment quelqu'un auroit dû être puni ; mais dans ce pays-ci on ne ſait point ce que c'eſt que faire un exemple. Vous venez de voir tout récemment comment à fini le conſeil de guerre de Breſt (1), le vicomte de Rochechouart n'en eſt-il pas ſorti blanc comme neige ?

M. D'ECLIEU.

Oui, mais M. de Trémignon à été admonêté pour n'avoir pas été aſſez attentif à ſuivre les ſignaux des vaiſſeaux de l'arriere, à les répéter, ou à inſtruire ſon commandant qu'il commençoit à ne le pouvoir faire, s'en trouvant trop éloigné.

LE COMTE DE CATUELAN.

Voulez-vous que je vous diſe pourquoi cette différence ? C'eſt que le premier eſt un véritable enfant du corps, un talon rouge, d'ailleurs, un homme de cour ; que le ſecond, au contraire, eſt un intrus & conſéquemment déſagréable à MM. de la marine.

M. PILOT.

Conſolons-nous de tout cela, Meſſieurs, par la priſe de la Dominique.

---

(1) Fini le 3 novembre.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Le marquis de Bouillé s'eſt, ma foi, bien conduit dans cette occaſion, & la cour doit ſe féliciter d'avoir là un pareil homme. Dans une viſite qu'il fit l'an paſſé au gouverneur de la Dominique, ayant eu occaſion de prendre connoiſſance du local, il conçut ſoudain le projet de s'emparer de cette colonie en cas de rupture, & en a envoyé le plan au miniſtre. A peine a-t-il reçu l'approbation de la cour, qu'il n'a pas perdu de temps & l'a exécuté avec la plus grande célérité.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

On dit cela dans le monde; mais moi je ſais que c'eſt M. de Mondenoix, le commiſſaire-général, ordonnateur à la Martinique, qui eſt l'auteur du projet. Je tiens l'anecdote des bureaux même de la marine, & j'ai vu les copies des réponſes de M. de Sartines où il le félicite de ſon heureuſe idée.

M. BOYER.

Et moi, j'ai une note de la main du préſident Taſcher, l'intendant de la Martinique, pour être inſérée au *Courier de l'Europe*, où il voudroit bien faire en-

tendre que la gloire de l'invention lui en eſt due, qu'il l'a ſuggérée à M. de Sartines dans les conférences qu'il a eues avec ce miniſtre depuis qu'il eſt ici.

LE COMTE DE CATUELAN.

En vérité, Meſſieurs, cela vaut-t-il la peine de ſe diſputer? Falloit-il de ſi ſavantes & de ſi fines combinaiſons pour attaquer une iſle déjà entre deux feux, pour ainſi dire, où il y avoit tout au plus cinq cents hommes de garniſon, y compris les milices, & que vous avez nétoyée en moins de douze heures (1)

(1) Le marquis de Bouillé s'étoit embarqué le 6 ſeptembre avec dix-huit cents hommes des régiments d'Auxerrois, Viennois, du régiment colonial de la Martinique, des cadets de Saint-Pierre, &c. ſur dix-huit navires corſaires, ou autres bâtiments : il étoit eſcorté par les frégates du roi *la Tourterelle*, commandée par le chevalier de la Laurencie; *la Diligente*, par le vicomte Duchilleau; *l'Amphitrite*, par M. de Jaſſaud; & la corvette *l'Etourdie*, par le marquis de Montbas, tous quatre lieutenants de vaiſſeau.

Cette flotille n'avoit appareillé que le ſoir; elle avoit été contrariée par les vents & n'étoit arrivée à la vue de la Dominique que le 7 au point du jour. Le débarquement n'avoit pu s'effectuer qu'à huit heures du matin, & le même jour à cinq heures du ſoir la capitulation fut ſignée.

Ces détails ont été apportés par *l'Amphitrite*, arrivée à Breſt à la fin d'octobre.

ſans la perte d'un ſeul homme & preſque ſans bleſſés (1).

LE COMTE DE NOLIVOS.

J'admire, Comte, votre eſprit de dénigrement, pour atténuer la gloire du marquis de Bouillé : vous objectez précisément ce qui doit le plus l'augmenter. En effet, s'il n'avoit mis autant de rapidité dans ſa marche, autant d'intelligence dans ſon débarquement, autant de juſteſſe dans ſes diſpoſitions, autant d'ardeur dans ſes attaques, auroit-il obtenu un ſuccès auſſi complet ? D'ailleurs, ſans aucun vaiſſeau de ligne, il falloit prévenir les ſecours de l'amiral Barington qui, mouillé dans le voiſinage avec trois, & nombre de frégates, pouvoit aiſément faire échouer l'entrepriſe, & vous voyez que le marquis de Bouillé a mis en défaut la prévoyance & l'activité de l'Anglois.

LE COMTE DE CATUELAN.

Tout ce que je vois, c'eſt que nos rivaux ſe ſont fort mal défendus. Je ne

(1) Il n'y a eu que deux officiers du régiment d'Auxerrois & quelques flibuſtiers bleſſés légerement.

voudrois par être à la place du gouverneur Stuard.

M. GIRARD.

Croyez-vous que les Anglois regrettent si fort la perte d'une aussi petite isle (1).

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Les Anglois n'aiment point à rien perdre. D'ailleurs, il y a dans cette isle quelques riches habitations; mais ce qui la leur rendoit plus avantageuse, sur-tout en ce moment-ci, c'est, par sa position entre la Martinique & la Guadeloupe, la facilité qu'elle leur procuroit de gêner la communication des deux isles.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Pour juger de l'accueil que doit recevoir en Angleterre le gouverneur de la Dominique, comparez sa conduite avec celle du baron de l'Espérance, notre commandant aux isles de Saint-Pierre & Miquelon : vous voyez que, malgré l'état de foiblesse où il étoit, lui & sa

---

(1) La *Dominique* a treize lieues de long sur cinq de large & environ trente-cinq de circonférence. (*Note des éditeurs.*)

garnifon, puifqu'il a été obligé de fe rendre (1) fans coup férir, il a obtenu les honneurs de la guerre.

M. LAMBERT.

Oui, l'on m'écrit de la Rochelle qu'ils viennent d'y arriver, le gouverneur, la garnifon, les habitants, femmes & enfants, tranfportés par les Anglois.

M. GIRARD.

Toute cette population étoit d'environ deux mille ames. Du refte, on dit que les vainqueurs ont mis le feu à toutes les barques à pêcheur, pêcheries, magafins, habitations, &c.

M. LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il faut efpérer qu'à la paix les François rentreront dans ces ifles en meilleure pofture.

M. PILOT.

Peut-être M. le comte d'Eftaing les a-t-il reprifes en ce moment.

---

(1) La capitulation des ifles de Saint-Pierre & Miquelon eft du 15 feptembre : elle eft fignée du commodore Evans, auteur de l'expédition.

M. d'Eclieu.

Premiérement, cette expédition ne ſerviroit de rien, puiſque nos établiſſements étant ruinés, il faudroit en former d'autres, & ce n'eſt pas pendant la guerre qu'on peut ſonger à cette opération. Secondement, le comte d'Eſtaing eſt fort embarraſſé lui-même, & le ſilence que la cour garde à ſon égard eſt une preuve quelle n'a pas de bonnes nouvelles à nous donner de lui.

Le baron de Knipausen.

En général, l'on ſait qu'il n'a pas été plus heureux devant New-York que dans la Delawarre : qu'il s'eſt enſuite préſenté devant Rhod-Iſland où il a été ſuivi par l'amiral Howe, ce qui a cauſé un combat bientôt ſuſpendu par un coup de vent furieux qui a également maltraité les deux eſcadres. On ſait que le comte d'Eſtaing, malgré ſon état de délabrement, s'eſt obſtiné à retourner à Rhode-Iſland où, l'ennemi étant venu de nouveau à ſa rencontre, il a été obligé de faire voile pour Boſton, où il étoit occupé à ſe réparer, ce qui ne devoit pas prendre peu de temps, ſuivant la lettre

que j'ai lue (1) ; où il étoit d'ailleurs fort mal avec les Américains, auxquels leur général Sullivan avoit fait entendre que c'étoit la faute de l'amiral François, si l'entreprise contre New-Port (2), dont il formoit le siege par terre, avoit échouée.

M. PILOT.

Ainsi nous n'avons rien de bon à espérer pour cette campagne qui devoit être décisive, & en voilà déjà une de perdue. Au reste, il paroît qu'on veut que la prochaine devienne plus efficace, & l'on dit que les préparatifs sont immenses dans les ports.

M. D'ECLIEU.

Très-considérables. On veut attaquer les Anglois de toutes parts. M. d'Orves va commander dans l'Inde avec deux vaisseaux (3); de plus il y conduit le

(1) Cette lettre est datée de Salem, ville peu éloignée de Boston, & datée du 3 septembre.

(2) Capitale de la province de Rhode-Island, (*Note des éditeurs.*)

(3) Extrait d'une lettre de Brest du 9 novembre... Le vaisseau *l'Orient* de quarante-sept est en rade d'hier, & le ministre annonce des instruc-

marquis de Vaudreuil avec deux autres : quoique sa mission soit très-secrete, il est, suivant toutes les apparences, destiné à ravager les établissements ennemis à la côte de Guinée. Outre la flotille déjà partie pour la Martinique (1), le plus

---

tions qui viendront par le premier courrier. Quoiqu'on n'en dise pas la destination, on juge aisément que M. d'Orves, qui commande, va dans l'Inde. On croit que le *Sévere* de soixante-quatre, armé à l'Orient, & que commande M. de la Pulliere, ancien capitaine de la compagnie, qui vient d'être fait capitaine des vaisseaux du roi, du 25 octobre dernier à cet effet, aura la même destination, & sans doute cette petite escadre escortera un convoi de quelques bâtiments de transport.

Le *Fendant* de soixante-quatorze, commandé par le marquis de Vaudreuil, embarque cent-cinquante soldats de plus que les vaisseaux de son rang ; il doit porter en outre beaucoup de munitions de guerre & provisions : on ne dit pas non plus où il va ; mais l'on juge que c'est à la côte de Guinée, ainsi que le *Sphinx* de soixante-quatre commandé par M. de Soulanges.

(1) Extrait d'une lettre de Brest, du 14 octobre... Dimanche dernier le commandant de l'armée envoya chercher M. de l'Archantel, capitaine du *Roland*, & lui demanda s'il seroit prêt à partir le soir avec le vaisseau *le Fier* & la frégate *la Renommée* pour aller escorter quatre bâtiments marchands, une flûte & deux frégates destinées pour la Martinique, ce qu'il promit : en effet, il est parti lundi ; il doit convoyer ces bâtiments jusqu'à

heureusement du monde, suivant le journal du *Roland* (1), le comte de

---

cent lieues environ par-delà le cap Finistere. Le vaisseau *le Fier*, commandé par M. Turpin, & la frégate *la Renommée*, par M. de Verdun, reviendront avec *le Roland*. Voici la liste des frégates & bâtiments qu'ils escortent.

Frégates.	*Commamdants.*
La Boudeuse de trente canons.	M. Granier, lieutenant de vaisseaux.
Le Liveli. . . .	M. du Rumain, *idem.*

Flûtes.

La Bricole, grosse flûte du roi.

Le Saint-Honoré. Le Dugué-Trouin. Le duc d'Angoulême. La fidélité.	Quatre bâtiments marchands.

Jusqu'à présent cette flotille a eu un vent assez favorable.

(1) Extrait du journal du *Roland* en mer par la latitude de 47 d. 21'. & la longitude 9 d. 30'. méridien de Paris, le 31 octobre 1778... Le 11 octobre M. de l'Archantel, commandant *le Roland*, reçut ordre d'appareiller de la rade de Brest, ayant sous ses ordres *le Fier* & *la Renommée*, pour escorter le convoi dont on a fait mention.

Le 20 octobre nous quittâmes le convoi que nous avions escorté jusqu'à cent lieues dans l'ouest de Finistere. Nous gouvernâmes pour croiser à la côte d'Espagne ; & le 21 nous nous livrâmes à

Graſſe doit s'y rendre avec une eſcadre de quatre vaiſſeaux, dont la compoſition

---

chaſſer tous les bâtiments ; nous ne l'avions fait juſques-là qu'à une diſtance de tranquillité pour la protection de notre convoi, l'objet intéreſſant de notre miſſion.

Le 21, ayant apperçu un petit bâtiment qui nous parut varier dans ſa manœuvre, nous le chaſsâmes & nous en emparâmes : il ſe nomme le *Falkland*, capitaine Benjamin Clark ; il alloit à la côte du Brezil faire la pêche de la baleine avec quatorze hommes d'équipages : nous l'expédiâmes pour le premier port de France.

Le 22, *la Renommée* prit & amarina le corſaire Anglois *l'Arlequin* portant douze canons, ſix pierriers & deux obuſiers, capitaine Ogilvie, ayant cinquante-huit hommes d'équipage. Le vent ayant été très-violent juſqu'au 26, & ce bâtiment étant pourri, nous avons été obligés, après en avoir retiré les hommes ſans avoir pu ſauver les effets de le laiſſer couler bas.

Le même jour nous avons fait route pour les côtes d'Eſpagne, que nous avons prolongées, afin d'y établir la croiſiere qui nous étoit ordonnée.

Le 30 nous nous ſommes emparés du paquebot le *Daſtiwood* de quatorze canons en batterie & de ſix ſur les gaillards, commandé par M. Barnaby, officier de la marine Angloiſe, qui avoit ordre d'aller à Liſbonne & Gibraltar. Cette derniere priſe a été faite par la latitude de 46 d. 9'. & la longitude de 9 d. 32'. méridien de Paris.

Nous expédions cette priſe pour ſe rendre à Breſt & nous allons continuer notre croiſiere juſqu'au 10 ou 12 novembre.

n'eſt

n'eſt pas encore aſſez fixe pour que je vous en donne la liſte en ce moment ; mais il eſt queſtion de nouvelles troupes à envoyer aux Iſles & d'un puiſſant convoi. On parle auſſi d'une eſcadre de M. de Ternay : du reſte, à Toulon, à Rochefort, à l'Orient, à Breſt les travaux ſe ſoutiennent avec une activité incroyable, & nous aurons au moins huit ou neuf vaiſſeaux neufs de plus pour notre état de marine de 1779.

M. PILOT.

Si l'Eſpagne pouvoit ſe réunir à nous, ce ſeroit bientôt une affaire faite.

M. GIRARD.

A propos de cette puiſſance, où en ſont le négociations avec l'Angleterre ?

M. LAMBERT.

Tous les jours on demande : Que fait l'Eſpagne ? & l'on répond : Elle arme ; elle fait filer des troupes ; elle forme des camps ; elle équipe des eſcadres. Pourquoi ? C'eſt un problême à réſoudre preſque auſſi incompréhenſible que la conduite des Anglois envers leur colonies.

On ne peut croire cependant que la France ſe ſoit décidée à lever ouverte-

ment le masque, avant de s'être assurée de cette alliée ; on ne peut croire que la prudence de M. de Vergennes ait été en défaut à cet égard.

M. DE LA BALUE.

Pardonnez-moi, sans qu'il y ait de sa faute. Après la nouvelle de la défaite de Burgoyne, M. Franklin pressa tellement ce ministre de s'expliquer & promptement, qu'il ne put avant se concilier avec l'Espagne, comme il l'auroit désiré, & que, craignant la lenteur de celle-ci, il crut devoir toujours s'assurer des Américains. L'Espagne a été piquée que l'on ait pris un parti aussi extrême, sans son acquiescement ; sa politique d'ailleurs ne s'accordoit pas avec le motif de cette guerre ; il lui en falloit un plus personnel & plus conforme au droit des gens : elle s'est portée pour médiatrice. Les Anglois, intéressés à la conserver neutre le plus qu'ils pourront, ont paru accepter l'offre avec reconnoissance ; mais l'ambassadeur de S. M. Catholique a mis beaucoup d'astuce dans sa négociation ; &, sous une modération apparente, a poussé l'Angleterre de façon à la provoquer à un refus formel, ou à accorder d'avance le point capital. Elle

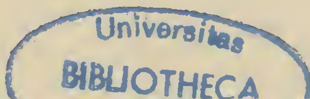
propoſe une longue treve avec toutes les puiſſances, dans laquelle les Américains ſeront compris, chacune reſtant *in ſtatu quo*. Vous ſentez qu'autant vaudroit reconnoître leur indépendance, & que ſi les Anglois renoncent à les ſoumettre dans ce moment-ci, ils doivent encore moins ſe flatter de réuſſir lorſqu'ils auront laiſſé à leurs ſujets révoltés le loiſir de reſpirer, de ſe fortifier, d'établir leur commerce, de former des alliances. Il y a donc tout à parier que cette propoſition de S. M. Catholique n'eſt qu'un piege tendu à la cour de Londres où elle refuſera de donner; & la cour de Madrid partira de là pour trouver ſon motif de rupture ſur nombre de griefs que les ſouverains ont toujours prêts à volonté.

M. PILOT.

Ainſi l'hiſtoire du confeſſeur de S. M. Catholique, ſoudoyé par l'Angleterre pour entretenir dans ſes diſpoſitions léthargiques ſon auguſte pénitent, eſt donc un conte.

M. BOYER.

C'eſt M. Linguet qui l'a accréditée



dans ses annales (1) & qui l'a rapportée, quoiqu'il n'y crût pas lui-même, pour faire deux ou trois belles phrases.

M. DE LA BALUE.

Mai il pouvoit y avoir un fondement à ce bruit en ce que le roi d'Espagne est d'une conscience timorée. Il consulte son confesseur sur les matieres d'état où il la croit intéressée. Je ne doute pas qu'il n'ait proposé comme un cas de conscience à ce directeur : *Si un monarque étranger pouvoit assister des sujets révoltés contre leur souverain légitime ?* Et ce directeur, qui savoit la façon de penser de S. M. Catholique sur ce point envisagé comme objet politique, non moins adroit

(1) On lit dans le N°. XXIX des annales.... « On a prétendu qu'un moine accrédité auprès » du trône, un Récollet, dit-on, s'étoit servi de » son pouvoir sur la conscience du souverain pour » enchaîner la nation ; & que le cabinet de Lon- » dres s'étoit assuré des intentions de celui de » Madrid, en subjugant un certain confessional » par des guinées. De pareil marchés sont possi- » bles ; mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'ils soient » connus, au moins si promptement, il faut » donc mettre ce bruit au rang des indiscrétions » produites par l'oisivetés par l'envie de tout ex- » pliquer. »

courtiſan que caſuiſte habile, l'aura décidé négativement; & ce qui prouve que ce n'eſt par aucune influence du cabinet Britannique, c'eſt la déclaration de ce ſouverain, qui vient de paroître (1) très-déſagréable à l'Angleterre.

M. BOYER.

Oui, je le crois fort, d'après la lecture que j'en ai faite, & que m'a procuré M. Herreria, le ſecrétaire de l'ambaſſadeur d'Eſpagne.

M. GIRARD.

Hé bien! que dit-elle?

M. BOYER.

C'eſt une ſorte d'approbation indirecte de notre traité de commerce avec les Etats-Unis; elle tend à prendre les précautions néceſſaires pour la facilité & ſureté de cette correſpondance, & en général des opérations diverſes de nos négocians. Les ports d'Eſpagne doivent être

(1) En date du 2 octobre. Elle a été communiquée par M. de Muzquez, miniſtre & ſecrétaire d'état, à la direction générale des fermes à Madrid le 12 octobre; & le 21 il a été ordonné par le corégidor de Bilbao, qu'elle ſeroit imprimée.

ſans ceſſe ouverts à nos bâtimens revenant de nos iſles & des colonies de l'Amérique ſeptentrionale, leur ſervir d'aſile, recevoir leurs cargaiſons ; nous pourrons les verſer dans des bâtiments Eſpagnols, qui nous les apporteront impunément, ou les faire tranſporter de là par terre en France. Nos corſaires ne ſont pas moins bien traités; il pourront non-ſeulement décharger, mais vendre leur priſes, ſauf les marchandiſes prohibées, qu'ils auront cependant la liberté d'emmagaſiner ou de reverſer également dans des bâtimens Eſpagnols pour les ſouſtraire à la repriſe de l'ennemi & les décharger par-tout où ils voudront, hors des états de S. M. Catholique.

Il faut tout dire : ces conceſſions ne doivent avoir lieu que le temps qu'il plaira à S. M. Catholique, ſans qu'on puiſſe les réclamer en aucun temps, comme ſi elles réſultoient de quelque traité ou convention ; d'où il ſuit que ce n'eſt point en vertu du pacte de famille, qui reſte ſans vigueur.

LE CHŒUR *de nouveliſtes.*

C'eſt toujours excellent : *Amen, amen, amen.*

Ici l'on ſe ſépara, Milord, & l'on

resta sur cette mauvaise nouvelle pour nous. M. le comte de Catuelan ne l'ayant contrariée en rien, je n'en pus douter. Vous la savez vraisemblablement à Londres; ainsi nous aurons bientôt de nouveaux ennemis sur les bras.

Paris, ce 16 novembre 1778.

LETTRE IV.

Fête funeraire en l'honneur de Voltaire.

DEPUIS quelque temps, Milord, la franc-maçonnerie s'est régénérée en France, & y est devenue très à la mode, surtout depuis que l'on a imaginé le moyen de tempérer l'austérité des assemblées par un mélange de galanterie, & d'y associer les femmes en instituant des *loges d'adoption*. Cela ne contribue pas aux progrès des travaux; mais cette nation-ci ne cherche qu'à s'amuser & non à sonder les profondeurs d'un des plus beaux établissements humains aux yeux de quiconque ne s'arrête point à une superficie frivole, & remonte à l'origine des choses. Vous voyez que je parle en franc-maçon An-

glois, qui connoît toute la nobleſſe, toute la dignité, toute l'utilité, tout le ſcientifique de ſon ordre : cela ne m'a pas empêché d'aller pluſieurs fois en loge à Paris, comme en un lieu propre à y former des liaiſons convenables à mes vues.

Vous avez vu, Milord, dans les anecdotes du dernier ſéjour de Voltaire à Paris, que les franc-maçons, jaloux de le poſſéder parmi eux, lui avoient adreſſé une députation à cet effet; que ce philoſophe, âgé de quatre-vingts quatre ans, flatté d'un pareil meſſage, d'ailleurs toujours avide de connoître & d'apprendre, n'avoit pas dédaigné de redevenir enfant, & de ſe prêter au jeux hiérogliphiques de la ſociété myſtérieuſe. La loge où il a été reçu, compoſée de tout ce qu'il y a de plus diſtingué en artiſtes, en ſavants, en gens de lettres, & déſignée énergiquement ſous le nom de la *loge des neuf Sœurs*, devoit naturellement ſignaler ſes regrets de la perte d'un tel frere : elle a ſaiſi le premier moment d'indulgence; & vous me ſauriez mauvais gré de ne pas vous faire part des détails d'un événement auſſi mémorable dans ſon genre. Il eſt fâcheux qu'il n'ait pas été accompagné de toutes les circonſtances qui devoient le rendre plus impoſant &

plus auguſte ; que la crainte de lui procurer une publicité prématurée ait empêché d'y appeler les virtuoſes en femmes qui auroient déſiré s'y trouver ; que Monſieur d'Alembert, qui devoit ſe faire recevoir franc-mançon ce jour-là, &, comme ſecrétaire de l'académie, y repréſenter ſon corps, en ait été détourné par une puſillanimité (1) honteuſe.

C'eſt le 28 novembre qu'a eu lieu la cérémonie funéraire dont il s'agit ; &, ce qui n'eſt pas à oublier, c'eſt au noviciat des Jéſuites qu'elle s'eſt paſſée. C'eſt dans ce premier berceau de l'ordre qu'on a honoré du triomphe un de ſes plus ardents détracteurs. O bizarre deſtinée, qui confond ainſi l'aſtuce & la ſuperbe !

Les freres invités s'étant réunis dans une ſalle d'aſſemblée, & revêtus de leurs écharpes diſtinctives, on s'eſt tranſporté dans une vaſte enceinte en forme de temple, où la fête devoit ſe célébrer. Le vénérable, le frere *Lalande* ; les freres *Francklin* & le comte *de Strogonoff*, ſes aſ-

(1) On a fait craindre à M. d'Alembert que ſa démarche n'indiſpoſât le gouvernement, ne ſcandaliſât les foibles, & ſur-tout ne rallumât les fureurs du clergé.

ſiſtants, ainſi que tous ſes grands officiers & freres de la loge, avoient pris place des premiers, afin d'en faire les honneurs. Le grand-maître des cérémonies a introduit alors les freres viſiteurs deux à deux, au nombre de plus de cent-cinquante. Un orcheſtre conſidérable jouoit dans une tribune pendant cette marche lente, celle *d'Alceſte*. Il a rempli le reſte du temps par différents morceaux de *Caſtor & Pollux*, & autres opéra. Chacun étant aſſis, le frere abbé Cordier de Saint-Firmin (1), agent général de la loge & l'inventeur de la fête, eſt venu annoncer que Mad. Denis & Mad. la marquiſe de Vilette déſiroient recevoir la faveur de jouir du ſpectacle (2). La permiſſion accordée, ces deux dames ſont entrées, l'une conduite par le marquis de Villette, & l'autre par le marquis de Villevieille. Elles n'ont pu qu'être frappées du coup-d'œil impoſant du local, & de l'aſſemblée des freres décorés de

---

(1) Auteur d'un éloge imprimé de *Louis XII.*

(2) Tout cela étoit de convention. On ne pouvoit ſe refuſer à inviter la niece de Voltaire & ſa pupille. Pour éviter cependant de bleſſer la délicateſſe des autres femmes, on avoit imaginé la tournure qu'elles viendroient comme par haſard.

leurs différents cordons bleus, rouges, noirs, blancs, jaunes, &c. ſuivant leurs grades.

Après avoir paſſé ſous une voûte étroite, on trouvoit une ſalle immenſe tendue de noir dans ſon pourtour & dans ſon ciel, d'où deſcendoient ſeulement quelques lampes d'une clarté lugubre. Sur les côtés étoient des cartouches en tranſparents, où l'on liſoit des ſentences en proſe & en vers, toutes tirées des œuvres du frere défunt. Au fond s'élevoit le cénotaphe.

Quand les deux dames & leurs écuyers ont été aſſis auprès du monument, les diſcours d'apparat ont commencé. Le vénérable a d'abord lu le ſien, ſervant d'introduction ſeulement à ce qui s'alloit paſſer. Un membre de l'académie des ſciences n'eſt pas obligé d'être éloquent, & il y a loin d'un aſtronome à un orateur (1). Celui de la loge des neuf

(1) M. de Lalande a cependant des prétentions à la littérature & même à la critique. J'ai découvert qu'il étoit auteur d'une *Correſpondance littéraire & ſecrete* qui s'imprime deux fois par ſemaine à Duſſeldorf. & ſe répand de là chez l'étranger. Comme il y décharge aſſez volontiers ſa bile, il garde *l'incognito*.

fœurs (1), à qui ſa dignité en fait un devoir plus eſſentiel, ne s'en eſt pas mieux acquitté : une voix peu ſonore, une bouche empâtée, n'ont contribué qu'à faire paroître plus médiocre ſa harangue verbeuſe & remplie de lieux communs. Au contraire, on a écouté avec le plus grand plaiſir frere *Coron*, l'orateur de la loge de Thalie, affiliée à la premiere, ce qui lui donnoit le droit de parler. Il l'a fait de mémoire, & a mis autant de graces dans ſon débit que dans ſon diſcours, le plus court & le meilleur ſans contredit.

Enfin le frere *la Dixmerie* a commencé *l'éloge de Voltaire*. Il a ſuivi la méthode de l'académie Françoiſe & a lu ſon cahier, ce qui refroidit également le panégiriſte & l'auditeur. On y a obſervé quelques traits ſaillants, mais peu de faits & point d'anecdotes. Il s'eſt étendu trop amplement ſur les œuvres de ce grand homme, qu'il a diſſéquées en détail, & n'a point aſſez parlé de ſa perſonne. Nulles vues neuves, nulle digreſſion vigoureuſe, nul

---

(1) Frere *Changeux*, auteur de quelques morceaux de poéſie peu connus; mais plus diſtingué par des morceaux de phyſique, & ſur-tout par un *Traité des extrêmes*.

écart, nul élan : on jugeoit que l'auteur, continuellement dans les entraves, ne marchoit qu'avec une circonſpection timide, qui l'obligeoit de faire de la *réticence* ſa figure favorite. Le ſeul endroit où il ſe ſoit animé & ait mis un peu de chaleur, ç'a été dans ſon apoſtrophe aux ennemis fougueux de ſon héros, où, après avoir dit tout ce qui pouvoit les toucher, les attendrir..... « Si ſa » mort enfin ne vous réduit pas au ſi» lence, a-t-il ajouté, je ne vois plus » que la foudre qui puiſſe, en vous » écraſant, vous y forcer.... » A l'inſtant des coups redoublés de tonnerre d'opéra ſe ſont fait entendre, ont retenti de toutes parts; le cénotaphe a diſparu, & l'on n'a plus vu dans le fond qu'un grand tableau repréſentant l'apothéoſe de Voltaire. On eût déſiré qu'en même temps, par une heureuſe adreſſe, on eût fait ſuccéder à la triſte & ſombre décoration de la ſalle, une décoration brillante & triomphale.

Au reſte, s'étant permis ce jeu puéril d'un moderne *Salmonée*, ſans doute excellent dans une parade, mais peu convenable dans une ſéance auſſi grave, il falloit du moins que l'orateur briſât là & ſe tût. Point du tout : il a repris la

continuation de ſon diſcours, déjà trop étendu & plus alongé encore par ſon articulation lente, par ſon débit monotone & faſtidieux. Les freres, malgré leur indulgence, commençoient à bâiller prodigieuſement, lorſque frere *Roucher* les a réveillés.

Ce poëte a terminé la fête, en déclamant un morceau du mois de janvier de ſon *Poëme des mois.* Cet ouvrage, quoiqu'il ne ſoit pas encore imprimé, prôné dans les ſociétés avec beaucoup d'emphaſe par le parti philoſophique, a cauſé les alarmes du clergé, & M. l'archevêque a engagé le garde-des-ſceaux d'ordonner au cenſeur (1) de l'examiner avec un ſoin particulier. Il lui a adreſſé un mémoire, où l'on marque tous les endroits dangereux de ce poëme anti-chrétien. La perſécution, excitée d'avance contre lui, a animé le zele du frere *Roucher* a combattre le fanatiſme. Il lui a fait enfanter la tirade qu'il a choiſie, relative à la mort de Voltaire & au refus de l'enterrer. Il a comparé cette injuſtice avec les honneurs accordés aux cendres d'un prélat hypocrite & d'un

---

(1) M. Pidanſat de Mairobert.

ministre concussionnaire. Dans ces deux portraits, il a désigné sensiblement le cardinal de la Roche-Aimont & l'abbé Terrai, morts peu avant; & a fini par annoncer que la terre où seroit la cendre de Voltaire, seroit une terre sacrée :

Où repose un grand homme, un dieu doit habiter !

Un enthousiasme général a saisi les spectateurs transportés ; on a crié *bis*, & il a fallu qu'il recommençât. On ne savoit comment le clergé & le gouvernement prendroient cette incartade imprévue. Les amis du poëte craignoient qu'elle ne lui méritât l'animadversion de l'un & la vengeance implacable de l'autre. Qui pourroit prévoir ce que les prêtres lui réservent ? Mais le ministere n'a point sévi.

A cette fête magnifique a succédé, suivant l'usage, un *Agape* (1) modeste, auquel je suis resté, curieux de voir si M. Francklin y assisteroit. Ce sage politique, sachant se faire tout à tout ; &

(1) Sortes de festin que faisoient les premiers chrétiens dans les églises, auxquels je crois ne pouvoir mieux comparer les repas des francs-maçons.

tirer parti des plus petits moyens ne s'eſt défendu de s'y trouver ſur aucune affaire, s'y eſt comporté avec une franchiſe, une bonhommie rare, & a été infiniment aimable. O quel homme! qu'elle tête ſous ſon apparente ſimplicité!

Adieu, Milord, je vous embraſſe par trois fois trois.

Paris, ce 30 novembre 1778.

LETTRE V.

Sur le projet du rappel des Proteſtants, ſur deux nouveaux écrits & ſur les mouvements du parlement à ce ſujet.

DEPUIS long-temps, Milord, les bons eſprits en France avoient ouvert les yeux ſur le tort de Louis XIV, d'avoir forcé par la révocation de l'édit de Nantes les Proteſtants de préférer à s'expatrier en grand nombre de ſon royaume, & à porter chez l'étranger leur population, leurs richeſſes, leurs arts & leur induſtrie, plutôt que de vivre ſous un ciel d'airain & ſous des loix tiranniques. Il y a plus de vingt ans qu'un magiſtrat cé-

lebre (1), le procureur-général d'un parlement voisin de provinces où il y a beaucoup de religionaires, composa un mémoire (2) sur cette matiere, très-sage, très-bien écrit, & n'ayant d'autre défaut que d'être un peu long. Dès-lors il fit faire de sérieuses réflexions au gouvernement ; c'étoit au commencement de la guerre de 1756, époque où l'on sent plus que jamais le danger de recéler dans le sein du royaume environ trois millions de sujets soumis (3) & fidelles en apparence, payant même les subsides avec plus de zele que les autres ; mais qui continuellement sollicités à la désertion par leurs freres chez l'étranger & par les offres avantageuses de l'ennemi, peuvent se révolter à chaque instant, & dont tout au moins on conçoit que le

(1) M. de Monclar, procureur-général du parlement d'Aix.

(2) Il avoit pour titre *Mémoire théologique & politique sur les Mariage des Protestants* ; il parut à la fin de 1755.

(3) Malgré la nombreuse émigration causée, sous le regne de Louis XIV, par l'édit d'octobre 1685, les familles protestantes restées dans le royaume ont pullulé à ce point, & il est arrivé ce qui arrive toujours par la persécution, c'est que les réfractaires augmentent.

vœu ſecret eſt néceſſairement de ſortir d'un joug rigoureux, d'une domination qu'ils doivent déteſter. Cependant les prêtres l'emporterent encore, & l'on ſe contenta d'ordonner tacitement les plus grands égards & la plus douce tolérance envers les proſcrits. Depuis ce temps il a été tenté différents efforts qui n'ont pas eu un meilleur ſuccès en général, ſeulement & par degrès ils ont procuré de nouveaux adouciſſements ; en ſorte qu'aujourd'hui les loix contre les Proteſtants ſont preſque toutes tombées en déſuétude; mais elles ne ſont pas abrogées, elles ſubſiſtent toujours, & le fanatiſme peut les réveiller d'un moment à l'autre & les remettre en vigueur.

Depuis le commencement de la guerre actuelle on a ramené cette matiere dans le conſeil ; on a fait craindre que, tandis que la France cherchoit à diminuer la puiſſance de l'Angleterre par la ſciſſion de ſes colonies ſeptentrionales, elle ne ſe préparât elle-même une ſource de dépopulation par la facilité & les avantages que les Proteſtants du royaume trouveroient de paſſer chez ces nouveaux alliés. Dans le cas où ces frayeurs ſeroient chimériques ou mal fondées, on a fait valoir l'importance dont il étoit

de ſe ménager une auſſi grande reſſource & d'hommes & d'argent ; reſſource certaine ſi, profitant de la criſe où ſe trouvoit la rivale de la France, criſe bien propre à alarmer & décourager le commerce de ſes ſujets, on facilitoit à tant de François réfugiés chez elle une rentrée dont ils ſont toujours jaloux, après laquelle ils ſoupirent encore, & qu'ils acheteroient de la plus grande partie de leurs richeſſes.

Je ne ſais, Milord, ſi l'eſpoir relevé de ces malheureux proſcrits ſe réaliſera ; mais ſi jamais il fut bien fondé c'eſt aujourd'hui qu'ils voient à la tête des finances de leur ancienne patrie un Proteſtant ayant la confiance du premier miniſtre & de ſon maître, exemple de faveur qui promet les ſuites les plus heureuſes.

De ſon côté, vous vous doutez bien, Milord, que M. Necker n'eſt pas le moins ardent à ſolliciter le rappel de ſes freres ; & il le fait avec d'autant plus de zele, qu'il eſt appuyé par M. Francklin.

Celui-ci fait valoir des raiſons de politique, la néceſſité d'augmenter de plus en plus la communication qui va s'établir entre les ſujtes des Etats-Unis & ceux de la France, les liaiſons qui vont

ſe former entre eux, les alliances, les mariages, les mélanges de famille, les émigrations réciproques auxquelles la différence des religions mettroit un obſtacle invincible, ſi la Proteſtante n'éprouvoit en France la même tolérance que la Catholique en Amérique. Ces inſinuations de l'envoyé de nos colonies rebelles ſont d'autant plus adroites, qu'elles ne peuvent que produire un bon effet pour la nouvelle république, ſoit en lui aſſurant la reconnoiſſance des ſujets étrangers dont elle aura plaidé la cauſe efficacement, ſoit en leur faiſant ſentir avec quelle affection ils ſeront accueillis chez elle, ſi les ſollicitations de ſon miniſtre ne réuſſiſſent pas. Enfin, M. Francklin enviſage encore la douceur de ſe venger de nous dans l'un ou l'autre cas; puiſque dans le premier, il nous privera d'une portion de ſujets plus précieuſe que jamais en ce moment, retournés ſous la domination de la France; & dans le ſecond, il nous en enlevera du moins pluſieurs encore qui chercheront à ſe réunir à leurs anciens concitoyens établis en Amérique. Et voilà une nouvelle plaie que le lord North aura faite à l'Angleterre.

Quoi qu'il en ſoit, le gouvernement, ainſi excité au rappel des Proteſtants p

des vues de ſageſſe qui ont acquis un poids conſidérable, a ſoumis à l'examen du parlement cette grande queſtion politique. Deux magiſtrats, l'un (1) orateur brillant, d'une éloquence fougueuſe & abondante; l'autre (2) philoſophe froid, plein de lumieres, de bon ſens & de ſagacité, y plaident en faveur des réformés contre l'ignorance & le fanatiſme. Les vacances avoient ſuſpendu les aſſemblées de cette compagnie; elles vont reprendre inceſſamment: les religionnaires ſont dans l'attente; ils ſavent qu'on a gagné pluſieurs prélats, & ils eſperent que ceux-ci ſuffiront pour étouffer les clameurs du clergé. Afin d'éclairer le public, & de diſpoſer les eſprits prévenus, on a répandu depuis peu une eſpece de catéchiſme patriotique à ce ſujet; il eſt intitulé: *Dialogue ſur l'état civil des Proteſtants en France.* Il ſe paſſe entre un préſident du parlement, un conſeiller d'état & le curé de Saint.... Par un arrangement aſſez bizarre, c'eſt le curé qui prend la défenſe des religionnaires, & ſoutient que

---

(1 M. d'Eprémeſnil conſeiller.

(2) M Dionis Duſejour, conſeiller, membre de l'académie des ſciences.

leur réhabilitation, loin de préjudicier aux intérêts de l'église & de l'état, ne pourroit que contribuer à la gloire de l'une & au bien de l'autre. Le magiſtrat, au contraire, attaque ce paradoxe inſoutenable, capable de révolter tout François qui ſait l'hiſtoire, & d'indigner tout catholique qui ſait les éléments de ſa doctrine ; il prétend que l'aſſertion du paſteur eſt (ſur-tout dans la bouche d'un prêtre) une erreur groſſiere en fait de politique, & un blaſphême en fait de religion ; en ce que la paix du royaume ne pourroit ſubſiſter avec des Proteſtants citoyens : & que le ſcandale ſeroit trop monſtrueux de marier des hérétiques ſans ſacrement. Le membre du conſeil joue ſon rôle, en peſant les raiſons pour & contre, & en les conciliant par une diſtinction ; ſavoir, qu'il ne s'agit pas des Proteſtants du quinzieme ou ſeizieme ſiecle, mais de ceux du dix-huitieme ; il décide enfin que ce qui auroit été très-dangereux à l'égard des premiers, ſeroit très-ſalutaire à l'égard des ſeconds.

Cette brochure eſt fort rare & ne ſe répand que clandeſtinement comme un libelle, pour ne pas déplaire au clergé, qu'on ménage ſur-tout en ce moment où il eſt queſtion de lui demander un don-

gratuit extraordinaire à l'occaſion de la guerre. Je n'ai pu encore qu'en avoir communication, & juſqu'à ce que je vous l'adreſſe, Milord, je la juge trop intéreſſante pour ne pas vous en faire l'extrait.

« Le déſir inſenſé de régner ſur les » opinions par la force, & de maintenir » par des ſupplices la pureté d'une reli- » gion de paix, a long-temps couvert » la France de ſang & de bûchers. Quel » François peut arrêter ſa vue ſans hor- » reur ſur ce ſiecle entier de combats, » depuis le tumulte d'Amboiſe juſqu'au » ſiege de la Rochelle ; ſur cette ſuite » non-interrompue de carnages, depuis » le premier maſſacre de Mérindol, le » ſeul qui, graces à la juſtice & au » courage du parlement de Paris, ne » ſoit pas reſté impuni, juſqu'au maſ- » ſacre de la Saint-Barthelemi ; ſur cette » horrible liſte de ſupplices cruels, depuis » la mort du conſeiller Anne du Bourg, » juſqu'à celle du miniſtre Chamier ; ſur » cette foule de meurtres qui, dans une » ſeule pacification, obligerent le roi » d'accorder à des aſſaſſins quatre mille » lettres de graces ? Dans l'intervalle de » vingt ans, deux rois de France, ac- » cuſés de favoriſer les Proteſtants, tom- » berent ſous le poignard des fanati- » ques.

» Henri IV fut immolé au milieu d'un » peuple qu'il vouloit rendre heureux, » & dont il se préparoit à venger les in- » jures. Il n'y a point de ville dont les » habitants ne puissent montrer la place » où l'on a élevé des bûchers, les rues » que les deux partis ont inondées de » sang; point de famille qui n'ait à dé- » plorer les meurtres, le supplice ou les » crimes de quelques-uns de ses ancê- » três. Ces scenes affreuses ne se renou- » velleront plus; &, graces aux lumieres » de ce siecle, nous ne reverrons plus » même les violences dont les Jésuites » ont souillé le regne de Louis XIV, » ces cruautés dont ils arracherent l'ordre » à la conscience trompée d'un roi na- » turellement humain. Mais les Protes- » tants gémissent encore sous des loix sé- » veres que ces mêmes hommes ont dic- » tées à ce prince, qui étoit digne d'avoir » d'autres conseils; la prospérité de la » nation souffre encore de ces loix.

» Les verrons-nous subsister encore, » tandis qu'une souveraine (l'impératrice- » reine), qui édifie sa cour par sa piété, » nous donne l'exemple d'une législation » où les droits de la religion & ceux de » l'humanité sont également respectés; » tandis que nos magistrats, instruits par » l'expérience

» l'expérience des funestes effets de ces
» loix, gémissent au fond du cœur de la
» nécessité cruelle où ils sont de les sui-
» vre ; tandis qu'une nation sensible,
» éclairée, pleure sur les maux de ses
» concitoyens, les appelle au partage de
» ses droits, & crie à ses princes de
» daigner augmenter le nombre de leurs
» enfants ? L'ombre des Jésuites aura-
» t-elle donc plus de crédit que la na-
» tion ? Les Protestants ne pourront-ils
» être ni citoyens, ni maris, ni peres,
» sous le regne de Louis XVI, parce
» que le Jésuite Layné a avancé au col-
» loque de Poissy, sous le regne de
» Charles IX, qu'ils étoient des renards
» & des loups, qu'on devoit en consé-
» quence renvoyer au jugement du con-
» cile ; & le mal que les Jésuites ont fait
» à la France dans le siecle dernier, sub-
» sistera-t-il lorsque les Jésuite ne sont
» plus ?

» Pour faire revenir les esprits qui se-
» roient encore faussement prévenus dans
» ce siecle de lumiere & de tolérance,
» il suffit d'exposer, en y joignant quel-
» ques réflexions, ces loix malheureu-
» sement trop peu connues de la foule
» aimable & frivole qui, goûtant au
» sein de la capitale toutes les jouissances

» du luxe, ignore & oublie les maux
» qui aſſiegent l'humanité.

» La déclaration du roi du 14 mai
» 1742, concernant la religion (car
» tel en eſt le titre), forme la baſe de
» notre juriſprudence. Cette déclaration
» n'eſt, pour ainſi dire, qu'un recueil
» des principales diſpoſitions contenues
» dans les loix de Louis XIV. Ainſi,
» c'eſt ſur ce monarque, ou plutôt ſur
» les Jéſuites la Chaiſe & le Tellier,
» qu'en doit retomber tout l'odieux.

» L'article premier défend les aſſem-
» blées des Proteſtants, ſous peine de
» galeres perpétuelles pour les hommes,
» de priſon perpétuelle pour les fem-
» mes, & même de mort pour ceux
» qui ſeront trouvés avec des armes.

» On voit dans le dialogue que Louis
» XIV pouvoit avoir eu raiſon de re-
» courir à ces moyens extrêmes, pour
» prévenir des révoltes, qui, ſoutenues
» par les tréſors & les flottes de l'An-
» gleterre & de la Hollande, pouvoient
» devenir dangereuſes.

» Mais tout étoit changé en 1724, &
» il étoit bien dur alors de condamner
» aux galeres des concitoyens paiſibles,
» des gentilshommes qui avoient verſé
» leur ſang pour la patrie, parce qu'ils

» auroient prié Dieu en commun pour
» la prospérité de l'état & du prince.
» Il seroit cruel de laisser subsister ces
» condamnations, après que soixante
» ans d'une soumission, qui n'a pas
» même été troublée par un murmure,
» ont prouvé que les Protestants Fran-
» çois sont des sujets obéissants & des
» citoyens fidelles.

» Le second article condamne à mort
» les ministres, & défend, sous peine
» des galeres perpétuelles, de favoriser
» leur fuite & de leur donner retraite,
» &c.

» Il est impossible à tout catholique
» raisonnable de regarder comme un scé-
» lérat un ministre protestant, qui ex-
» plique à ses freres les dogmes de sa
» communion & la morale de l'évangile.
» On regarderoit comme infâme tout
» catholique qui refuseroit à un ministre
» fugitif un asile & du pain; qui, en
» lui fermant la porte de sa maison,
» l'exposeroit à tomber entre les mains
» de ceux qui le poursuivent. Osons
» même interroger les chefs du clergé
» de France; demandons à ces descen-
» dants de nos braves chevaliers, qui,
» en s'honorant d'être les ministres de
» Jesus-Christ, n'ont point dégénéré de

» la générosité de leurs ancêtres ; deman-
» dons-leur s'ils ne mettroient pas leur
» honneur à protéger un ministre pro-
» testant qui auroit cherché un asile dans
» leur palais ? Disons plus : si, lorsqu'il
» y avoit des Jésuites, un ministre s'étoit
» jeté entre les bras d'un recteur d'une
» de leurs maisons, n'y eût-il pas été
» en sureté ? Pourquoi donc condamner
» aux galeres de malheureux Protestants
» qui auront fait pour un homme qui
» s'expose à la mort pour les instruire,
» ce que les plus violents ennemis de la re-
» ligion protestante auroient fait comme
» eux ? Pourquoi les forcer de choisir
» entre le supplice & l'infamie ? Pour-
» quoi obliger les juges de dire à ceux
» qu'ils condamnent : « Nous vous dé-
» clarons infames au nom de la loi ; mais
» vous méritez notre estime, & vous
» seriez infames aux yeux de l'honneur,
» si vous n'aviez point bravé l'ignomi-
» nie du supplice. » C'est un grand mal
» dans une législation & un mal bien plus
» grand qu'on ne pense, que de conser-
» ver des loix, telles qu'un homme puisse
» mériter l'estime publique en s'exposant
» aux galeres. D'autres articles de l'édit
» de 1724, condamnent au bannisse-
» ment les Protestants qui déclarent, à la

» mort, qu'ils ont vécu & qu'ils veulent
» mourir dans leur religion, en cas qu'ils
» reviennent à la vie; s'ils meurent, on
» fait le procès à leur mémoire.

» Par d'autres loix, qui ne sont pas
» abrogées, on doit mettre aux galeres
» les Protestants arrêtés en voulant passer
» les frontieres: ainsi les Protestants n'ont
» la liberté de sortir du royaume que
» quand ils en sont bannis.

» La condamnation de leur mémoire
» entraîne la confiscation de leurs biens,
» & les enfants sont punis de l'erreur de
» leurs peres. Nous ne parlons point de
» l'infamie, qui est la suite de cette con-
» damnation; l'infamie légale n'a de
» force que lorsque l'opinion publique
» la ratifie.

» Par les articles 5, 6 & 7, les Pro-
» testants sont obligés d'envoyer leurs
» enfants aux écoles Catholiques; ainsi
» la loi leur enleve le droit qu'ont les
» peres de veiller à l'éducation de leurs
» enfants, ce droit de la nature, antérieur
» à toutes les loix. Ils craindront que le
» zele immodéré des instituteurs Catholi-
» ques n'apprenne à leurs enfants à re-
» garder leurs parents comme des enne-
» mis de l'Etre Suprême: accoutumés par
» les préjugés mêmes de leur secte à se

» défier de la pureté des mœurs de prêtres » voués au célibat, ils feront forcés de » livrer leurs filles aux inſtructions de » ces prêtres ; & ſi ces miniſtres d'une » religion ſainte ſont indignes de leur » caractere, comme il n'eſt arrivé que » trop ſouvent ; ſi un pere a pu conce- » voir d'affeux ſoupçons, il n'oſera arra- » cher ſa fille au danger, de peur que » des ordres rigoureux ne la viennent » enlever de ſes bras ; & s'il laiſſe » échapper un cri d'indignation, expoſé » à la vengeance de l'hypocriſie & du » fanatiſme, il ſe verra entouré de déla- » tions & de ſupplices. »

Paſſons, Milord, à l'article qui occupe plus ſpécialement les magiſtrats aujourd'hui, & qui a provoqué la fermentation heureuſe d'où pourra naître une légiſlation nouvelle plus ſage & plus humaine.

« Les Proteſtants ne peuvent, d'après » l'article 15 de l'édit de 1724, con- » tracter de mariage que devant un » prêtre catholique & en ſe conformant » au rit de l'égliſe catholique ; il faut » donc, ou qu'ils commettent ce qu'ils » regardent comme un ſacrilege, ou » que leurs enfants ſoient bâtards. Tout » Proteſtant marié peut violer impuné- » ment ſa foi, & la loi déclarera concu-

» bine l'épouſe qu'il aura trompée ; tous
» pere barbare peut ravir à ſes enfants
» leur héritage & leur état. Nous avons
» vu, il y a peu d'années, le parlement
» de Grenoble forcé, par la loi, de con-
» damner, en gémiſſant, une épouſe
» vertueuſe & des fils innocents, & de
» couronner le parjure, la proſtitution
» & le ſcandale. Un collatéral avide peut
» obliger les juges de lui donner le bien
» d'une famille infortunée.

» Cependant, à Rome, les enfants
» des Juifs ont droit à l'héritage de leurs
» peres ; le mariage des Juifs y eſt protégé
» par la loi comme un contrat civil.
» Dans les états proteſtants de l'Europe,
» où l'exercice public de la religion ca-
» tholique eſt défendu, les mariages ob-
» tiennent la ſanction civile du gouver-
» nement ; en Turquie, les Chrétiens de
» toutes les communions jouiſſent des
» droits d'époux & de pere.

» En France les mariages des Luthé-
» riens & des Calviniſtes d'Alſace non-ils
» pas tous les effets civils ? La conſcience
» de nos rois leur défendroit-elle de per-
» mettre en Languedoc ce qu'ils per-
» mettent en Alſace, d'accorder à leurs
» ſujets Chrétiens ce qu'ils permettent à
» leurs ſujets Juifs ?

» Par l'édit de 1724, les Proteſtants » ſont exclus de toutes les fonctions publiques & d'un grand nombre de professions. Non-ſeulement ils ne peuvent » être ni adminiſtrateurs ni magiſtrats ; » non-ſeulement les officiers Proteſtants » ſont privés de cette marque honorable » du ſervice militaire, ſeule décoration » que le grand nombre de ceux qui la » portent n'a pu avilir, parce qu'elle eſt » la récompenſe de la bravoure, qualité » qui, comme la probité, honore par » elle-même & non par la ſupériorité de » ceux qui la poſſedent. Les Proteſtants » ne peuvent être ni chirurgiens, ni » apothicaires, ni accoucheurs. Boerhaave » & Sydenham n'euſſent pu, en France, » ordonner légalement une médecine ; » Cheſelden n'y eût pu faire l'opération » de la cataracte, ni Margraaf y préparer » l'antimoine. Il faut être Catholique » pour avoir le droit d'imprimer des livres » ou d'en débiter. Les notaires, les avocats, les procureurs doivent être Catholiques ; on exige même des ſergents » un certificat de catholicité ; on l'exige » également pour toutes les charges qui » donnent la nobleſſe ou des privileges, » & dont l'exceſſive multiplication a été » dans les beſoins de l'état une reſſource » ſi foible & ſi onéreuſe.

» A la vérité, pour admettre un Pro-
» testant dans un grand nombre de ces
» états, comme pour les admettre au
» mariage, on se contente de quelques
» actes de catholicité attestés par des té-
» moins peu scrupuleux, & d'un certi-
» ficat qu'il est aisé de se procurer à bon
» marché. Mais il en résulte cette triste
» conséquence, que les places, les hon-
» neurs, les droits de citoyen, tous les
» témoignages de la confiance publique,
» en un mot, sont pour les Protestants
» qui ont trahi leur conscience, ou qui
» regardent tout acte de religion comme
» une vaine cérémonie, tandis que l'on
» punit ceux qui ont une conscience ti-
» morée, ou une ame trop élevée pour
» consentir à l'ombre même d'un men-
» songe. »

On démontre dans le dialogue combien ces loix offensent à la fois & l'humanité & la justice. Ces loix sont-elles plus conformes aux intérêts de la religion? Le sont-elles aux vues d'une saine politique? Et, s'il faut les détruire, quand & comment doivent-elles être abrogées?

On répond à la premiere question : « Plus on persécute pour la réligion, » plus il y a d'hommes sans réligion. » L'observation a confirmé cette vérité

» générale ; les pays où l'inquisition est
» en vigueur sont remplis d'Athées;on voit
» des Déistes en grand nombre dans les
» états où les non-Conformites sont traités
» avec sévérité : dans les pays de tolé-
» rance il n'y a que des Chrétiens.

» Des instructions solides, mais faites
» avec modération, & auxquelles même
» on soit libre encore de se refuser ;
» l'exemple de la vertu dans les prêtres
» catholiques, une égale distribution dans
» leurs aumônes & leurs soins entre les
» infortunés des deux religions ; tels sont
» les moyens d'opérer de véritables con-
» versions, & c'est ainsi qu'en ont opéré
» dans leurs diocèses les prélats éclairés &
» pieux dont s'honore l'église Gallicane.
» Quel Protestant du diocèse de Nismes,
» oseroit dire encore que la religion est
» superstitieuse & cruelle ? Ils ne regar-
» dent plus comme l'ouvrage de la reli-
» gion les loix qui les oppriment, de-
» puis qu'ils on vu le pontife de la reli-
» gion (1) opposer à la rigueur des loix
» l'autorité de sa place & de ses vertus ;
» ils ont cessé de haïr une foi dont ils

---

(1) M. Becdelieyre, sous-doyen des évêques de France.

» ne reçoivent que des bienfaits & de
» bons exemples. »

On répond à la seconde : « La tran-
» quillité de l'état n'a rien à craindre de
» la révocation des loix portées contre
» les Proteſtants. Les paiſibles habitants
» de nos provinces n'ont plus l'eſprit des
» Proteſtants de Moncontour & de Jar-
» nac; de même que nos Catholiques ne
» ſont plus ceux de la Saint-Barthelemi
» & de la ligue ; de même que nos évê-
» ques n'ont plus l'eſprit tirannique &
» ſéditieux des cardinaux de Lorraine &
» de Tournon, des Guillaume-Roſe ; de
» même que nos moines ne ſont plus des
» Montgaillard, des Bourgoin, des Gui-
» gnard & des Clément.

» En ſuppoſant même que les Proteſ-
» tants euſſent conſervé le même eſprit,
» ce ne ſeroit pas, ſans doute, en ſui-
» vant les maximes qui ont allumé la
» guerre au ſeizieme ſiecle, que l'on
» aſſureroit la tranquillité publique dans
» le dix-huitieme : mais cette défiance
» qu'on voudroit inſpirer contre les Pro-
» teſtants, n'eſt qu'une calomnie inven-
» tée par quelques hommes dignes d'a-
» voir aſſiſté aux proceſſions du ſiege de
» Paris.

» L'avocat des Proteſtants prétend que

» enfin que le moment eſt arrivé en » France où l'abrogation des loix con- » tre les Proteſtants peut procurer plus » ſurement les plus grands avantages, » & où la conſervation de ces loix peut » être la plus dangereuſe pour la proſpé- » rité publique.

» L'etat a beſoin de reſſources nou- » velles. Un million de citoyens (1) ren- » dus au bonheur, cent mille familles » rapportant en France leurs richeſſes & » leur induſtrie, n'offrent-ils pas des reſ- » ſources plus durables, des ſecours plus » réels, que le crédit apparent qu'on peut » ſe procurer par ces ruſes d'agiotages, » honorées de nos jours du nom d'opé- » rations de finance ?

» La ſéparation de l'Amériqne a jeté » le découragement dans le commerce » & dans les manufactures de l'Angle- » terre; ceux des réfugiés François qui » ſeroient reſtés dans cette nouvelle pa- » trie, s'empreſſeront de la quitter; ils » auroient été obligés de ſacrifier à leur

(1) Il paroît que l'auteur fait un calcul trop foible du nombre des Proteſtants qu'il réduit à un million, & que M. de Monclar évaluoit à trois millions. Des gens bien au fait m'ont aſſuré qu'il avoit plutôt augmenté & qu'il étoit peut-être de quatre millions aujourd'hui.

» intérêt le désir de revenir en France, » & leur intérêt se trouve d'accord avec » leurs sentiments.

» Les pays où les Protestants se sont » réfugiés dans le dernier siecle, leur » offroient peu de ressources. Toutes les » terres y étoient cultivées, aucun mé- » tier nécessaire ne manquoit de bras; » ceux qui n'avoient ni des fonds ni une » industrie particuliere, restoient exposés » à manquer de travail & de subsistance; » c'étoit chez les ennemis de leur pays » qu'ils alloient chercher une retraite, » & s'ils avoient pu haïr le gouverne- » ment de leur pays, ils aimoient en- » core la nation Françoise; ils s'intéres- » soient à sa gloire, qu'ils avoient long- » temps partagée. Ils ignoroient la langue » des pays qu'ils alloient habiter; & cet in- » convénient, presque nul pour des voya- » geurs riches, est un malheur hor- » rible pour des infortunés qui cherchent » un asile.

» Maintenant l'Amérique offre aux » Protestants un vaste pays, habité par » les alliés de la France, où regnent la » liberté de conscience & la liberté po- » litique; où tous les hommes sont égaux; » où les ouvriers de toute espece peuvent » espérer du travail & même de la for-

» tune ; où des terrains immenſes atten-
» dent des mains pour les cultiver. Et
» ſi, comme il eſt preſque impoſſible
» d'en douter, le Canada (1) ſuit l'exem-
» ple des provinces voiſines, il exiſtera
» en Amérique une région où les Fran-
» çois qui voudroient s'y établir, re-
» trouveroient avec tant d'autres avan-
» tages, la langue & les uſages de leur
» patrie. Nous ſommes donc menacés
» d'une émigration nouvelle ; & pour l'é-
» viter, il ne nous reſte que deux partis,
» ou de conſerver des loix ſanglantes,
» dont l'inutilité eſt prouvée, ou d'ôter
» aux Proteſtants le déſir de chercher
» une nouvelle patrie en les rétabliſſant
» dans les droits que la loix ne peut ravir
» avec juſtice, qu'aux hommes qui ont
» mérité de les perdre par un crime. »

Je remets, Milord, à l'ordinaire prochain de vous rendre compte de la nouvelle brochure, ainſi que de ce qui ſe ſera paſſé au parlement, où l'on doit prendre une délibération préciſe & définitive

---

(1) Heureuſement, Milord, que le pronoſtic de l'auteur, aſſez bien fondé, ne s'eſt pourtant pas effectué juſqu'à préſent, graces au parti de douceur & de condeſcendance que le gouvernement Anglois a pris envers cette colonie.

au ſujet des Proteſtants. Par quelle fatalité faut-il que notre ſort s'y trouve lié indirectement, & que l'Angleterre doive redouter les déciſions de l'aréopage François? O Lord Nord! chaque jour nous découvre de nouvelles ſuites plus funeſtes de ton abominable adminiſtration! Qui te rendra tous les maux que tu fais ſouffrir aux vrais amis de la patrie?

Paris, ce 7 décembre 1778.

LETTRE V.

Suite du même ſujet.

AU milieu de tant d'amertumes dont nous abreuve notre déteſtable miniſtere, goûtons, Milord, un moment de joie le clergé triomphe ici en cet inſtant; les Proteſtants ne ſeront point rappelés, il n'y a même rien de changé à l'égard des loix qui les concernent; & ſans doute ces François expatriés que nous craignons de perdre, non-ſeulement ne nous retireront point leurs bras & leurs richeſſes, mais n'en ſeront que plus implacables ennemis d'une marâtre qui continue à les

rejeter impitoyablement de ſon ſein. Il faut vous faire ſavourer en détail cette importante nouvelle.

Outre l'écrit vigoureux dont je vous ai entretenu dans ma derniere lettre, qui traitoit la matiere dans la plus grande étendue & remontoit aux vrais principes de la légiſlation & de la politique, il s'en étoit répandu un autre moins violent, plus circonſpect & plus adapté aux vues du parlement, au moins du grand nombre des membres qui n'oſoient franchir les bornes dans leſquelles le miniſtere prétend les circonſcrire.

Dans celle-ci, ſous le nom de *Réflexions d'un citoyen Catholique ſur les loix de France relatives aux Proteſtants*, on rappelle toutes ces loix en grand nombre; on les diſcute avec tout le ſang-froid du juge, & l'on prouve qu'il n'en eſt aucune depuis 1685 qui ne ſoit marquée au coin du fanatiſme, du ridicule, de l'abſurdité, ou de la barbarie; c'eſt l'abrogation de ces loix que ſollicitent la tolérance, le bon ſens, l'humanité, la religion même qu'on y demande. Du reſte, on y revient ſur les difficultés, & on les leve à-peu-près de même que l'auteur du dialogue; ce qui me diſpenſe d'entrer dans un développement plus long de cet écrit.

Il n'y avoit point de réplique à tout cela ; aussi les partisans secrets du clergé dans le conseil ne pouvant résoudre de pareilles objections, ont pris le parti de ruser ; ils ont fait sentir qu'on avoit mal à propos appelé les magistrats pour avoir leur avis sur un objet de politique que le gouvernement devoit seul se réserver ; que c'étoit tandis qu'on resserroit d'un côté le parlement dans des bornes qu'on lui réprochoit d'avoir franchies en s'immisçant d'affaires d'état qui ne le regardoient pas, lui offrir au contraire la plus belle occasion d'empiéter de l'autre ; que le clergé au surplus méritoit des considération, & qu'il ne falloit pas du moins aggraver un coup aussi cruel en le lui faisant porter par son plus implacable ennemi ; qu'il étoit d'ailleurs à ménager en ce moment, où il alloit s'assembler pour donner des secours, & où il profiteroit de la circonstance pour retarder & faire des représentations importunes.

Le croiriez - vous, Milord ? Cette misérable objection l'a emporté ; au moment où les bons patriotes se flattoient que les Protestants alloient recouvrer un état légal en France par le concours de la magistrature avec le ministere & même avec des membres philosophes du clergé,

le parlement a reçu défense de s'en occuper. Le roi a envoyé chercher le premier président & lui a dit que des vues de sagesse lui suggéroient de différer en cette occurence l'exécution d'un projet qu'il désiroit, mais pour laquelle le moment n'étoit pas venu ; & qu'il attendoit de l'obéissance de son parlement que la matiere ne seroit point mise en délibération aux chambres assemblées qu'il ne lui eût fait connoître ses intentions par une loi expresse.

Le premier président a rendu compte mardi (1) à sa compagnie de cette variation du gouvernement, qui a vivement affecté les zélés : ils ont senti que si l'on laissoit échapper le moment où toutes les circonstances sembloient concourir à leur louable entreprise, où surtout la magistrature, si ennemie des innovations, si difficile à ramener de ses erreurs, si opiniâtre dans sa routine, étoit disposée le plus favorablement, on ne le retrouveroit pas de si tôt ; aussi l'un d'eux, dont le nom & le discours sont également à conserver, en témoignant son profond respect pour les volontés du

(1) Le 15 décembre 1778.

roi, & ſon acquieſcement abſolu à ſes ordres, a-t-il fait une réſerve. « Monſieur », a-t-il dit, en s'adreſſant au premier préſident, ſuivant l'uſage, « l'objet de ma » réſerve eſt tout-à-la fois très-important » & très-ſimple ; il ne s'agit ni de favo- » riſer l'exercice de la religion prétendue » réformée, ni d'admettre aux charges » ceux qui la profeſſent ; mais d'obtenir » pour eux ce qu'on accorde aux Juifs » dans toute l'étendue du royaume ; ce » que les princes Proteſtants ne refuſe- » rent jamais aux Catholiques, ni les » empereurs païens eux-mêmes aux Chré- » tiens qu'ils perſécutoient ; je veux dire » un moyen légal d'aſſurer l'état de leurs » enfants. Il étoit naturel d'y pourvoir » lors de la révocation de l'édit de Nantes ; » mais les miniſtres de Louis XIV pen- » ſerent qu'en évitant de s'expliquer ſur » cet objet, une incertitude ſi pénible » pour les Proteſtants, jointe aux autres » moyens de rigueur qu'on employoit » contre eux, ameneroit bientôt leur » converſion. Cependant on ſentit que » l'humanité ne permettoit pas de leur » interdire expreſſément le mariage ; ni » la religion de les traîner malgré eux, » aux pieds des autels. D'ailleurs, com- » ment avouer le projet de les réduire à

» cette alternative, après leur avoir pro-
» mis, par la loi même qui révoque
» l'édit de Nantes, une existence pai-
» sible? On aima donc mieux faire sem-
» blant de croire qu'il n'y avoit plus de
» Protestants dans le royaume; & par
» un aveuglement inconcevable, la plus
» vaine des fictions fut regardée comme
» un chef-d'œuvre de politique. L'ex-
» périence fit voir qu'on s'étoit trompé:
» Mais ce systême, consacré par le temps
» & par l'habitude, survécut pendant
» une longue suite d'années aux espé-
» rances qui l'avoient fait naître. Enfin, l'on
» ouvrit les yeux; les dispositions de la
» déclaration du 9 avril 1736, sur l'inhu-
» mation de ceux auxquels la sépulture
» ecclésiastique n'est pas accordée, pa-
» rurent annoncer quelque chose de sem-
» blable pour les naissances & les ma-
» riages. C'étoit en effet l'intention du
» gouvernement. Un grand prince (le
» prince de Conti) dont la mémoire vi-
» vra toujours dans le souvenir du par-
» lement & dans celui de la nation, des
» ministres habiles, des magistrats égale-
» ment éclairés & vertueux, s'en occu-
» perent, par ordre du feu roi. Mais
» leurs vues furent traversées par un en-
» chaînement de circonstances malheu-

» reuſes, & par ces obſtacles que des
» intérêts particuliers oppoſent trop ſou-
» vent aux projets utiles. Cependant le
» mal va toujours en augmentant : on
» compte depuis 1740 plus de quatre
» cents mille mariages contractés au dé-
» ſert, ſource féconde de procès ſcan-
» daleux. Des hommes avides conteſtent
» à leurs proches leur état pour envahir
» leur fortune, des époux parjures implo-
» rent le ſecours de la juſtice pour rom-
» pre des nœuds formés ſous les auſ-
» pices de la bonne foi. Les tribunaux
» preſſés entre la loi naturelle & la lettre
» des lois poſitives, ſont forcés de s'écar-
» ter de l'une ou de l'autre. De quel-
» que maniere qu'ils ſe déterminent, leurs
» arrêts ſont attaqués, & le ſort des ju-
» gements eſt auſſi incertain que les ju-
» gements même. Les loix de Louis XIV
» contre les Proteſtants, ne ſont donc
» pas tellement tombées en déſuétude,
» qu'il ſoit inutile de les abroger. C'eſt
» une épée ſuſpendue par un fil au deſſus
» de leur tête : l'intérêt & le fanatiſme
» cherchent continuellement à en faire
» uſage ; & malgré les intentions con-
» nues du gouvernement, ils y réuſſiſſent
» quelquefois. Que feroit-ce ſi les ad-
» miniſtrateurs, moins ſages & moins

» humains, adoptoient d'autres principes ?
» Non ! ce n'eſt point des ſyſtêmes mo-
» biles du miniſtere, que doit dépendre
» la ſureté d'un ſi grand nombre de ci-
» toyens. Il n'y a que la loi qui puiſſe
» l'établir ſur une baſe ſolide ; c'eſt en
» même temps l'unique moyen de ren-
» dre à la France une foule de réfu-
» giés, que la crainte de l'oppreſſion tient
» éloignés de leur patrie, & de pré-
» venir de nouvelles émigrations, deve-
» nues plus faciles que jamais. En effet,
» les Proteſtants ne ſauroient ignorer que
» tous les peuples de l'Europe, jaloux
» d'augmenter leur population, les rece-
» vroient à bras ouverts : & que l'Amé-
» rique ſeptentrionale, une fois pacifiée,
» leur offrira des reſſources encore plus
» ſûres. D'un autre côté, la juſtice & la
» bonté du roi, le caractere de ſes mi-
» niſtres, le vœu des magiſtrats ont dû
» leur donner de grandes eſpérances. Il
» ſera dur pour eux de les voir trompées,
» plus dur encore de voir mettre le ſceau
» à leur proſcription, dans un ſiecle où
» la tolérance civile a reçu dans la plu-
» part des pays Catholiques ou Proteſ-
» tants, celle de l'opinion publique. N'en
» doutons pas : le réſultat de notre dé-
» libération rendra la vie à deux millions

» de citoyens, ou les plongera dans le » désespoir. Tous les yeux sont fixés sur » le parlement; c'est de lui, c'est de ce » sénat auguste, l'appui des malheureux » & le pere de la patrie, qu'on attend » un remede efficace au plus criant des » abus. Les mysteres sont profanés, l'hu- » manité outragée, les droits des ci- » toyens foulés aux pieds, l'état menacé » d'une perte irréparable; & nous gar- » derions le silence! & nous n'userions » pas du droit incontestable que la raison » & la loi donnent au parlement, de » ce droit que le plus absolu des princes » reconnoît & confirme dans l'ordon- » nance de 1667, de représenter en tout » temps au roi ce qu'il juge à propos, » sur les articles des ordonnances, qui, » par la suite du temps, usage & expé- » rience, se trouvent être contre l'utilité » ou commodité publique, ou être su- » jets à interprétation, déclaration ou » modération! Je vous prie, Monsieur, » de vouloir bien mettre en délibéra- » tion ce qu'il peut y avoir à faire à ce » sujet. »

M. de Brétignieres (1), c'est le nom

(1) Conseiller de la troisieme chambre des enquêtes.

de l'auteur de l'avis qui étoit venu renforcer le parti de MM. Dionis Duséjour & d'Epremesnil, se flattoit par cette tournure adroite de rengager l'affaire, d'empêcher du moins, qu'elle ne fût absolument abandonnée ; mais en admirant son courage & son éloquence, on n'a pu suivre le *mezzo termine* qu'il indiquoit ; l'on a craint d'indisposer, par cette obstination qui n'auroit pas de succès, le monarque très-jaloux de son autorité, sur-tout en garde contre une compagnie que, dès le commencement de son regne, on lui a peinte comme toujours prête à empiéter sur la prérogative royale. Le grand nombre a donc été d'avis d'obtempérer & de s'abstenir de s'occuper de l'affaire. On a formé un arrêté portant qu'*Il n'y avoit lieu à délibérer & qu'on s'en rapporteroit à la prudence du roi.* Ce qui laisse quelque espoir aux défenseurs des Protestants, c'est que S. M. n'a contre eux aucune haine personnelle ou religieuse, qu'elle est parfaitement indifférente à cet égard & disposée à ne voir l'affaire que sous le point de vue politique où on la lui présentera. C'est une obligation qu'a la France au comte de Maurepas, à M. Turgot, à M. de Malesherbes, à M. Necker,

à

à tous ces miniſtres philoſophes qui ont entouré & entourent le trône encore, & ont par leurs ſages maximes détruit l'eſprit de bigoterie dont la mauvaiſe éducation du duc de la Vauguyon auroit pu infecter le prince dans ſon enfance. Ils l'ont remis dans ce point de calme où doit être un grand roi pour bien gouverner.

Le rappel des Proteſtants n'eſt donc pas déſeſpéré ſous le regne actuel, s'il eſt auſſi long qu'il y a lieu de le ſuppoſer, événement dont nous devons nous réjouir d'avance, & comme freres, & comme hommes : mais il eſt manqué pour le moment, pour le courant de la guerre ; ce dont nous devons nous féliciter comme Anglois.



LETTRE VI.

Sur la réception de M. Gérard à Philadelphie ; sur les dispositions des Américains envers les François; détails ultérieurs de la campagne de M. le comte d'Estaing depuis qu'il s'est présenté devant Nevv-Yorck jusqu'à son départ de Boston pour les Antilles.

LES François, Milord, qui s'étoient long-temps exalté l'imagination par la perspective d'un triomphe presque certain en Amérique de la part du comte d'Estaing, voient enfin s'évanouir ces brillantes chimeres & savent maintenant à quoi s'en tenir sur cette campagne. Comment un espoir aussi bien fondé a-t-il été déçu ? Comment les insurgents inexpérimentés, sans alliés, sans secours, manquant de tout, ont-ils soutenu nos premiers efforts avec une valeur dont on ne trouve d'exemple que dans les beaux siecles de la Grece & de Rome, avec une intelligence qui a mis en défaut l'habileté des plus grands généraux Anglois de terre & de mer ; qui a étonné, confondu la

ſageſſe des gens du métier de toutes les nations, témoins de ce ſpectacle, & qui n'auroient jamais pu le prévoir? C'eſt qu'ils étoient ſeuls & unis, qu'ils n'avoient qu'une ame, qu'une paſſion, ce patriotiſme qui dans tous les temps fut la ſource des vertus héroïques & fit enfanter des miracles. Aujourd'hui que les François ont apporté parmi ce peuple leur eſprit de domination, l'amour-propre bleſſé des Américains s'eſt révolté : la défiance, la jalouſie, l'envie, toutes les paſſions baſſes qui dégradent l'ame ſont entrées dans la leur, & ils redoutent preſque autant leurs bienfaiteurs prétendus que leurs anciens maîtres. Ce n'eſt qu'à cette révolution dans leur maniere de ſentir & de penſer qu'on peut attribuer les choſes incroyables qu'on apprend de ce pays-là. D'ailleurs, mes conjectures ſe rapportent aux faits que nous racontent, & les lettres particulieres écrites des lieux, & les divers témoins qui en ſont revenus.

Je vais, Milord, vous mettre en ſcene un acteur qui arrive de Boſton, & m'a paru avoir tous les caracteres propres à ſe concilier ma créance. C'eſt un ancien officier de la compagnie des Indes, fort ſage, fort inſtruit, fort expérimenté; il étoit paſſé, comme tant d'autres, dans

le deſſein de voir quel parti il pourroit tirer de ſon métier chez des gens ayant grand beſoin de pareils hommes ; il étoit fait pour y être bien accueilli ; ſon air ſimple & modeſte, ſa tournure aſſez Angloiſe, devoient prévenir en ſa faveur ; & en effet, il a été reçu à bras ouverts : mais il n'a pas trouvé la marine des Américains aſſez avancée pour y occuper le grade qu'il auroit déſiré, & qui lui convenoit ; il n'étoit plus dans le cas de jouer le rôle de corſaire ou de flibuſtier. D'ailleurs, dans l'intervalle, la guerre s'eſt déclarée entre l'Angletere & la France ; il a cru que c'étoit l'occaſion de retourner dans l'Inde, d'y ſervir ſa patrie, & qu'il déploieroit avec plus d'avantage ſes talents dans des mers qu'il connoiſſoit déjà & où le plus léger ſuccès pouvoit lui procurer ſa fortune. En attendant qu'il ſoit employé, il cherche avec avidité les nouvelles. On l'a préſenté derniérement au club dont vous connoiſſez les autres acteurs ; celui-ci ſe nomme M. Roche, & on l'annonça comme pouvant répondre à toutes les queſtions qu'on lui feroit concernant l'Amérique & la campagne du comte d'Eſtaing qu'il quittoit ; il fut donc mis ſur la ſellette ; chacun l'entoura & le preſſura le plus qu'il put.

M. GIRARD.

Dites-nous donc, Monſieur, comment eſt-il poſſible que M. d'Eſtaing n'ait rien fait ? M. d'Eſtaing ſur lequel on comptoit avec tant de confiance.

M. ROCHE.

Vous connoiſſez la ruſe de certains filoux de ce pays ci, qui, la nuit font ſemblant de ſe battre, & lorſqu'un tiers crédule a la bonhommie de s'approcher pour les ſéparer, ſe réuniſſent ſoudain, tombent ſur lui & le volent C'eſt à peu près ce qui eſt arrivé au général François. Toute comparaiſon cloche. Les Américains ne ſe ſont pas abſolument joints aux Anglois contre lui; mais ils ont fait tout ce qu'il falloit pour le faire échouer.

M. PILOT.

Comment accorder cette conduite avec l'accueil qu'a reçu M. Gérard & qu'il méritoit en effet en ce jour mémorable où il venoit, de la part du plus grand potentat de l'Europe, dire à un corps de négocians & d'agriculteurs : « Je vous » reconnois pour mes égaux dans l'ordre » politique ; paſſez de l'état de ſujétion » à celui d'indépendance, & prenez dé-

» ſormais votre place au rang des corps
» ſouverains qui exiſtent ſur la tere. »

M. ROCHE.

Vraiment M. Gérard a été très-bien venu du Congrès qui, ayant ſu ſon débarquement, députa vers lui pour le recevoir & l'accompagner juſqu'à Philadelphie, où en entrant (1) il fut ſalué par l'artillerie de la place & cauſa les démonſtrations de la joie la plus vive. Son premier ſoin fut d'apprendre par un meſſage au Congrès l'ordre qu'avoit le comte d'Eſtaing de prendre ſous ſa protection tous les armements, ſoit publics, ſoit particuliers des Etats-unis, & de leur abandonner excluſivement & ſans partage les diverſes priſes qu'ils pourroient faire; politique néceſſaire pour encourager la courſe & ſe mettre en meſure vis-à-vis des Anglois, qui, déſolant & infeſtant toutes les côtes par leurs corſaires, auroient empêché l'armée navale Françoiſe de recevoir les ſecours dont elle auroit beſoin; mais en même temps le vice-amiral mettoit par-là en quelque ſorte

(1) Le ſamedi 11 juillet 1778.

fous fa dépendance tous les maîtres des navires Américains, obligés de s'adreffer à lui pour recevoir les fignaux convenus.

Ce ne fut que près d'un mois après (1), temps néceffaire pour les préparatifs de la cérémonie, que M. Gérard, dans une audience folemnelle, remit au Congrès la lettre de créance du roi (2), adreffée *à fes très-grands amis & alliés*, qu'il traite cependant affez cavaliérement à la fin, *en priant Dieu de les avoir en fa fainte garde*, formule ufitée vis-à-vis le moindre des fujets. Quoi qu'il en foit, dans les difcours que prononcerent refpectivement le miniftre plénipotentiaire de France & le préfident du Congrès, difcours imprimés aujoud'hui & que vous avez pu lire dans différentes gazettes, on trouve un intérêt, une confiance, une fincérite, une cordialité qu'on n'avoit pas encore vus dans ces morceaux politiques. Auffi n'eft-ce pas du fénat Américain que font éclos les germes de divifion entre les deux nations. C'eft du caractere du peuple mal difpofé en faveur des François; c'eft de la rivalité des généraux ne vou-

(1) Le 6 août 1778.

(2) Datée de Verfailles, le 28 mars 1778.

ſant pas leur laiſſer la gloire des premiers ſuccès.

Le premier nous regarde comme aſſervis ſous le double deſpotiſme du gouvernement & des prêtres ; comme de vils eſclaves livrés aux préjugés & à la ſuperſtition ; du reſte, comme une nation frivole, énervée, ſans principes, ſans délicateſſe, ſans foi, ſans loi, ne reſpectant pas même les devoirs les plus ſacrés ; comme des préſomptueux nous croyant, malgré notre abjection, ſupérieurs à tous les autres peuples de la terre ; enfin comme perſuadés que le premier emploi de l'eſprit eſt de faire des dupes : les Anglois, bien loin de tirer les Américains de ces préventions, s'étoient plus à les répandre, à les fortifier. Le presbitérianiſme, ennemi implacable du catholiciſme, la ſecte dominante du pays, en avoit rendu les habitants encore plus diſpoſés à les croire. Tout ſembla, dans le commencement de la liaiſon des inſurgents avec nous, les confimer dans leur mauvaiſe idée des François. La plupart de ceux accourus en Amérique, au bruit de la révolution, étoient des hommes perdus de dettes & de réputation, qui s'annonçoient avec des titres & des noms faux, qui vantoient leur capacité, obtenoient des

grades diſtingués dans l'armée des provinciaux (1), recevoient des avances conſidérables, & diſparoiſſoient enſuite.

LE COMTE DE CATUELAN.

Eh ! qu'attendre en effet d'officiers aſſez bas pour valeter dans l'antichambre du ſieur de Beaumarchais & recevoir leur miſſion d'un pareil apôtre, l'homme le plus diffamé & le plus corrompu du royaume ?

M. ROCHE.

La ſimplicité des Américains, leur peu d'expérience, ouvrirent un champ vaſte aux excroquèries des aventuriers. Pluſieurs même d'entre eux commirent des crimes dignes des derniers ſupplices.

Les premieres marchandiſes que les Américains reçurent auſſi de France contribuerent encore généralement à les entretenir dans l'opinion fâcheuſe où ils étoient : on leur avoit envoyé le rebut de nos manufactures ; ils jugerent que nous ne ſavions rien fabriquer de mieux :

---

(1) Nom donné dans le commencement aux troupes Américaines pour les diſtinguer des troupes ennemies, appelées *les Mercenaires*. (*Note des éditeurs.*)

on leur avoit fait payer ces rebuts comme des productions de la premiere qualité ; ils se plaignirent qu'on eût abusé de leur bonne-foi & eurent raison.

Le comte de Catuelan.

Tout se ressentoit de l'agent chargé d'abord de ces opérations ; sa cupidité les lui avoit fait regarder comme un coup de main à faire promptement : il ne s'imaginoit pas qu'il en pût résulter jamais une liaison soutenue & durable. Le sieur de Beaumarchais s'embarrassoit peu des plaintes qu'il comptoit devoir être étouffées avant de parvenir jusqu'au gouvernement.

M. Roche.

Et ce sont ces premieres impressions qu'on efface difficilement, qui jettent en discrédit même aujourd'hui les marchandises qui viennent de France ; elles se vendent par cette raison à un prix bien inférieur à celui des productions de l'Angleterre de la même espece.

C'est donc avec ces torts, c'est au milieu de ces plaintes retentissant de tous les coins de l'Amérique septentrionale, que les François parurent à la côte sous les ordres du comte d'Estaing comman-

dant une eſcadre formidable. Les Torys (1), dont il y a beaucoup de cachés parmi les gens aiſés, qui ne ſoutiennent le parti républicain que dans la crainte de perdre leurs poſſeſſions, & dont le cœur eſt véritablement Anglois, uſerent d'une politique adroite pour faire échouer les entrepriſes de ce général & l'empêcher de recevoir les ſecours dont il avoit beſoin. Ils ſemerent ſourdement le bruit parmi leurs compatriotes qu'il falloit ſe défier de la protection apparente de Louis XVI; que ce jeune monarque, ambitieux comme on l'eſt à ſon âge, cherchoit moins à les ſouſtraire au joug de la mere-patrie, qu'à les mettre ſous le ſien; que ſon intention ſecrete étoit de garder les conquêtes que ſon eſcadre pourroit faire, de ſe ménager ainſi des points d'appui, & de profiter de leur ſimplicité, de leur inaction, de leur inhabileté, de leur confiance pour s'inſinuer plus avant & les conquérir de proche en proche; qu'on devoit d'autant mieux ſoupçonner ce projet, qu'il découloit naturellement

(1) Sobriquet qui remonte au temps de Charles-Second, où l'on commença à appeler ainſi à Londres les gens attachés au parti du roi. (*Note des Editeurs.*)

de la propoſition que la cour de Ver ſailles avoit faite dans le principe à la cour de Londres, de s'unir à elle pour réduire ſes ſujets révoltés, à condition qu'elle lui céderoit quelques poſtes. Ces rumeurs vagues furent bientôt conſignées dans des écrits publics & inſpirerent une défiance générale. De là M. d'Eſtaing ne trouva point de pilote pour le faire aborder où il vouloit; de là il fut trahi par ceux auxquels il avoit donné ſa confiance; de là tous ſes plans d'attaque furent éventés & connus des Anglois avant leur exécution; de là le défaut de vivres & d'eau; de là enfin, le maſſacre de M. de Saint-Sauveur, & tous les malheurs qui ont conſtamment accompagné ce général durant ſa campagne du nord.

M. D'ECLIEU.

Je conçois, Monſieur, par le tableau que vous nous offrez de la ſituation des eſprits dans ce pays-là, que le comte d'Eſtaing a dû trouver de grands obſtacles; mais vous ne nous parlez pas des fautes que ce général a faites, qui, au lieu de diminuer ces obſtacles, les ont accrus & multipliés. Malgré le ſoin qu'il prend d'empêcher les officiers d'écrire, je ne ſais comment il arrive toujours des

lettres par les airs, & on lui reproche bien des écoles. D'abord à ſon attérage, nous en ſommes déjà convenus ici, il en a commis une capitale, dès qu'il a ſû que l'ennemi avoit évacué Philadelphie, de n'être pas reſté dans la Délaware pour y faire de l'eau dont il étoit ſur le point de manquer, pour s'aboucher avec le congrès & le général Washington, concerter avec eux le plan de ſes opérations & ſur-tout en recevoir des pilotes & des guides ſûrs, dont, dès les premiers pas dans un pays inconnu, il avoit ſenti toute l'importance.

M. Roche.

Son activité, Monſieur, ne lui a pas permis la lenteur des délibérations, qui auroient rétardé ſa marche ; il ſe flattoit de pouvoir, ſinon intercepter le convoi de l'ennemi, parti depuis pluſieurs jours pour New-York, au moins le ſurprendre en déſordre encore.

M. d'Eclieu.

A la bonne heure : ſi le comte d'Eſtaing n'eût été en ce moment qu'un ſimple flibuſtier, il pouvoit courir ces riſques-là ; mais le général d'une grande eſcadre ne ſe haſarde pas ainſi en aventutier :

il ne compromet point toutes les forces qui lui sont confiées dans une expédition dont il ne connoît ni le danger, ni les moyens; il ne commence pas sans nécessité par exposer douze ou quinze mille hommes à mourir de soif & d'inanition. D'ailleurs, l'ignorance où il étoit de la côte & le défaut de marins pour le guider, devoient lui faire perdre plus de temps qu'il n'en auroit employé dans le sage retard qu'on lui proposoit.

M. ROCHE.

Voilà le grand malheur : c'est d'avoir été abandonné, trahi par ses premiers pilotes; c'est de n'en avoir par rencontré de bons ensuite; c'est qu'on ait prévenu l'admiral HOW de son arrivée, en sorte qu'il trouva les Anglois retirés dans le port de Sandy Hook avec leurs vaisseaux de guerre; & les transports dans la riviere d'Huson. Malgré cela vingt navires environ (1) tomberent en son pouvoir, grace

(1) Extrait d'une lettre de New-Yorck, du 25 juillet.... Depuis que l'escadre Françoise est arrivée devant Sandy-Hook, environ vingt navires, dont aucun n'est Européen, sont tombés en son pouvoir; ce sont pour la plupart des prises destinées pour ce port, au nombre desquelles sont

à la rapidité avec laquelle il s'étoit porté de ce côté-là. Du reste, son ardeur étoit extrême ; il promettoit cent mille écus au pilote qui voudroit se charger de l'entrer dans le port ; mais cette promesse ne put servir qu'à le convaincre davantage de l'impossibilité de l'exécution : personne n'osa tenter de mériter le prix. Il tint un conseil à bord du *Languedoc*, où il fit appeler tous les pilotes ; on délibéra long-temps & l'on convint unanimement que les vaisseaux, commandant surtout, tiroient trop d'eau.

LE COMTE DE CATUELAN.

Vraiment, je le crois bien. On assure que le prince de Montbazon, lieutenant-général des armées navales, chargé de l'inspection du port de Toulon (1), a rapporté dans le temps au ministre que l'escadre du comte d'Estaing, déjà fort en-

---

le lieutenant Whirwort à bord du *Stanley* convoyant trois ou quatre prises, un brigantin de marque ayant deux ou trois prises sous sa protection, un vaisseau, cinq brigantins, des sloops & des schooners, venant des Barbades.

(1) Comme le duc de Chartres l'avoit été de celui de Brest.

combrée des effets embarqués par ordre du roi pour nos nouveaux alliés, l'étoit pour le moins autant des pacotilles des officiers.

M. D'ECLIEU.

Bon, bon; voilà toujours les propos ordinaires.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Et malheureusement trop vrais.

M. ROCHE.

Quoi qu'il en soit, le *Languedoc* & le *Tonnant* tiroient jusqu'à vingt-sept pieds d'eau : cela effraya. Quelques pilotes convenoient bien qu'il y avoit du fond suffisamment; mais il ajoutoient que le passage étoit si étroit, qu'il étoit extrêmemement hasardeux de se risquer, parce qu'un seul vaisseau venant à échouer, ce qui étoit presque inévitable, il fermeroit le passage aux autres qui seroient foudroyés par l'artillerie des vaisseaux & des batteries de l'ennemi avant qu'on l'eût retiré.

M. GIRAD.

Ainsi l'infériorité de l'escadre ennemie, dont les plus forts vaisseaux valoient à

peine le plus petit des nôtres, qui faisoit présumer ici que l'amiral Howe devoit être écrasé, fit précisément son salut.

M. D'ECLIEU.

Ce qui démontre combien le comte d'Estaing avoit eu tort de s'aventurer à cette expédition folle avant d'avoir pris langue, fait de l'eau & des vivres, c'est la difficulté qn'il éprouva pour ces deux derniers objets. On fut obligé d'essayer de faire de l'eau dans une riviere voisine (1) au péril de la vie, pour passer la barre qui en ferme l'entrée; on tira quelques provisions de Jersey; mais il fallut les porter par terre pendant une lieue & demie (2) il fallut perdre du monde en exposant pour les convois un corps de troupe beaucoup trop foible pour soutenir un attaque de l'ennemi, dont toutes les forces étoient rassemblées dans cette partie, encore n'a-t-on jamais pu avoir des vivres au-delà de ce qui étoit nécessaire pour la consommation de l'escadre pendant vingt-quatre heures. Un jour cependant on s'en procura le double, mais

---

(1) La riviere de Schreusburg.
(2) Trois milles du pays.

la trop grande charge & la précipitation en transſportant les barils firent perdre beaucoup de bateaux & même des hommes à raiſon des lames très-dangereuſes dans ces parages lorſqu'on n'y eſt pas accoutumé, & qu'on ne ſait par les prendre convenablement.

Vous voyez, Monſieur, que je ſais bien des détails ; que je n'ai pas été mal ſervi.

M. ROCHE.

Avec paſſion cependant, car la façon de préſenter les choſes fait beaucoup.

M. GIRARD.

Suivons, Meſſieurs : parlons de l'expédition de New-Port actuellement.

M. ROCHE.

Ce qui a contribué d'abord à la faire échouer, c'eſt que le ſecret n'a pas été bien gardé. Le lord Howe, ayant été inſtruit du deſſein de l'amiral François, y fit conduire trois mille hommes ſous les ordres du général Preſcot par des bâtiments de tranſport ; on les voyoit filer journellement & cotoyer l'Iſle-Longue.

M. D'ECLIEU.

Hé bien, c'étoit là le cas de mettre de l'activité, de fondre ſur ces tranſports. Point du tout, l'indéciſion du général, onze jours paſſés devant New-York, en laiſſant le temps à l'ennemi de recevoir des ſecours & de ſe fortifier, ont augmenté les difficultés de l'entrepriſe.

M. ROCHE.

Tous ces délais n'auroient pas empêché la priſe de Rhode-Iſland ſans la jalouſie du général Américain Sullivan. Les habitants de New-Port tremblants avoient déjà abandonné la ville ; les Heſſois, troupes mercenaires, étoient prêts à ſe révolter à la vue du moindre péril ; deux petites frégates envoyées pour garder la paſſe de l'eſt, cauſerent une telle alarme de ce côté, qu'une corvette de vingt canons de douze & deux galeres mouillées ſous une batterie ſe brûlerent en les voyant paroître ; le *Sagitaire* ſeul força la paſſe de l'oueſt, détruiſit une batterie & fut mouiller ſans empêchement à la pointe nord de cette iſle. Si l'eſcadre étoit entrée en même temps, comme elle le pouvoit, par la paſſe du milieu, & comme y étoit diſpoſé le général dont les préparatifs étoient

déjà faits, mille hommes de troupes, que l'ennemi avoit portés sur l'isle, auroient été faits prisonniers sans pouvoir se défendre. Sullivan, craignant de ne pas partager l'honneur de cette journée, engagea le comte d'Estaing à différer jusqu'à ce qu'il eût rassemblé ses milices.

M. D'ECLIEU.

Et M. d'Estaing, si entier, si entreprenant, si alerte, reste tout-à-coup dans l'inaction, non-seulement ne tient pas un conseil de guerre dans une circonstance aussi critique, mais résiste à toutes les observations amicales de ses camarades, & mouille froidement devant New-Port, au grand étonnement de toute l'escadre & à la grande satisfaction de l'ennemi.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

C'est qu'il n'étoit pas apparemment dans son bon jour de lune.

M. PILOT.

Comment, Baron, quelle est cette mauvaise plaisanterie ?

M. D'ECLIEU.

Pas si mauvaise. Les officiers de l'es-

cadre ont obſervé que le comte d'Eſtaing avoit des diſparates de caractere inconcevables ; qu'il étoit quelquefois prudent juſqu'à ſe montrer puſillanime, & quelquefois hardi juſqu'à la témérité. On en a cherché la ſolution dans ſon phyſique. On a trouvé que ces accès d'héroïſme lui prenoient toujours dans la force de la lune ; qu'au contraire, il ne tomboit dans ces accès de foibleſſe qu'au renouvellement ou bien au décours. On en a conclu que cet aſtre influoit beaucoup ſur lui ; & quand on veut juger du parti qu'il prendra dans les occaſions périlleuſes, on demande où en ſommes-nous de la lune ?

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il a été lunatique dès ſa jeuneſſe ; car dans l'avant-derniere guerre, il revint de l'armée le bras en écharpe comme s'il eût eu une bleſſure conſidérable ; on ſut qu'il n'avoit été que légérement bleſſé ou même point du tout. On le plaiſanta ſi fort, on le couvrit tellement de ridicule, qu'il prit le parti de s'expatrier & de paſſer dans l'Inde, où je l'ai vu de près, & puis vous aſſurer que ſa raiſon n'eſt vraiment pas d'une eſpece ordinaire.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Il y a bien quelque choſe comme cela ; je me rappelle l'anecdote.

M. ROCHE.

Quoique vous en diſiez, Meſſieurs, moi je trouve que ſi M. d'Eſtaing a péché ici, ce n'a été que par trop de tête ; il étoit gêné par ſes inſtructions, il lui étoit enjoint de ne rien faire ſans le conſentement & le concours de ſes alliés ; il ſavoit qu'il avoit autant à redouter de la jalouſie des ſiens que de celle des Américains ; qu'il en ſeroit blâmé avec autant d'amertume, s'il ne réuſſiſſoit pas ; il a cru plus ſage de ſe conformer à la lettre de ſes ordres.

M. D'ECLIEU.

Mais il perdoit de gaieté de cœur des avantages réels & ſûrs ; il auroit auſſi bien attendu Sullivan dans le port que dans la rade, cette manœuvre reſſerroit l'ennemi de plus près ; en formant des batteries de canons & de mortiers ſur le continent, il auroit pu bombarder & détruire la ville.

Ce qui condamne encore mieux le

comte d'Eſtaing de n'avoir pas profité ; pour entrer, de la premiere terreur qu'avoit répandu dans New-Port ſon eſcadre, ce ſont les premiers ſuccès que lui valut d'abord la ſeule timidité de l'ennemi. Le *Protecteur* & la *Provence*, s'étant gliſſé dans la paſſe de l'Oueſt, forcerent cinq frégates ou corvettes mouillées près de la ville à ſe brûler, parce qu'elles s'imaginerent dans l'éloignement que ces vaiſſeaux étoient l'avant-garde de l'eſcadre qui entroit par cette paſſe.

Une belle manœuvre de ces vaiſſeaux, & qui n'eſt due en rien au général, c'eſt le ſtratagême dont ils uſerent envers deux frégate qui venoient les obſerver chaque matin au point-du jour ; dans la nuit ils gagnerent le vent à ces frégates & ſe mirent entre la terre & elles, de ſorte que, ne ſachant où ſe retirer, elles préférerent de ſe brûler à la voile (1) à tomber en notre puiſſance.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

La véritable objection à faire, ſui-

(1) Cet évenement eſt du 5 août. L'eſcadre avoit paru devant Rhode-Iſland en ligne de combat dès le 29 juillet. Elle avoit appareillé & quitté New-York, le 22.

vant moi, aux défenſeurs du comte d'Eſtaing en cette occaſion, c'eſt que, par ſon retard, il laiſſoit tout le temps à l'amiral Howe de ſe préparer & de ſurvenir.

M. Roche.

Et voilà préciſément ce qui fait pour lui, ce qui répond aux critiques & le juſtifie complétement. Car enfin, l'eſcadre Angloiſe, auroit pu arriver beaucoup plutôt & le ſurprendre. Quel reproche le comte d'Eſtaing n'auroit-il pas mérité de la cour & des Américains même, ſi par trop de précipitation, il ſe fût trouvé ainſi entre deux feux : ſans être ſoutenu, & eût inévitablement éprouvé les ſuites les plus funeſtes d'une pareille imprudence.

Le comte de Nolivos.

Ç'auroit été l'hiſtoire de *Filingshauſan* (1).

---

(1) Le maréchal prince de Soubiſe, qui commandoit l'armée Françoiſe en 1760 à l'affaire de *Filingshauſan*, reprocha au duc de Broglio commandant un corps ſéparé, d'avoir précipité l'attaque dans l'eſpoir d'obtenir ſeul la victoire, & celui-ci fut rappelé.

M.

M. Roche.

Je vais plus loin, Meſſieurs : je prétends que dans le cas même où le comte d'Eſtaing, inſtruit d'une part de l'effroi de la garniſon de New-Port, de l'autre de la nonchalence de Howe (1), eût ainſi préſagé une victoire preſque certaine, il auroit été de ſa politique bien entendue de ne pas profiter de ſon avantage, parce qu'il ſe fût aliéné peut-être les Américains à jamais & préparé nombre de diſgraces pour l'avenir. C'eſt donc en derniere analyſe à nos alliés qu'il faut attribuer la mauvaiſe iſſue de cette premiere expédition. En effet, dès que Sullivan, ayant perdu onze jours à raſſembler ſes milices, eut fait ſavoir au comte d'Eſtaing qu'il étoit en état de ſoutenir ſon attaque & de le ſeconder, le général François ne perdit point de temps : il aſſembla les capitaines de l'eſcadre, non pour tenir conſeil, il ſavoit trop que ces ſortes de délibérations ſont toujours timides ; mais pour leur ſignifier ce qu'ils avoient à faire, conſé-

(1) L'amiral Howe ne ſe mit en mer de New-York avec ſa flotte que le 16 août.

quemment au plan d'attaque concerté avec les alliés.

M. D' E C L I E U.

On m'écrit qu'en effet il réunit les officiers commandants , plutôt pour la forme & sa sureté particuliere que pour les consulter réellement ; puisqu'il commença par mettre en avant qu'il avoit ordre du roi de forcer le passage de New-Port , assertion ridicule , en ce que le roi n'avoit certainement pas prévu le cas où il se trouveroit pour lui donner un pareil ordre.

M. R O C H E.

Aussi ne s'annonça-t-il pas ainsi. C'est un ridicule que vos camarades ont cherché à lui donner ; mais s'il n'avoit pas cet ordre exprès , il l'avoit au moins implicite. Ses instructions étoient de se laisser aller aux impulsions qu'il recevroit des Etats-Unis. Ils avoient le dessein de s'emparer de Rhode-Island ; il falloit donc qu'il suivît les dispositions combinées. Pour la réussite , elle ne pouvoit avoir lieu que par cette attaque vigoureuse , & en ce sens en la formant , il exécutoit réellement les intentions de son maître.

Le comte d'Eſtaing étoit donc bien décidé à tout tenter pour forcer le paſſage ; il ne s'agiſſoit que de la maniere de s'y prendre. On convint que les vaiſſeaux entreroient couplés deux à deux, afin de pouvoir éviter plus facilement dans les intervales d'un couple à l'autre, les brûlots qu'il étoit probable que les ennemis auroient placés ; qu'on ſtationneroit en dehors de la paſſe le *Protecteur* & la *Provence* qui veilleroient à empêcher la ſortie des bâtiments ennemis ; mais ces deux vaiſſeaux avec le *Fantaſque* & le *Sagittaire* étant dans la paſſe de l'Oueſt, furent obligés de ſe *touer* (1) pour ſortir & venir prendre le poſte aſſigné, ce qu'ils n'eurent pas le temps de faire.

Selon les ordres réglés dans le conſeil, le ſamedi 8 août à trois heures après midi, les huit vaiſſeaux remplirent leur miſſion ; ils ſe trouverent tout étonnés de ſe voir devant la ville de New-Port, ſans avoir éprouvé la réſiſtance qu'ils devoient craindre. L'ennemi n'avoit point profité du

(1) *Touer*, c'eſt tirer ou faire avancer un bâtiment avec un cable, à meſure qu'on roule celui-ci autour du cabeſtan. (*Notes des Editeurs.*)

temps précieux qu'on lui avoit laiſſé ; il ſe croyoit ſi peu en ſureté qu'il mit le feu à ſes magaſins, & brûla le bois qui couvroit ſon camp. Le vaiſſeau de la compagnie, *le Grand-Duc*, & deux frégates, qui reſtoient mouillés avec les bâtiments de tranſport ſous la ville, protégés par les batteries, défendus en outre par une ligne de bâtiments coulés bas qui empêchoient nos vaiſſeaux de s'approcher, ne ſe crurent pas en ſureté ; ils jugerent plus expédient de ſe brûler tout de ſuite que d'attendre l'événement (1).

M. PILOT.

Quelle belle apparence de fortune !

M. BOYER.

Vraiment, on comptoit ſi bien ſur la

---

(1) On évalue à plus de deux millions & demi la perte des frégates & chaloupes de guerre brulés durant le ſiege par les Anglois eux-mêmes, quoiqu'ils en euſſent retiré l'artillerie & les munitions ; les principales ſont, *la Flore*, *la Junon*, *l'Orphée* & *l'Alouette* de trente-deux. *Le Faucon* de dix-huit & *le Pêcheur* de ſeize, &c.

On évalue à-peu-près autant une cinquantaine de bâtiments de tranſport coulés bas pour fermer l'entrée du Havre aux François.

prise de New-Port & de Rhode-Iſland conſéquemment, que le bruit en a couru long-temps ici. J'avois mandé cette nouvelle à mon correſpondant à Londres comme poſitive. M. de Sartines la croyoit lui-même, M. Francklin auſſi; ces meſſieurs ne faiſoient aucun doute là-deſſus.

M. ROCHE.

La timidité & le découragement des Anglois étoient extrêmes. Les François en étoient d'autant plus frappés qu'ils s'attendoient à une réſiſtance opiniâtre & que les moyens ne manquoient pas à leurs rivaux.

Nos vaiſſeaux mouillerent un peu au Nord de la ville, derriere la petite iſle Rhode-Iſland, qui lui eſt oppoſée. Sullivan ayant ſous lui le général Hancok, ancien préſident du congrès, & le marquis de la Fayette, débarquoit alors avec dix mille hommes dans le Nord de l'iſle, protégés par nos frégates. M. d'Eſtaing en devoit fournir autant de ſon eſcadre; on nous avoit envoyé pour cela des bâteaux plats. La garniſon de nos vaiſſeaux étant inſuffiſante, le général y avoit ſuppléé en enrôlant des matelots.

M. d'Eclieu.

Oui, cette idée bizarre étoit bien digne de ſon auteur. Imaginez-vous qu'on a déjà beaucoup de peine à contenir à bord les matelots qui, la plupart, ont beſoin d'être continuellement harcelés de leurs officiers ; jugez quel ſervice on peut eſpérer de pareils hommes en liberté de ſe ſouſtraire au danger par la fuite. D'ailleurs, ſans tactique, ſans diſcipline, ſans habitude à manier des armes, habillés d'une maniere nouvelle, extraordinaire, génante pour eux, ils ne ſont propres qu'à porter le déſordre & à piller. On m'écrit qu'il auroit ſuffi de voir cette groteſque armée pour en juger.

C'eſt ce qu'on repréſenta inutilement au comte d'Eſtaing. On lui objecta que, ſans pouvoir eſpérer aucun avantage du ſervice des équipages, comme ſoldats, il s'expoſoit à perdre des hommes eſſentiellement néceſſaires à ſes vaiſſeaux, impoſſibles à remplacer ; que l'eſcadre ſe trouvoit déſarmée, hors d'état de remettre en mer, & qu'elle couroit les plus grands riſques ſi l'ennemi ſe montroit en ce moment.

M. d'Eſtaing n'eſt retenu par aucune conſidération, lorſqu'il à réſolu quelque

chose : cette opiniâtreté seroit une bonne qualité, si elle étoit le fruit de la réflexion, de la prévoyance, ou qu'elle fût commandée par la nécessité ; mais ce n'est qu'une suite de sa présomption & de son étourderie : c'est l'homme du moment qui ne songe jamais à l'avenir, qui se commet sans cesse au hasard, ne doute de rien & se voit toujours triomphant par-tout ; bientôt au moindre revers, à la moindre contrariété, il perd la tête. C'est ce qui arriva en cette occasion.

Il étoit trois heures après midi du 9 août, lorsque *le Guerrier*, qui appareilloit pour protéger la descente, signala l'ennemi. Le marquis de la Fayette qui comptoit peu sur les milices Américaines, pressoit la descente des nôtres. Il avoit annonçé qu'il s'étoit emparé d'un fort dans le nord de l'Isle. Déjà nos soldats & matelots étoient embarqués dans les batteaux plats, quand la nouvelle de l'apparition de l'escadre Angloise fit changer le plan d'attaque en celui de défense.

Tous les capitaines des vaisseaux commandants retirent dans le moment leur monde sans attendre l'ordre du général, qui, consterné d'un évenement tout simple à prévenir, restoit dans une inaction funeste. La position de l'escadre étoit

dangereuſe ; il falloit en changer, pour ne pas la laiſſer expoſée aux brûlots dont elle alloit être aſſaillie évidemment ; chacun le diſoit & l'on perdoit le temps à le dire. Le comte d'Eſtaing revenu à lui, mais ne ſachant quel parti prendre, cachoit ſon irréſolution ſous l'apparence du ſang-froid & de la ſérénité : il étonnoit par ſon calme diſſimulé & ne diminuoit pas les inquiétudes. Un autre eût tenu conſeil ; on crut qu'il alloit en venir là, lorſqu'à la nuit il fit aſſembler les officiers-généraux & capitaines - commandants. Point du tout, il n'en fut pas queſtion. M. d'Eſtaing donna ſeulement le plan d'un emboſſage le plus mal conçu qu'on puiſſe imaginer, dont le déſavantage s'offroit au coup d'œil du marin le moins inſtruit ; on ſe récria contre, l'on fit des réflexions judicieuſes, on fit ſentir que dans la poſition ordonnée, les vaiſſeaux ſeroient dans l'impoſſibilité d'éviter aucun des brûlots de l'ennemi, ſans qu'on y gagnât l'avantage d'une plus belle défenſe.

On ſavoit d'avance que ces repréſentations ne ſeroient pas écoutées ; mais le bien du ſervice les exigeoit : on vouloit n'avoir du moins rien à ſe reprocher. Le général perſiſtant, on travailla toute la nuit pour ſe poſter comme le déſiroit

le comte d'Estaing ; il étoit jour , les équipages étoient rendus de fatigue ; que l'on n'avoit pas encore pu s'amarrer ; on s'attendoit à la catastrophe la plus terrible ; heureusement le hasard , le dieu de ce général , sur lequel il compte , vint à son secours.

Mais , ma foi , Messieurs , je suis épuisé de parler, j'en ai encore long à vous raconter , il est tard ; remettons je vous prie , la séance , & je me recueillerai encore mieux pour récapituler mes lettres : nous ne sommes qu'au commencement ; j'ai bien d'autres sottises du compte d'Estaing à vous apprendre.

M. ROCHE.

Et moi , Messieurs, je vous prie, de ne pas vous prévenir contre ce général , qui peut avoir fait des fautes, mais qui certainement a des qualités rares , une très-grande , inestimable , & dont ne peut se glorifier aucun officier-général de la marine , c'est qu'il est craint des Anglois ; c'est le seul qu'ils soient fâchés de se voir en tête : opposez-leur tout autre ; ils en riront.

M. D'ECLIEU.

Oui, vous verrez , Messieurs.

LE CHŒUR *des nouvelliſtes.*

Oh ! il n'eſt que cet homme-là qui puiſſe mettre les Anglois à la raiſon, c'eſt l'opinion générale.

Nous nous ſéparâmes en ce moment, Milord. La ſuite au prochain ordinaire.

Paris, ce 21 décembre 1778.

LETTRE VII.

Suite du ſujet précédent.

JE n'ai rien eu de plus preſſé, Milord, que de retourner au rendez-vous pour apprendre les détails d'événements ſi importants, que la deſtinée de l'Amérique en dépendoit ; pour connoître ſur-tout par les faits ce comte d'Eſtaing dont on parle tant, auquel on a une ſi grande confiance en ce pays-ci, & que déprime ſi fort la jalouſie des officiers de la marine. Les deux contendants qui devoient principalement occuper la ſcene s'y étoient rendus les premiers ; ils ne tarderent pas à ſe mettre aux priſes en préſence de tout le *Club* des nouvelliſtes, dont le bruit de la diſpute avoit groſſi la foule.

M. D'ECLIEU.

M. Roche vous a dit la derniere fois, Meſſieurs, que les Anglois redoutoient beaucoup le comte d'Eſtaing : hé bien, la preuve c'eſt que l'amiral Howe avec ſon eſcadre inférieure en nombre & qui n'étoit composée que de petits vaiſſeaux, (1) ne craignit point de ſortir de New-York & de venir attaquer l'eſcadre Françoiſe dont le moindre bâtiment valoit preſque le plus fort des ſiens.

M. ROCHE.

Oui, mais quand, comment & pourquoi ſortit-il ? Lors qu'inſtruit de tous nos mouvements par l'infidélité des Américains du parti royaliſte, particuliérement d'un traître qui nous avoit été donné par le congrès, prévenu du débarquement de nos troupes & matelots,

(1) Voyez précédemment ſa compoſition dans la lettre quatorzieme, datée du 15 mai. Cependant le *Cornwal* de vingt-ſept de l'eſcadre de l'amiral de Byron, arrivé vers le premier août à New-York, devoit s'y être joint, ce qui faiſoit un douzieme vaiſſeau auquel ſe joignit le *Monmouth* de ſoixante-quatre, comme le lord Howe étoit en mer.

il ſavoit qu'il n'auroit affaire qu'à des coques de vaiſſeaux & que la réuſſite ſeroit certaine. Il avoit été ſi bien averti, il mit tant de diligence à appareiller, que l'eſcadre parut dix-huit heures après notre mouillage devant New-Port : il avoit combiné que le vent, qui dans ces parages ſouffle conſtamment en été de la partie du ſud-oueſt, favoriſeroit ſon entrée & empêcheroit abſolument notre ſortie. Dans cet eſpoir, il avoit amené avec lui tout ce qu'il falloit pour nous détruire, bombardes brûlots, troupes de débarquement : il ſe ſeroit ſervi de celles-ci pour s'emparer de l'iſle *Cononiant* que nous avions négligée, d'où l'on auroit pu nous réduire à loiſir en y établiſſant des batteries de canons & de mortiers.

M. GIRARD.

Quel maître homme que ce lord Howe que vous accuſiez de nonchalance !

M. ROCHE.

Vraiment, c'eſt qu'il ne vouloit pas ſe meſurer en raſe campagne avec le comte d'Eſtaing.

M. D'ECLIEU.

Ou plutôt, c'eſt qu'il attendoit que

le comte d'Eſtaing fît quelque ſottiſe, afin d'en profiter ; & celui-ci venoit de la faire & bien haute, & ſans un miracle il l'auroit payée bien cher. Imaginez-vous, Meſſieurs, que précisément au moment où le lord Howe, par ſes ſages meſures, comptoit ſur la deſtruction auſſi entiere que facile de notre eſcadre ; où, ne perdant pas un inſtant, il alloit donner dans la paſſe du fanal ; le démon des vents, comme aux ordres du comte d'Eſtaing, les fit changer tout-à-coup ; ils ſauterent au nord & renverſerent toutes les eſpérances de l'amiral Anglois ; bien plus, ils le mirent dans la poſition où il comptoit nous trouver & dans un danger encore plus grand, puiſqu'il nous étoit infiniment inférieur. Cependant nous l'ignorions : en général on étoit inſtruit dans l'eſcadre qu'une au moins auſſi conſidérable que la Françoiſe, étoit ſortie des ports d'Angleterre ; elle pouvoit en ce moment être réunie à celle du lord Howe, c'étoit même à préſumer ; & cependant par la lenteur & l'étourderie enſuite du comte d'Eſtaing, nous en étions réduits au point de regarder comme un bonheur de pouvoir nous préſenter devant ces forces ſupérieures & les braver ; il n'y avoit point d'alternative, puiſque

notre perte, ſi nous ne profitions du moment, ſi nous reſtions dans la rade, devenoit infaillible.

D'un autre côté, la prévoyance du général, tant vantée pour l'approviſionnement de ſon eſcadre, étoit en défaut, au point que nous manquions d'eau pour pouvoir tenir la mer : on y ſuppléa en réduiſant les officiers à trois gobelets d'eau par jour & les matelots à deux. Enfin, pour comble de mauvaiſe diſpoſition, *le Protecteur* étoit échoué dans la paſſe de l'oueſt, & l'on déſeſpéroit qu'il pût ſuivre *la Provence* qui, plus adroite, étoit venue ſe rejoindre au gros de l'eſcadre en voyant paroître l'ennemi.

M. ROCHE.

Au moins, conviendrez-vous, que le général François ſe conduiſit en cette occaſion avec beaucoup de tête & de préſence d'eſprit. D'abord, dans la crainte d'expoſer l'eſcadre à reſter en calme ſous une batterie terrible (1), dont il falloit néceſſairement eſſuyer le feu, il s'aſſura ſi le vent étoit bien établi dans la paſſe ;

(1) La batterie de *Bretonpoint*.

alors il fit le ſignal de couper les cables(1), & y fit porter les vaiſſeaux de l'avant-garde à petites voiles pour laiſſer le temps aux autres de ſe mettre en ligne. Il s'agiſſoit de franchir une ſeconde fois le paſſage ; les batteries étoient conſidérablement renforcées & rendoient cette manœuvre plus difficile & plus hardie que la premiere fois. Elle réuſſit au moyen de ce bon ordre, & le feu des premiers vaiſſeaux bien ſoutenu, favoriſa la ſortie du reſte de l'eſcadre, qui en fut quitte pour ſoixante hommes hors de combat.

M. D'ECLIEU.

Oui, mes camarades rendent juſtice en cela au comte d'Eſtaing ; mais encore plus à la bravoure des équipages, qui, excédés de fatigues, ſoutinrent le choc avec la plus grande fermeté & témoignoient une impatience extrême de joindre l'ennemi. A peine fut-on hors de la paſſe, qu'on vit avec plaiſir *le Protecteur* dégagé des dangers qu'il avoit courus de ſon côté, ſe réunir à l'eſcadre ; & ce commencement de bonne manœuvre

(1) Cette manœuvre eut lieu le 10 août à ſept heures du matin.

faisoit bien augurer du reste & devenoit un présage de la victoire.

On distinguoit alors la flotte ennemie vers l'isle voisine (1), où elle étoit mouillée, qui coupoit ses cables & mettoit à la voile avec tout l'empressement de la crainte. Les vaisseaux formés en ligne couvroient les frégates & autres petits bâtiments de guerre qui ressembloient à un convoi (2), & qu'on mit sous le vent; le reste se plaça en échiquier dans le meilleur ordre possible & prit chasse; nous pûmes alors distinguer les batteries de ces vaisseaux, & nous reconnûmes que nous n'avions à faire qu'à l'escadre du lord Howe, ce qui augmenta nos espérances. Ce général monté sur la frégate *la Vénus*, parcouroit sa ligne, établissoit l'ordre & n'oublioit rien de ce qui pouvoit assurer sa retraite. On jugea bientôt que son objet étoit de séparer les petits bâtiments, afin d'être débarrassé du soin de leur conservation. Ceux-ci sembloient vouloir en effet se réfugier à *Black-Island*.

---

(1) Appelée Black-Island.

(2) Il y avoit en tout trente-sept voiles, dont treize vaisseaux de ligne & 11 frégates : le reste consistoit en bombardes, galeres ou corvettes.

Le comte d'Eſtaing cependant, après être ſorti de la paſſe en ordre de combat, ſans avoir égard à la bonne contenance de l'ennemi, avoit fait le ſignal de chaſſe générale & de forcer de voiles, en ſorte que ſes vaiſſeaux avoient rompu leur ligne abſolument & pourſuivoient l'eſcadre Angloiſe, comme ſi c'eût été un convoi; cette ardeur imprudente pouvoit ſe motiver ſur la ſupériorité reconnue qu'on avoit; mais ce qui eſt inexcuſable, c'eſt la conduite inopinée du comte en cette occaſion. Rappelez-vous la fable (1) de la chatte métamorphoſée en femme, qui, à la vue d'une ſouris, oublie tout-à-coup ſa dignité & court après, emportée par la force de ſon naturel; de même à la vue de ces petits bâtiments qui veulent lui échapper & ſemblent prendre une autre deſtination que l'eſcadre Angloiſe, il ne ſonge plus qu'il eſt le général d'une grande armée, il croit encore faire ſon ancien métier de flibuſtier & de pirate; il ſe ſépare du corps de ſon eſcadre qui faiſoit route ſur les vaiſſeaux ennemis, & court ſus à ces petits bâtiments, range la terre de *Black-Iſland*, comme pour leur couper la retraite.

---

(1) De Lafontaine.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

Oh ! l'on ne peut approuver cela : un général ne peut jamais quitter ſon poſte.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il falloit qu'il détachât quelque frégate.

M. ROCHE.

Il n'y en avoit point aſſez dans l'eſcadre ; du reſte, le comte d'Eſtaing n'étoit point ſûr que ſes ſignaux fuſſent exécutés avec la préciſion qu'il auroit fallu : un excès de zele l'emportoit.

M. D'ECLIEU.

Allons, Monſieur Roche, on ne peut voir une telle manœuvre de ſang froid : chaſſer de petits bâtiments lorſqu'il y a une eſcadre de treize vaiſſeaux en ligne, s'expoſer à perdre l'avantage du vent, à ſe voir ſéparé des ſiens par quelque accident imprévu, c'eſt une ſottiſe pommée, une vraie faute d'écolier.

M. ROCHE.

On a dû vous marquer auſſi que le comte d'Eſtaing ne perdoit point de vue

les ſiens ; que lorſqu'il vit M. de Barras chaſſant le premier à l'avant-garde, comme le plus ancien capitaine de l'eſcadre, ſur le point d'être engagé ſeul avec l'ennemi & forcé de diminuer de voiles pour attendre les autres vaiſſeaux, il ne tarda pas à quitter ſa chaſſe, à rejoindre & à reprendre ſon poſte.

M. D'ECLIEU.

M. de Barras ! voilà un homme ! un excellent manœuvrier & une bonne tête ! Il s'eſt montré plus digne de commander que le général & ſes deux acolytes enſemble : il a déployé dans cette occaſion une expérience conſommée ; il ſuivoit tous les mouvements de l'ennemi, ſervant de frégate à l'eſcadre qui n'avoit beſoin que de l'obſerver. Point du tout, pendant que le comte d'Eſtaing perdoit le temps à ſa chaſſe marchande, les autres capitaines ſe négligeoient ou ne ſuivoient pas M. de Barras avec la vivacité néceſſaire ; en ſorte que trop près de l'ennemi pour ne pas craindre de ſe voir enveloppé de toute l'eſcadre Angloiſe ſans être ſoutenu, pour peu qu'il forçât encore de voiles, il fut obligé d'en amener & de ralentir ſa marche.

Tout cela ne ſeroit point arrivé, ſi le comte d'Eſtaing eût continué à veiller ſur ſon eſcadre; elle s'étoit diſperſée pendant ſon abſence; elle s'approchoit de l'ennemi, mais dans un déſordre incroyable. Il fallut rétablir l'ordre, faire reprendre à chacun ſon poſte; nouvelle perte de temps. Le lord Howe profitoit de tous ces délais : conſervant toujours la forme de l'échiquier, il tenoit la bordée du large, vent arriere, tandis que le convoi tenoit une route différente. La nuit ſe formoit; non-ſeulement il ne falloit plus ſonger à combattre ce jour-là, mais il falloit opter laquelle des deux portions de la flotte ennemie on conſerveroit : il n'y avoit pas à héſiter, & le général convint d'envoyer en avant un bateau Américain qui nous avoit ſuivis. Le patron reçut des ſignaux arrangés, par leſquels il annonceroit ſi l'amiral Howe faiſoit route pour New-York, ou la changeoit pour retourner à New-Port.

M. Roche.

Le lord Howe étoit bien capable de cette manœuvre, dont l'idée n'avoit point échappé au comte d'Eſtaing. Il auroit mis à ſec dans l'obſcurité de la nuit, de ſorte

que le lendemain matin il se seroit trouvé cinq ou six lieues de l'arriere, par conséquent au vent, maître de nous dévancer à New-Port & de s'y moquer de nous. L'ennemi auroit d'autant plus impunément tenu cette marche, que le bateau Américain étoit encore un traître, qu'il ne fit aucun signal, & qu'on ne le revit plus à la pointe du jour.

M. D'ECLIEU.

Soit ; mais on revit l'ennemi ; toute la belle spéculation du comte s'évanouit : le lord Howe couroit l'échiquier dans le même ordre que la veille & faisoit de la voile tant qu'il pouvoit pour s'éloigner de nous.

M. ROCHE.

Malgré cette diligence on l'eût joint bien plutôt si l'on avoit suivi les signaux du général, de se couvrir de voiles, de mettre tout dehors, les bonnettes, les voiles d'étai ; on ne lui obéissoit pas ; en vain il lâcha des coups de canon toute la journée ; plusieurs capitaines se négligeoient, ils diminuoient de voiles, même lorsqu'ils étoient de l'arriere, en sorte qu'il se trouva que *le Languedoc* fut le

premier vaiſſeau à atteindre l'arriere-garde de l'ennemi. Reprocheroit-on encore au comte d'Eſtaing d'avoir manqué à ſa dignité ; de s'être trop expoſé en devançant une chaſſe qu'il n'auroit dû que ſuivre ? C'étoit d'impatience & de rage de voir qu'on lui fît manquer la plus belle occaſion de combattre & de vaincre les Anglois. Au reſte, il faut rendre juſtice à M. de Barras, *le Zelé* couroit avec la même ardeur & joignit en même temps que le général ; mais ce fut le ſeul.

M. d'Eclieu.

Oui, Monſieur, on critique encore dans mes lettres cette marche peu meſurée du comte d'Eſtaing qui donnoit ainſi l'exemple du déſordre, en ſorte que quand il fallut combattre, perſonne n'étoit à ſon poſte.

M. Roche.

Eh ! de quoi ſervoit la régularité en cette occaſion ? il s'agiſſoit uniquement d'attaquer le plutôt poſſible, ſans avoir égard au rang ni à l'ancienneté, & de ſe placer où l'on ſe trouvoit. C'étoit indifférent pour le ſuccès, puiſque le plus gros vaiſſeau ennemi n'étoit preſque pas plus fort que le moindre des nôtres ; au

contraire, par une fatalité inconcevable, ou plutôt par une mauvaise volonté décidée, ces Messieurs, interprétant à contre-sens le signal du comte, s'obstinerent à vouloir prendre le poste assigné au rang de leur vaisseau dans l'ordre du combat réglé, ce qui fit perdre un temps précieux, jusqu'à ce qu'il survint un coup de vent si violent qu'il ne fut plus question de penser à combattre, mais de parer aux accidents qu'il devoit causer dans la nuit commençante.

M. BOYER.

Une remarque fort singuliere, Messieurs, & qui prouve combien nous sommes les jouets d'une aveugle destinée qui conduit les affaires de ce bas monde, qui vérifie de plus en plus ce proverbe ancien si connu, *Nos dii ludunt ut pilas*; c'est que vous venez de louer & avec raison notre sortie de Rhode-Island nécessitée & mettant le lord Howe en apparence à notre merci avec son escadre! Hé bien, comme je le trouve observé par un politique de New-Yorck, dont la lettre (1) est insérée dans mon *Courier de l'Europe*, si le comte

(1) En date du 25 août 1778.

d'Eſtaing fût reſté deux fois vingt-quatre heures de plus dans le port, il étoit à l'abri du coup de vent, ſon ennemi l'eſſuyoit tout entier ; il l'auroit bientôt défait comme il auroit voulu ; Rhode-Iſland tomboit au pouvoir des François, & l'on ne peut calculer les ſuites de cette victoire ; peut-être l'Amérique ſeroit libre en ce moment.

M. D'ECLIEU.

Nous ne ſommes pas ici pour calculer les poſſibilités, mais les ſottiſes du comte d'Eſtaing, qui malheureuſement ſont innombrables. Il commença par payer celle qu'il avoit faite, en ſortant de Toulon, contre l'avis de tous les officiers, de n'avoir pas aſſuré ſa mâture ; le lendemain de l'ouragan nous apperçumes *le Languedoc* démâté de tous ſes mâts, nu comme un ponton, ce qui lui cauſa l'humiliation de ſe voir enſuite attaqué impunément par un vaiſſeau de cinquante canons : il eſt vrai que ſi, lorſque ce vaiſſeau l'a prolongé, il ne s'étoit pas obſtiné à le croire Hollandois, il pouvoit, avec une artillerie auſſi ſupérieure, commencer par le couler bas, ou du moins par le mettre hors d'état de faire

aucun

aucun mal. N'ayant pas profité du moment, il couroit risque, au contraire, d'en être pris ; ce qui fût infailliblement arrivé, si ce vaisseau eût eu seulement pour capitaine un homme ordinaire. Quel avantage n'avoit-il pas sur un vaisseau sans mâts & sans gouvernail ! il pouvoit se porter de l'avant, & tirer comme à un but.

LE COMTE DE CATUELAN.

Oh ! Monsieur, pour dénigrer davantage le comte d'Estaing, ne décriez pas un brave homme, le commodore Hotham (1) : comptez qu'il a fait tout ce qu'il a pu. Vraisemblablement lui-même n'étoit pas fort à son aise ; il avoit eu aussi sa part du coup de vent ; il devoit craindre qu'il ne survînt quelque vaisseau François en meilleur état ; enfin, la nuit le nécessitoit d'user de précaution pour n'être pas pris lui-même ; du reste, je suis bien-aise, à cette occasion, de vous

---

(1) Qui montoit *le Preston*, vaisseau Anglois de cinquante canons, qui a eu un engagement particulier avec *le Languedoc* de quatre-vingt-dix canons.

obſerver que les Anglois ſavent ſe battre non-ſeulement de vaiſſeau à vaiſſeau, mais d'un très inférieur avec un ſupérieur ; & que le vieux préjugé, qu'il en faudroit deux Anglois pour en attaquer un François, s'eſt trouvé bien faux ; car ici les trois de cette nation qui ont donné étoient tous de cinquante ſeulement contre deux de quatre-vingt-dix & deux de ſoixante & quatorze (1) de la nôtre.

LE CHŒUR *des nouvelliſtes.*

C'eſt-il poſſible ? Quand cela ſeroit vrai, eſt-ce que cela doit ſe dire ? Oh, l'Anglomane !

M. DE CATUELAN.

Oui, Meſſieurs, ce n'eſt que trop vrai : & quand je le tairois, l'hiſtoire ne le taira pas.

(1) Le *Renown* de cinquante, capitaine George Dawſon, a eu affaire au *Marſeillois* de ſoixante & quatorze, commandé par M. de la Poype de Vertrieux, & *l'Iſis* auſſi de cinquante, capitaine Raymor, a combattu *le Céſar* monté par M. de Broves, chef d'eſcadre. Les deux premiers ont combattu dans la nuit du 12 août, & le combat du dernier eſt du 16 août.

M. D'ECLIEU.

On n'en peut diſconvenir ; mais il faut ajouter qu'à l'égard du *Marſeillois*, plus adroit que le *Languedoc*, il maltraita ſi fort ſon adverſaire en lui lâchant ſa bordée à la portée du piſtolet, qu'il lui ôta l'envie d'y revenir ; & s'il ne s'en empara pas, c'eſt que, démâté de ſon beaupré & de ſon mât de miſaine, il lui étoit impoſſible de manœuvrer, & il étoit obligé d'abord de ſe réparer.

M. ROCHE.

Et quant à *l'Iſis*, ce vaiſſeau auroit ſans doute été enlevé, malgré la préſence de quatre des ſiens, trop éloignés pour pouvoir le ſecourir à temps, ſi des fautes de manœuvre répétées n'avoient ôté au *Céſar* tout l'avantage de ſa ſupériorité.

M. DE CATUELAN.

C'eſt préciſement ce que je dis. L'habileté de nos ennemis répare l'inégalité des forces & rétablit l'équilibre.

M. LE COMTE DE NOLIVOS.

Mon cher, reſpectez au moins M. de

Broves (1); un bras caſſé mérite quelque indulgence.

M. DE CATUELAN.

C'eſt un brave homme, j'y conſens; mais c'eſt un mauvais marin.

M. ROCHE.

Et M. de Breugnon, le ſecond de l'eſcadre, celui qui l'auroit commandée après le comte d'Eſtaing : apprenez que le 12, le lendemain du coup de vent, *le Languedoc*, *le Céſar*, *le Marſeillois* manquant, il ſe trouva commander les neuf autres vaiſſeaux qui n'étoient point endommagés par la tempête. Le même ſoir vers les dix heures, on entend comme le bruit d'un combat; bientôt on n'en peut douter, puiſqu'on diſtingue facilement le feu & qu'on compte les coups de canon. On l'en avertit, on lui crie au porte-voix que c'eſt ſurement quelqu'un des nôtres aux priſes avec l'ennemi; on le prie de regarder du moins, puiſqu'il ne veut pas écouter; il ne veut rien croire, il ne veut pas revirer du côté que vient le

(1) M. de Broves a eu, dit-on, un bras caſſé dans ſon combat.

bruit, il continue ſa route oppoſée ſans ſavoir pourquoi, juſqu'à minuit, qu'il met en panne pour attendre le jour.

S'il eût reviré, ainſi que le ſens commun l'exigeoit, il ſe ſeroit trouvé le matin près du vaiſſeau qui combattoit *le Marſeillois*, qu'on a ſu depuis être celui attaqué en ce moment ; il l'auroit pu prendre, il auroit pu s'emparer auſſi de celui qui avoit attaqué *le Languedoc* ; & nous en aurions immanquablement rencontré pluſieurs autres de l'amiral Howe qui auroient également été notre proie. C'eſt ainſi qu'une manœuvre abſurde, ridicule, lâche, car il faut lui donner la véritable épithete qui lui convient, nous a empêché de profiter de l'avantage de notre réunion, & laiſſoit nos vaiſſeaux ſéparés & maltraités, expoſés à tomber ſans défenſe au pouvoir de l'ennemi.

M. d'Eclieu.

Ne blâmons point nos maîtres ſans les entendre.

M. Roche.

Pourquoi critiquez-vous donc ſi amèrement le comte d'Eſtaing ?

C'eſt que ce n'eſt encore qu'un écolier. Dans ces entrefaites l'amiral Byron arrivoit fort maltraité lui-même de coups de vents différents ; car c'eſt un général malheureux qui fait ſouffler les tempêtes par-tout où il va. On en a connoiſſance, la *Princeſſe-Royale* qu'il monte paſſe aſſez près de nous pour être chaſſée & être priſe avec de bonnes manœuvres. Que fait le comte d'Eſtaing ? Au lieu de la faire ſuivre par le *Tonnant* & *l'Hector* qui étoient au vent à elle, & d'ailleurs deux vaiſſeaux en état ſeuls de la réduire, il envoie à ſa pourſuite un vaiſſeau de ſoixante-quatre & un de cinquante (1) qui étoient ſous le vent. Vous ſentez qu'ils ne firent qu'une courſe vaine qui dut beaucoup faire rire l'ennemi ; mais ce n'étoit qu'une faute légere auprès de celle de retourner à New-Port dans l'état de délabrement où il étoit avec des vaiſſeaux hors d'état de doubler les caps & de naviguer autrement que vent arriere ; d'ailleurs ne pouvant ignorer qu'il alloit

---

(1) *Le Fantaſque* & *le Sagittaire* contre une citadelle de quatre-vingt-dix canons.

avoir désormais affaire à des forces formidables qui ne manqueroient pas de venir l'y chercher.

M. ROCHE.

Vous ne savez donc pas ce qu'il répondit aux capitaines qui lui faisoient des représentations sur une manœuvre aussi courageuse & aussi hardie ? Il leur dit qu'il avoit engagé sa parole d'honneur au général Sullivan de revenir le seconder dans un siege que l'autre n'avoit entrepris que sous ses auspices. Vous ne savez donc pas que le comte d'Estaing ayant tout tenté sans succès pour faire entrer son vaisseau dans le port de la ville assiégée, & forcé de prendre le chemin de Boston, l'Américain lui en fit des reproches amers, lui dit qu'il ne suivoit pas certainement les instructions qu'il avoit reçues de sa cour ; que l'escadre du roi de France étoit faite pour se brûler si, en s'y exposant, elle pouvoit être utile aux peuples qu'il venoient secourir.

M. D'ECLIEU.

Je sais que ce Sullivan étoit un perfide, ou du moins que sa conduite devoit le faire soupçonner d'intelligence avec nos

ennemis pour travailler à notre perte ; je ſais qu'il a eu l'indignité pendant le ſiege de faire à notre nation l'outrage de donner pour mot que *les François étoient des traîtres qui l'avoient lâchement abandonné ;* mais je ſais auſſi que le marquis de la Fayette réprima ſur le champ l'inſolence des propos de Sullivan & l'obligea de ſe rétracter. Il me ſemble que M. d'Eſtaing, ſi altier, auroit pu en faire autant, & ſur-tout s'embarraſſer peu des reproches du général Américain, lorſqu'il avoit pour lui le ſuffrage des officiers généraux & des capitaines de ſon eſcadre.

M. BOYER.

Permettez-moi, Meſſieurs, de vous interrompre un moment à l'occaſion de l'anecdote du marquis de la Fayette. Ne confondez-vous point ? je trouve bien, dans mon *Courrier de l'Europe*, qu'il porta un défi au lord Carliſle, chef des commiſſaires pacificateurs envoyés vers le congrès, pour avoir raiſon des expreſſions injurieuſes contre la Francee, qui l'avoient choqué dans leur déclaration (1) ; mais

---

(1) Adreſſée au congrès en date du 26 août 1778. Au reſte, Milord, j'ai relu exprès cette

je ne vois rien de relatif à ce que vous nous r acontez.

M. D'ECLIEU.

Ce n'en eſt pas moins vrai, Monſieur ;

---

déclaration, & il me ſemble que le marquis de la Fayette eſt bien ſuſceptible. Voici les phraſes les plus fortes que j'aie trouvées : « Leſdits commiſ- » ſaires ſont effrayés des calamités dont les peu- » ples malheureux de ces colonies continuent d'être » affligés par une ſuite de la déférence aveugle » que ſes chefs marquent à une puiſſance qui s'eſt » toujours montrée *l'ennemi de toute liberté civile* » *& religieuſe*, & dont les offres (les commiſ- » ſaires de S. M. ne peuvent ſe diſpenſer de le » répéter) quelle que puiſſe être leur date pré- » tendue & leur forme préſente, n'ont été faites » qu'en conſéquence du plan de conciliation an- » térieurement arrêté en Angleterre ; uniquement » dans la vue d'empêcher que cette conciliation » n'eût lieu, & de prolonger cette guerre deſ- » tructive. . . .

» La France informée de la nature généreuſe » & étendue des offres que l'on ſe propoſoit de » faire, dans la vue de prolonger la guerre, & » de rendre ces colonies les inſtruments de ſon » ambition, crut expédient de donner une nou- » velle forme & plus d'étendue à ſes propoſi- » tions. . . .

» Lorſque les deſſeins de la France ſont conſi- » dérés comme ils doivent l'être, les motifs peu » généreux de ſa politique, & le degré de foi dû » à ſes déclarations ſont ſi frappants au premier » coup d'œil, qu'il ſeroit ſuperflu de chercher à » leur donner de l'évidence. »

votre gazette ne dit pas tout ce qu'on trouve dans les lettres particulieres.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Oh ! l'anecdote eſt très - ſure ; elle fait infiniment d'honneur au marquis de la Fayette.

M. DE CATUELAN.

On ne peut en diſconvenir. Quant à ſa conduite à l'égard du lord Carliſle, je n'en penſe pas de même ; elle eſt bien leſte & d'un jeune homme qui n'a rien vu ni lu encore en politique ; il auroit appris que les ſouverains ſe diſent bien d'autres injures dans leurs manifeſtes : auſſi le commiſſaire Anglois lui a-t-il répondu avec une dignité qui a dû le faire rougir de ſon étourderie.

LE COMTE DE NOLIVOS.

La lettre du marquis de la Fayette annonce peut-être une trop grande ſuſceptibilité, une envie prématurée de ſe ſignaler ; mais elle eſt au fond généreuſe, digne d'un loyal chevalier, & d'un bon patriote. Celle du comte de Carliſle eſt très-ſage & très-bien motivée ; chacun a joué ſon rôle.

LES NOUVELLISTES *en chorus.*

Oh ! brave la Fayette, le vengeur de la nation, conserve toujours cette sensibilité rare !

M. GIRARD.

Messieurs, cette digression nous a fait perdre de vue la suite des faits. Nous en étions au moment où le comte d'Estaing ne pouvant entrer dans New-Port, fut obligé de chercher un autre asile.

M. ROCHE.

C'est ici où son intrépidité se manifesta. Il ne lui restoit d'autre parti à prendre que d'aller à Boston ; il se sentoit suivi en queue par l'escadre de Byron bien supérieure : il avoit perdu du temps, & l'ennemi pouvoit lui couper le chemin & se trouver le premier devant le port à l'attendre ; il n'hésita pas : pour abréger, il enfila une route entre des bancs (1), où, de l'aveu de nos prisonniers, jamais aucun vaisseau Anglois ne s'étoit avisé

(1) Les bancs de Saint-George & Nantuket.

de paſſer : il eut la gloire de frayer le chemin à l'amiral Byron qui profita de ſon exemple ; en ſorte que tandis qu'on ſe flattoit que cet ennemi feroit le grand tour (1), on fut étonné de le voir ſignalé deux jours après le mouillage de l'eſcadre dans la baie de Boſton. En arrivant, on avoit tenu conſeil ſi l'on s'établiroit dans la rade de Nantuket ou dans celle du congrès : on repréſenta que le premier mouillage étoit très-dangereux, la tenue mauvaiſe ; que l'eſcadre n'y pouvoit pas reſter en ſureté, qu'il falloit entrer dans la rade du congrès, le plutôt poſſible, comme le ſeul endroit ou l'on pût être à l'abri des entrepriſes des Anglois. Le motif ſecret de la préférence étoit que l'on y feroit plus près de la ville de Boſton, où chacun avoit grande envie d'aller. Le comte d'Eſtaing ne démêlant point la vraie cauſe de l'accord unanime des officiers ſur ce point, en fut dupe. Déjà trois vaiſſeaux étoient entrés, lorſque Byron parut. Cette apparition fit ouvrir les yeux & reconnoître ſa faute au géné-

(1) En tournant autour du banc de Saint-George.

ral François ; il comprit qu'il alloit se mettre dans la souriciere ; que s'il laissoit l'ennemi se loger dans la rade de Nantuket, avec seulement six vaisseaux & des troupes pour occuper les isles, il nous tiendroit bloqués autant de temps qu'il le jugeroit convenable à ses intérêts ; qu'il ne pourroit pas sortir un corsaire de Boston : il envisagea avec effroi tout le danger qu'il auroit couru & se hâta de prendre poste à Nantuket.

M. D'ECLIEU.

Mes correspondants s'accordent avec vous là-dessus ; si l'ennemi eût paru vingt-quatre heures plus tard, tous les vaisseaux auroient été emprisonnés dans la rade du congrès & y seroient vraisemblablement encore : ainsi la précipitation de Byron à poursuivre le comte d'Estaing l'a sauvé. Voyez ce que c'est que son étoile qui tourne à son avantage l'activité de son rival ! elle l'a sauvé même dans cette rade de Nantuket, où, si l'ennemi étoit venu l'attaquer, il l'auroit trouvé sans défense ; où l'escadre Françoise étoit mouillée sans ordre, comme dans un port fortifié ; où il passa trois jours sans faire élever de batteries, ainsi

que le prefcrivoit la prudence, & qu'on le lui confeilloit ; où l'amiral Anglois auroit eu certainement bon marché de vaiffeaux tenant la mer depuis plus de quatre mois, manquant de mâture, d'agrès, d'apparaux, de munitions de toute efpece, dont les équipages d'ailleurs étoient épuifés, exténués de fatigue, malades, découragés.

Que de graces le comte d'Eftaing doit rendre à la Providence ! car réellement on ne fait point ce qui l'a fauvé ; on préfume feulement que nos ennemis nous eftimoient dans une meilleure pofition ; on préfume que le monde que nous avions fur l'ifle Saint-George & Nantuket, occupé à traîner des canons, leur a fait croire que nous avions établi déja des batteries qu'on ne faifoit que commencer : peut-être auffi comptoient-ils s'emparer du mouillage de Nantuket pour nous bloquer, & ont-ils été déconcertés de nous y trouver.

M. Roche.

Ce danger paffé, par la retraite des Anglois, le comte d'Eftaing en a éprouvé d'autres qui pouvoient nous être plus funeftes & qui exigeoient des reffources de

génie d'une nature bien différente de celles que ſuggerent la bravoure, l'intrépidité ou même les connoiſſances les plus étendues, la ſcience la plus conſommée du métier. Sullivan, non-content de lui avoir écrit une lettre injurieuſe à ſon départ de New-Port, que, pour toute réponſe le général François avoit adreſſée au congrès, lui en écrivit encore une autre à Boſton; où il lui reprochoit d'avoir fui ſans motif raiſonnable, où il lui marquoit qu'il attendoit le retour de ſon eſcadre pour accélérer la conquête de Rhode-Iſland.

Dans tout autre gouvernement cette impudence auroit été réprimée; mais dans cette république naiſſante le peuple fait la loi, & celui-ci étoit prévenu contre nous. Non-ſeulement les lettres de Sullivan, mais celles de toute ſon armée avoient indiſpoſé leurs concitoyens de Boſton au point qu'on mit en délibération ſi l'on nous recevroit. Le meurtre du comte de Saint-Sauveur (1), commis (2) impunément dans cette capitale

---

(1) Lieutenant de vaiſſeau de l'état-major du *Languedoc.*

(2) Il avoit été cependant rendu pour la

par les Torys, prouve combien nous étions déteſtés. Quelle adreſſe n'a-t-il donc pas fallu de la part de notre général pour ramener les eſprits, contenir du moins les malveillants & obtenir les ſecours dont nous avions beſoin ?

Les vivres étoient la premiere choſe dont nous manquions, à nous pourvoir : le comte d'Eſtaing produiſit ſes inſtructions qui l'autoriſoient à demander des comeſtibles dans toutes les parties des Etats-Unis où il ſe rencontreroit ; il pria en conſéquence le Magiſtrat de faire ſon poſſible afin de le mettre en état de remplir ſa deſtination ultérieure : après bien des pour-parlers & des délibérations on ne ſatisfit qu'à une partie de ſes demandes (1).

Il falloit auſſi des mâtures, ſur-tout pour *le Languedoc*, on n'en put obtenir

---

forme de ſatisfaction apparente, une ordonnance promettant 300 piaſtres à quiconque déceleroit les auteurs du tumulte dans lequel le comte de Saint-Sauveur avoit été tué, & pluſieurs officiers bleſſés ; ordonnance dont le comte d'Eſtaing a eu la politique de paroître content, quoi qu'elle n'ait rien produit.

(3) Le comte d'Eſtaing avoit principalement exigé 1200 quintaux de farine, & on lui allégua qu'il n'étoit pas poſſible de le pourvoir d'une telle quantité.

de convenables à ce vaiſſeau ; il fallut qu'il prît celles du *Tonnant* de quatre-vingt ; *le Tonnant*, celles d'un vaiſſeau de ſoixante & quatorze, & ainſi de proche en proche juſqu'au *Sagittaire* de cinquante pour lequel ſeul il s'en trouva de ſuffiſantes.

Cependant le général Américain, qui ſe morfondoit devant New-Port, ne ſe laſſoit pas d'injurier le comte d'Eſtaing de ce qu'il tardoit trop long-temps à revenir : ſes invectives & ſes menaces ne produiſant aucun effet, il prit le parti d'envoyer M. de la Fayette vers ſon compatriote. Ce généreux chevalier fit le trajet de l'armée à Boſton à cheval avec une diligence incroyable (1), & ayant jugé par lui-même de l'impoſſibilité du ſecours attendu, étoit revenu préciſément la nuit de la belle retraite de Sulivan (2) ; car, malgré ſa déloyauté, il faut rendre juſtice au talent de cet Américain.

L'expédition de Rhode-Iſland manquée, le comte d'Eſtaing a vraiſembla-

---

(1) M. Roche nous raconta que quoique la diſtance de l'armée américaine à Boſton fût de près de ſoixante-dix milles, le marquis de la Fayette y avoit été en ſept heures & en étoit revenu en ſix heures & demie.

(2) La nuit du 29 au 30 août 1778.

blement formé un autre projet qui ne peut guere être que celui de frapper quelque coup aux Antilles pour lesquelles il est en route à présent.

M. d'Eclieu.

Oh ! il doit être arrivé & avoir opéré ; car, suivant mes lettres, il est parti de Boston au commencement de Novembre (1).

M. Pilot.

Voilà une f.... campagne.

M. d'Eclieu.

Voilà ce que c'est que d'avoir employé pour général un homme qui ne sait pas gouverner un vaisseau ; qui d'ailleurs a de la roideur dans le caractere ; qui a voulu trancher du despote ; qui ne défere à aucun avis, & a fait autant de sottises que de pas.

M. Roche.

Ce sont ces malheureux Américains qui

---

(1) Le 2 novembre.

en ſont cauſe. On n'a rien a reprocher au comte d'Eſtaing, que d'avoir voulu trop faire pour eux, de s'êtte expoſé avec une audace téméraire, d'avoir haſardé ſon eſcadre dans les circonſtances qu'il eſtimoit déciſives, de s'être élevé au-deſſus de la lettre de ſes inſtructions, où la cour lui recommandoit poſitivement de mettre les vaiſſeaux du roi en ſureté contre des forces ſupérieures, & de n'attaquer l'ennemi qu'avec un avantage reconnu; en un mot, de n'avoir pas eu la déférence ſuffiſante aux ordres d'un miniſtre dont il ne faiſoit pas grand cas, ayant eu dans ſes converſations particulieres occaſion d'en reconnoître la timidité & l'ineptie.

Le comte d'Eſtaing, au contraire, doit reprocher aux Américains de ne lui avoir jamais donné des avis intéreſſants, de lui en avoir ſouvent donné de faux, & de l'avoir mis entre les mains de pilotes & d'officiers qui l'ont trahi; de s'être refuſés aux beſoins de l'eſcadre, de n'avoir pas du moins fait pour elle tout ce qu'ils pouvoient faire; de lui avoir vendu leurs ſervices au poids de l'or (1), le ſeul

(1) M. Roche en a cité un petit échantillon: il prétend que l'eau faite par l'eſcadre à Boſton eſt revenue au roi à plus de quatre francs la barique, & encore étoit-on obligé de mettre des matelots

aimant qui pût les arracher à leur indolence naturelle : enfin d'avoir paru d'accord avec les Anglois pour les prévenir de tous les desseins de la France.

L E C H Œ U R *des nouvellistes.*

C'est inimaginable. Comment, des peuples pour lesquels on se sacrifie !

M. R O C H E.

Je vous l'ai déjà dit (1), Messieurs ; c'est qu'ils n'en sont pas convaincus, qu'ils croient même que vous ne travaillez que pour vous. Les Américains, quoique soupçonneux sont faciles a tromper ; on leur persuade sans peine ce qu'ils craignent, parce qu'ils sont encore plus paresseux. Ils ne se donnent pas la peine d'examiner, de discuter, de raisonner. Leur indolence est telle que nous avons vu l'ennemi détruire Betford, à vingt mille de Boston, sans que le sénat fût instruit d'aucune circonstance du fait, des forces ni des desseins des Anglois ; ce fut M. d'Estaing qui envoya un officier pour

---

sur les bateaux du pays pour faire agir les Américains & accélérer le travail.

(1) Voyez la lettre précédente.

reconnoître l'état des choſes. Ils ont donc adopté les préventions répandues contre nous. La haine du peuple étoit telle que, ſans M. Hancok (1) qui faiſoit lui-même la patrouille la nuit & le contenoit, nous aurions été obligés de nous réfugier à bord de nos vaiſſeaux & de n'en pas ſortir, comme ſi nous avions réſidé chez des ennemis.

Le comte d'Eſtaing, inſtruit par ſon expérience de la déloyauté des Boſtoniens, s'eſt rendu impénétrable ſur ſes deſſeins : il s'eſt enveloppé de tant de ruſes politiques, que le ſecret de ſa deſtination n'a pas même tranſpiré dans l'eſcadre.

M. D'ECLIEU.

Oh! le comte d'Eſtaing n'avoit pas beſoin d'être excité à la réſerve; il eſt, par caractere, très-minutieux, très-myſtérieux, & juſqu'au bon jour il vous dit tout à l'oreille.

On m'écrit que la veille du jour où il ſe propoſoit de partir, il aſſembla les états-majors dans la chambre du conſeil, rapporta ſon combat avec *le Preſton* &

(1) Sans doute l'ancien préſident du congrès.

dit qu'il avoit été très-mécontent de ſon équipage, que M. de Broves n'avoit pas été plus ſatisfait du ſien lorſqu'il avoit combattu l'*Iſis* : il conclut que cette conduite timide étoit naturelle aux matelots Provençaux, lorſqu'on ſe trouvoit dans une poſition critique & qu'on avoit affaires à des forces ſupérieures ; qu'étant, généralement parlant ; plus ſpirituels que les gens de cet état ne le ſont ordinairement, ils raiſonnent ſur tout, calculent le danger, & manqueroient abſolument, s'il n'étoient retenus par la préſence des officiers. En conſéquence, il enjoignit, ordonna même aux officiers d'uſer de la plus grande ſévérité, ſi nous avions un combat ; de ſe munir de piſtolets & de brûler la cervelle au premier qui quitteroit ſon poſte par crainte.

M. Roche.

Le motif de cette recommandation étoit fondé ; il s'attendoit bien à combattre. Le général Washington venoit de lui écrire qu'il s'étoit trompé en lui annonçant le départ de Byron avec une flotte ; que cet amiral étoit ſorti de New-Yorck ſans la flotte, avec ſeize vaiſſeaux de lignes ; qu'on l'avoit aſſuré qu'il croiſoit

entre le cap Sainte-Anne & les bancs pour empêcher ſa ſortie de Boſton.

Cet avis auroit pu retenir à Boſton tout autre général, mais celui-ci eſt intrépide.

M. D'ECLIEU.

Dites le vrai mot, *téméraire*, ne connoiſſant de danger que celui qui eſt ſous ſes yeux, & ce n'eſt pas là une excellente qualité pour un chef : il faut braver le péril lorſqu'il eſt inévitable ; mais en même temps le prévenir d'avance & prendre ſes précautions pour l'éviter : il falloit que le comte d'Eſtaing envoyât des découvertes pour vérifier le fait ; & faute de cette précaution il devenoit la proie de Byron, s'il n'eût encore été ſervi par les vents qui changerent à propos (1).

---

(1) En même temps M. d'Eclieu nous fait la lecture de la lettre ſuivante qu'il venoit de recevoir, datée de Breſt, le 19 décembre... Un bâtiment marchand, arrivé dans nos ports, rapporte que le 2 novembre l'eſcadre du comte d'Eſtaing a mis à la voile de Boſton ayant à ſa ſuite pluſieurs navires marchands qui vouloient profiter de ſon eſcorte autant de temps que ſa route pourroit s'accorder avec la leur. L'eſcadre avoit un vent frais. Vers le ſoir on vit un bâtiment dans le nord qui reparut encore le lendemain matin auquel *le*

Voilà tout ce que nous en ſavons en ce moment. Dieu veuille que la ſuite n'ait pas été plus funeſte !

On ſe ſépara dans ce moment, Milord, avec un air très-conſterné ; & en effet ces nouvelles, qui me paroiſſent aſſez ſûres, ſont excellentes pour nous. Nos ennemis conviennent eux-mêmes des mauvaiſes diſpoſitions où étoient à leur égard les Américains, malgré les ſecours qu'il leur portoient, qu'ils avoient ſolli-

---

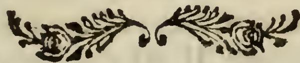
Sénégal & *le Stranley* donnerent chaſſe. C'étoit *la Mouche* de l'eſcadre de Byron qu'on avoit apperçue dans l'après-dînée, par le travers du banc de Saint-George.

L'horiſon étoit pour lors orageux; l'eſcadre étoit dans la noirceur d'un nuage par rapport à l'ennemi qui probablement ne l'auroit pas vue ſans quelque bâtiments marchands qui, prenant leur point de départ par la route du ſud-eſt, coururent directement ſur l'eſcadre Angloiſe que l'on avoit cru voir à la cape à la mizaine. Ces bâtiments, effrayés dès qu'ils en eurent connoiſſance, firent vent arriere dans les eaux de l'eſcadre Françoiſe, de ſorte quils guidoient l'ennemi & l'amenoient vent-arriere ſur elle, ſuppoſé qu'elle les eût pourſuivis, ce qu'elle auroit fait certainement, ſans un coup de vent du nord, qui vint fort à propos, changer ſa poſition, & le mettre ſous le vent qu'il avoit auparavant. En ce moment ce bâtiment a été ſéparé de l'eſcadre par le vent. En ſorte qu'il ignore ce qui s'eſt paſſé depuis.

cités

cités & dont ils avoient un besoin si pressant : je ne l'aurois pas cru ; je ne m'en serois pas rapporté à ce que disent là-dessus dans le parlement les ministres & les commissaires pacificateurs revenus ; mais cet aveu des François est bien précieux & m'ôte toute défiance à cet égard. Jugez par là, Milord, combien la haine nationale est enracinée dans le cœur des Américains ; combien il a fallu d'injustices, de persécutions, de cruautés pour les aliéner de la mere-patrie, les exciter à la scission & à se jeter dans les bras des François qu'ils détestent. Profitez de ces connoissances ; faites-en part à nos amis de l'opposition, & qu'en causant une révolution heureuse dans le ministere, ils puissent fournir à ces enfants révoltés une tournure favorable de rentrer sans déshonneur & sans crainte dans le sein de la mere-patrie !

Paris, ce 25 décembre 1778.



LETTRE X.

Confession d'une jeune fille.

IL avoit gelé un peu, Milord, dans la nuit de noël; ce qui avoit préparé une belle journée pour le lendemain. Dans la matinée le temps étoit calme, le ciel beau, le soleil réchauffoit l'atmosphere. Vers midi il s'étoit rendu une grande affluence de monde aux Tuileries sur la terrasse des Feuillants, lieu ordinaire de la promenade en cette saison. C'est aussi où M. le comte d'Aranda prend réguliérement l'air au moins une fois par jour. J'y avois rencontré ce seigneur; je causois avec lui, lorsque nous remarquâmes un grand mouvement au bas de cette terrasse; les Suisses, les gardes du jardin accouroient de toutes parts, la foule les suivoit; nous approchâmes & nous reconnûmes assez distinctement *la petite Comtesse*. Il faut vous rappeler que c'est ainsi, qu'à la cour où tout se peint en beau, on qualifie Mad. Gourdan, cette fameuse appareilleuse dont je vous ai en-

retenu plusieurs fois (1). Elle avoit avec elle une nymphe très-bien mise, très-jolie, très-jeune; c'étoit encore un enfant. Celle-ci étoit un peu dérangée dans son ajustement & pleuroit beaucoup; quant à l'autre, elle avoit un teint allumé, vomissoit des imprécations, & avoit tout l'air d'une Mégere; elles étoient précédées d'un vieillard consterné de douleur & d'effroi, ayant la physionomie assez noble, mais vêtu comme un homme de campagne. Le bruit se répandit bientôt que ce paysan, cherchant sa fille qui avoit disparu de son village depuis quelque temps, avoit cru la reconnoître à travers le vêtement élégant dans lequel il ne l'avoit jamais vue; qu'il étoit allé à elle, l'avoit traitée durement, avoit voulu s'en emparer & la reprendre: à quoi s'étoit opposée d'une part la mere abbesse, & de l'autre encore plus la fille

(1) Voyez mes lettres précédentes des 11 septembre 1775 & 16 février, &c. Du reste, Milord, je n'ai pu vous rendre compte des suites de son procès dont j'ai ignoré le jugement, s'il y en a eu un; mais il y a apparence que par le moyen de ses hautes protections elle en est sortie victorieuse ou du moins impunie, puisqu'elle a repris son commerce avec plus d'éclat que jamais.

faiſant ſemblant d'ignorer quel il étoit ; ce qu'il lui diſoit, ce qu'il demandoit ; & que le ruſtre, furieux de ſe trouver ainſi méconnu, renié par ſon propre ſang, lui avoit donné une paire de ſoufflets, délit qui occaſionnoit tout le tumulte. On les conduiſoit au château pour prendre les ordres de monſieur le gouverneur ou de l'officier commandant (1).

Le ſeigneur Eſpagnol eſt amateur ; vous ſavez que je ne le ſuis pas mal ; nous nous intéreſſions au ſort de la jeune perſonne, & étions très-empreſſés de ſavoir ce qui en ſeroit décidé. En cet inſtant je vis ſe détacher de la promenade & courir au palais M. Clos, le lieutenant-général de la prévôté de l'hôtel (2) : je ne doutai pas qu'il n'allât remplir ſes fonctions ; le haſard vouloit que je dînaſſe avec lui ce jour-là même, chez le marquis de Villette où il loge ; je m'en félicitai, & je promis au comte

---

(1) Il y a toujours au château une garde d'Invalides commandée par un officier de l'hôtel.

(2) Les officiers de la prévôté de l'hôtel ont ſeuls le droits de juriſdiction & d'inſtrumenter dans les maiſons royales & dépendances ; ils jugent les délits, & l'appel de leur jugement va au grand conſeil.

de l'inſtruire à fond de toute l'aventure le lendemain ſur la terraſſe où nous nous donnâmes rendez-vous.

J'avois conjecturé juſte : à ſon arrivée M. Clos nous confirma la vérité des rumeurs répandues dans le public. Il nous dit qu'il ne doutoit pas que la jeune perſonne ne fût fille du payſan ; mais que l'acte de correction qu'avoit exercé envers elle ce pere infortuné étant un délit grave & en lui-même, & à raiſon de ſa publicité, & plus encore à cauſe du lieu royal, il n'avoit pu ſe diſpenſer, quelque juſte que fût au fond la réclamation du villageois, de l'envoyer en priſon, tandis qu'il avoit fait relâcher les deux femmes à la charge de ſe rendre à cinq heures de relevée dans ſon hôtel pour y être interrogées. Vous jugez que l'ardeur des convives fut grande d'en ſavoir le réſultat : il nous flatta de pouvoir ſatisfaire notre curioſité, de venir du moins nous retrouver. On l'attendit, & en effet vers les neuf heures il nous apprit que l'affaire n'avoit été que de conciliation qu'il l'avoit arrangée ſur le champ ; que cela avoit entraîné bien des allées & venues qui l'avoient retenu juſqu'à ce moment. Suivant ſon recit, la fille ſe trouvoit véritablement celle du

payſan ; mais outre l'attrait qu'elle avoit pour le libertinage qui ne lui permettoit plus de vivre dans un village & dans la maiſon paternelle , elle étoit groſſe & aſſez avancée, ſpectacle trop ſcandaleux ſous le chaume ; enfin elle s'étoit miſe ſous la ſauve - garde de l'académie royale de muſique en ſe faiſant inſcrire ſurnuméraire a ce théâtre, en ſorte que ſes pere & mere n'avoient plus de droit ſur elle (1). Le vieillard, homme de bon ſens , avoit été obligé de ſe rendre à ces raiſons & de ſe départir d'une autorité qu'il n'auroit pu déſormais exercer que pour le malheur de ſa fille & pour le ſien conſéquemment. M. Clos , croyant le dédommager , avoit exigé que madame

(1) Je me fis expliquer ce que c'étoit que ce réglement, qui me parut d'abord barbare & infâme , & dont par le développement l'eſprit eſt ſinon d'une légiſlation auſtere, au moins d'une politique bien entendue. En effet , d'abord cette ſouſtration à l'autorité paternelle ne peut jamais avoir lieu dans le cas de l'obſeſſion ou de la ſéduction ; il faut qu'elle ſoit volontaire & réfléchie. Or, à quoi ſerviroit de faire rentrer ſous le joug de l'honneur une fille qui s'en eſt affranchie une fois ? cela ne pourroit ſervir qu'à l'expoſer aux mauvais traitements de ſes parents dont toute la ſévérité ne lui rendroit point la ſageſſe.

Gourdan lui donnât une somme de vingt-cinq louis pour les frais de son voyage ; mais le paysan les rejetant avec horreur, avoit déclaré qu'il ne vouloit rien ; que l'infamie ne se couvroit point avec de l'argent, qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que d'oublier qu'il eût jamais eu une fille. On admira l'énergie du caractere du villageois, la noblesse de son refus ; on réfléchit sur sa mauvaise étoile qui l'avoit fait sortir de chez lui pour courir après sa fille, qui la lui faisoit trouver sans pouvoir la ramener ou arrêter ses déportements, & qui, pour récompense de tant de soins, de peines & de chagrins, l'avoit fait conduire en prison. Ces réflexions philosophiques firent bientôt place à l'intérêt plus vif & plus naturel envers la jeune personne ; on redoubla de curiosité sur son compte, on pressa de questions M. Clos qui se mit à sourire & dit : Messieurs, je vous ai ménagé une surprise agréable & sur laquelle vous ne comptez pas, j'ai renvoyé Mad. Gourdan à ses fonctions, & j'ai retenu mademoiselle *Sapho*, c'est le nom de la nymphe ; si vous voulez me suivre & monter là-haut, vous souperez avec elle (1).

---

(1) Vous êtes peut-être embarrassé, Milord,

Nous trouvâmes chez M. Clos la plus charmante créature possible ; sa grossesse ne paroissoit point, & elle avoit sur sa physionomie toute l'ingénuité de l'enfance ; elle étoit encore émue de la scene de la journée ; des larmes rouloient dans ses yeux ; car à son âge, elle ne pouvoit avoir perdu toute tendresse pour son pere qu'elle venoit d'affliger si cruellement. Les compliments, les fadeurs, les caresses dissiperent facilement cette impression de tristesse ; elle reprit sa gaieté, on se rangea en cercle autour du feu, elle s'assit au milieu, & nous raconta de la sorte son histoire.

« Je suis du village de Villiers-le-Bel ; mon pere est un laboureur qui vit assez bien en travaillant lui, sa femme & ses enfants : pour moi, les occupations de la campagne m'ont toujours répugné. Pendant que l'on étoit aux champs, on me laissoit à la maison prendre soin du ménage, & je le prenois souvent très-mal, ce qui me faisoit gronder & maltraiter. Mon caractere me porte unique-

du rôle que madame Villette jouoit pendant ce temps là : elle n'y étoit pas ; elle étoit allée passer la journée chez madame Denis.

ment à la coquetterie. Dès mon enfance je goûtois un plaisir vif à me mirer dans les ruisseaux, dans les fontaines, dans un seau d'eau. Quand j'allois chez monsieur le curé, je ne pouvois quitter le miroir : j'étois aussi fort propre pour mon compte ; je me lavois souvent le visage ; je me décrassois les mains ; j'arrangeois mes cheveux & mon bonnet de mon mieux ; j'étois enchantée quand j'entendois dire autour de moi par quelqu'un : *Elle est jolie, elle sera charmante.* Je passois la journée entiere à soupirer après le dimanche, parce qu'on me donnoit ce jour-là une chemise blanche, un juste (1) brun qui me prenoit bien la taille & faisoit ressortir la blancheur de ma peau, des souliers neufs, une petite dentelle à mon beguin. Quand je pouvois mettre la croix d'or de maman, sa bague, ses boucles d'argent, j'étois comblée. Du reste, oisiveté complete, la promenade, la course, la danse. J'étois parvenue ainsi à ma quinzieme année ; j'étois grand' fille, & tous mes défauts avoient cru avec l'âge. Il s'en développa bientôt de

(1) Terme de village en France, qui revient à celui de casaquin.

nouveaux; je devins lascive singuliérement. Sans savoir pourquoi, ni ce que je faisois, ni ce que je voulois, je me mettois nue dès que j'étois seule; je me contemplois avec complaisance, je parcourois toutes les parties de mon corps, je caressois ma gorge, mes fesses, mon ventre; je jouois avec le poil noir qui ombrageoit déjà le sanctuaire de l'amour (1); j'en chatouillois légerement l'entrée, mais je n'osois y faire aucune intromission; cela me paroissoit si étroit, si petit, que je craignois de me blesser. Cependant je sentois en cette partie un feu dévorant; je me frottois avec délice contre les corps durs, contre une petite sœur que j'avois, & qui trop jeune pour travailler restoit avec moi. Un jour, ma mere revenue des champs de meilleure heure me surprit dans cet exercice; elle entra en fureur; elle me traita comme la derniere des malheureuses; elle me dit que j'étois un mauvais sujet qui ne seroit jamais propre

(1) Vous pensez bien, Milord, que ce n'est pas le mot employé par Mlle. Sapho; mais j'ai cru devoir substituer cette image au terme de la débauche dont elle se servit, & j'en userai ainsi à l'égard de beaucoup d'autres expressions trop grossieres.

à rien ; une dévergondée qui déshonnorerois ma famille , une proſtituée qu'il falloit envoyer au couvent de la *Gourdan*. Ces épithetes dont je n'entendois pas le ſens , ne me parurent injurieuſes que parce qu'elles furent accompagnées de jurements & de coups ſi violents , que je pris la réſolution de quitter la maiſon paternelle & de m'enfuir.

Mad. Gourdan avoit en effet dès ce temps-là une maiſon de campagne à Villiers le-Bel où elle venoit rarement, mais où elle envoyoit ſes filles malades, celles qu'il falloit accoucher en particulier, celles qu'elle vouloit recéler ; du reſte, une maiſon propre à tous les uſages ſecrets, à toutes les opérations clandeſtines de ſon métier. Elle étoit en conſéquence écartée, iſolée, entourée de bois, d'un accès difficile : on n'y parloit à la porte que par une petite grille, & tous ces dehors aſſez ſemblables à ceux d'un monaſtere, s'accordoient pour moi, ignorant encore ce qui s'y pratiquoit, à la dénomination de couvent que les payſans par dériſion lui donnoient généralement : je ne connoiſſois même les véritables que par ouï-dire & ſimplement comme des priſons qui me faiſoient horreur. Il n'en étoit pas de même du couvent de ma-

dame Gourdan : j'en voyois les novices ſortir très-parées, riant, chantant, danſant, ſur-tout ne faiſant rien de la journée; car elles ſe répandoient ſouvent dans le village; elles y venoient acheter du laitage, des fruits & payoient bien cher, ce qui les rendoit agréables. Je réſolus de ſuivre le conſeil de maman & d'eſſayer de celui-là ; je recélai mon deſſein ; je m'efforçai même de me rendre plus utile, & attendis le jour où je ſaurois que madame Gourdan feroit à ſa maiſon. Elle y eut affaire quelque temps après ma ſcene avec maman ; je courus chez elle le lendemain matin & lui fis part de ma vocation ; elle m'avoit lorgnée depuis pluſieurs mois, à ce qu'elle m'a depuis aſſuré ; elle me reçut avec joie, me careſſa, me donna des bonbons, me dit que je lui convenois fort, que j'étois d'une figure à faire fortune ; mais qu'elle ne pouvoit me prendre ſans le conſentement de mes parents. Je me mis à pleurer & à lui expoſer que je n'oſerois jamais leur en parler. Alors, ſure de ma diſcrétion : « Hé » bien, dit-elle, vous avez raiſon, ne » leur dites mot : je pars demain matin » à onze heures, devancez-moi ; trou- » vez-vous, comme par haſard, ſur ma » route, je vous prendrai dans mon car-

» roſſe & vous emmenerai à Paris. Du
» reſte, vous n'avez beſoin d'aucun paquet,
» vous ne manquerez de rien avec moi. »
Je la remerciai, l'embraſſai de tout mon cœur & exécutai de point en point ce qu'elle m'avoit preſcrit. Elle avoit pris, de ſon côté, les précautions néceſſaires à ſa ſureté (1) elle avoit renvoyé ſon carroſſe à vuide ; elle avoit emprunté celui d'un prélat reſpectable qui étoit venu en ce lieu pour éviter le ſcandale ; elle s'étoit embarquée ſeule dedans ; elle m'avoit dépoſée au fauxbourg Saint-Laurent dans l'appartement d'un garde-du-corps, ſon ami, qui étoit à Verſailles ; là elle s'étoit miſe dans un fiacre & étoit rentrée

(1) Madame Gourdan étoit d'autant plus intéreſſée à ne pas donner priſe ſur elle en cette circonſtance, que les magiſtrats avoient peut-être pour la premiere fois, à ſon occaſion, diſtingué deux genres de maquerelles ; celles qui débauchent de jeunes perſonnes innocentes, & celles qui fourniſſent aux hommes ſeulement des filles déjà débauchées. Ses partiſants à la Tournelle vouloient que la punition d'être promenée ſur un âne le viſage tourné du côté de la queue ne dût être infligée qu'aux premieres ; ou plutôt que la loi ne reconnût véritablement maquerelles que celles-là. C'eſt par cette tournure ſubtile que Madame Gourdan a été ſouſtraite au châtiment. Voilà ce que j'ai appris depuis que cette lettre eſt commencée.

chez elle de façon à ne laiſſer aucun veſtige de mon enlevement & à ſe ſouſtraire à toutes les recherches. Auſſi, quelque ſoupçon qu'eût mon pere, quelque diligence qu'il mît à me pourſuivre, il ne put rien découvrir, & n'a dû enſuite qu'au haſard ce qu'il n'avoit pu obtenir des plus hautes protections & de la police la plus vigilante; mais ces pourſuites intriguerent ma conductrice au point qu'elle fut pluſieurs jours ſans oſer me faire venir chez elle, ſans venir ou oſer envoyer où j'étois; elle s'y rendit enfin un ſoir.

Cependant j'étois reſtée entre les mains de la gouvernante du garde-du-corps, duegne ſure, qui m'avoit choyée de ſon mieux, m'avoit fait manger & coucher avec elle, & m'avoit apparemment ſi bien viſitée durant mon ſommeil, qu'au moment où Mad. Gourdan parut, j'entendis qu'elle lui dit à l'oreille: « Vous » avez trouvé un Pérou dans cet enfant; » elle eſt pucelle ſur mon honneur, ſi » elle n'eſt pas vierge; mais elle a un » clitoris diabolique; elle ſera plus pro- » pre aux femmes (1) qu'aux hom-

(1) Madame Gourdan eſt à toutes mains. Elle fournit des filles aux hommes & des hommes

» mes ; nos tribades renommées doivent » vous payer cette acquiſition au poids » de l'or. »

Mad. Gourdan ayant vérifié le fait, écrivit ſur le champ à Mad. de Furiel, que vous connoiſſez ſans doute tous, au moins de réputation, pour la prévenir de ſa découverte (1) : celle-ci m'envoya

---

aux femmes : il paroît par-là qu'elle produit auſſi aux tribades des *ſuccubes*. On appelle ainſi les patientes dans les combats amoureux de femme à femme.

(1) Mademoiſelle Sapho avoit conſervé copie de ce billet, & vous ſerez peut-être bien aiſe, Milord, d'avoir du ſtyle de madame Gourdan.

MADAME,

J'AI découvert pour vous un morceau de roi ou plutôt de reine, s'il s'en trouvoit quelqu'une qui eût votre goût dépravé ; car je ne puis qualifier autrement une paſſion trop contraire à mes intérêts ; mais je connois votre généroſité qui me fait paſſer par-deſſus la rigueur que je devrois vous tenir. Je vous avertis que j'ai à votre ſervice le plus beau clitoris de France, en outre une franche pucelle de quinze ans au plus ; eſſayez-en, je m'en rapporte à vous, & ſuis perſuadée que vous ne croirez trop pouvoir m'en remercier. Au reſte, comme vous ne lui aurez pas fait grand tort, ſi elle ne vous convient pas, renvoyez-la moi, &

chercher avec la même diligence & me fit conduire à ſa petite maiſon. La femme de chambre qui étoit venue me prendre myſtérieuſement en brouette, me fit entrer d'abord dans une eſpece de chaumiere, en ſorte que je crus être retournée au village; nous traverſâmes enſuite une cour où, quoiqu'il y eût une porte charretiere, des écuries, des remiſes, je vis auſſi des étables, une laiterie, des poules, des dindons, des pigeons, ce qui s'accordoit aſſez à mon idée : je fus enfin détrompée quand on eut ouvert une petite porte & que j'apperçus un ſuperbe jardin de forme ovale, entouré de peupliers fort hauts qui en déroboient la vue à tous les voiſins. Au milieu étoit un pavillon oval, auſſi ſurmonté d'une ſtatue coloſſale, que j'ai ſu depuis être celle de la déeſſe *Veſta*. On y montoit par neuf

---

ce ſera encore un pucelage excellent pour les meilleurs gourmets.

je ſuis avec reſpect; &c.

J'ai ſu depuis que madame Furiel avoit envoyé pour arrhes à madame Gourdan, un rouleau de 25 louis, & enſuite le reſte de ma tradition fixée en tout à 100 louis.

degrés qui l'entouroient de toutes parts. Je trouvai d'abord un veſtibule éclairé de quatre torcheres : des deux côtés étoient deux baſſins où des Naïades de leurs mamelles fourniſſoient de l'eau à volonté ; à gauche étoit un billard, & à droite un cabinet de bains où l'on me fit arrêter. On m'apprit que je ne verrois point la maîtreſſe du lieu que je n'euſſe reçu les préparations néceſſaires pour paroître en ſa préſence. En conſéquence, on commença par me baigner ; on prit la meſure des premiers vêtements que je devois avoir. Pendant le ſouper ma conductrice m'entretint uniquement de la dame à qui j'allois appartenir, de ſes charmes, de ſes graces, de ſes bontés, du bonheur dont je jouirois avec elle, du devouement abſolu que je lui devois. J'étois ſi étonnée, ſi étourdie des objets nouveaux qui me frappoient de toutes parts, que je ne dormis pas de la nuit.

Le lendemain on me mena chez le dentiſte de Mad. Furiel, qui viſita ma bouche, m'arrangea les dents, les nettoya, me donna d'une eau propre à rendre l'haleine douce & ſuave. Revenue, on me mit de nouveau dans le bain : après m'avoir eſſuyée légérement, on me fit les ongles des pieds & des mains ; on

m'enleva les corps, les durillons, les callosités; on m'épila dans les endroits où des poils folets mal placés pouvoient rendre au tact la peau moins unie, on me peigna la toison que j'avois déjà superbe, afin que dans les embrassements les touffes trop mêlées n'occasionnassent pas de ces croisements douloureux, semblables aux plis de rose qui faisoient crier les Sybarites (1). Deux jeunes filles de la jardiniere, accoutumées à cette fonction me nettoyerent les ouvertures, les oreilles, l'anus, la vulve; elles me pétrirent voluptueusement toutes les jointures à la maniere des *Germains* (2) pour les rendre plus souples. Mon corps ainsi disposé, on y répandit des essences à grands flots, puis on me fit la toilette ordinaire à toutes les femmes, on me

---

(1) Cette façon de s'exprimer, Milord, vous paroîtra sans doute peu naturelle de la part de mademoiselle Sapho; mais vous verrez par la suite qu'elle avoit reçu une grande éducation auprès de madame de Furiel; qu'elle avoit lu beaucoup de romans, sur-tout, & que si elle s'étoit gâtée le cœur auprès d'elle, elle s'y étoit bien formé l'esprit.

(2) Charlatan quelque temps à la mode ici, & qui prétendoit guérir ses malades en leur pétrissant les membres.

coïffa avec un chignon très-lâche, des boucles ondoyantes ſur mes épaules & ſur mon ſein, quelques fleurs dans mes cheveux : enſuite on me paſſa une chemiſe faite dans le coſtume des tribades ; c'eſt-à-dire ouverte par devant & par derriere depuis la ceinture juſqu'en bas ; mais ſe croiſant & s'arrêtant avec des cordons : on me ceignit la gorge d'un corſet ſouple & léger ; mon *intime* (1) & le jupon de ma robe pratiqués comme la chemiſe prêtoient la même facilité. On termina par m'ajuſter une polonaiſe d'un petit ſatin couleur de roſe dans laquelle j'étois faite à peindre. Par mon caractere donné, vous jugez quelle dut être ma joie, quel raviſſement lorſque je me vis ainſi ; j'étois embellie des trois quarts ; je ne me reconnoiſſois pas moi-même ; je n'avois pas encore éprouvé autant de plaiſir ; car j'ignorois l'eſpece de celui qu'alloit me procurer Mad. de Furiel. Au ſurplus, quoique légérement vêtue, & au mois de mars où il fait encore froid, je n'en éprouvai aucun, je croyois être au printemps ; je nageois dans un air doux,

---

(3) Jupon fait de deux mouſſelines, appelé *intime* parce qu'il colle exactement ſur le corps.

continuellement entretenu tel par des tuyaux de chaleur qui régnoient tout le long des appartements.

Quand Mad. de Furiel fut arrivée, on me conduisit à elle par un couloir qui communiquoit du quartier où j'étois à un boudoir, où je la trouvai nonchalamment couchée sur un large sofa. Je vis une femme de trente à trente-deux ans, brune de peau, haute en couleur, ayant de beaux yeux, les sourcils très-noirs, la gorge superbe, en embonpoint, & offrant quelque chose d'hommasse dans toute sa personne. Dès qu'on m'annonça, elle lança sur moi des regards passionnés, & s'écria : « Mais on ne m'en a pas encore dit assez ; » elle est céleste ; puis radoucissant la voix, » approchez, mon enfant, venez vous » asseoir à côté de moi. Hé bien, com- » ment vous trouvez-vous ici ? Vous y plai- » rez-vous ? Cette maison, ce jardin, ces » meubles, ces bijoux, tout cela sera pour » vous ; ces femmes seront vos servantes, » & moi je veux être votre maman. En » échange de tant de choses, de soins & » d'amour, je ne vous demande que de » m'aimer un peu. Allons, dites-moi : » vous sentez-vous disposée ? Venez me » baiser.... » Sans proférer une parole, & pénétrée de reconnoissance, je me jette

à ſon cou & l'embraſſe. « Oh! mais, petite » imbécille, ce n'eſt pas comme cela qu'on » s'y prend; voyez ces colombes qui ſe » becquetent amoureuſement. » Elle me fait en même temps lever les yeux vers le ceintre de la niche où nous étions, garni d'une guirlande de fleurs en ſculpture, où étoit en effet ſuſpendu ce couple laſcif, ſymbole de la tribaderie. « Suivons » un ſi charmant exemple. » Et en même temps elle me darde ſa langue dans la bouche. J'éprouve une ſenſation inconnue qui me porte à lui en faire autant; bientôt elle gliſſe ſa main dans mon ſein & s'écrie de nouveau : « Les jolis tetins! comme ils » ſont durs! c'eſt du marbre! on voit bien » qu'aucun homme ne les a ſouillés de ſes » vilains attouchements; » en même temps elle chatouille légérement le bout & veut que je lui rende le plaiſir que je reçois; puis de la main gauche, déliant mes rubans, mes cordons de derriere : « Et ce » petit cul, a-t il eu ſouvent le fouet? Je » parie qu'on ne le lui a pas donné comme » moi. » Puis elle m'appuque de légeres claques au bas des feſſes pres le centre du plaiſir, qui ſervent à irriter ma lubricité; alors elle me renverſe ſur le dos, & s'ouvrant un paſſage en avant, elle entre en admiration pour la troiſieme fois. « Ah, le

» magnifique clitoris ! Sapho n'en eut pas » un plus beau ; tu seras ma Sapho. » Ce ne fut plus qu'une fureur convulsive des deux parts que je ne pourrois décrire ; après une heure de combats, de jouissance irritant mes désirs sans les satisfaire, Mad. de Furièl, qui vouloit me réserver pour la nuit, sonna. Deux femmes de chambre vinrent nous laver, nous parfumer, & nous soupâmes délicieusement.

Pendant le repas elle m'apprit que cette petite maison qui lui appartenoit, étoit en quelque sorte devenue sacrée par son usage ; qu'on l'avoit convertie en un temple de *Vesta*, regardée comme la fondatrice de la secte *Anandryne* (1), ou des tribades, ainsi qu'on les appelle vulgairement.

« Une tribade, me dit-elle, est une jeune pucelle qui n'ayant eu aucun commerce avec l'homme, & convaincue de l'excellence de son sexe, trouve dans lui la vraie volupté, la volupté pure, s'y voue toute entiere & renonce a l'autre sexe aussi perfide que séduisant. C'est encore une femme de tout âge qui pour la propaga-

(1) Mademoiselle Sapho ne put me rendre raison de l'étimologie de ce mot, que je crois venir du Grec, & qui veut dire en François *anti-homme*.

tion du genre humain ayant rempli le vœu de la nature & de l'état, revient de son erreur, déteste, abjure des plaisirs grossiers & se livre à former des éleves à la déesse.

» Au reste, n'est pas admis qui veut dans notre société. Il y a, comme dans toutes, des épreuves pour les postulantes. Celles pour les femmes que je ne puis vous révéler (1) sont sur-tout très-péni-

---

(1) Mademoiselle Sapho nous dit que depuis elle avoit su en quoi consistoit ce genre d'épreuves & nous l'apprit.

On enferme la postulante dans un boudoir où est une statue de Priape dans toute son énergie ; on y voit plusieurs groupes d'accouplements d'hommes & de femmes offrant les attitudes les plus variées & les plus luxurieuses. Les murs peints à fresque ne présentent que des images du même genre, que des membres virils de toutes parts : des livres, des porte-feuilles, des estampes analogues, se trouvent sur une table.

Au pied de la statue est un réchaud, dont le feu & la flamme ne sont entretenus que de matieres si légeres & si combustibles, que pour peu que la postulante ait une minute de distraction, elle court risque de laisser s'éteindre le feu, sans pouvoir le rallumer ; en sorte que lorsqu'on vient la chercher, on voit si elle n'a point reçu d'émotion forte qui indique encore en elle du penchant pour la fornication à laquelle elle doit renoncer.

Ces épreuves, au surplus, durent trois jours de suite pendant trois heures.

bles, & ſur dix il en eſt à peine une qui ne ſuccombe pas. Quant aux filles, ce ſont les meres qui en jugent dans l'intimité de leur commerce, qui ſe les attachent & qui en répondent. Vous m'avez déjà paru digne d'être initiée à nos myſteres; j'eſpere que cette nuit me confirmera dans la bonne opinion que j'ai conçue de vous, & que nous menerons long-temps enſemble une vie innocente & voluptueuſe.

» Rien ne vous manquera; je m'en vais vous faire faire des robes, des ajuſ-ments, des chapeaux; vous acheter des diamants des bijoux; vous n'aurez qu'une ſeule privation ici, c'eſt qu'on ne voit point d'hommes; ils n'y peuvent entrer; je ne m'en ſers en rien, même pour le jardin; ce ſont des femmes robuſtes que j'ai formées à cette culture, & juſqu'à la taille des arbres : vous ne ſortirez qu'a-vec moi; je vous ferai voir ſucceſſive-ment les beautés de Paris; je vous me-nerai ſouvent au ſpectacle dans mes loges, aux bals, aux promenades.

» Je veux former votre éducation, ce qui vous rendant plus aimable, vous ſauvera de l'ennui d'être ſouvent ſeule. Je vous ferai apprendre à lire, à écrire, à danſer, à chanter; j'ai des maîtreſſes

dans

dans tous ces genres à ma diſpoſition ; j'en ai dans les autres, à meſure que vos goûts ou vos talents ſe développeront. »

Telle fut à peu près la converſation de madame de Furiel, qui précéda notre coucher, & qui ne fut interrompue de ma part que par des remercîments, des embraſſades, des careſſes qui l'enchanterent & préluderent à d'autres plus intimes.

La nuit fut laborieuſe, mais ſi raviſſante pour moi, que fatiguée, haraſſée, épuiſée, le matin j'appétois encore. Madame de Furiel plus ſage, qui me réſervoit pour le grand jour de ma réception, ceſſa la premiere. Elle me fit apporter un conſommé, & avant de me quitter, ordonna qu'on prît de moi le plus grand ſoin. Elle m'envoya ſucceſſiment ſa lingere, ſon ouvriere en robes, ſa marchande de modes, ſa marchande à la toilette, & je ne tardai pas à être pourvue de tout ce qui m'étoit néceſſaire pour débuter avec éclat dans le monde. Ainſi revêtue des agréments que le luxe & l'art pouvoient ajouter à mes attraits, je fus conduite à l'opéra par ma protectrice, qui reçut de ſes conſœurs des compliments ſans fin. Quant aux hommes, j'entendois qu'ils diſoient dans les cori-

dors, lorſque je paſſai pour m'en aller: *Madame de Furiel a de la chair fraiche; c'eſt du neuf vraiment; quel dommage que cela tombe en de ſi mauvaiſes mains.* Elle affectoit de me parler pour que je n'entendiſſe pas ces exclamations, & m'entraîna bien vîte dans ſon carroſſe.

Le jour de mon initiation aux myſteres de la ſecte *Anandryne* avoit été fixé au lendemain, & j'y fus admiſe en effet avec tous les honneurs. Cette cérémonie extraordinaire étoit trop frappante pour ne m'en être pas reſſouvenue dans ſes moindres détails, & certainement c'eſt l'épiſode le plus curieux de mon hiſtoire.

Au centre du temple eſt un ſalon ovale, figure allégorique qu'on obſerve fréquemment en ces lieux; il s'éleve dans toute la hauteur du bâtiment & n'eſt éclairé que par un vitrage ſupérieur qui forme le ceintre & s'étend autour de la ſtatue dominant extérieurement, & dont je vous ai parlé. Lors des aſſemblées, il s'en détache une petite ſtatue, toujours repréſentant *Veſta*, de la taille d'une femme ordinaire; elle deſcend majeſtueuſement les pieds poſés ſur un globe, au milieu de l'aſſemblée, comme pour y préſider; à une certaine diſtance on décroche la verge de fer qui la ſoutient; elle reſte

ainsi suspendue en l'air (1), sans que cette merveille à laquelle on est accoutumé, effraie personne.

Autour de ce sanctuaire de la déesse regne un coridor étroit où se promenent pendant l'assemblée deux tribades qui gardent exactement toutes les portes & avenues. La seule entrée est par le milieu où se présente une porte à deux battants; du côté opposé se voit un marbre noir où sont gravés en lettres d'or des vers dont je vous ferai bientôt le récit : à chacune des extrémités de l'ovale est une espece de petit autel qui sert de poêle, qu'allument & entretiennent en dehors les gardiennes. Sur l'autel à droite, en entrant, est le buste de Sapho, comme la plus ancienne & la plus connue des tri-

---

(1) Il y a grande apparence, Milord, que cette statue & le globe sont creux & remplis d'un air plus léger que celui de l'atmosphere du salon, en sorte qu'ils sont dans un parfait équilibre. Voilà comme d'habiles physiciens présents à ce récit expliquerent ce prodige qui tient beaucoup du roman. Ils citent même l'ouvrage d'un pere Joseph Galien, Dominicain, ancien professeur de philosophie & de théologie dans l'université d'Avignon, qui en 1755 a publié *l'Art de naviguer dans les airs*, établi sur des principes de physique & de géometrie.

bades; l'autel à gauche, vacant jusque-là, devoit recevoir le buste de Mademoiselle d'Eon, cette fille la plus illustre entre les modernes, la plus digne de figurer dans la secte *Anandryne*; mais il n'étoit point encore achevé, & l'on atdoit qu'il sortît du ciseau du voluptueux Houdon. Autour, & de distance en distance, on a placé sur autant de gaines les bustes des belles filles Grecques chantées par Sapho comme ses compagnes. Au bas se lisent les noms de *Thelesyle*, *Amythone*, *Cydno*, *Megarre*, *Pyrrine*, *Andromede*, *Cyrine*, &c. Au milieu s'eleve un lit en forme de corbeille à deux chevets, où reposent la présidente & son éleve; autour du salon des carreaux à la turque, garnis de coussins, où siegent en regard & les jambes entrelacées, chaque couple composé d'une mere & d'une novice, ou en termes mystiques, de *l'incube* & *la succube*. Les murs sont recouverts d'une sculpture supérieurement travaillée, où le ciseau a retracé en cent endroits, avec une précision unique, les diverses parties secretes de la femme, telles qu'elles sont décrites dans le *Tableau de l'amour conjugal*, dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon & dans les plus habiles naturalistes. Voilà une exacte description

du ſanctuaire dont je crois n'avoir rien omis : voici maintenant celle de ma réception.

Toutes les tribades en place & dans leurs habits de cérémonie, c'eſt-à-dire, les meres avec une lévite couleur de feu & une ceinture bleue, les novices en lévite blanche avec une ceinture couleur de roſe, du reſte la tunique ou chemiſe, & les jupons fendus & recouverts, on vint nous avertir, madame de Furiel & moi, que l'on étoit prêt à nous recevoir : c'eſt la fonction d'une des Tribades gardiennes. Madame de Furiel étoit déjà dans ſon coſtume; moi j'étois au contraire très-parée & dans l'habit le plus mondain.

En entrant je vis le feu ſacré conſiſtant en une flamme vive & odorante, s'élançant d'un réchaud d'or, toujours prête à diſparoître & toujours rallumée par les aromates pulvériſés qu'y jette ſans interruption le couple chargé de cette fonction extrêmement pénible par l'attention continuelle qu'elle exige. Arrivée aux pieds de la préſidente, qui étoit mademoiſelle Raucourt (1), madame

(1) Célebre actrice de la comédie Françoiſe.

Furiel dit : « Belle préſidente, & vous » cheres compagnes, voici une poſtu- » lante : elle me paroît avoir toutes les » qualités requiſes. Elle n'a jamais connu » d'homme ; elle eſt merveilleuſement » bien conformée ; & dans les eſſais que » j'en ai faits, je l'ai reconnue pleine de » ferveur & de zele : je demande qu'elle » ſoit admiſe parmi nous ſous le nom de » *Sapho.* » Après ces mots nous nous re-tirâmes pour laiſſer délibérer. Au bout de quelques minutes l'une des deux gardiennes vint m'apprendre que j'avois été par ac-clamation admiſe à l'épreuve. Elle me déshabilla, me mit abſolument nue, me donna une paire de mules ou de ſouliers plats, m'enveloppa d'un ſimple peignoir, & me ramena de la ſorte dans l'aſſem-blée où la préſidente ayant deſcendu de la corbeille avec ſon éleve, on m'y étendit & me retira le peignoir. Cet état, au milieu de tant de témoins, me parut inſupportable, & je fretillois de toutes les manieres pour me ſouſtraire aux regards, ce qui eſt l'objet de l'inſtitution, afin qu'au-cun charme n'échappe à l'examen : d'ail-leurs, dit un de nos plus aimables poëtes (1)

(1) Le cardinal de Bernis dans ſes *quatre ſai-ſons* ou *quatre partie du jour.*

« L'embarras de paroître nue fait l'attrait de la nudité. »

C'eſt ici le moment de vous apprendre quels ſont ces vers que je vous ai promis & que vous attendez à coup ſûr avec impatience : ils contiennent une énumération détaillée de tous les charmes qui conſtituent une femme parfaitement belle, & ces charmes y ſont calculés au nombre de trente. On ne dit point au reſte le nom de leur auteur, qui certainement n'étoit pas du ſexe, & tribade du moins. Il n'eſt qu'un philoſophe froid, capable d'analiſer ainſi la beauté. Au reſte, ces vers, très-originaux dans leur genre, ne m'ont point échappé de la tête. Les voilà (1) :

Que celle prétendant à l'honneur d'être belle,
De reproduire en ſoi le ſuperbe modele

(1) Je crois, Milord, ces vers imités ou paraphraſés d'un poëte Latin appelé Jean de Nevizan, qui vivoit au ſeizieme ſiecle & a composé un poëme intitulé *Sylva nuptialis*. Voici le morceau original que vous ſerez ſans doute bien aiſe de comparer.

Triginta hæc habeat quæ vult formoſa videri
Fœmina ! ſic Helenam fama fuiſſe refert.
Alba tria & totidem nigra ; & tria rubra puellæ
Tres habeat longas res, totidemque breves.

D'Hélene qui jadis embrasa l'univers,
Etale en sa faveur trente charmes divers!
Que la couvrant trois fois chacun par intervalle
Et le blanc & le noir & le rouge mêlés
Offrent autant de fois aux yeux émerveillés,
D'une même couleur la nuance inégale.
Puis que neuf fois envers ce chef-d'œuvre d'amour
La nature prodigue, avare tour-à-tour,
Dans l'extrême opposé, d'une main toujours sûre
De ses dimensions lui trace la mesure:
Trois petits riens encore, elle aura dans ses traits,
D'un ensemble divin les contrastes parfaits.
Que ses cheveux soient blonds, ses dents comme l'ivoire;
Que sa peau d'un lys pur surpasse la fraîcheur;
Tel que l'œil, les sourcils, mais de couleur plus noire,
Que son poil des entours releve la blancheur.

Tres crassas, totidem graciles, tria stricta, tot ampla;
Sint ibidem huic formæ, sint quoque parva tria.
Alba cutis, nivei dentes, albique capilli:
Nigri oculi, cunnus, nigra supercillia,
Labia genæ atque ungues rubri. Sit corpore longa,
Et longi crines; sit quoque longa manus.
Sintque breves dentes, auris, pes, pectora lata,
Et clunes; distent ipsa supercilia,
Cunnus & os strictum; stringunt ubi singula stricta
Sint venter, cunnus, vulvaque turgidula.
Subtiles digiti, crines & labra puellis,
Parvus sit nasus, parva mamilla, caput.
Cum nullæ aut raræ sint hæc, formosa vocari
Rara puella potest, nulla puella potest.

Qu'elle ait l'ongle, la joue & la levre vermeille,
La chevelure longue & la taille & la main ;
Ses dents, ses pieds soient courts, ainsi que son oreille ;
Elevé soit son front, étendu soit son sein :
Que la nymphe sur-tout aux fesses rebondies,
Présente aux amateurs formes bien arrondies ;
Qu'à la chute des reins, l'amant sans la blesser,
Puisse de ses deux mains fortement l'enlacer,
Que sa bouche mignone & d'augure infaillible ;
Annonce du plaisir l'accès étroit, pénible.
Que l'anus, que la vulve & le ventre assortis,
Soient doucement gonflés & jamais aplatis.
Un petit nez plaît fort, une tête petite.
Un tetin repoussant le baiser qu'il invite ;
Cheveux fins, levre mince, & doigts fort délicats
Complettent ce beau tout qu'on ne rencontre pas.

C'est d'après ce tableau de comparaison qu'on procede à l'examen ; mais comme depuis Hélene, il ne s'est point trouvé de femme qui ait réuni ces trente grains de beauté, on est convenu qu'il suffiroit d'en avoir plus de la moitié, c'est-à-dire, au moins seize. Chaque couple vient successivement à la discussion & donne sa voix à l'oreille de la présidente qui les compte & prononce. Toutes furent en ma faveur, & après avoir reçu successivement l'accolade par un baiser à la florentine, je fus ramenée, & l'on me

donna le vêtement de novice dans lequel je reparus avec Mad. de Furiel. Alors me jetant aux pieds de la présidente, je prêtai entre ses mains le serment de renoncer au commerce des hommes & de ne rien révéler des mysteres de l'assemblée ; puis elle sépara en deux moitiés un anneau d'or sur chacune desquelles Mad. de Furiel & moi écrivîmes respectivement notre nom avec un poinçon ; elle rejoignit les deux parties en signe de l'union qui devoit régner entre mon institutrice & moi, & me mit cet anneau au doigt annulaire de la main gauche. Après cette cérémonie, nous fûmes prendre notre place sur le carreau qui nous étoit destiné afin d'entendre le discours de vêture que devoit, suivant l'usage, m'adresser la présidente : je supprime ce discours trop long pour vous être lu ici ; car j'en ai conservé la copie (1), & puis le communiquer à

(1) Je ne manquai pas de demander à mademoiselle Sapho, cette piece afin de juger si elle méritoit de vous être envoyée ; mais elle n'a jamais pu la retrouver : pour m'en dédommager, elle m'a procuré un autre discours prononcé dans les mêmes circonstances & par le même orateur pour *mademoiselle Aurore*, nouvelle acquisition qu'a faite cette année madame de Furiel.

ceux qui voudront connoître cette piece d'éloquence unique.

Après le discours, la déesse remonta & disparut ; l'on retira les postes, les gardiennes, les *thuriferes* (1) : on laissa s'éteindre le feu & l'on passa au banquet dans le vestibule. Cependant les profanes ne pouvoient y venir pour servir, & l'on passoit les ustenciles de table, les plats les vins, &c. par des tours où les novices les prenoient & faisoient le service. Au dessert l'on but les vins les plus exquis sur-tout des vins Grecs ; on chanta les chansons les plus gaies & les plus voluptueuses ; la plupart tirées des opuscules de Sapho ; enfin quand toutes les tribades furent en humeur & ne purent plus se contenir, on rétablit les postes ; on ralluma le feu, & l'on passa dans le sanctuaire pour en célébrer les grands mysteres, faire des libations à la déesse, c'est-à-dire, qu'alors commença une véritable orgie... Ici, Milord, j'interromps la narration de l'historienne & j'étends un voile sur les tableaux dégoû-

(1) Mot pris de la lithurgie sacrée : on appelle ainsi les enfants de chœur qui portent l'encens.

tants qu'elle nous présenta. Je laiſſe courir votre imagination qui certainement vous les retracera d'un pinceau plus délicat & plus voluptueux. Je vous ajouterai ſeulement que dans cette académie de lubricité, il y a auſſi un prix fondé, car il en faut par-tout; que ce prix eſt une médaille d'or, où d'un côté eſt repréſentée la déeſſe Veſta avec tous ſes attributs; & de l'autre ſe gravent les effigies & les noms des deux héroïnes qui dans cette lute générale ont le plus long-temps ſoutenu les aſſauts amoureux, & que ce furent Mad. de Furiel & Mlle. Sapho qui remporterent le prix.

Ici la belle ceſſa & demanda du répit. Ce récit qui n'avoit point paru long, parce qu'il étoit fort intéreſſant, l'avoit fatiguée peut-être plus que ſa ſéance avec Mad. de Furiel. Il étoit tard, il étoit plus qu'heure de ſe mettre à table: il fallut interrompre, non ſans remettre à un autre jour la continuation; mais indéfiniment à cauſe des circonſtances qui ne permettoient pas aux convives de ſe raſſembler de ſi-tôt. Ainſi, je vous laiſſe dans l'attente de la ſuite, comme j'y ſuis moi-même, & ce ne ſera vraiſemblablement que pour l'année prochaine.

Paris, ce 28 décembre 1778.



Apologie de la secte Anandryne, ou Exhortation à une jeune tribade, par Mlle. de Raucourt, prononcée le 28 mars 1778.

Femmes, recevez-moi dans votre sein, je suis digne de vous.

Ces paroles sont tirées de la seconde Lettre aux femmes, *par Mlle. d'Eon.*

C'est ainsi que n'aguere s'écrioit celle dont vous voyez le buste pour la premiere fois offert à vos hommages; cette fille, l'honneur de son sexe, la gloire du siecle, & par la réunion de ses talents divers, peut-être la plus illustre qui ait jamais existé, qui existera jamais; la plus digne sur-tout de figurer ici, d'occuper une préeminence que je ne dois qu'à l'indulgence de l'assemblée. Ce tendre épanchement, cet élan rapide, cette bouillante ardeur, ces mouvements impétueux qui ramenent Mlle. d'Eon vers son sexe, sont d'autant plus honorables pour lui, que, travestie en homme dès le

berceau, crue homme, éduquée en homme, ayant vécu continuellement avec des hommes, elle en a contracté les goûts, les allures, les habitudes ; elle en a conquis, pour ainsi dire, tous les talents, tous les arts, toutes les vertus, sans se souiller d'aucun de leurs vices : investie de leur corruption, elle a toujours conservé la pureté de son origine. Au college, dans les festins, dans les parties de plaisir les plus licencieuses, à la cour, au milieu des camps, &, quelquefois obligée de partager sa couche avec un sexe étranger, elle a résisté à tant de tentations dangereuses & jusqu'à ce qu'elle pût avoir une compagne, trouvé en elle-même une jouissance préférable à celles dont l'attrait puissant l'aiguillonnoit sans cesse. Graces vous en soient rendues, ô déesse auguste qui présidez à nos mysteres ! Et vous, ma chere enfant, à qui cette exhortation s'adresse principalement, puissiez-vous profiter d'un si grand exemple ! échappée dès votre tendre jeunesse aux séductions des hommes, goûtez le bonheur de vous trouver réunie au sein de vos pareilles, bonheur après lequel mademoiselle d'Eon, commandée par les circonstances, a soupiré pendant si long-temps en vain.

Au reſte, la ſecte Anandryne n'eſt pas comme tant d'autres qui ne ſont fondées que ſur l'ignorance, l'aveuglement & la crédulité ; plus on en étudie l'hiſtoite & les progrès, plus on augmente pour elle de vénération, d'intérêt & d'attachement. Ainſi donc, je vous en ferai voir d'abord l'excellence ; puis on pratique mal ce qu'on ne connoît pas bien : *La lettre tue & l'eſprit vivifie ;* je veux augmenter votre zele en l'éclairant, en vous apprenant l'importance & l'étendue de vos devoirs : enfin, la récompenſe au bout du terme eſt ordinairement ce qui anime & ſoutient l'athlete dans la carriere ; je vous en propoſe une non pas comme tant d'autres propres à ſatisfaire uniquement l'orgueil, l'avarice, la vanité, mais à remplir votre cœur tout entier ; c'eſt le plaiſir. Je vous peindrai ceux que nous goûtons. Telle eſt la diviſion naturelle de ce diſcours.

O Veſta ! divinité tutélaire de ces lieux, remplis-moi de ton feu ſacré ; fais que mes paroles aillent ſe graver en traits de flamme dans le cœur de la novice qu'il s'agit d'initier à ton culte : puiſſe-t-elle s'écrier avec autant de ſincérité & d'ardeur que Mlle. d'Eon. *Femmes recevez-moi dans votre ſein, je ſuis digne de vous !*

Premiere Partie.

L'excellence d'une inſtitution ſe détermine principalement par ſon origine, par ſon objet, par ſes moyens, par ſes eſſais.

L'origine de la ſecte Anandryne eſt auſſi ancienne que le monde ; on ne peut douter de ſa nobleſſe, puiſqu'une déeſſe en fut la fondatrice, & quelle déeſſe ! La plus chaſte, dont l'élément qui purifie tous les autres eſt le ſymbole. Quelque contraire que cette ſecte ſoit aux hommes, auteurs des loix, ils n'ont jamais oſé la proſcrire ; même le plus ſage, le plus ſévere des légiſlateurs l'a autoriſée. Lycurgue, avoit établi à Lacédémone une école de tribaderie où les jeunes filles paroiſſoient nues, & dans ces jeux publics elle apprenoient les danſes, les attitudes, les approches les enlacements tendres & amoureux ; les hommes aſſez téméraires pour y porter les regards étoient punis de mort. On trouve cet art réduit en ſyſtême & décrit avec énergie dans les poéſies de Sapho, dont le nom ſeul réveille l'idée de ce que la Grece avoit de plus aimable & de plus enchanteur. A Rome la ſecte Anandryne recevoit dans la perſonne des Veſtales des honneurs

presque divins. Si nous en croyons les voyageurs, elle s'est étendue dans les pays les plus éloignés, & les Chinoises sont les plus fameuses tribades de l'univers ; enfin cette secte s'est perpétuée sans interruption jusqu'à nos jours ; point d'état où elle ne soit tolérée, point de religion où elle n'existe, sauf la Juive & la Musulmane ; chez les Hébreux le célibat étoit odieux & les femmes frappées de stérilité étoient déshonorées ; mais cette nation, toute terrestre & grossiere, n'avoit pour but que de *croître & de multiplier*, & les Juifs devinrent un si vilain peuple, que Dieu fut obligé de le renier. Quant à la religion Musulmane, on peut regarder encore les sérails qu'elle favorise comme une tribaderie mitigée.

Il est vrai que l'objet de cette institution chez les Turcs est moins de propager le culte de notre déesse que d'exciter la brutalité du maître de tant de belles esclaves renfermées ensemble pour ses plaisirs. On raconte que le grand-seigneur actuel, lorsqu'il veut procéder à la formation d'un héritier de l'empire, fait ainsi rassembler toutes ses femmes dans un vaste salon du sérail destiné à cet usage & appelé par cette raison la *Piece des Tours*.

Les murs en ſont peints à freſque, & toutes les figures de femmes de grandeur narurelle y repréſentent les poſtures, les attitudes, les accouplements & les groupes les plus laſcifs. Les ſultanes ſe déshabillent nues, ſe mêlent, s'entrelacent, réaliſent & diverſifient ſous les yeux du deſpote blaſé ces modeles qu'elles ſurpaſſent par leur agilité. Quand l'imagination bien allumée par ce ſpectacle, il ſent ſe ranimer ſes feux engourdis, il paſſe dans le lit de la favorite préparée à le recevoir & opere des merveilles. En Chine les vieux mandarins ſe ſervent du même ſecours, mais d'une maniere différente. Aux ordres de l'époux les actrices y ſont accouplées dans des hamacs à jours; là, mollement ſuſpendues, elles ſe balancent & s'agitent ſans avoir la peine de ſe remuer, & le paillard, les yeux ardents, ne perd rien de ces ſcenes lubriques, juſqu'à ce qu'il entre lui-même en action. En ce ſens, même chez les Juifs maudits, la tribaderie fut introduite : ſans cet uſage, qu'auroit fait Salomon de ſes trois mille concubines? Et, ſuivant les anecdotes ſecretes de quelques rabbins plus véridiques, le roi prophete, le ſaint roi David ne ſe ſervoit des jeunes *Sunamites* qu'il mettoit dans ſon lit, que pout ranimer ſa

chaleur prolifique en les faiſant tribader par-deſſus ſon corps. Mais, il faut l'avouer, cette deſtination, ce mélange d'exercices mâles profanoit une ſi belle inſtitution. C'eſt en Grece, c'eſt à Rome, c'eſt en France, c'eſt dans tous les états catholiques qu'on en ſaiſit l'objet en grand & dans ſon véritable eſprit. Dans les ſéminaires de filles établis par Lycurgue, le vœu de virginité n'étoit pas perpétuel ; mais elles s'y épuroient le cœur de bonne heure : & habitant uniquement entre elles juſqu'à ce qu'elles ſe mariaſſent, elles y contractoient une délicateſſe de ſenſations, après laquelle elles ſoupiroient encore même dans les bras de leurs époux ; & quittes de leur rôle qui les appeloit à la marternité, elles revenoient toujours à leurs premiers exercices. Rien de ſi beau, rien de ſi grand que l'inſtitution des Veſtales à Rome. Ce ſacerdoce s'y montroit dans l'appareil le plus auguſte ; garde du Palladium, dépôt & entretien du feu ſacré, ſymbole de la conſervation de l'empire : quelles ſuperbes fonctions ! quel brillant deſtin ! Nos monaſteres du ſexe dans l'Europe moderne, émanation du college des Veſtales, en ſont le ſacerdoce perpetué ; mais n'en préſentent plus malheureuſement qu'une foible image par

le mélange de pratiques minutieuſes & de formules puériles. D'un autre côté, les vierges n'y ſont point aſſujetties au ſervile mécaniſme de l'entretien d'un feu matériel ; leur rôle vraiment ſublime eſt de lever ſans ceſſe des mains pures vers le ciel pour en attirer les bénédictions ſur l'empire. Si leur ferveur s'éteint par une paſſion criminelle vers l'homme, dont la preuve eſt la ſuite trop palpable d'une défloration évidente, elles ne ſont pas punies de mort, mais ſubiſſent des peines canoniques plus terribles vu leur raffinement & leur durée. Comment donc, malgré les périls qui l'environnent, l'établiſſement s'eſt-il ſoutenu ? Par ces moyens ſimples, faciles, efficaces, attrayants.

Une jeune novice eſt-elle tourmentée d'un prurit libidineux de la vulve : elle a dans ſa propre organiſation de quoi l'appaiſer ſur le champ, la nature l'y conduit machinalement comme dans toutes les autres parties du corps où elle lui fait porter les doigts, afin par un agacement ſalutaire d'en ſupprimer ou ſuſpendre les démangeaiſons. Lorſque par cet exercice fréquent les conduits irrités & élargis ont beſoins de ſecours plus ſolides ou plus amples, elle les trouve dans preſque tout ce qui l'environne, dans les inſtru-

ments de ſes travaux, dans les uſtenſiles de ſa chambre, dans ceux de ſa toilette, dans ſes promenades & juſque dans les comeſtibles. Par une heureuſe confidence, oſe-t-elle bientôt faire part de ſes découvertes à une camarade auſſi ingénue qu'elle ? Toutes deux s'éclairent, s'aident réciproquement; elles s'attachent l'une à l'autre, elle ſe deviennent néceſſaires, elles ne peuvent plus s'en paſſer; elles ne ſont plus qu'une ame & qu'un corps. Alors la vie aſcétique leur paroît préférable à toutes les vanités du ſiecle; les haires, les cilices, ces inſtruments de pénitence ſon convertis en inſtruments de volupté; les jours de diſcipline générale & publique, ſi effrayants pour les gens du monde, qui ne s'attachent qu'au nom, deviennent par ces accouplements multipliés des orgies auſſi délicieuſes que les nôtres; car la flagellation eſt un puiſſant véhicule de lubricité, & c'eſt ſans doute des couvents que cet exercice eſt paſſé dans les écoles des courtiſanes, qui l'enſeignent à leurs éleves comme un agent victorieux propre à reſſuſciter au plaiſir les vieillards & les libertins anéantis.

Quoi qu'il en ſoit, doux art de la triderie! tes effets ſont tels que la nonette quitte pour toi, biens, amis parents,

pere, mere; qu'elle renonce aux pro priétés les plus riches, aux jouiſſances les plus recherchées, aux affections les plus impérieuſes, les plus innées dans le cœur de l'homme, aux plaiſirs de l'hymenée ſi vantés, & qu'elle trouve dans toi la félicité ſuprême. Oh! que tes charmes ſont grands, que tes attraits ſont puiſſants! puiſque tu diſſipes les ennuis du cloître, tu rends la ſolitude raviſſante, tu tranſformes cette priſon odieuſe en palais de Circé & d'Armide.

En voilà ſuffiſamment, ma chere fille, pour vous faire connoître l'excellence de la ſecte Anandryne; je ne veux pas trop fatiguer votre attention, il eſt temps de vous en apprendre les devoirs, objet le plus eſſentiel de ce diſcours.

SECONDE PARTIE.

Point d'inſtitution humaine qui n'ait pour objet ou l'utilité ou l'agrément; qui ne procure des avantages, ou ne donne des jouiſſances: il en eſt qui réuniſſent les deux & c'eſt le comble de la perfection. Telle eſt ſans doute la ſecte Anandryne, enviſagée ſous le point de vue ſublime où je vous l'ai préſentée dans la fondation du college des Veſtales & des colleges religieux du ſexe qui lui ont ſuc-

cedé & ſont en honneur aujourd'hui dans notre rite. Il faut l'avouer, notre ſociété dont il s'agit en ce moment, ma chere fille, n'a pas ce degré de mérite ; elle n'a pour principal & unique but que le plaiſir ; mais, pour l'obtenir, il y a une marche, des moyens, des obligations, ou, pour tout dire en un mot, des devoirs à remplir : les uns tendent à la conſervation de la ſociété ; car, ſans elle, les effets manqueroient : les autres à en maintenir l'harmonie ; car dans le trouble & le déſordre on ne jouit point, ou l'on jouit mal : les derniers à l'étendre & à la propager ; car rien de bien fait, ſans ce goût cette ferveur, ce zele qui, ſemblable à l'élément dont vous avez l'image ſous les yeux, toujours en activité, gagne & abſorbe tout ce qui l'environne. Reprenons & développons ces trois vérités ; afin de vous les bien inculquer dans la mémoire & dans le cœur.

Hommage d'abord à la fondatrice de notre culte, à Veſta dont la ſtatue conſtamment préſente à nos aſſemblées & ſuſpendue ſur nos têtes eſt le garant de ſa protection toujours ſubſiſtante, de ſa vengeance toujours prête à éclater contre les prévarications & les infidélités. Invoquons-la ſouvent, non par de vaines prieres, mais par des ſacrifices & des

libations. Point d'intempérie de langue; ſageſſe, réſerve à l'égard de ce qui ſe paſſe dans nos aſſemblées; diſcrétion, ſilence parfait ſur les myſteres de la déeſſe, pour ne point éveiller la jalouſie & l'envie; ſoumiſſion abſolue à ſes loix, qui vous ſeront expliquées, ſoit par celle occupant ma place dans les aſſemblées, ſoit par la mere aux ſoins de laquelle vous êtes confiée, & qui eſt chargée de vous diriger dans la vie privée; mais ſur-tout guerre vive & déclarée, guerre perpétuelle aux ennemis de notre culte, à ce ſexe volage, trompeur & perfide, ligué contre nous, travaillant ſans relâche à détruire notre établiſſement, ſoit à force ouverte, ſoit ſourdement, & dont les efforts & les ruſes ne peuvent être repouſſés que par le courage le plus intrépide, que par la vigilance la plus infatigable.

Au reſte, il ne ſuffit pas qu'un édifice ſoit établi ſur des fondements ſolides & durables, qu'il ſoit écarté des éléments deſtructeurs, & défendu contre les dangers qui peuvent le menacer: il faut encore qu'il offre aux regards de belles proportions, un accord, un enſemble, le grand mérite des chefs-d'œuvres d'architecture; il en eſt de même de notre édifice

édifice moral. La tranquillité, l'union, la concorde, la paix en doivent faire le principal appui, l'éloge aux yeux des profanes; qu'ils ne voient en nous que des sœurs; ou plutôt qu'ils y admirent une grande famille où il n'y a d'autre hiérarchie que celle établie par la nature même pour sa conservation, & nécessaire à son régime. La bienfaisance envers tous les malheureux doit être un de nos caracteres distinctifs, une vertu découlant de nos mœurs douces & liantes, de notre cœur aimant par essence; mais c'est à l'égard de nos consœurs, de nos éleves qu'elle doit se déployer. Communauté entiere de biens, qu'on ne distingue pas la pauvre de la riche; que celle-ci se plaise au contraire à faire oublier à celle là qu'elle fut jamais dans l'indigence; lorsqu'elle la produit dans le monde, qu'on la remarque à l'éclat de ses vêtements, à l'élégance de sa parure, à l'abondance de ses diamants & de ses bijoux, à la beauté de ses coursiers, à la rapidité de son char; qu'en la voyant on la reconnoisse, on s'écrie : c'est une éleve de la secte Anandryne, voilà ce que c'est que de sacrifier à *Vesta!* C'est ainsi que vous en attirerez d'autres, que vous ferez germer dans le cœur de vos pareilles qui l'admireront,

le désir, en l'imitant, de jouir de son sort.

Ce zele expansif pour la propagation du culte de la déesse doit principalement dévorer une tribade véritable ; elle voudroit que tout son sexe, si c'étoit possible, participât au même bonheur qu'elle ; du moins telles sont toutes celles que j'envisage ici & dont une énumération rapide contribuera, ma chere fille, à votre édification plus que tout ce que je pourrois ajouter sur cette matiere.

Vous voyez d'abord deux femmes de qualité philosophes (1) s'arrachant à l'éclat & aux honneurs de la cour, aux attraits plus enchanteurs des hautes sciences qu'elles cultivent avec tant de goût & de succès, pour venir dans nos assemblées imiter la *simplicité de la colombe*, cet oiseau si cher à Venus, si ardent dans ses combats.

A côté d'elles est la femme d'un magistrat sinon célebre, au moins fameux pendant plusieurs années (2) ; mais qui

---

(1) Madame le duchesse de *Urbsrex* & madame la marquise de *Terracenés*.

(2) M. de Furiel a été procureur-général pendant toute la durée du parlement Maupeou, & l'on peut se rappeler combien il a fait parler de lui.

dédaignant de s'aſſocier à la renommée de ſon mari, s'arrachant aux careſſes conjugales, aux délices de la maternité, s'eſt élevée au-deſſus de tout reſpect humain, afin de ſe livrer avec plus de recueillement & ſans relâche au culte de notre ſociété & à ſes travaux.

Sa voiſine eſt une marquiſe (1) adorable, luttant avec elle d'enthouſiaſme pour la ſecte Anandryne, bravant tous les préjugés, franchiſſant dans les brûlants accès de ſa nymphomanie ce que les indévots à notre culte, appellent toutes les bienſéances, toute honêteté publique, toute pudeur; comme le maître des dieux, ſubiſſant même quelquefois les métamorphoſes les plus obſcures (2) pour faire des proſélytes à la déeſſe.

Celle dont le front eſt ceint d'une double couronne de myrthes & de lauriers eſt la Melpomene moderne, l'honneur du théâtre François (3), qui depuis près de trois luſtres qu'elle s'en eſt retirée, y

(1) Madame la marquiſe de *Téchul.*

(2) On a vu quelquefois madame de Téchul ſe traveſtir en femme de chambre, en coiffeuſe, en cuiſiniere, pour parvenir auprés des objets de ſa paſſion.

(3) Mlle. Clairon.

a laiſſé un vuide non encore rempli & peut-être irréparable. Aujourd'hui, chargée de l'inſtitution du fils d'un ſouverain (1), elle voit à ſes pieds les grands de cette cour ; trop inſtruite par une longue expérience, par des maladies cruelles du danger du commerce des hommes, elle en dédaigne & les hommages & les ſoupirs ; ſous prétexte de former ſon pupille, elle partage ſon temps entre le ſéjour de la Germanie & de cette capitale ; elle vient ſe délaſſer de ſes importantes occupations dans notre ſein avec une ferveur toujours nouvelle.

Nous poſſédons encore ſa digne émule, la Melpomene de la ſcene lyrique (2) ; grande actrice elle étoit en outre cantatrice délicieuſe, elle nous paſſionnoit par les accents de ſa voix enchantereſſe ; eſprit enjoué & malin, elle répand avec autant de facilité que de graces les bons mots, les ſaillies, les ſarcaſmes. Entourée de ce que la ville & la cour avoient de plus ſéduiſant, elle a ſuccombé à ſon tour ; aujourd'hui c'eſt une brebis égarée rentrée au bercail de la déeſſe : dans la maturité

(1) Un petit prince d'Allemagne, un margrave.

(2) Mlle. Arnould.

de l'âge, elle chercher à faire oublier les égarements de sa jeunesse.

Vous passerois-je sous silence, illustre étrangere (1); & l'amitié qui nous lie m'empêcheroit-elle de vous rendre justice, de publier comment vous avez préféré aux bienfaits, à l'amour d'un prince, frere d'un grand roi (2), les affections plus douces & plus vives de votre sexe? Vous avez repoussé ses embrassements augustes pour mes embrassements.

Vous ne serez point oubliée, novice prématurée (3), qui, profitant des grands exemples qui vous étoient offerts, avez marché à pas de géant dans la carriere, & avant l'âge avez mérité de monter au premier degré.

Je crois, sans amour-propre, pouvoir me citer après tant d'autres, & ne seroit-ce pas faire injure au choix de l'assemblée, si, nommée par elle pour la présider, je m'avouois sans talent & sans capacité? On sait le sacrifice que je viens de faire tout récemment (4) pour me livrer toute

(1) Mlle. Souck Allemande.

(2) Mlle. Souck étoit entretenue par un frere du roi de Prusse.

(3) Mlle. Julie, jeune tribade, formée par Mlle. Arnould & Mlle. Raucourt.

(4) Mlle. Raucourt venoit de quitter M. le

entiere au penchant qui m'a toujours dominée & dont je fais gloire.

Tels sont, ma chere fille, les grands modeles que vous avez à imiter : vous y serez encore mieux encouragée quand je vous aurai fait la peinture des plaisirs qu'on goûte dans notre société.

TROISIEME PARTIE.

Par la malheureuse condition de l'espece humaine, nos plaisirs sont pour l'ordinaire passagers & trompeurs ; ils sont au moins futiles, vains & courts. On les poursuit, on les obtient avec peine ; on en jouit avec inquiétude, & ils entraînent le plus souvent après eux des suites funestes. A ces caracteres on reconnoît principalement ceux que l'on goûte dans l'union des deux sexes. Il n'en est pas de même des plaisirs de femme à femme ; ils sont vrais, purs, durables & sans remords. On ne peut nier qu'un penchant violent n'entraîne un sexe

---

marquis de Bievre, non sans l'avoir plumé considérablement; il lui avoit assuré une rente viagere de 12000 liv. ce qui la faisoit appeler par ce seigneur calembouriste *l'ingrate Amarenthe*. (l'ingrate à ma rente.).

vers l'autre ; il eſt néceſſaire même à la réproduction des deux : & ſans ce fatal inſtinct, quelle femme de ſang-froid pourroit ſe livrer à ce plaiſir qui commence par la douleur, le ſang & le carnage ; qui eſt bientôt ſuivi des anxiétés, des dégoûts, des incommodités d'une groſſeſſe de neuf mois, qui ſe termine enfin par un accouchement laborieux dont les ſouffrances ſont la meſure, & le point de comparaiſon de celles dont on ne peut calculer ou exprimer l'excès ; qui vous tient pendant ſix ſemaines en danger de mort & quelquefois eſt ſuivi durant toute une longue vie de maux cruels & incurables. Cela peut-il s'appeler jouir ? Eſt-ce là un plaiſir vrai ? Au contraire, dans l'intimité de femme à femme nuls préliminaires effrayants & pénibles, tout eſt jouiſſance ; chaque jour, chaque heure, chaque minute cet attachement ſe renouvelle ſans inconvénient : ce ſont des flots d'amour qui ſe ſuccedent comme ceux de l'onde ſans jamais ſe tarir ; ou, s'il faut s'arrêter dans ce délicieux exercice, parce que tout a un terme & qu'à la fin le phyſique ceſſe de répondre aux épanchements de deux ames ſi étroitement unies, on ſe quitte à regret, on ſe recherche, on ſe retrouve, on recommence.

avec une ardeur nouvelle, loin d'être affoibli, irrité par l'inaction.

Les plaisirs de femme à femme sont non-seulement vrais, mais encore purs & sans mélange. Independamment des maux physiques, précédant, accompagnant & suivant les plaisirs de cette espece entre homme & femme, d'où l'on peut leur refuser justement la qualification de vrais, il est des maux que j'appelle moraux, parce qu'ils affectent l'ame spécialement, qui troublent & empoisonnent ces jouissances. Je ne parle pas des combats continuels imposés dans nos mœurs à une jeune fille pour recéler, dissimuler sa passion, pout repousser les caresses d'un homme aimable qu'elle provoqueroit, qu'elle agaceroit, entre les bras de qui elle se précipiteroit si elle cédoit à l'impulsion de son cœur. Je suppose, ce qui n'arrive que trop fréquemment, qu'elle ait succombé; la voilà dans les ravissements, dans les extases; ne faut-il pas qu'elle s'y soustraie, qu'elle use de stratagême afin d'éviter la fin même de la nature, la conception. Si elle s'oublie une seconde, il est trop tard, elle porte dans son propre sein le témoin de sa faute, un accusateur qui la confond. Que de soins, que d'inquiétudes, que de tour-

ments ſi elle veut dérober ce fatal myſtere: & faſſe le ciel, qu'afin d'éviter le déshonneur, elle ne ſoit pas forcée de recourir au plus affeux des crimes !

Je ſais que dans l'hyménée ces inconvénients ſont ſupprimés; mais il en entraîne d'autres : le plus grand & le plus inévitable, c'eſt le dégoût du mari : la facilité, la répétition de la jouiſſance de l'objet le plus enchanteur, raſſaſient l'homme à la longue ; à plus forte raiſon quand il eſt époux, c'eſt-à-dire attaché par un lien indiſſoluble, & que le plaiſir eſt pour lui un devoir. C'eſt ce qu'avouoit un de nos agréables (1) les plus vantés, qui croyoit ne perſifler qu'en petit maître & parloit en philoſophe. Poſſeſſeur d'une femme, au printemps de l'âge, réuniſſant tous les attraits, toutes les graces, tous les talents, toutes les vertus, lorſqu'on lui reprochoit de la délaiſſer pour des proſtituées, il répondoit: *Rien de plus vrai, mais elle eſt ma femme.*

Sans doute il eſt des conſolateurs & des conſolations pour une pareille Ariadne; les plaiſirs furtifs & défendus n'en ſont que plus attrayants, encore faut-il que

---

(1) M. de Monville.

le mari ne ſoit pas un de ces *eunuques au milieu du ſérail, n'y faiſant rien & nuiſant à qui veut faire* (1), que la jalouſie ne s'en mêle pas, autrement c'eſt un enfer. Cette paſſion peut exiſter auſſi entre tribades, elle eſt même inſéparable de l'amour ; mais quelle différence, puiſqu'elle ne ſert chez nous qu'à l'aiguiſer & tourne preſque toujours au profit de la jouïſſance ! Oui, c'eſt ce ſentiment qui donne à nos plaiſirs une ſolidité, une durée dont ceux des hommes ne ſont pas ſuſceptibles.

En effet, imaginons la femme la plus chérie & la mieux fêtée de ſon époux ou plutôt de ſon amant ? A chaque careſſe qu'elle en reçoit, elle doit craindre que ce ne ſoit la derniere, au moins y eſt-elle un acheminement ? Les baiſers décolorent le viſage, les attouchements flétriſſent la gorge, le ventre perd ſon élaſticité par les groſſeſſes, les charmes ſecrets ſe délabrent par l'enfantement. Par quelle reſſource la beauté ainſi dégé-

---

(1) C'eſt un eunuque au milieu du ſérail,
Qui n'y fait rien & nuit à qui veut faire.

Tout le monde connoît l'épigramme de Piron qui finit ainſi.

nérée rappellera-t-elle l'homme qui la fuit ? Je me trompe, il lui eſt toujours attaché ; il n'a point ceſſé de l'aimer, le cœur brûle encore pour elle ; mais la nature s'y refuſe, elle eſt dans la langueur, dans la froideur, dans l'engourdiſſement ; tout l'hommage qu'il peut rendre à ſon amante, c'eſt de ne lui être point infidelle ; c'eſt ne point chercher à retrouver ailleurs ſes facultés. Cruel état pour tous deux ! Perſpective affligeante pour l'amour-propre d'une femme, qui, ſeule, quand je ne connoîtrois pas les caprices, la fauſſeté, les trahiſons les noirceurs des hommes, me feroit renoncer à jamais à leur commerce !

Chez les tribades point de ces contradictions entre les ſentiments & les facultés : l'ame & le corps marchent enſemble ; l'une ne s'élance pas d'un côté, tandis que l'autre ſe porte ailleurs. La puiſſance ſuit toujours le déſir. De là ſans doute, ſans approfondir davantage, la cauſe de notre conſtance : recevant & donnant toujours du plaiſir, pourquoi changer ? Car, il faut l'avouer, & être juſte : l'inconſtance découle de la conſtitution, de l'eſſence même de l'individu viril. Il eſt ſouvent néceſſité de quitter : la diverſité des objets lui eſt d'une reſ-

ſource infinie : il double, il triple, il quadruple, il décuple ſes forces : il fait avec dix femmes ce qu'il lui ſeroit impoſſible de faire avec une. Cependant il foiblit inſenſiblement, l'âge le mine & l'uſe: il n'en eſt pas de même de la tribade chez qui la nymphomanie s'accroît en vieilliſſant : c'eſt une fureur, elle devient alors de *ſuccube incube*, c'eſt-à-dire de patiente, agente. Elle monte au grade de mere & forme une éleve à ſon tour. Ce choix mérite beaucoup de ſoin ; eſt-il fait, a-t-elle trouvé l'objet qui lui convient, cette autre moitié d'elle-même à laquelle elle s'unit bientôt par ſympathie, elle ne l'abandonne plus ; elle veille ſur elle avec une jalouſie douce & inquiete que donne la crainte de perdre un bien unique & précieux, & qui tient plutôt de la tendreſſe maternelle que de cette paſſion effrénée des hommes. Auſſi ce ſentiment chez une tribade, bien loin de lui éloigner ſon éleve, la lui attache de plus en plus & rend leur amour imperturbable ; mais des plaiſirs ainſi continués ſont encore ſans aucun remords, & c'eſt là le comble de la félicité. Comment en aurions-nous ? Le plaiſir de la tribaderie nous eſt inſpiré par la nature ; il n'offenſe point les loix ; il eſt la ſauve-garde de la vertu

des filles & des veuves ; il augmente nos charmes, il les entretient, il les conſerve, il en prolonge la durée ; il eſt la conſolation de notre vieilleſſe ; il ſeme enfin également des roſes ſans épines, & le commencement, & le milieu, & la fin de notre carriere. Quel autre plaiſir peut être aſſimilé à celui là ! Hâtez-vous, ma chere fille, de le goûter ; puiſſiez-vous après l'avoir reçu long-temps, long-temps le communiquer auſſi, & toujours répéter avec le même goût : *Femmes conſervez-moi dans votre ſein, je ſuis digne de vous.*

LETTRE XI.

Sur l'égliſe de Saint-Sulpice ; ſur la reſtauration de la chapelle de la Vierge ; ſur le peintre Greuze & ſur quelques-uns de ſes ouvrages.

4 janvier 1779.

QUOIQUE par goût, Milord, je ne fréquente pas beaucoup les égliſes de cette capitale, cependant j'y ſuis quelquefois entraîné par complaiſance pour des dames qui m'obligent de les y accompagner. Ce tour vient de m'arriver à la fin de

l'année derniere, où j'ai aſſiſté à la meſſe de minuit, ſuivant un rite antique de la religion catholique, & qui remonte ſans doute juſqu'à la primitive égliſe. Le jour de Noël on commence à célébrer le ſaint ſacrifice dès la nuit. La rareté d'une pareille cérémonie, qui ne revient qu'une fois par an, en forme un ſpectacle très-couru. Il attire non-ſeulement la foule des fidelles, mais les curieux & les indévots. Certaines égliſes ſont renommées pour la richeſſe de leur décoration, pour la nobleſſe & la pompe avec leſquelles on y officie; il en eſt où un virtuoſe fameux vient toucher de l'orgue & traîne à ſa ſuite tous les amateurs: dans les couvents de filles, c'eſt communément une muſique douce & recueillie qui enchante; enfin par-tout on recherche les jolies femmes qui y viennent étaler leur mondanité. L'occaſion me conduiſit à Saint-Sulpice; je connoiſſois déjà ce magnifique édifice, comme tous les grands monuments de Paris; mais je ne l'avois pas encore vu avec cet appareil & cette immenſité de gens de qualité & de peuple, coup-d'œil déjà très-impoſant. La chapelle de la Vierge nouvellement reſtaurée me frappa ſur-tout; l'éclat des lumieres lui donnoit un brillant incroyable, & je

crus être dans un palais de fées, ou, pour me rapprocher davantage de la circonſtance, dans la Jéruſalem céleſte. Ne pouvant dans ce moment viſiter à mon aiſe cette chapelle, & avec tout le détail qu'elle exige, je me propoſai d'y retourner dans un temps de repos, & c'eſt ce que je viens de faire. Je vous connois trop ami des arts pour ne pas vous en donner une notice.

Autrefois, Milord, durant votre ſéjour dans cette capitale, il n'eſt pas que vous n'ayez entendu parler de Saint-Sulpice, qu'on ne vous ait invité à voir cette ſuperbe baſilique commencée depuis près d'un demi-ſiecle (1) : alors ſans doute, elle étoit déjà debout, au moins dans ſes maſſes principales, & méritoit l'attention des connoiſſeurs. En effet, moins vaſte que Notre-Dame, moins hardie que Saint-Euſtache, c'eſt la troiſieme égliſe de Paris. Elle ſe diſtingue par une ſolidité majeſtueuſe. Des critiques

(1) Toute l'égliſe a été commencée en 1645 : la reine Anne d'Autriche poſa la premiere le 20 février 1646 : il eſt ici queſtion ſeulement d'une eſpece de réconſtruction totale imaginée dès 1733 qui lui a fait changer de face abſolument.

la lui reprochent comme un défaut ; ils disent que c'est une carriere de pierres. Pour moi, je ne pense pas de même : outre que, pour en bien juger, il faut attendre que le portail soit fini & dans le point de vue projeté, par l'abbatis des maisons qui l'offusquent (1) & l'ouverture de la place qui lui doit servir d'avenue ; cette assiete formidable ne messied point, ce me semble, à un temple du seigneur. Image du catholicisme, aux exercices duquel il est consacré, ce monument doit paroître, pour ainsi dire, inébranlable aux coups du temps, comme lui, aux efforts de l'enfer, dont les portes ne sauroient prévaloir contre cette religion auguste (2).

Quoi qu'il en soit, Milord, dans la persuasion que cet édifice religieux a déjà été l'objet de votre curiosité & de vos recherches, qu'il vous est encore présent

---

(1) Le séminaire de Saint-Sulpice sur-tout, très voisin du portail, auroit besoin d'être transporté ailleurs, & il n'est pas aisé de lui trouver dans le voisinage un emplacement convenable & de l'étendue nécessaire : il y a grande apparence que les choses resteront encore long-temps dans dans cet état.

(2) *Et portæ inferni non prevalebunt adversus eum.* Rappelez-vous, Milord, votre écriture sainte.

à la mémoire, je ne vous entretiendrai ni de ſon architecture ni de ſa décoration. Je paſſe ſous ſilence ces bénitiers ſinguliers formés de conques marines (1), rappelant trop les idées profanes & voluptueuſes de la conque de Vénus; les beaux marbres noirs où ſont gravés en lettres d'or avec un faſte apoſtolique les noms des prélats qui ont aſſiſté à ſa bénédiction (2); ce méridien (3), ornement philoſophique, étranger au lieu ſaint, où le fidelle ne doit entrer qu'après s'être dépouillé de l'enflure du ſavoir (4), qu'après s'être revêtu de la ſimplicité de l'eſprit, que le bandeau de l'ignorance ſur les yeux; enfin, ces tribunes ſupérieures, dorées, fermées de glaces, ornées de balcons magnifiques, où les vieilles ducheſſes dans toute la molleſſe de leur luxe, couchées nonchalament ſur des

---

(1) Ces coquilles, envoyées en préſent par la république de Veniſe à François Premier, ont été tirées du garde-meubles du roi, & données par Louis XV au curé de Saint-Sulpice.

(2) En 1745, il y avoit vingt-un prélats conſécrateurs & douze ſpectateurs, les agents du clergé & les députés du ſecond ordre à l'aſſemblée décennale de cette année.

(3) Tracé par l'aſtronome le Monnier.

(4) *Scientia inflat*, dit encore l'écriture ſainte.

couſſins d'édredon, viennent prier Dieu ou écouter ſa parole.

Quant au portail, comme je vous l'ai obſervé plus haut, il n'eſt point encore achevé & ne le ſera pas vraiſemblablement de ſi-tôt ; c'eſt la toile de Pénélope qu'on défait & refait à meſure. Le premier curé (1) vouloit les tours rondes. Le ſecond (2) les a demandé carrées ; celui actuel (3) a déſiré qu'on les rétablît rondes, mais plus élevées & ſur une lanterne carrée afin de contenter tous les goûts. Jamais le mot d'Horace ſur l'inconſtance de l'homme ne fut mieux appliqué : *Mutat quadrata rotundis*. Au reſte, on prétend que c'eſt une politique de ces paſteurs qui perpétuent l'ouvrage pour continuer à jouir des fonds qui y ſont affectés (4). Je paſſe tout de ſuite à la chapelle de la Vierge, objet capital de ma lettre, qui mérite d'autant plus

---

(1) M. Languet.

(2) M. Delau.

(3) M. De Terſac.

(4) On avoit inſtitué une loterie appelée *la loterie de Saint-Sulpice*, dont les fonds étoient deſtinés à la bâtiſſe de l'égliſe : cette loterie a depuis été réunie à la loterie royale de France, ſauf à en diſtraire certaines ſommes pour appliquer aux ouvrages pieux qu'on voudra.

que j'entre dans quelques détails, qu'elle eſt aujourd'hui le point de ralliement des artiſtes & des amateurs; mais d'où ils portent bientôt pour ſe diviſer & ſe partager ſuivant le parti qu'ils prennent dans la querelle élevée au ſujet de ſa reſtauration.

Cette chapelle, commencée en même temps que Saint-Sulpice, n'étoit pas encore couverte douze ans après (1); ce fut l'actif & zélé Languet qui en preſſa les travaux, qui la changea par les conſeils des divers artiſtes (2), & la fit metre dans l'état ou vous l'avez vue autrefois: du même ordre que les bas côtés, elle faiſoit enſemble avec le reſte de l'édifice: depuis par les métamorphoſes qu'elle a ſubies, elle eſt inſenſiblement ſortie de l'accord général; & aujourd'hui c'eſt un oratoire iſolé, ou plutôt une petite égliſe dans une grande égliſe, ce qui, ſuivant moi, eſt un défaut & peche contre l'unité, qualité eſſentielle à tous les chef-d'œuvres; mais ce n'eſt pas ce dont il s'agit. Le plafond peint à freſque

---

(1) En 1657 lorſque mourut M. Olier, le curé ſous lequel avoit commencé la conſtruction de l'égliſe.

(2) De Meſſonnier & de Servandoni.

par le célebre le Moine, que vous avez eu le bonheur de considérer dans toute son intégrité, a certainement causé votre admiration : cependant la composition très-considérable peut vous avoir échappée, & il faut vous la rappeler pour vous mettre plus au fait de la contestation. Je vais suivre l'esquisse (1) de l'auteur qui peut seule me guider aujourd'hui.

Ce poëme pittoresque consiste en cinq groupes, dont quatre se rapportent au principal & lui sont subordonnés. Dans celui-ci la Vierge est assise sur un nuage au milieu d'une multitude d'anges qui portent ses attributs ; d'autres esprits cé-

---

(1) Il y a deux esquisses de ce plafond ; l'une dont le Moine fit présent à M. Languet le 11 mai 1733, lorsque ce curé, enchanté de son ouvrage, lui donna une gratification extraordinaire ; l'autre vendue à l'inventaire de M. Randon de Boisset 6000 liv. & qu'on attribue à Nattoire son éleve C'est ce qui rend la premiere beaucoup plus chere, puisqu'on en a offert jusqu'à 10000 l. ; on la voit dans une des chapelles de l'église : quant à la seconde, elle est chez un particulier, qui veut bien la montrer, & c'est sur celle-là que j'établis ma description, parce que l'on convient aujourd'hui qu'elle est parfaitement semblable au plafond, tel qu'il avoit été exécuté par le Moine.

lestes à l'opposite, mais dans une région inférieure, forment un concert pour chanter ses louanges & célébrer ses grandeurs (1). Elle intercede la divinité figuré par Jehova dans une gloire, en faveur des paroissiens qui lui sont présentés par saint Pierre (2) & saint Sulpice. Ces paroissiens forment une grande multitude de peuple qu'on voit en prieres, occupant une partie du bas du plafond. Ils ont à leur tête leur pasteur (3) dans le costume de sa dignité ; il est accompagné de ses jeunes éleves, des demoiselles de la communauté (4) dont il est le fondateur.

Sur les cotés à droite paroissent les peres de l'église & les chefs d'ordres qui ont plus particuliérement célébré la Mere

---

(1) On prétend que c'est le même groupe pui avoit été peint par *Lafosse* au dôme des Invalides.

(2) Je ne vois pas trop ce que fait ici saint Pierre, à moins que l'église n'ait été ou ne soit encore en partie sous son invocation ; ce que je n'ai pu éclaircir.

(3) M. O'ier. Le Moine par adulation vouloit faire figurer là M. Languet, qui eut la modestie de renvoyer cet honneur au premier fondateur.

(4) Appelées singuliérement *les demoiselles de la communauté de l'intérieur de la sainte Vierge.*

de Dieu ; à gauche les vierges qui se sont mises sous sa protection & qui reçoivent des palmes de la main d'un ange.

Tel est le sujet sublime de l'esquisse, auquel, de l'aveu même des ennemis de le Moine, répond très-bien l'exécution. La gloire en est d'un ton vraiment céleste, la gradation harmonieuse & les groupes qui sont, pour ainsi dire absorbés dans la lumiere, se détachent tous avec netteté sur un fond pur & argentin ; l'œil distingue sans fatigue les divers objets dans une nuance convenable à la place qu'ils occupent. Ses détracteurs se retranchent à certifier qu'il y avoit autant de différence entre l'esquisse & le plafond qu'entre un excellent tableau & une copie médiocre (1).

Quoi qu'il en soit, depuis l'incendie de la foire Saint-Germain (2), ce plafond, absolument dégradé par les soins même qu'on avoit pris afin de le préserver de l'élément destructeur qui en étoit

(1) Je tire cette étrange assertion d'une lettre anonyme insérée au journal de Paris du 21 septembre dernier, & l'auteur en cite pour preuve un jugement prononcé dans la *Description de Paris* par Piganiol.

(2) En 1761.

ſi voiſin, il a fallu ſonger à le réparer (1). Au refus de ſes anciens qui n'ont point voulu ſe compromettre vis-à-vis d'un peintre auſſi renommé, M. Callet s'en eſt chargé. Ce jeune artiſte (2), qui ne manque pas de talent ni de génie, mais qui vraiſemblablement a encore plus de préſomption, au lieu de s'aſſervir, comme il lui étoit preſcrit, à l'eſquiſſe de le Moine, a voulu corriger ce maître & y ajouter du ſien; ſous prétexte d'une ſuppreſſion faite dans l'ordonnance de l'architecture, qui laiſſoit un vuide dans le bas du plafond, il l'a rempli d'un grand nombre de pauvres & de malades conduits à la ſainte Vierge par M. Languet. Outre que ce groupe n'eſt qu'une répétition de celui de M. Olier, une ſorte

(1) Ce plafond étoit dans un état déplorable: dix ou douze figures étoient abſolument tombées, pluſieurs crevaſſées, & le tout ſi délabré que dans l'aſſemblée de la fabrique qui en ſuivit la viſite, il y eut des avis pour l'effacer entiérement & en faire blanchir la voûte; du moins, c'eſt ce qu'on lit dans une lettre anonyme inſérée au Journal de Paris du 15 ſeptembre dernier.

(2) Il a expoſé pour la premiere fois au ſalon, comme agréé, en 1777; il a peint le plafond du ſalon des petits appartements du Palais-Bourbon, & à Genes le plafond du ſalon de M. le marquis de Spinola.

de pléonasme dans la composition, on reproche à ce peintre de n'avoir point proportionné ses figures à celles de le Moine, de les avoir rendues lourdes & colossales : on les trouve encore mal dessinées, d'une couleur crue, & très-peu entendues de perspective : défaut d'autant plus repréhensible dans M. Callet, qu'il en faisoit la base de sa critique de le Moine, de son dénigrement, de l'espece de dédain qu'il affectoit de mêler ses travaux aux siens : on pense qu'il auroit beaucoup mieux fait de substituer à ces personnages des masses de roche prolongées. Au reste, on appelle sa restauration un *replâtrage*. Avant, le plafond avoit une harmonie douce, une harmonie délicieuse de tons, de la netteté dans l'effet, & du charme dans le coloris, attributs distinctifs des œuvres de cet habile maître qui mettoit une grace infinie même dans ses incorrections. On n'y voit plus qu'un cliquetis de couleurs âcres, on n'y apperçoit plus aucune masse de clairs & d'ombres ; aucuns objets ne se détachent les uns des autres ; c'est une cacophonie insupportable & un amas indigeste de figures, qui semblent toutes prêtes à tomber en bloc sur la tête des spectateurs.

Quoiqu'il

Quoiqu'il y ait de l'exagération dans la critique, comme il arrive toujours dans ces ſortes de guerres entre gens du métier, je ne puis diſconvenir, Milord, qu'elle ne ſoit fondée à bien des égards & ne pas adopter les idées de l'auteur. De leur côté, les partiſans de M. Callet ont pouſſé l'injuſtice juſqu'à ravaler le Moine de la façon la plus indigne, juſqu'à répandre que ſon plafond étoit un de ſes ouvrages les plus médiocres, même une mauvaiſe choſe qui devoit rebuter tout artiſte d'y mettre la main, & qu'il falloit ſavoir beaucoup de gré à ce jeune éleve d'avoir eu la noble audace d'en réparer les défauts.

Tandis que les amateurs ſe diviſent & s'injurient (1) à l'occaſion de la coupole, ils ſe réuniſſent davantage pour donner de juſtes applaudiſſements au ſurplus de la reſtauration; la partie de l'architecture eſt fort exaltée pour l'adreſſe dont M. de Wailly a maſqué les défauts de ſes prédéceſſeurs qui avoient donné une élévation trop diſproportionnée à la voûte: il y a joint une arriere-vouſ-

---

(1) Ce qu'on peut voir dans le journal de Paris, champ de bataille de ces Meſſieurs.

ſure décorée avec autant de richeſſe que de goût ; il s'eſt en même temps ainſi ménagé la facilité d'obvier au défaut de lumiere, de diſſiper les ténebres enveloppant preſque toute l'année les peintures du plafond, de lui procurer plus efficacement par des reflets heureux ce que les Italiens appelent le *lontanza*.

L'art avec lequel il a donné plus de profondeur à la niche de la Vierge par une trompe (1) bien imaginée, eſt d'autant plus louable que ſans cet attendriſſement, on n'auroit pu jouir de la belle compoſition du ſtatuaire.

Vous avez autrefois vu, Milord, dans cette chapelle une Vierge d'argent maſſif, réſultat plus riche que bien travaillé de la pieuſe induſtrie du curé, mettant à contribution tous les offices de ſon quartier, dont on l'accuſoit plaiſamment de dérober la vieille vaiſſelle pour en faire fabriquer ſa ſtatue : on a fait fondre cette eſpece de lingot & on l'a voulu remplacer par un chef-d'œuvre ſorti des

(1) Eſpece de voûte en ſaillie, ainſi nommée parce qu'elle a la forme d'une trompe ou conque marine : d'autres en donnent une définition plus puérile ; ils diſent que cette figure s'appelle *trompe* parce qu'elle trompe les yeux.

mains du premier ſculpteur actuel, de Pigal. Elle lui fait un honneur infini dans l'eſprit des connoiſſeurs. La douceur la modeſtie, la pureté immaculée enfin, empreintes ſur ſon viſage cauſent un enthouſiaſme général; des gens difficiles ne trouvent pas le Jeſus aſſez mignard, c'eſt qu'ils ne ſont pas attention que ce n'eſt qu'un enfant de quelques mois. Mais cette Vierge, dont la perfection n'auroit été reſſentie que des artiſtes ou des gens de goût, placée dans ſa niche, auroit reſſemblé à mille autres dont les égliſes ſont remplies. L'architecte, de concert ſans doute avec le ſculpteur, a voulu que ce chef-d'œuvre eût quelque choſe de plus caractériſé, qui frappât la multitude & fixât l'attention. Pour faire valoir davantage la ſtatue, il a propoſé de lui donner des accompagnements & de former du tout une eſpece de ſcene dont elle ſeroit l'objet principal & à laquelle toutes les autres figures ſeroient ſacrifiées & ne ſerviroient que de repouſſoir. Voici le plan de ſa fiction.

Il ſuppoſe que la ſainte Vierge eſt envoyée du ciel aux hommes pour vaincre les ennemis de leur ſalut & leur donner un ſauveur : il a ſaiſi le moment où dans une gloire brillante *amicto ſole*, elle

defcend fur la terre repréfentée par un globe. Elle y foule aux pieds le ferpent, le plus terrible fléau de l'humanité : elle leur préfente fon fils, le reftaurateur du genre-humain. A côté du globe paroît faint Jofeph affis fur un nuage ; du côté oppofé, faint Jean l'Evangelifte ; tous deux invitent le peuple à rendre fes hommages à Marie.

Du même côté que faint Jean figurent faint Joachin & fainte Anne, & de l'autre l'ange Gabriel, tous en contemplation (1).

Quoiqu'il n'y ait pas un grand effort de génie dans cette vafte machine, on ne peut difconvenir cependant qu'elle ne produife beaucoup d'effet & n'en impofe finguliérement, fur-tout au moyen du jour, qui, ménagé à propos, y jette un éclat raviffant.

Il feroit faftidieux, Milord, de fuivre en détail, la récapitulation de la foule des richeffes prodiguées pour l'embelliffement de cette chapelle. L'architecture,

---

(1) La Vierge eft en marbre & de fept pieds de proportion. Les autres ftatues, toute la gloire & les nuages font en ftuc, fait avec de la pouffiere de marbre. C'étoit M. Pigal le neveu qui étoit chargé de cette partie.]

la sculpture, la peinture, la ciselure, la dorure (1), tous les arts se sont épuisés comme de concert en sa faveur, & pour ceux qui n'ont point vu les églises d'Italie, c'est à-coup-sûr, ce qu'on peut admirer de plus magnifique. Je préfere de vous entretenir d'un tableau d'un autre genre que j'ai été voir en même temps que la chapelle, tandis que je faisois, pour ainsi parler, mon cours de beaux arts. Il s'agit d'un chef-d'œuvre de M. Greuze.

Vous avez sans doute été surpris, Milord, qu'en vous faisant l'année derniere la revue des illustres de l'académie de peinture, je ne vous aie fait aucune mention de ce grand artiste dont la réputation est si prodigieusement répandue chez l'étranger; c'est qu'il n'est plus de l'académie, ou du moins c'est que son nom placé sur la liste seulement pour mémoire, il n'expose point & ne mêle en rien ses

(1) Outre les artistes nommés, il ne faut point de pr[illegible]ier M. *Mouchy*, auteur du tabernacle, espece le livre de[illegible] qui porte un agneau sur la croix & auteurs de la [illegible]ux; MM. *Metivier* & *Lanchenait*, chargé de la ciselure en ornements; M. *Hervieux*, M. *Vallée*, de toute [illegible] dorure en bronze; enfin, soit brunie, soit matte, [illegible]ture qui est à l'huile,

ouvrages avec ceux de ſes confreres ; piqué de n'avoir pu être reçu peintre d'hiſtoire (1) dans ſon temps, & d'avoir été relégué dans la claſſe des peintres de genre, il ſe retira tout-à-fait & fit ſalon chez lui. Comme la modeſtie n'eſt pas ſa vertu dominante, il affecte de lutter ſeul contre l'académie entiere ; il dit hautement qu'on ne voit que des enluminures au ſalon, & que c'eſt dans ſon attelier qu'on trouve des tableaux. Il eſt certain que ſi, pour être peintre d'hiſtoire, il faut un ſujet héroïque, des penſées ſublimes, un deſſein grand, un ſtyle noble, une maniere fiere, des acceſſoires magnifiques, un coloris ſolide & brillant, ce n'eſt point là le talent de M. Greuze ; mais, ſi, comme je le penſe, l'expreſſion des paſſions eſt le premier mérite d'un pareil artiſte, M. Greuze poſſede cette partie au ſuprême degré. Il eſt vrai qu'il ne choiſit point ſes traits dans l'hiſtoire grecque ou romaine ; que ſes acteurs ne ſont

---

(1) En 1769 M. Greuze avoit compoſé ereur
ſon tableau de réception le ſujet de *l'* *d'avoir*
Severe reprochant à ſon fils Car ... uverent point
voulu l'aſſaſſiner ... Les juges ... aire admettre ſon
ce ſujet traité de maniere, ... oire.
auteur dans la claſſe de ...

ni des empereurs, ni des rois, ni des guerriers ; que ce ne ſont pas même de riches citadins ; car c'eſt ordinairement dans les campagnes, ou dans la foule du peuple qu'il les prend. Il paſſe toute ſa vie entiere à étudier cette ſorte d'hommes : le ſoir, quand il veut ſe délaſſer de ſes travaux, il ſe rend aux petits ſpectacles, aux boulevards, dans les guinguettes ; & là il cherche ſes perſonnages, il les trouve, les étudie & ſe diſpoſe à les mettre en ſcene. Le tableau qui attire aujourd'hui tout Paris fait la ſuite d'un de l'année paſſée, intitulé *la malédiction paternelle* : il doit lui ſervir de pendant. Pour que vous entendiez mieux cette nouvelle compoſition, il faut vous donner une idée de la premiere.

L'auteur ſuppoſe qu'un jeune homme libertin a paſſé la nuit avec un recruteur, qu'il rentre chez ſon pere à deſſein d'en tirer de l'argent, ou de s'enrôler, s'il ne lui en donne pas. Ce vieillard infortuné s'indigne des menaces du vaurien ; entre dans une colere horrible, & ce ſentiment prévalant ſur celui de la douleur, il ſe ſouleve, les cheveux hériſſés, le corps tremblant, & de ſes mains étendues & deſſechées il repouſſe l'ingrat, & de ſa bouche entr'ouverte ſemble le maudire. Celui-ci,

ſrappé comme d'un coup de foudre, malgré la fureur qui le poſſédoit dans le moment même & qui eſt indiquée par le poing qu'il ferme encore avec rage, eſt arrêté dans ſa fuite; ſa mere ſe met à ſon paſſage, & l'expreſſion de la tendreſſe foible de celle-ci contraſte à merveille avec l'autorité impoſante de ſon mari. On voit ſur cette figure un reſte de fraîcheur & de beauté altérées par les ans & flétries par les chagrins que lui a donné ce fils qu'elle a gâté. Quatre enfants répandus dans cette ſcene jouent des rôles différents proportionnés à leur ſexe, à leur âge & à leur caractere. L'une cherche à appaiſer par ſes prieres & par ſes larmes le pere irrité; une autre plus raiſonnable ſuit ſon frere, l'exhorte au repentir à prévenir les malheurs qui vont fondre ſur lui; un petit garçon tient le fuyard par la baſque de ſon habit & ne pouvant encore démêler la cauſe de tout ce tapage, dans ſa frayeur s'attache à ce qu'il peut; un dernier moins vif eſt plongé dans la triſteſſe & comme atterré par ce ſpectacle; il regarde ſon pere, & cherche à deviner le ſujet de ſon état violent. Enfin, un huitieme perſonnage termine ce chef-d'œuvre de compoſition. C'eſt le recruteur qu'on voit à l'écart, qui rit de ce qui ſe paſſe & at-

tend ſa proie avec impatience. Voici maintenant la ſeconde partie du drame.

Le pere de famille languiſſant depuis l'évaſion de ſon fils qu'il a été forcé de maudire, ſuccombe enfin au chagrin qui le conſume : au moment où il expire, par un incident trop bruſqué à mon gré dans un tableau où il ne peut être prévu, préparé, annoncé comme dans une piece de théâtre, le fils arrive introduit par ſa mere qui lui montre ſon ouvrage & lui reproche d'avoir hâté les jours du vieillard. Douleur du jeune homme ; en proie tout entier à ſon repentir, il frappe d'une main ſa poitrine, il tient ſa tête de l'autre, & devient par ſon déſeſpoir l'objet de l'intérêt général des ſpectateurs qui ſe raſſemble ſur lui. Cet intérêt s'augmente encore à la vue d'une béquille à ſes pieds, indiquant qu'il eſt eſtropié. Le reſte de la famille joue dans cette ſcene, comme dans la premiere, des rôles proportionnés à l'âge, au caractere de chacun, aux circonſtances où il ſe trouve. La fille aînée s'eſt mariée pendant l'abſence de ſon frere ; ſon enfant de trois ou quatre ans augmente le nombre des perſonnages : ému des larmes de ſa mere, il ne voit qu'elle ; il lui tend ſes bras innocents, comme pour la conſoler : la cadette peu

accoutumée au ſpectacle de la mort, ſe flatte que ſon pere vit toujours ; elle eſt dans la ruelle du lit ; elle lui preſſe la main, elle la porte contre ſon cœur ; mais cette main glacée ne lui confirme que trop ce qu'elle craint. A côté de celle-ci le plus jeune des garçons s'afflige moins de l'état de ſon pere que de celui de ſa ſœur ; le calme, la ſénérité de la vertu qui reſpirent ſur le viſage du vieillard lui dérobent encore les traits hideux d'une nature ſans vie. Sur le devant du lit eſt placé ſon frere déjà dans l'âge de la raiſon & des ſentiments religieux, un genou en terre près d'un tabouret ſur lequel eſt un livre ; il y liſoit les prieres des agoniſants ; le cri d'effroi répandu dans la chambre au moment où le pere a paſſé, l'a fait ceſſer ; il baiſſe la tête & eſt preſque ſuffoqué par ſes larmes. Il n'eſt pas juſqu'à un chien qui figure dans l'action : il enviſage ſon maître ; il ſemble douter que ce ſoit lui, & ſon inſtinct ne lui fait que trop preſſentir ſon malheur. Aſſurément ſi les grands peintres ont admis ces animaux dans les ſcenes les plus héroïques (1), pourquoi les excluroit-on de

(1) Je vois entre autres au Luxembourg dans

ces ſcenes villageoiſes dont ils augmentent le naturel & la vérité. C'eſt-là le caractere diſtinctif des ouvrages de M. Greuze. Rien de mieux ſenti que les deux que je viens de vous décrire ; tous les airs de tête variés y expriment des paſſions différentes & quelquefois pluſieurs enſemble. Le ſpectateur partage tour-à-tour les affections de chaque acteur de ce poëme pittoreſque en deux actes, dont l'intérêt croît par degrés & qui produit plus d'effet que le plus beau ſermon. On dit que l'auteur compte ainſi traiter une ſuite de pareils ſujets moraux, & il fera bien de s'y tenir ; car, à ne conſidérer ſon talent que du côté du mécaniſme, ſa maniere le rapproche plus de ce genre ; ſon pinceau eſt terne, ſes couleurs ſont mal empatées, ſes draperies meſquines ; mais il entend à prodige la magie du clair obſcur. Quant à l'invention & au génie, je crois qu'il en a plus qu aucun des peintres François actuels. Par ſon défaut de nobleſſe s'il ne vaut rien dans les tragédies, il eſt excellent pour le drame, pour le

---

la galerie de Rubens, trois chiens qui figurent au couronnement de Médicis.

larmoyant; c'eſt le *la Chauſſée* (1) de la peinture.

Pour moi, Milord, peut-être penſerez-vous qu'en fixant les yeux ſur une chapelle, & ſur ces ſcenes funebres, c'eſt commencer l'année un peu triſtement; mais je vous égayerai la prochaine fois. J'ai invitation pour me trouver avec Mlle. Sapho inceſſamment.

Paris, ce 4 janvier 779.

LETTRE XI.

Suite de la confeſſion d'une jeune fille.

ENFIN, Milord, je puis tenir l'engagement que j'ai contracté & que vous me ſommez de remplir. Je vais vous révéler la ſuite de la confeſſion de la jolie pénitente à laquelle vous me ſemblez aſſez diſpoſé à donner l'abſolution. M. Clos nous a réunis dans la neuvaine des rois pour tirer le gâteau; & mademoiſelle Sapho, qui en étoit l'objet, n'a pas

---

(1) Poëte François qu'on regarde ici comme le premier inventeur du comique larmoyant, ou drame bourgeois.

manqué de s'y trouver. Après les compliments d'usage dans cette saison, & chacun ayant payé à la nymphe le tribut qu'exige la galanterie Françoise, elle a repris son récit de la sorte.

DEPUIS près de quinze mois je résidois dans la petite maison de madame de Furiel; j'y étois entretenue dans l'appareil du luxe le plus propre à satisfaire la vanité, ma passion favorite; d'ailleurs, je nageois dans tous les délices, dans tous les plaisirs : mon éducation étoit fort avancée, non-seulement par rapport aux premiers éléments, mais encore dans les arts d'agrément. Je ne parlois plus le langage du village; je lisois, j'écrivois, je chifrois très-bien; je cousois, je brodois, je faisois de la tapisserie, du filet; je dansois avec grace, je chantois proprement; je pinçois de la harpe : ces occupations diversifiées remplissoient mes loisirs, & les jours couloient rapidement. Il ne me manquoit rien en apparence, je me croyois la plus heureuse des femmes, lorsqu'une aventure bizarre me fit connoître la félicité suprême & me plongea bientôt après dans un abyme de maux.

La fameuse Bertin, marchande de

modes de madame de Furiel, avoit ordre de me fournir tous les ajustements de son ressort & notre correspondance étoit fréquente. Une demoiselle de boutique affidée alloit & venoit entre nous. Celle-ci profitoit de ses courses pour se rendre à la dérobée chez son amant; c'étoit un coiffeur, nommé Mille, très-joli garçon, tout jeune, d'une taille moyenne & qu'à sa fraîcheur, à son coloris vermeil, on auroit pris volontiers pour une fille. Dans ses visites, il étoit naturel que sa maîtresse l'entretînt de l'objet qui lui procuroit la félicité d'avoir avec lui des entrevues fréquentes; elle lui en parla si souvent, & avec tant d'éloges de ma figure & de mes charmes, qu'elle lui alluma l'imagination & qu'il devint amoureux de moi sur sa seule description. Sa passion se fortifia tellement, qu'il n'y put tenir & résolut de juger par lui-même de celle qu'il ne connoissoit encore qu'en idée. Il s'y prend adroitement; il fait porter sa curiosité moins sur moi que sur ma façon d'être, que sur le local que j'habitois: il propose à cette ouvriere, un jour qu'elle aura quelque chose à m'apporter, de le laisser se travestir sous ses habits, & de le lui confier. Sa maîtresse, bien fêtoyée jusques-là, ne conçoit aucun

ſoupçon, & dupe de cette tournure, elle y conſent. Quelques jours après, mademoiſelle Bertin l'ayant chargée d'un chapeau pour moi, elle va trouver Mille, elle lui arrange ſa baigneuſe, ſon manteau de lit & tous les autres acceſſoires féminins néceſſaires à ſon déguiſement; puis il prend à deux mains le carton énorme qui contenoit le chapeau, & part, tandis qu'elle ſe met dans ſon lit pour l'attendre : il arrive, on l'introduit auprès de moi; à ſon aſpect je témoigne ma ſurpriſe de voir un nouveau viſage; la prétendue fille de modes me répond que ſa camarade eſt malade & qu'elle eſt chargée de ſon département. Au ſurplus, elle ſe félicite de l'événement; elle a vu bien des dames, des demoiſelles, elle en voit tous les jours; mais jamais rien d'auſſi charmant : c'eſt à juſte titre qu'on appelle le lieu où j'habite un temple, puiſque je ſuis une divinité. La louange eſt le poiſon de l'homme, à plus forte raiſon de la femme, & le mien par-deſſus tout. Cette oraiſon prononcée du ton affectueux d'une dévote qui ſeroit au pied de l'autel, me plut ſinguliérement : je prenois du chocolat; j'ordonnai qu'on en apportât une ſeconde taſſe pour ſon déjeûner, & je me mis à cauſer avec l'ouvriere que

je trouvois pleine d'eſprit & de ſenſibilité.

Dans le courant de la converſation elle me parla en ces termes : « Vous me paroiſſez, mademoiſelle jouir du ſort le plus fortuné, tel que vous le méritez ; cependant je trouve qu'il manque une choſe eſſentielle à votre félicité : je ſuis fâchée de vous voir ſevrée du commerce des hommes. Aſſurément je n'aime point ce ſexe, je n'ai jamais eu la moindre intimité avec aucun être mâle ; je n'en ai nullement le goût & je ne penſe pas qu'il me vienne ; mais on peut faire autre choſe que de coucher avec eux. Enfin, c'eſt la moitié du genre humain pour laquelle nous ſommes faites. Pourquoi vous priver de tant d'hommages que vous recevriez d'eux ? Votre amour-propre ne ſeroit-il pas ſatisfait de voir à vos genoux tous ces roués aimables dont abondent & la cour & la ville, de venger par vos dédains les autres femmes crédules dont ils abuſent tous les jours ? » Et ſur ce que je lui répondis en riant qu'elle ne diſoit pas vrai, qu'elle m'avoit l'air d'une grande libertine : « Non, continua-t-elle, je vous jure, je vous parle comme ſi j'étois aux pieds de mon confeſſeur ; je n'ai point d'amant ; je ſuis conformée

même de façon à ne pouvoir guere goûter le commerce des hommes ; au contraire, je ſuis folle des femmes. Entre nous autres nous n'avons rien de caché ; ſi vous voulez je vous montrerai quelque choſe de fort extraordinaire ; je ſouhaiterois bien que vous m'eſtimaſſiez digne d'être attachée à vous, ou comme ouvriere, ou comme coiffeuſe, ou comme femme-de-chambre ; comptez que vous n'aurez jamais été ſi bien ſervie. »

Cette liberté, cette aiſance de la part d'une ſubalterne que je voyois pour la premiere fois, qui m'auroit indignée peut-être contre une autre, me plurent dans celle-ci ; ſans doute, par une ſympathie ſecrete dont je reſſentois déjà les effets ſans en connoître la cauſe, ſur-tout quand s'approchant de moi, me prenant les mains, les careſſant, les baiſant, elle m'ajoute : « Allons, laiſſez-vous toucher ; ſoyez ma petite maîtreſſe, ma ſouveraine ; recevez-moi ſous votre loi. » Je me ſentis dévorée d'un feu bien plus violent que tout ce que j'avois éprouvé juſqu'alors ; mais ne paroiſſant encore que céder à la curioſité, je vais à la porte, je ferme le verrou & lui dis en revenant : « Voyons donc cette merveille, ce que vous ſavez faire. » Elle joue un moment la timidité ;

elle rappelle l'intervalle qu'il doit y avoir entre une ouvriere & moi ; elle s'étonne elle même de son effronterie ; il ne faut l'attribuer qu'à l'excès de la passion que lui ont tout-à-coup inspiré mes charmes : puis, bientôt devenue plus hardie, elle couvre ma gorge de ses baisers, prend ma main & la porte doucement à . . . . « Monstre, m'écriai-je, tu es un homme, & je suis perdue. » Cependant ma main, comme retenue par une force magnétique, ne lâchoit point prise ; même pour arrêter la sienne qui faisoit des progrès & me rendoit les titillations ravissantes que je procurois au téméraire : en sorte que nous consommâmes tous deux réciproquement notre sacrifice ensemble, mais avec un tel spasme de ma part, que j'en restai en syncope. Ayant bientôt repris sa premiere vigueur, il profite de mon état pour entrer dans la route du vrai bonheur, & me livrer un assaut si terrible que la douleur me rappelle à la vie ; j'allois crier, lorsque le plaisir fait expirer ma plainte sur mes levres. Quand, après plusieurs extases répétées, presque coup sur coup, j'eus le loisir de me reconnoître & de parler, je voulus savoir à qui j'avois eu à faire & comment il avoit ourdi cette intrigue. N'osant m'a

vouer quel il étoit, Mille me fit une histoire : il se dit fils de Mad. de Furiel; m'ayant apperçue plusieurs fois dans le carrosse de sa mere aux boulevards & dans sa loge aux spectacles, il s'est senti jaloux d'elle : il est devenu amoureux fou de moi; ne sachant ni comment m'entretenir, ni comment me voir ; instruit de l'impossibilité de parvenir à moi sous sa forme ordinaire, il a imaginé de corrompre quelqu'une de mes surveillantes : ayant encore échoué; il s'est retourné du côté des ouvrieres à mon service, & il bénit l'amour de lui avoir suggéré ce stratagême qui lui à réussi complettement. Il estime toutefois prudent que l'agente de son succès l'ignore ; il va lui dire que j'ai été inexorable & qu'il perd tout espoir : je dois de mon côté ne faire aucun reproche à la demoiselle & garder le plus profond silence. Il va se faire faire des habits de femme & il s'introduira désormais de lui-même aux heures & de la maniere que je lui indiquerai : je ne puis qu'approuver ces sages résolutions & je le quitte, non sans lui témoigner mon désir de le revoir bientôt.

Mon premier soin fut de prétexter une incommodité afin de me ménager quelques jours de repos, & par des lotions

doucement aſtringeantes de dérober à la connoiſſance de Mad. de Furiel les veſtiges des ravages que le monſtre m'avoit cauſés. A ce ſoin dut bientôt en ſuccéder un autre non moins eſſentiel : j'eus des vomiſſements, des malaiſes, tous les ſymptômes de la groſſeſſe, des ſuppreſſions ſurtout impoſſibles à cacher à mes femmes, qui en rendirent compte à Mad. de Furiel & l'alarmerent ſur mon état ; mais le plus difficile étoit de ſoutenir deux copulations dont l'une m'étoit devenue également inſipide & fatiguante par les efforts de l'autre trop atrayante, à laquelle ſe livroient avec emportement toutes mes facultés. Vous concevez que ces divers incidents ne pouvient que préparer une femme ſi clairvoyante à la découverte d'un myſtere qui devoit éclater tôt ou tard.

De ſon côté, Mille, fort embarraſſé à ſon retour de témoigner à ſa maîtreſſe ſa reconnoiſſance telle qu'il avoit coutume, & telle qu'elle l'attendoit, fut obligé d'avoir recours à quelque menſonge & de la laiſſer ſortir du lit comme elle y étoit entrée ; elle ſe conſola dans l'eſpoir que cela iroit mieux une autrefois ; même néantiſſement, elle ne put plus douter de ſon refroidiſſement & que ce refroidiſſement ne vînt de quelque

autre allure. Il s'agit de la découvrir ; ſes ſoupçons ne portoient nullement ſur moi, d'après ma réticence abſolue, d'après ce que lui avoit dit ſon amant, d'après la perſuaſion où elle étoit qu'il n'étoit venu chez moi qu'une fois, & ſur-tout d'après le peu d'analogie qu'il devoit y avoir entre un coiffeur & une demoiſelle auſſi richement entretenue. Sans le haſard elle auroit donc été long-temps à eſpionner. Un matin qu'elle venoit m'apporter quelques modes, elle obſerve de loin ſortir une fille reſſemblant beaucoup à Mille ; celui-ci ne pouvoit la diſtinguer dans ſa Théreſe ; elle veut s'éclaircir : elle ſuit par derriere la fille déguiſée ; elle ſe confirme dans ſon idée, lorſqu'elle la voit entrer dans la rue, dans la maiſon, dans la chambre de Mille. Elle frappe, on ne répond point, elle regarde par le trou de la ſerrure, elle le voit occupé à ſe déshabiller. Elle frappe, plus fort ; il répond qu'on attende un moment ; enfin il ouvre : quelle ſurpriſe lorſqu'il trouve ſa maîtreſſe ! il rougit ; il lui demande excuſe ; mais il ne ſavoit qui c'étoit, il ſort de ſon lit ; il a été incommodé toute la nuit ; il n'a eu que le temps de paſſer une robe de chambre : elle n'eſt plus dupe de tous ſes menſonges

dont elle connoît la fausseté ; elle trouve d'abord sur lui-même, sur sa chemise des indices de son infidélité ; elle furette ensuite & reproduit à ses yeux l'habillement qu'il vient de quitter & déposant trop bien contre lui ; elle fait semblant encore d'ignorer d'où il sort ; elle veut le savoir, elle ne lui accordera sa grace qu'à ce prix. Toute cette recherche étoit accompagnée d'un torrent d'injures, d'invectives, de menaces qui l'effraient ; il avoue tout pour en être quitte. Elle n'a plus rien à apprendre, elle sort redoublant de fureur & lui souhaite pour dernier adieu que Mad. de Furiel instruite de sa perfidie, lui en paye incessamment le salaire, & le fasse assommer dans les bras de sa conquête. Elle ne s'en tient pas à ce pronostic, ayant laissé à l'infidelle quelques jours de répentir sans qu'il en profite, elle se rend chez Mad. de Furiel & l'instruit de ce qui se passe. Cette dénonciation jointe à ce qui avoit précédé est un coup de lumiere pour celle-ci qui ne doute plus d'être ma dupe ; mais elle en veut acquérir la preuve plus certaine. Elle avoit eu soin de se faire donner le signalement le plus exact de ce garçon travesti en fille ; elle s'en informe aux surveillantes dont le rapport est pafaite-

ment ſemblable : elle donne ordre la premiere fois que cette fille viendra, de la laiſſer paſſer ſans aucune difficulté, mais de venir l'avertir ſur le champ. L'occaſion ne tarde pas à ſe préſenter d'obéir à Mad. de Furiel ; on court l'inſtruire ; elle arrive. Nous étions enfermés dans mon boudoir ; elle en fait enfoncer les portes ; nous avions eu le temps de nous remettre en poſture décente ; mais trop d'indices nous trahiſſoient, notre ſilence, notre ſtupeur ſur-tout, nous ne pouvions articuler une parole. Elle s'adreſſe à moi & s'écrie : « Malheureuſe, voilà donc comme
» tu tiens tes engagements, tes ſerments !
» Voilà comme tu reconnois mes ſoins,
» tu payes mes bienfaits, tu me rends
» amour pour amour ! ingrate, as-tu pu
» t'oublier à ce point ? Et dans quels
» lieux ? dans des lieux où tout auroit dû te
» rappeler à la reconnoiſſance & te repro-
» cher ton crime, où tu ne pouvois faire
» un pas, porter tes regards, étendre ta
» main, au loin, de près, autour de toi,
» ſur toi, ſans rencontrer des marques de
» ma foibleſſe & des preuves de ta per-
» fidie ! Comment n'as tu pas craint que
» cette ottomane même, théâtre infame
» de tes plaiſirs, ne s'animât tout-à-
» coup, ne ſe ſoulevât d'indignation

» pour rejeter de ſon ſein celle qui la
» ſouilloit, qui la preſſoit par une proſ-
» titution abominable dont juſques-là
» elle n'avoit jamais été le témoin & la
» complice ? . . . . . Au reſte, c'eſt
» ma faute : que pouvois-je attendre
» d'une fille née de la boue, dont l'ame
» auſſi baſſe que ſon origine devoit né-
» ceſſairement s'en reſſentir. » Alors elle
ſe tut, opreſſée par la vivacité de ſon
apoſtrophe ; elle verſa des pleurs, non
de tendreſſe, mais de déſeſpoir & de
rage. Cependant j'étois revenue de ma
premiere frayeur & lui dis : « Madame,
» je ne ferai point de menſonge ici. Je
» ne déſavouerai point ma faute, trop
» prouvée, que vous appelez un crime ;
» ſi c'en eſt un, c'eſt celui de la nature,
» c'eſt le vôtre. Vous ſavez par votre
» propre expérience qu'on ne peut ſe
» ſouſtraire à ſon penchant, que les pro-
» meſſes ni les ſerments ne peuvent rien
» contre elle, que tôt ou tard elle re-
» prend ſon empire : mais je me défen-
» drai du crime plus réel d'ingratitude.
» Ce ſentiment n'eſt point dans mon
» cœur, il eſt loin de moi : je ſuis pé-
» nétrée de vos bontés ; je m'en ſouvien-
» drai toute ma vie ; je voudrois les
» payer de mon ſang ; & ſi mes ſervices
vous

» vous ſont agréables, je conſens à vous
» les rendre juſqu'à mon dernier ſoupir,
» à être votre eſclave; mais c'eſt tout
» ce que je puis faire, & je renonce
» autrement à tous vos bienfaits. Au
» ſurplus, vous voyez que je n'ai point
» fait un choix indigne & dont vous
» ayiez à rougir : *C'eſt le ſort de mon*
» *ſang de s'enflammer pour vous* : j'ai paſſé
» des bras de la mere dans ceux du fils.. »
« Mon fils! qu'entens-je? » répond avec fureur Mad. de Furiel, jetant un regard terrible ſur Mille. « Eſt ce que le ſcélérat
» auroit eu l'impudence d'imaginer une
» pareille fable? Mon fils! un vil coif-
» feur.....» A ces mots Mille, ſentant qu'il n'y avoit plus à reculer, que tout le myſtere étoit dévoilé, ſans lui répondre, ſe précipite à mes genoux, convient de ſa ſupercherie, m'en demande pardon, la rejette ſur la crainte de me déplaire par un nom obſcur & ſa profeſſion d'artiſan; cherche ſon excuſe dans ſon amour, & ſe croit pardonné, puiſqu'il m'a plu. Frappé de cette autre découverte, je n'avois pas encore ouvert la bouche, mais mon ſilence ne pouvoit que s'interpréter favorablement. Mad. de Furiel au comble de la rage continue & termine de la ſorte. « Je pourrois vous

» faire infliger ſur le champ la punition
» que vous méritez tous deux ; mais
» vous êtes des créatures trop mépriſa-
» bles à mes yeux pour que je m'abaiſſe
» à la vengeance. Qu'on la dépouille de
» tout ce qui m'appartient ; qu'on lui
» rende ſes habits de payſanne ; qu'on
» la mette à la porte avec ſon grelu-
» chon, & qu'elle aille bientôt obtenir
» ailleurs la correction réſervée à ſes
» pareilles. » On exécute les ordres de
ma bienfaitrice. Je ne me déconcerte
point, & d'un grand ſang-froid je prends
Mille ſous le bras. « Allons, mon ami,
» lui dis-je, je te pardonne ta ruſe &
» la perte de ma fortune : tu as de quoi
» m'en dédommager ; tu vaux mieux que
» ce qu'on m'ôte. Sortons au plutôt de
» cette moderne Sodôme avant que la
» foudre du ciel tombe & l'écraſe. »

Le coiffeur me conduit à ſon appartement, il m'y recueille, il a grand ſoin de moi ; cela va le mieux du monde pendant quelques jours & peut-être aurions-nous vécu long-temps heureux enſemble, ſans la fille de mode, ſa premiere maîtreſſe. Outrée de perdre le fruit de ſa méchanceté, de voir qu'elle a tourné contre ſes propres vues, & au lieu de nous ſéparer, nous a réunis plus étroite-

ment, ſa jalouſie s'accroît au point de venir ſouvent nous faire des ſcenes, des algarades qui alarment les voiſins de Mille; ils me prennent pour une catin des rues; ils en portent des plaintes au commiſſaire, & une belle nuit on vient m'arracher du lit de mon amant pour me conduire à Saint-Martin.

Je ne vous peindrai point en détail, cette priſon conſacrée aux femmes de mauvaiſe vie, ſéjour auſſi horrible que dégoûtant. Il ſuffira de vous la repréſenter comme la ſentine de tous les vices, le théâtre de toutes les impudicités, où ſe débitent toutes les ordures, toutes les groſſiéretés, tous les jurements, tous les blaſphêmes de la débauche la plus crapuleuſe & par fois la plus énergique. Heureuſement ce n'eſt qu'un dépôt, un lieu de paſſage pour aller à ce que nous appelons *la grande maiſon*, c'eſt-à-dire, l'hôpital-général. Il n'eſt ſans doute aucun de vous, Meſſieurs, qui n'ait lu le court & magnifique éloge qu'en fait Mad. Gourdan dans le chef-d'œuvre d'éloquence érotique qu'on a jugé digne d'être tranſmis à la poſtérité : il faut toutefois beaucoup rabattre de ſon enthouſiaſme. Ce lieu de correction, quoi qu'elle en diſe, tout auſſi abominable que le pre-

mier, ne feroit pas moins fufceptible de corruption & au phyfique & au moral, fi d'une part, il n'étoit plus vafte & plus aéré, & fi de l'autre un miniftre patriote n'avoit imaginé d'appliquer au travail tant de mains criminelles, & en préfervant de l'oifiveté ces malheureufes captives, de faire tourner à l'avantage commun, leur punition. Le lieutenant-général de police actuel, non moins homme d'état, a perfectionné ce plan que M. de Malesherbes n'avoit pu qu'ébaucher, & les falles immenfes de l'hôpital, dont l'air peftilentiel eût autrefois corrompu la vertu la plus pure fi elle y fût entrée, font devenues des laboratoires, finon édifiants, au moins utiles. Au refte, comme j'étois groffe, ainfi que j'en fis la déclaration, qu'il fut aifé de vérifier, on me mit dans un quartier féparé; j'y fus traitée fort doucement; j'y accouchai; l'on me foigna très-bien jufqu'à mon parfait rétabliffement, & l'on me renvoya; en forte que je fortis heureufement de cette prifon, prefque fans la connoître que par ouï-dire : mais je n'avois pas le fou; je n'avois point de hardes, rien à mettre en gage pour faire de l'argent, & je ne favois où donner de la tête, furtout quand après avoir été chez Mille,

j'appris que, tourmenté par sa mégere & pour se soustraire à ses persécutions, il s'étoit engagé avec un seigneur étranger, & étoit parti pour la Russie. Il avoit vendu tous ses effets & les miens, il n'avoit pas daigné me donner le moindre secours, s'informer de moi & m'avoit laissée dans le dénuement le plus absolu. Je compris alors, mais trop tard, la vérité de ce que m'avoit dit ma bienfaitrice de la légéreté, de l'inconstance, de la perfidie, de la scélératesse des hommes; je résolus bien de ne m'attacher à aucun de ma vie: cependant il falloit exister, & je ne vis d'autre ressource que d'aller demander un asyle à Mad. Gourdan. Je ne connoissois guere encore Paris; je ne savois point sa demeure ni la rue de cette femme célebre; mais je m'imaginois que tout le monde devoit la savoir & j'interrogeois tous les passants. Les uns ne me répondoient point, d'autres me rioient au nez; les dévotes faisoient des signes de croix: une d'elles, après cette simagrée, m'envisage, me prend la main & me dit: « Mon enfant, vous n'êtes pas faite pour » aller là; j'ai pitié de votre ingénuité; » bénissez la Providence, & remettez-» vous en mes mains; je vous placerai » mieux qu'en pareil lieu. Venez chez

» moi d'abord & faites-moi votre con-
» feſſion. » Je la ſuivis non loin d'ici, dans la rue du Bacq, près des miſſions étrangeres où étoit ſon domicile. Je ſuis naturellement franche; d'ailleurs je n'avois point eu le temps d'arranger une hiſtoire; j'étois preſſée par le beſoin. Je pris confiance en cette femme, & lui racontai de point en point tout ce qui m'étoit arrivé, dont au fond je n'avois nullement à rougir, puiſque j'avois été entraînée dans mes divers déréglements par une fatalité preſque inévitable. De ſon côté, elle avoit des raiſons pour être indulgente, & ne voyoit pas avec peine par tout ce que je lui apprenois, que je n'en étois que plus propre à la deſtination qu'elle vouloit me donner.

Elle me dit à ſon tour qu'elle s'appeloit Mad. Richard, qu'elle étoit veuve & ſans enfants; que ſon époux avoit été loueur de chaiſes à l'égliſe des miſſions étrangeres, d'où elle avoit eu occaſion d'aller dans la maiſon, de faire connoiſſance avec ces Meſſieurs; que pour mieux s'inſinuer auprès d'eux, elle avoit pris le parti de jouer le rôle de dévote, qu'elle s'étoit attachée à l'un de ces gros bonnets & faite ſa pénitente; qu'ayant eſſayé dans une confeſſion d'éprouver ce que la chair

pourroit ſur lui ſous prétexte de lui expoſer ſes ſcrupules de la maniere dont ſon mari opéroit l'œuvre avec elle, c'étoit avec une vraie ſatisfaction qu'elle avoit reconnu qu'il n'étoit pas inſenſible ; ce qui l'encouragea, quoiqu'il l'eût beaucoup grondée cette fois & lui eût enjoint d'être déſormais plus réſervée & d'abréger pareils détails, à redoubler la ſeconde fois de laſciveté dans ſa deſcription. Celle-ci plus adroite rouloit ſur une infidélité commiſe envers ſon mari, en cédant enfin aux inſtances d'un galant dont les ſéductions l'avoient fait ſuccomber. Elle s'apperçut que ce péché ne déplaiſoit point tant au grave perſonnage dans le cœur duquel ſe gliſſoit déjà, malgré lui, l'eſpoir d'être quelque jour auſſi heureux : il la réprimanda pourtant encore, mais avec moins de ſévérité, l'appelant ſa chere pénitente, & l'exhortant à venir ſouvent au tribunal de la pénitence pour extirper ce malheureux penchant qui l'entraînoit vers l'homme. Après avoir par ces heureuſes tentatives ébranlé la vertu du miniſtre de Jeſus-Chriſt, elle réſout de lui porter le dernier coup. Il s'agit d'un ſonge voluptueux. Ce n'eſt plus une fornication, un ſimple adultere, c'eſt un ſacrilege, un inceſte ſpirituel ; avec un

prêtre, avec un religieux, avec ſon....
elle n'oſe achever, tant elle eſt effrayée de l'énormité de ſon crime, qoiqu'il n'ait point été réaliſé & n'ait eu lieu qu'en rêve. Pour le coup, il oublie ſon rôle, ou plutôt il en uſe dans toute ſon étendue; il veut ſavoir avec qui, il la preſſe, il lui ordonne de la part de Dieu, qu'il repréſente, de n'avoir rien de caché. Enfin elle ſe rend à la volonté du ciel..... C'eſt avec ſon confeſſeur qu'elle croyoit être couchée, c'eſt avec lui..... Cet aveu étoit trop artificieuſement préparé pour ne pas produire ſon effet. Il jette le trouble tout-à-la-fois dans le cœur & l'ame du directeur; il en perd la tête: il balbutie, il ne ſait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait; la chair ſe révolte avec une impétuoſité qu'il n'avoit pas encore éprouvée, il cherche machinalement à la dompter; il s'agite, il ſe ſecoue; il tombe dans une frénéſie délicieuſe; ſa chair ſe tait, mais il rougit de la victoire; il n'a rien de plus preſſé que de ſe débarraſſer de la pénitente par une prompte abſolution, & d'aller enſevelir ſa honte dans ſa cellule.

Celle-ci n'avoit rien perdu de ce qui ſe paſſoit: elle conçoit qu'il ne s'agit plus que de faire naître l'occaſion d'un tête à

tête avec lui pour compléter la séduction ; qu'il faut profiter du moment où son imagination est exaltée. Elle prétexte une maladie, on étoit dans la quinzaine de Pâque : elle envoie son mari prier son confesseur de vouloir bien venir l'entendre. Il arrive en diligence ; elle étoit au lit dans une grande propreté ; il l'interroge avec un vif intérêt sur son état. Elle n'en sait rien elle-même : ce sont des vapeurs, c'est une mélancolie profonde, une langueur générale, ou plutôt c'est un feu secret & dévorant ; ce n'est plus un songe, c'est une réalité continue, elle est atteinte d'une passion violente qu'elle combat en vain, & cependant passion d'autant plus folle que dans le cas même où la grace l'abandonneroit, où le démon l'emporteroit, ce seroit sans espoir de retour de la part de celui qui en est l'objet, personnage grave, éminent en vertu, & qui ne daigneroit pas jeter les yeux sur elle. Elle se retourne en même temps ; elle offre à ce témoin qui ne perdoit rien une gorge ravissante, & qu'elle a en effet assez belle ; puis le regardant avec tendresse, elle continue : « Oui, vous voyez en moi, » mon pere, la plus coupable des pé- » cheresses : c'est au tribunal de la pé- » nitence même, c'est en y déposant

» mes iniquités, que je me couvrois de
» nouvelles, que je puisois un amour
» sacrilege, incestueux. Ah ! que ne
» puis-je quitter les habits de mon sexe,
» prendre un habit religieux, aller vivre
» auprès de lui, le servir, ne le point
» quitter & repaître au moins sans cesse
» mes regards du plaisir de contempler sa
» face vénérable : car il a l'air majestueux
» comme vous, le regard benin & doux,
» la voix onctueuse & touchante ; je
» crois le voir & l'entendre.....Malheu-
» reuse qu'ai-je dit ! Hélas ! vous ne lui
» ressemblez que trop bien sans doute,
» vous seriez inexorable comme lui..... »
La déclaration de Phedre n'étoit pas plus directe & plus pressante ; celle-ci fut plus heureuse..... « Tu l'emportes, ma
» Richard, s'écrie le saint homme ; tu
» triomphes de cinquante ans d'austérités
» & de vertu..... Tu me damnes ; mais
» quoi ! n'éprouvé-je pas depuis que je
» te connois des maux au-dessus de ceux
» qu'on ressent en enfer, ne peux-tu pas
» me faire goûter des plaisirs au-dessus
» des béatitudes du paradis : ou plutôt
» n'est-ce pas l'Etre-Suprême qui mani-
» feste ici sa volonté ? N'est-ce pas lui qui
» nous a donné cette sympathie mutuelle
» qui nous est venue sans nous, que nous

» avons en vain combattue, & supérieure
» à tous nos efforts ? Sans doute il ne
» nous punira pas de son propre ouvrage.
» C'est lui qui parle ; ses voies sont im-
» pénétrables ; livrons-nous à son inspi-
» ration, reçois-moi dans tes bras ; que
» je te rende & la santé & la vie ; use
» de ce remede sans remords. Vas, le
» scandale est le seul mal de ces sortes
» d'unions ; qu'un voile impénétrable
» dérobe la nôtre aux profanes & aux
» jaloux. » A ces mots il se rue sur elle avec une fureur indicible. Elle lui rend justice ; elle croit avoir eu son pucelage ; il sembloit absolument neuf au commerce des femmes & n'en avoir la théorie que parce qu'il en avoit appris en confession ou dans les casuistes. Elle fut obligée de le mettre dans la route du bonheur ; mais aussi quand il y fut, quelle extase, quel ravissement ! Il avoit cinquante ans de moins : il réitéra plusieurs fois dans la même journée ; le lendemain, le surlendemain il la confessa encore.

Ce commerce duroit depuis près d'un mois & son talent ne décroissoit point ; elle ne sait s'il prenoit dans ses aliments de quoi le soutenir ; c'est très-vraisemblable. Quoi qu'il en soit, cela ne pouvoit durer ; une fievre inflammatoire s'em-

para de ce vieillard, & il ſuccomba en peu de jours. Elle devint en même temps veuve de deux manieres : ſon mari qui étoit ivrogne, ſe caſſa la tête en revenant de la guinguette, & la débarraſſa de lui : mais le ſaint homme lui manquoit ; il avoit de bons bénéfices, & elle en auroit pu tirer parti : elle n'en eut pas le temps. Elle étoit de nouveau intriguée ſur quel autre confeſſeur jeter ſon plomb pour le remplacer, lorſque la Providence vint à ſon ſecours.

Un jour elle voit entrer dans ſa chambre un confrere du défunt, un grand chapeau, c'eſt-à-dire, un béat dans toute la force du terme, qui étoit chargé des conſciences & des aumônes de la plupart des dévotes de haut parage du quartier. Elle le connoiſſoit de vue ; elle lui avoit même parlé quelquefois par occaſion ; mais il lui avoit toujours déplu par ſon extérieur. C'étoit un échalas, maigre, ſans contenance, d'une figure blême, hâve, pénitente, qui la repouſſoit. Il étoit l'ami du défunt, il avoit reçu ſes derniers ſoupirs & ſes remords en confeſſion ; ce qui lui avoit donné une connoiſſance détaillée de ſon intrigue avec madame Richard, & fait naître le déſir d'en tirer parti ; mais afin de ne pas ſe compro-

mettre & de ſonder le terrain à ſon aiſe, il avoit pris une tournure très-honnête. Il lui forge une hiſtoire ainſi qu'il lui a depuis avoué : il ſuppoſe que ſon confrere a fait un teſtament par lequel il laiſſe tout ſon bien à la maiſon, mais à la charge de quelques legs particuliers, entre autres de vingt-cinq louis en faveur de madame Richard pour raccommodage de ſes collets, ſurplis ; & en même temps le cafard étale un rouleau d'or ſur la table. L'effroi qu'il lui avoit inſpiré par ſa préſence, ſe calme à cet aſpect : bientôt ils entrent en pourparler, ils s'arrangent, & le défunt eſt oublié. Les aumônes des ducheſſes pleuvent en abondance chez la loueuſe de chaiſes qui s'arrondit à merveille.

La maiſon des miſſions étrangeres, dont les chefs répandus chez les grands ſeigneurs du fauxbourg Saint-Germain, ne laiſſent pas que d'avoir un certain crédit par les femmes ſous leur direction & par leurs entours, eſt ſujette à une circulation continuelle de prédicateurs, d'écrivains eccléſiaſtiques, de jeunes abbés de condition, de gros bénéficiers, d'évêques. L'hypocrite connoît beaucoup de ces derniers ; c'eſt un intrigant adroit, qui, dans ſa ſphere obſcure ne pouvant

pas jouer un rôle par lui-même, a l'amour-propre de ſe rendre au moins néceſſaire à Meſſieurs : il leur procure au beſoin des ſermons, des mandements, des grands-vicaires, des bénéfices & même des filles, quand il les connoît à fond & en eſt bien ſûr. C'eſt madame Richard qui a ce département ; elle me dit qu'elle ſeroit peut-être bientôt chargée de pourvoir de maîtreſſe en regle un prélat ; qu'elle avoit jeté les yeux ſur moi, mais qu'auparavant il falloit connoître mon ſavoir-faire, ou me donner des inſtructions ; que d'ailleurs elle étoit ſurchargée de fatigues depuis la perte d'une éleve que lui avoit enlevé un jeune égrillard, & qu'elle avoit beſoin que je la ſecondaſſe juſqu'à ce que je fuſſe mieux placée. Entrant alors dans une petite diſſertation ſur notre état dont les principes ſolides & les vues fines ne m'ont point échappé, elle me dit :

« Ne croyez pas qu'il faille traiter » notre métier avec les dévots comme » avec les gens du monde. A l'exception » des vieillards & des libertins trop uſés, » il faut infiniment plus d'art & de ta- » lent auprès des premiers qu'auprès de » ceux-ci, chez qui la paſſion, ou le » goût au moins, précede pour l'ordi-

» naire la jouiſſance, la rend plus dé-
» licieuſe & en fait preſque tous les frais.
» Il n'en eſt pas de même d'un cafard :
» paillard honteux à qui chaque perſonne
» du ſexe offerte ſucceſſivement à ſes re-
» gards, plaît tour-à-tour, parce qu'il
» n'en eſt aucune qui n'éveille ſes ſens,
» la circonſtance ſeule détermine ſes ap-
» proches ; mais ce n'eſt qu'en couchant
» avec lui qu'une courtiſane experte peut
» lui faire naître le déſir d'y coucher
» encore, ſe l'attaher & le fixer. Il faut
» pendant les courts moments qu'elle le
» poſſede, qu'elle lui enflamme l'imagi-
» nation pour les longs intervalles de
» l'abſence, & que, toujours préſente
» devant lui par le ſouvenir des plaiſirs
» qu'elle lui a fait goûter, il en appete
» de nouveaux & déſeſpere d'en rencon-
» trer ailleurs de ſemblables. Au con-
» traire, dans la ſociété une femme qui a
» rendu un cavalier amoureux d'elle, qui
» peut ne le pas quitter, le voir ſans
» ceſſe, a mille moyens de ſoutenir &
» perpétuer la ſéduction ; ſoit en prenant
» un aſcendant impérieux ſur ſon eſclave,
» qui lui ôte toute faculté, toute vo-
» lonté ; ſoit en l'écartant adroitement
» des lieux ou des objets qui pourroient
» le faire changer ; ſoit en lui procurant

» des jouiſſances étrangeres qui l'occu-
» pent & le diſtraient, juſqu'à ce que
» l'appétit charnel le rappelle véritable-
» ment dans ſon ſein. Obſervons en outre
» que les dévots, les prêtres, les céno-
» bites, les princes de l'égliſe, travaillés
» du démon de la chair, ſont plutôt vieil-
» lis & épuiſés que les gens du monde,
» ce qu'on attribue à leurs macérations,
» & ce qui eſt la ſuite du fréquent uſage
» de l'onaniſme auquel ils ſont ſujets,
» faute de femmes ou crainte de ſe com-
» promettre. Cet exercice ſolitaire, par
» la facilité de s'y livrer, tourne bientôt
» en habitude ; il devient un beſoin,
» mais au grand détriment de l'individu,
» puiſqu'un ſeul acte lui cauſe plus de dé-
» perdition de ſubſtance que pluſieurs
» jouiſſances partagées. Auſſi l'onaniſte
» tranſporté dans les bras d'une femme,
» eſt-il fort difficile à amuſer : accoutumé
» à toutes les gradations, toutes les
» nuances du plaiſir qu'il prend, qu'il
» diverſifie, file, ſuſpend ou précipite
» à ſon gré, il lui faut une prêtreſſe,
» s'oubliant elle-même, ſe modifiant
» comme ſa victime ; il faut qu'elle étu-
» die & devine, pour ainſi dire, chaque
» perception voluptueuſe de ſon ame,
» qu'elle ſuive la lubricité de ſes mou-

» vements, feigne d'en recevoir l'extaſe
» qu'elle lui procure & de ſacrifier avec
» lui.

» Cet art ſi raffiné chez les anciens,
» à ce que j'ai appris d'un ſavant clerc,
» membre de l'académie des belles-let-
» tres, auquel j'ai eu affaire, & perdu
» ou du moins dégradé durant les temps
» d'ignorance & de barbarie, devient
» en vogue plus que jamais dans ce ſiecle
» de lumiere & de philoſophie. Non
» moins de quarante mille impures l'exer-
» cent dans la capitale; mais parmi
» ce nombre il en eſt peu qui ſe diſ-
» tinguent: depuis un demi-ſiecle on
» n'en compte guere que quatre parve-
» nues à une certaine célébrité, la *Flo-*
» *rence* & la *Pâris* qui, mortes depuis
» pluſieurs années, vivent encore par
» leur renommée, & la *Gourdan* & la
» *Briſſon* qui profeſſent aujourd'hui cet
» art avec beaucop d'éclat, qui voient
» paſſer ſucceſſivemenr chez elles preſ-
» que tout Paris, depuis le courtaut de
» boutique juſqu'au prince du ſang, &
» depuis le frere quêteur des Capucins
» juſqu'à l'éminence la plus circonſpecte.

» La *manuéliſation* aidée ou récipro-
» que eſt ſur-tout à l'uſage des perſon-
» nages graves que vous verrez ici;

» obligés d'envelopper leurs foibleſſes du
» plus profond myſtere, ils craindroient
» qu'un enfant mal-adroitement jeté en
» moule, ou quelque maladie honteuſe
» dont les ſymptômes ne peuvent guere
» ſe cacher ne les décelât. Cette der-
» niere conſidération détermine à uſer
» de la même recette beaucoup de ſé-
» culiers, perſuadés que le mal ſyphilli-
» tique ne ſe gagne que par le contact
» vénéneux des parties, organes de la
» génération.

» Le cours de tribaderie que vous avez
» fait, ma chere Sapho, vous a ſans
» doute rendue très-propre à l'autre
» exercice, lorſque vous en aurez reçu
» les documents ; car vous ne pouvez
» en avoir acquis beaucoup avec un jeune
» amant fougueux, ne recherchant qu'une
» jouiſſance rapide, toujours ardent à
» la concluſion, parce qu'il étoit tou-
» jours prêt à recommencer. Vous aurez
» affaire ici à des hommes d'un âge mur,
» chez qui le grand feu du tempéram-
» ment ſe trouve amorti, & l'imagina-
» tion doit ſuppléer aux facultés.

» Il faut d'abord vous apprendre la
» langue du métier dont l'uſage nous
» eſt indiſpenſable & de la plus grande
» importance ; le terme propre placé à

» propos, produit ſouvent plus d'effet,
» frappe, émeut, aiguillonne plus vive-
» ment les ſens que l'image galante qu'y
» ſubſtitue par une longue circonlocu-
» tion une belle parleuſe. Je vous don-
» nerai enſuite la définition de chaque
» mot que vous n'entendez pas, & en-
» fin je vous indiquerai l'application de
» diverſes pratiques de notre état. »

Ici, Milord, l'hiſtorienne nous fit l'énumération d'un dictionnaire de mots abſolument nouveaux pour moi; ils étoient accompagnés de commentaires ſi obſcenes, que je les ſupprime en entier, de déſeſpoir de pouvoir vous les rendre ſupportables: tous ces détails peuvent être excellents dans la chaleur de la débauche, mais deviennent inſipides & dégoûtants dans le ſang-froid de la narration. Je paſſe à la péroraiſon de la harangue de Mad. Richard.

« Au reſte, une légere pratique vous
» rendra bientôt plus habile que le plus
» long catéchiſme. Il en eſt de notre
» métier comme de certains jeux de cartes
» dont il faut ſavoir les regles généra-
» les, mais auxquelles on déroge ſou-
» vent; au *Reverſi*, au *Wisk*, au *Treſette*,
» c'eſt ſur le tapis qu'on apprend ce
» ce qu'il faut faire: la maniere de jouer

» des adverſaires, détermine celle dont » on doit uſer. Il en eſt de même du » putaniſme (car pourquoi rougir de » nommer une profeſſion qu'on ne rougit » pas d'exercer) : c'eſt l'âge, le caractere, » le goût d'un amant qui doivent déci- » der de la nature du plaiſir à lui pro- » curer. Il faut être très-complaiſante » avec certains hommes ; d'autres pour » entrer en humeur exigent de l'impé- » tuoſité, de l'emportement, de la fu- » reur ; il en eſt avec qui l'on doit affec- » ter de la réſerve, de la pruderie : » ceux-là veulent du tendre & ſe plaiſent » à filer le ſentiment ; ceux-ci aiment » qu'une pute ſe montre telle qu'elle eſt, » & faſſe ſon métier franchement. »

La fin de ce diſcours fut regardé comme un point de repos où M. Clos fit ſervir : on remit la concluſion de l'hiſtoire après ſouper ; mais le repas fut ſi gai, Mlle. Sapho ſi agaçante, que pluſieurs convives ſe trouverent plus preſſés d'avoir un tête-à-tête avec elle que d'entendre le reſte. Pour ſatisfaire tout le monde, notre amphytrion convint qu'on ſe raſſembleroit une troiſieme fois. Je m'arrachai, non ſans peine, à cette ſociété d'aimables libertins, de crainre des contacts vénéneux dont Mlle. Sapho m'avoit

réveillé l'idée & j'allai me coucher, dussé-je n'éprouver que l'illusion mensongere d'un rêve?

Au reste, Milord, me voilà embarqué malgré moi dans un roman que je n'imaginois pas devoir être si long de la part d'une aussi jeune personne; heureusement il ne vous déplaît pas; il vous pique par sa singularité, vous amuse par ses détails, & votre philosophie même sait en tirer parti. Vous y comparez la corruption de la Babylone Françoise avec celle de la Babylone Angloise, & vous trouvez qu'elle surpasse la nôtre en raison de l'hypocrisie religieuse que nécessite ici le célibat chez cette multitude de moines, de prêtres, d'abbés, d'évêques qui ne peuvent, comme notre clergé, dans le sein d'un chaste hymen payer à la nature le tribut que tout homme lui doit. Faites lire à ceux de votre connoissance ces aventures, & qu'ils bénissent leur sort & le protestantisme.

Paris, ce 11 janvier 1778.



LETTRE XII.

Sur la paix de l'Allemagne ; ſur les diſpoſitions des Hollandois & de l'Eſpagne : Sur le comte Olavides & ſur ſon ſupplice.

AU moment, Milord, où tous les gens qui viennent de Verſailles, atteſtoient qu'on y parloit beaucoup de guerre de terre, qu'il y avoit de grands mouvements dans les bureaux, qu'on ne doutoit pas que les gardes-du-corps, les chevaux légers, les gendarmes ne fuſſent rétablis ſur l'ancien pied & les mouſquetaires même recréés ; qu'il étoit queſtion de dédoubler les compagnies ; que la machine des vivres, des fourrages étoit déjà montée ſourdement ; que tous ceux qui devoient y avoir des poſtes étoient prévenus d'avance & ſavoient à quoi ſe tenir, la nouvelle de la paix décidée, quoique non ſignée encore entre l'empereur & le roi de Pruſſe eſt arrivée & vraiſemblablement va faire changer toutes ces diſpoſitions. Je ne vois ici aucun politique la révoquer en doute. Un miniſtre

de Hambourg écrivoit, il y a plus d'un mois, que cette paix prochaine étoit infaillible. Il se fondoit sur deux raisons puissantes ; l'une, la menace de l'impératrice des Russies de se joindre au roi de Prusse, si S. M. impériale persistoit à troubler le repos de l'Allemagne ; l'autre plus forte encore, le défaut d'argent dont manquent l'empereur & son auguste mere, qui n'ont pas même assez de crédit pour en trouver chez l'étranger : ils y ont vainement tenté des emprunts ; quoique le fisc de Vienne ne soit pas gaspillé comme celui de France, les armées nombreuses que l'empereur a continuellement sur pied, & qu'il a augmentées dans cette circonstance, lui coûtent des sommes énormes & qui ne sont pas en proportion avec ses revenus.

On n'a nul détail ultérieur sur les articles qui faisoient la base des préliminaires déjà signés entre les puissances belligérantes : on dit en général que le roi de Prusse a stipulé de la façon la plus avantageuse les intérêts de l'électeur Palatin, ceux du duc des Deux-Ponts, ceux de l'électeur de Saxe, ceux en un mot, de tout le corps Germanique dont il maintient vigoureusement les droits & la liberté : l'on ajoute qu'il a eu la gé-

nérosité de sacrifier absolument les siens, ce qu'on admire d'autant plus que jusqu'à présent ce monarque ne s'est pas oublié.

Cet événement est un surcroît de malheur pour l'Angleterre que tout semble concourir à accabler aujourd'hui. En effet, s'il nous restoit quelque espoir, c'étoit dans la diversion que la guerre d'Allemagne devoit causer à la France; du moins dans l'état hostile où elle la nécessitoit de se mettre & de se tenir de ce côté-là; dans la multiplication de ses dépenses qu'elle va désormais tourner toutes entieres du côté de la marine & contre nous. Obligée de se partager entre la terre & la mer, la prépondérance que lui donnoit la scission de nos colonies jointes à elle s'annulloit en quelque sorte: nous perdions, il est vrai, celle que nous avions eue constamment jusques-là; mais il n'en résultoit qu'une sorte d'équilibre entre notre rivale & nous. Je ne crois pas que vous fassiez aucun fond sur les Hollandois; nous nous en sommes absolument aliéné les négociants; & la résistance qu'oppose la république aux efforts de l'ambassadeur de France, qui voudroit nous en faire une ennemie ouverte, ne provient que de la cour de la Haye, dont les liaisons avec celle de

Londres rangent en notre faveur les grands & le militaire. Du reste, M. de la Vauguyon n'insiste pas, sans de fortes raisons, pour que la république maintienne la liberté illimitée qu'il prétend appartenir à son pavillon par une suite de son indépendance & de l'intégrité du commerce que lui assurent le droit des gens & les traités (1) : je sais qu'il y a un marché fait avec ces perfides alliés pour fournir au roi de France des bois de construction (2) nécessaires à sa marine ; marché si avantageux à nos enne-

(1) Ce sont les propres termes d'un arrêt du conseil en date du 24 janvier 1779, qui, à commencer du 26 du même mois, révoque, à l'égard des sujets de la république des provinces des Pays Bas, la ville d'Amsterdam exceptée, les avantages énoncés par l'article premier du réglement du 26 juillet 1778, pour la navigation des neutres, &c.

(2) Pour l'intelligence de ce passage, il faut se rappeler que les Etat-Généraux déterminés à protéger le commerce & la navigation de leurs sujets, avoient résolu d'accorder des convois pour tous les navires dont les cargaisons ne contiendroient aucun objet de contrebande. Cette résolution eut son effet par l'expédition d'un premier convoi parti dans les premiers jours de novembre 1778. Tous les bâtiments chargés de marchandises libres & permises par le traité de 1764

mis qu'une compagnie Françoise s'est vainement présentée au même effet & a été rejetée, parce que M. de Sartines lui ayant offert la préférence à des prix égaux, cette compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité de l'accepter sans perte. Je prévois que le Stathouder, malgré toute sa bonne volonté, ne pourra que retarder l'exécution de ce traité, un des plus cruels coups qu'on puisse nous porter: jusqu'ici, les guerres maritimes avoient toujours mal tourné pour la France en ce que par le manque de munitions navales, elle avoit même après le premier succès, fini par voir ruinée en détail sa marine qui ne pouvoit se réparer à me-

---

avec l'Angleterre, eurent la faculté d'en profiter & y furent admis sans distinction; mais le 19 novembre les Etats-Généraux prirent une résolution particuliere & secrette par laquelle ils suspendoient provisoirement les convois à l'égard des bois de construction : en conséquence refus formel aux navires portant des bois de construction dans les ports de France de les recevoir sous convoi, ce qui motiva un premier mémoire que M. de la Vauguyon remit le 7 décembre 1778 aux Etats-Généraux, & fut la matiere d'une longue négociation, de rigueurs même exercées envers les commerçants Hollandois, & se termina par donner à la cour de Versailles toute la satisfaction & préférence qu'elle désiroit. (*Note des Editeurs.*)

ſure, tandis que nous jouiſſions de toutes les facilités poſſibles de nous refaire de nos pertes.

Parmi tant de nouvelles accablantes, la ſeule qui me donne un peu de conſolation, c'eſt le répit que nous laiſſe l'Eſpagne, c'eſt d'entendre contre cette puiſſance les clameurs des François prétendant que la guerre ſeroit déjà finie ſi elle avoit voulu ſe joindre à elle. Bien plus, ils ſe plaignent d'une infraction récente des traités de commerce qui ſubſiſtoient entre eux, par la prohibition des farines de ce royaume & de beaucoup d'ouvrages de ſes manufactures que les Eſpagnols en tiroient habituellement pour leur conſommation & l'exportation dans les Indes; ils ſe plaignent que ſur les objets même non prohibés on ait fortement augmenté les droits d'entrée & bien au-delà des ſtipulations de ces traités; enfin, ils trouvent mauvais que le conſeil de Madrid, en laiſſant encore pendant deux ans au commerce, la liberté d'acheter ſes navires chez l'étranger, ſuivant l'uſage habituel des négociants, ceux-ci ſoient tenus au bout de ce temps de les avoir déſormais de conſtruction nationale. Cet événement, ſi ce n'étoit pas une aſtuce & un jeu joué

entre les deux puiſſances, comme je le crains, devroit ſans doute réjouir l'Angleterre. Nous avons encore pour nous les caſuiſtes de S. M. Catholique : on prétend qu'elle a conſulté ſes théologiens à l'égard du parti qu'elle prendroit dans la querelle des Inſurgents, & qu'ils ont décidé que ce ſeroit un péché d'aſſiſter ces hérétiques, quoique ce ſoit contre d'autres hérétiques ; mais quand le roi d'Eſpagne voudra nous faire ſérieuſement la guerre, n'a-t-il pas aſſez d'autres prétextes tirés de l'intérêt de ſa couronne & de ſes ſujets, d'une foule de griefs qu'il nous objectera, de plaintes portées à notre cour ſur leſquelles il n'a été donné aucune ſatisfaction ? Quoi qu'il en ſoit, peut-on beaucoup regretter d'avoir pour ennemi un monarque totalement aſſervi ſous le joug des moines, un gouvernement qui a toléré & encouragé l'exécrable jugement de l'inquiſition contre l'illuſtre Olavidès, digne plutôt qu'on lui dreſſât des ſtatues ; enfin, un peuple témoin avide de ce ſpectacle, y applaudiſſant & béniſſant le ciel de l'iniquité la plus atroce ? Enviſageons donc d'un œil plus philoſophique l'inſurrection poſſible de ces nouveanx ennemis ; & en attendant que nous puiſſions

laver dans leur ſang leur perfidie, rions aux dépens de leur ſtupidité.

Empreſſé de vous ſatisfaire, Milord, j'ai ramaſſé les matériaux néceſſaires pour vous rendre compte de la perſonne & du ſupplice d'Olavidès ; de cet homme rare, qui, formé à l'école de *Monteſquieu*, de *Voltaire*, de *Rouſſeau*, de *Buffon*, ſous l'influence du plus ſage miniſtre (1) qu'ait eu l'Eſpagne, avoit fait briller quelque lueur de philoſophie ſur ce royaume plongé de nouveau dans la nuit de l'ignorance, des préjugés & de la ſuperſtition.

Le comte Paul Olavidès a de cinquante à cinquante-cinq ans. Il eſt né au Pérou, &, par la ſeule force de ſon génie, s'affranchit de bonne heure des préjugés & de la ſuperſtition ſi communs chez ſes compatriotes. Il préſenta dans ces climats lointains le rare ſpectacle d'un philoſophe ; mais cachant prudemment ſa façon de penſer, il parvint par ſon mérite à la place d'oydor ou de juge à *Lima*. Sa fermeté, ſon intégrité, ſes lumieres, ſon indépendance le rendirent

---

(1) Le comte d'Aranda, qui avoit aboli, ou ſuſpendu du moins les horreurs de l'inquiſition.

odieux aux Jésuites qui lui intenterent un procès considérable & l'obligerent de venir se défendre en Europe : il succomba. Il étoit magnifique en tout, il avoit fait de grandes dépenses & fut emprisonné pour dettes ; il couroit risque de rester long-temps en captivité, lorsque la veuve du premier commis qu'il avoit su charmer, le vint trouver un jour & lui déclara qu'il seroit maître de sortir le lendemain, qu'elle avoit satisfait tous ses créanciers. Son premier soin fut d'aller voir sa bienfaitrice qui, pour toute récompense, lui demanda sa main. Devenu ainsi puissamment riche, il se livra aux belles-lettres & à la philosophie ; pour perfectionner ses connoissances, il demanda permission de voyager à sa femme ; il vint en France, & se plut beaucoup à Paris : on ne sait si son projet étoit de s'y établir un jour, mais il s'y fit 60,000 livres de rentes viageres ; il en vit les beaux esprits & les philosophes ; il lut tous les excellents ouvrages modernes & revint dans son pays sur-tout enthousiasmé des théâtres de cette capitale : il ajusta plusieurs pieces Françoise au théâtre Espagnol ; il en composa lui-même de régulieres dans sa langue, qu'il fit apprendre aux ac-

teurs, en leur enſeignant la vraie déclamation; & Madrid vit en peu de temps la ſcene y devenir preſque auſſi excellente qu'à Paris. Il y étoit en général le protecteur des arts & des ſciences : il excita les écrivains a compoſer des feuilles périodiques, genre de littérature abſolument inconnu dans ces contrées peu exercées à la critique. Il en réſulta du mouvement dans les eſprits & un accroiſſement de goût parmi les auteurs, qui ſe répandit dans toute la nation.

Le comte Olavidès fut ſollicité par le gouvernement de dreſſer un plan d'études pour la jeuneſſe ; il y fut généralement admiré : il y montroit l'univerſalité de ſes connoiſſances, ſa profonde ſageſſe, & un tact fin des hommes. Il plut au comte d'Aranda, alors préſident du conſeil de Caſtille. Ce ſeigneur reconnut en lui non-ſeulement un homme de goût, mais un homme d'état. Dans la circonſtance critique de la révolte de Madrid qu'on peut ſe rappeler, lorſqu'il s'agit de faire des innovations dans le coſtume Eſpagnol & d'expulſer les Jéſuites, il le chargea de la police de cette capitale. Cet utile citoyen réunit ainſi tous les ſuffrages de la cour & du

peuple ; car celui-ci ayant eu pour la premiere fois le droit d'élire une espece de tribun ou de représentant, appelé *Personero*, il eut la gloire d'être le premier élu par toutes les classes.

Le comte d'Aranda lui fit avoir ensuite l'intendance de Séville. Ce fut pendant cette administration qu'il fit présenter à la cour son mémoire pour le défrichement de la Sierra Morena, canton inculte où il ne croissoit que du bois dégradé, & qu'il prouva être susceptible de devenir un des sols les plus fertiles de l'Espagne. Son projet fut accepté : il appela des Allemands & autres étrangers, sans s'embarrasser de quelle religion ils étoient, pourvu qu'ils eussent des bras & de l'industrie ; il fonda sa colonie qui réussit à merveille : il établit une ville chef-lieu de sa résidence. Un couvent de moines dont le voisinage lui déplaisoit, gênoit ses opérations ; il profita de son crédit pour les transporter ailleurs. Ces moines en conserverent un ressentiment profond. Le comte Olavidès s'en reposant sur le ministre éclairé qui gouvernoit le royaume, fut moins circonspect dans ses propos & dans sa conduite. Ses ennemis s'en prévalurent, ils tinrent secrétement régistre de tout ce qui lui échappoit contre la

religion & attendirent le moment favorable de la disgrace du comte d'Aranda & du rétablissement de l'inquisition pour éclater & accuser le comte Olavidès comme coupable d'hérésie ; machination qui l'a conduit enfin au sort funeste qu'il a éprouvé, & que nous croirions être arrivée aux siecles de barbarie si nous n'en étions contemporains & témoins en quelque sorte.

Ce fut à la fin de novembre dernier (1) que le tribunal général de l'inquisition tint un acte secret dans lequel comparut comme accusé le sieur Paul Olavidès assistant de Séville & sur-intendant des nouvelles colonies de la Sierra Morena.

On procéda au rapport de son affaire qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à midi & demi : les griefs fondés sur ses excès & son libertinage étoient renfermés dans cent soixante & dix articles d'une part, & soixante & dix d'une autre, sur le témoignage de soixante & dix-huit témoins.

(1) Le 24 novembre 1778. Cette relation est tirée de différentes lettres Espagnoles que j'ai déchifrées chez M. le comte d'Aranda, comme il est aisé de le juger aux expressions fanatiques dont elle est remplie.

Ayant été déclaré hérétique dans toutes les formes, il se présenta en cette qualité tenant en main une torche de cire verte, & surchargé de la croix de Saint André, dont néanmoins M. le grand inquisiteur lui fit grace; il fut condamné à la confiscation de tous ses biens, à huit années de clôture dans un couvent, pendant la premiere année desquelles il devra jeûner les vendredis si sa santé le lui permet, ce qui sera remis à la décision d'un directeur éclairé qu'on lui nommera pour le fortifier dans la pratique de ces exercices, & l'instruire de la religion chrétienne: il lui fut enjoint de faire réguliérement ses prieres du matin & du soir; de lire *le guide des pécheurs* du révérend frere Louis de Grenade, de réciter tous les jours à genoux le rosaire, ainsi qu'un *Credo*; il fut déchu de tous ses titres & charges, & déclaré incapable d'en posséder jamais aucuns; défense d'user à l'avenir de vêtements de soie, de velours, de tissus d'or & d'argent, ni de galons & de pierreries; ordre au contraire de s'habiller en drap jaune du plus commun; défense également de monter à cheval ni de porter des armes: on prononça ensuite son bannissement perpétuel de Séville, de toutes les maisons royales de Madrid, des nouvelles

colonies & de Lima, lieu de sa naissance où il prit le grade de docteur.

On lui fit faire en qualité d'hérétique une abjuration solemnelle ; il fut absous de l'excommunication & réconcilié suivant toutes les formalités prescrites par les saints canons , à l'effet de quoi se présenterent quatres prêtres en surplis ayant chacun une poignée de verges à la main, dont ils frapperent sur ses épaules suivant la cérémonie d'usage , pendant qu'on récitoit le pseaume *Miserere* ; il fit sa profession de foi & fut interrogé sur plus de trente articles de croyance.

Dès que les deux secrétaires eurent fini de lire la procédure, au moment où l'on prononça ces mots : *Nous le déclarons atteint & convaincu d'hérésie* , le sieur Olavidès tomba en syncope de dessus la sellette ; il ne perdit cependant pas connoissance : on lui donna de l'eau & du vin, ce qui le rétablit & le mit en état d'écouter sa sentence, à la suite de laquelle il fit sa profession de foi, baigné de larmes & poussant des gémissements qui firent bien augurer de sa conversion. Ses erreurs sont en grand nombre & des plus extravagantes, provenant toutes de ce qu'il n'a pas voulu croire au sixieme commandement, ni à l'existence d'un enfer,

destiné à en punir les violements, chose qui lui fit concevoir une haine inplacaple contre le clergé séculier & régulier, ce qui a été en lui le fruit de ses rapports & relations avec *Voltaire* & *Rousseau*. On le dépouilla de l'ordre de Saint-Jacques dont il avoit été décoré.

Le comité qui assista à ce jugement étoit composé des ducs de Grenade, d'Hixart, d'Abrantes, du comte de Mora, du comte de la Corogne, de trois conseillers de Castille, de deux des finances, deux du conseil des Indes, deux des ordres royaux & un du département de la guerre; de l'abbé de Saint-Martin avec deux de ses moines; du prieur de l'Escurial, de l'abbé de Saint-Basile, de deux Trinitaires, de deux religieux de la Merci, du pere Cantenas capucin, de plusieurs prêtres décorés, & de plusieurs chevaliers de l'ordre royal & distingué de Charles III.

Le croiriez-vous, Milord? Il faut cependant en convenir, comme le dit le journaliste judicieux dont j'emprunte les réflexions. Il observe que l'infortuné comte Olavidès, en est quitte à bon marché, & qu'autrefois il lui en eût coûté la vie pour s'être avisé d'avoir le sens commun. C'est donc une sorte de

ſatisfaction pour l'honneur de la raiſon humaine & le bien de l'humanité, que l'inquiſition, tribunal autrefois ſi redoutable par des actes de barbarie & de cruauté, ſe contente aujourd'hui de ne faire que des actes qui le vouent au mépris & à la dériſion : or, quand un pouvoir quelconque ne prête plus qu'un ridicule, il n'eſt plus à craindre & il touche à ſon anéantiſſement. *Amen, amen, amen.*

P. S. En ouvrant mes lettres, j'en trouve une de l'Orient, qui contient une anecdote venant ici comme de cire : il y a peu de jours qu'un inquiſiteur de l'Inde, de l'ordre de Saint-François, dînoit dans cette ville chez M. de Mont avec un Suiſſe parlant bien Eſpagnol & François : il étoit queſtion de littérature ; le Suiſſe ſervoit d'interprête aux deux autres convives. Je fais, dit le maître de la maiſon, un grand cas de Voltaire. Si jamais vous venez en Eſpagne, lui répondit le ſaint homme, frémiſſant de rage, je vous ferai percer la langue & couper la tête trois fagots ſous le . . .

Paris, ce 21 janvier 1779.

LETTRE XIII.

Sur les alarmes de Rochefort ; ſur le départ de M. Dorves, du marquis de Vaudreuil, du comte de Graſſe ; ſur les diſpoſitions de la campagne prochaine ; ſur les conſtructions ; ſur le comte d'Orvilliers.

MIEUX vaut, Milord, *bonne renommée que ceinture dorée.* C'eſt ſuivant ce proverbe ſans doute, au ſouvenir de nos anciens exploits, quil faut attribuer l'alarme répandue en France à la fin de l'année derniere & les premiers jours de celle-ci. On mandoit du pays d'Aunis que, d'après le rapport des eſpions des trois miniſtres écrivant ſéparément & s'accordant tous enſemble, le gouvernement avoit été frappé d'une terreur qu'il avoit communiquée à Rochefort ; elle avoit été telle que non-ſeulement on avoit garni à la hâte les côtes d'hommes & de canons ; on avoit ſuſpendu le départ d'un convoi préparé depuis long-temps raſſemblé à l'Iſle-d'Aix, & remonté tout-à-coup en riviere ; mais on avoit cru voir ce qui n'exiſtoit point, c'eſt-à-dire, une très-

belle escadre Angloise menaçant toute cette plage & disposée à faire un débarquement (1); & l'on avoit donné ordre au général futur, au comte d'Orvilliers, de se rendre à Brest en diligence (2): ce qu'il y a de mieux dans tout

---

(1) De peur que vous ne m'accusiez moi-même d'être un visionnaire, voici une lettre entre cent autres que je pourrois citer... Extrait d'une lettre des Sables d'Olone, du 21 décembre 1778.... Le 23 de ce mois M. de la Touche, commandant la marine à Rochefort, a fait part à tous les officiers de son corps rassemblés chez lui, des alarmes du gouvernement pour ce canton. Il a déclaré que les Anglois se disposoient à un débarquement avec quatorze mille hommes de troupes réparties sur cent quatre-vingts bâtiments de transport, escortés de dix-sept vaisseaux de ligne, avec tout l'attirail convenable sous les ordres de l'amiral Rodney; il a ajouté que les espions des trois ministres avoient donné cet éveil respectivement à leur chef, & que ne se connoissant pas, leur rapport unanime avoit merveilleusement frappé le conseil d'état, ce qui avoit fait décider à garnir les côtes d'hommes & de canons. On a prétendu avoir vu sur le platin d'Angoulin, très-belle plage entre Rochefort & la Rochelle, propre au débarquement, cette escadre de l'amiral Rodney; mais quand le projet des Anglois seroit vrai, il seroit trop tard aujourd'hui pour l'exécuter.

(2) Extrait d'une lettre de Brest, du 8 janvier 1770... Les terreurs du gouvernement s'étant calmées, M. le comte d'Orvilliers a eu contre-

cela, c'eſt qu'on ne peut pas dire, ſuivant un autre dicton populaire, que les François n'en aient eu d'autre mal que la peur; il en a réſulté toujours un mouvement précipité de troupes très-diſpendieux & le retard des approviſionnements & ſecours à fournir à leurs colonies d'Amérique (1). Faſſe le ciel que nous en ſoyons quittes à auſſi bon marché ! Trois armements viennent de partir de Breſt, & nous menacent de divers côtés : le premier cependant eſt peu formidable ; c'eſt un ſeul vaiſſeau (2) allant dans l'Inde ſecrétement ſous les ordres d'un capitaine (3) qui va relever M. de Troncjoli dans ces mers. Ce nouveau général eſt un

---

ordre & eſt reſté à la cour ; nous ne l'attendions ici que du 10 au 15 avec les pouvoirs les plus amples.

(1) Extrait d'une lettre de Rochefort, du 9 janvier 1779... La terreur du gouvernement à l'occaſion de Rochefort avoit été telle, qu'on avoit ordre de faire remonter en riviere le convoi qui étoit à l'Iſle-d'Aix, opération longue & diſpendieuſe : il a fallu le faire redeſcendre enſuite ; tout cela fait crier le commerce de plus en plus, qui ſe conſume en frais; il y a de ces bâtiments qui ſont prêts depuis le mois de ſeptembre.

(2) L'*Orient* de ſoixante & quatorze, qui a appareillé vers la fin de décembre 1778.

(3) M. Thomas d'Orves.

perſonnage lourd, indolent, apoplectique, & qui, je crois, ne nous fera pas grand mal. Je craindrois plus un homme qui doit le ſuivre bientôt (1), parce qu'il eſt ſorti d'un corps plus fécond en habiles gens; mais c'eſt un intrus, & certainement il aura peu de voix dans les conſeils & ne ſera jamais en chef. Le ſecond armement peut auſſi être très-funeſte à notre commerce; il eſt parti avec myſtere auſſi; mais on ne doute pas aujourd'hui que ſon objet ne ſoit d'aller ruiner nos établiſſements à la côte de Guinée; il eſt compoſé de pluſieurs frégates & petits bâtiments ſoutenus de deux vaiſſeaux de ligne (2). Ceſt le marquis de Vaudreuil

---

(1) M. de la Pailliere deſtiné à commander l'*Ajax* de ſoixante-quatre, qu'on arme à l'Orient, & qui doit partir pour l'Inde dans quelque temps. C'eſt un ancien capitaine de la compagnie des Indes, fait capitaine de vaiſſeau le 25 octobre dernier.

(2) Le *Fendant* de ſoixante & quatorze, commandé par le marquis de Vaudreuil, capitaine, & le *Sphinx* de ſoixante-quatre, par M. de Soulanges, capitaine. Les frégates & petits bâtiments ſont la *Réſolue*, par le vicomte de Pontevès-Gien, lieutenant; la *Nymphe*, par le chevalier de Sainneville, *idem*; la *Lunette*, par M. de Chavagnac, lieutenant, l'*Epervier*, M. de Capellis, *idem*; le *Liveli*, M. Eyriez, *idem*.

qui les commande, & très-capable de bien remplir sa mission ; il y a grande apparence que les vaisseaux de ligne iront ensuite aux Isles se réunir à l'armée navale du comte d'Estaing.

Le troisieme armement est d'une plus grande conséquence ; c'est une escadre de quatre vaisseaux de ligne & quelques frégates, partie depuis peu (1) sous les ordres du comte de Grasse, chef d'escadre ; on n'en dit pas davantage la destination : il a des paquets à ouvrir à la mer ; on présume, sur-tout d'après le convoi qui l'accompagne, que ses ordres sont de se rendre à la Martinique ou à toute autre colonie indiquée par le comte d'Estaing.

Voilà un renfort puissant, non d'excellents marins, car tous ces capitaines sont assez médiocres, mais de bons vaisseaux bien équippés, bien armés. Quant

---

(1) Le 14 janvier 1779. Elle est composée ainsi :

Le *Robuste*.	74	Le comte de Grasse, chef d'escadre.
Le *Magnifique*. . . .	74.	De Brache, capitaine.
Le *Dauphin Royal*. .	70.	Mithon . . *idem*.
Le *Vengeur*.	64.	De Rays . . *idem*.
La *Sensible*, frégate. . . .		Kgarion l'aîné, lieut.
L'*Alerte*, sloop.		Prise de M. Capellis, enseigne.

Cette escadre a dix navires sous son escorte.

au chef, c'eſt peut-être ce qui pouvoit nous arriver de mieux, parce que c'eſt un Provençal orgueilleux & ſournois, jaloux du mérite du comte d'Eſtaing, de ſon grade principalement, qui minera ſous terre, cabalera ſourdement, fera ſon poſſible pour le ſupplanter, & s'embarraſſera peu de bien faire les affaires du roi, pourvu qu'il faſſe bien les ſiennes. Juſque-là, comme le comte de Graſſe ſeul eſt aſſez actif & ne manœuvre point mal, lorſqu'il s'agit de faire route, que d'ailleurs il eſt très-heureux, on a déjà eu nouvelle de ſon décapement le plus favorable poſſible (1), ſauf cependant la perte d'un bâtiment de ſon convoi; mais repris peu après par une frégate de ſon eſcorte.

L'ennemi ſe renforce beaucoup dans les parages des Iſles-du-Vent & ſous le vent, & voilà enfin ſon convoi de l'Iſle-d'Aix parti (2); ce convoi malheureux

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt, du 29 janvier 1779... Le 25 la *Fortunée*, une des frégates qui ont accompagné M. de Graſſe juſqu'au-delà des caps, eſt rentrée à Breſt; quant à la *Senſible*, elle étoit reſtée à croiſer & s'eſt emparée du corſaire de la reine d'Angleterre, appelé le *Gramby*.

(2) Extrait d'une lettre de Rochefort, du 2 février. Notre convoi parti de l'Iſle-d'Aix hier &

qui, après tous les retards qu'il a essuyés, & la facilité que nous avions eu de l'intercepter, va mettre l'abondance dans les colonies Françoises où étoit la disette,

---

destiné pour nos Isles, est au juste de cinquante-quatre voiles. Voici leur escorte.

L'*Actionnaire*. .	64.	M. de Proisy, capitaine.
L'*Indien*. . . .	64.	M. de la Grandiere, *idem*.
Le *Fier*.	50.	M. de Turpin. . . *idem*.
Frégates.		
La *Renommée*. .	36.	M. Verdun de la Gresne, lieutenant.
La *Courageuse*. .	36.	M. de la Rigaudiere, *idem*.

Le vent est devenu bon, & le convoi doit être loin s'il n'a pas fait de mauvaise rencontre : nous en aurons bientôt des nouvelles, si, comme on le dit, l'*Actionnaire*, l'*Indien* & la *Courageuse* le quittent à cent lieues des Açores & reviennent, il n'y aura plus guere à craindre que les attérages de l'Amérique.

Extrait d'une lettre de Rochefort, du 10 février. . . Il est heureux que durant son séjour à l'Isle-d'Aix, les Anglois n'aient pas tenté un coup de main sur cette flotte qu'ils auroient aisément enlevée dans une rade ouverte, où elle n'avoit pour défense qu'un vaisseau de cinquante canons & quelques frégates.

Il seroit à souhaiter qu'elle arrivât promptement saine & sauve dans nos isles & sur-tout à Saint-Domingue où les vivres sont bien chers.

& donner au comte d'Eſtaing la facilité d'opérer.

Du reſte, il eſt queſtion encore d'une autre eſcadre de quatre ou cinq vaiſſeaux de ligne dont l'armement eſt ordonné : on dit aſſez publiquement que ſa deſtination eſt pour l'Inde; mais je n'en crois rien : on s'y prend trop tard, & j'imaginerois plutôt que c'eſt un nouveau renfort à envoyer aux Iſles-Françoiſes, ou pour ſeconder le comte d'Eſtaing, ou pour remplacer partie des ſiens qui doivent revenir en Europe. Quand tout cela ſera plus clair & le commandant mieux connu, je vous en inſtruirai : juſqu'à préſent on nomme M. de Ternay, chef d'eſcadre, aſſez bon officier, mais ennemi trop déclaré du général intrus pour qu'il puiſſe ſympathiſer avec lui.

Tous ces armements particuliers expédiés, il reſtera pour l'armée navale d'Europe en ramaſſant ceux des trois ports, environ trente vaiſſeaux de ligne; effort incroyable pour la France, qui ſe verra de la ſorte cette année en avoir près de ſoixante d'armés à la fois. Les gazettes qui vous ont annoncé qu'elle en pouſſeroit le nombre juſqu'à quatre-vingts, ont dit une abſurdité; 1°. parce qu'elle ne les a pas effectifs en ce moment; 2°. parce

qu'elle manqueroit de la quantité de matelots néceſſaires à leur manœuvre ; 3°. parce que dans la quantité qui eſt dans les ports il y en a un quart en conſtruction, en refonte, à radouber. Vous avez vu que l'an paſſé ſes efforts s'étoient réduits à cinquante-deux (1) : je conviens que ſes conſtructions ont été pouſſées avec une vigueur dont il n'y a pas d'exemple dans la marine Françoiſe, & que neuf vaiſſeaux de ligne (2) en état d'aller à la mer en moins d'un an ſont un vrai phénomene ; mais ils ne peuvent guere que remplacer ceux hors d'état de faire campagne cette année, à réformer ou à réparer. Par exemple : dans le ſeul port de Breſt je compte un vaiſſeau de ſoixante-quatre (3), vendu à des particuliers, & neuf en refonte (4), dont

---

(1) Savoir, trente-deux vaiſſeau de ligne à Breſt & à Rochefort, dix-ſept à Toulon, un à la Martinique & deux dans l'Inde.

(2) Savoir à Breſt trois, l'*Auguſte*, le *Neptune*, l'*Annibal* ; à Toulon trois, le *Triomphant*, le *Héros* & le *Jaſon*. Voyez, Milord, votre état de la marine de ces deux ports ; joignez-y trois autres vaiſſeaux conſtruits à Rochefort, le *Scipion*, l'*Hercule* & le *Pluton*, tous trois de ſoixante & quatorze canons.

(3) L'*Union*.

(4) Le *Duc de Bourgogne*, le *Minotaure*, le

trois ſeulement pourront être prêts au temps convenable.

Quant au port de Toulon, il paroît conſtant que ſes vaiſſeaux neuf, ſoit qu'on déſeſpere de pouvoir les armer à temps, ſoit qu'on veuille leur confier quelque miſſion particuliere, ne ſeront point de la grande eſcadre d'Europe. Des ſept autres vieux, ceux qui pourront ſoutenir l'Océan, paſſeront le détroit. L'ancienne eſcadre de M. de Fabry croiſe actuellement dans la Méditerranée ſous les ordres de M. d'Albert de Saint-Hypolite, capitaine de vaiſſeau On a été mécontent à la cour de la pulſillanimité qu'a montré le premier dans ſa derniere campagne (1), de ſa couardiſe: mais le miniſtre toujours foible, craignant les éclats du caractere altier de ce chef inſolent, au lieu de le démonter comme il le méritoit, a voulu le ménagur juſque dans ſa diſgrace; il lui a fait inſinuer de ſe trouver malade: voilà l'anecdote véritable.

L'eſcadre actuelle s'eſt ſéparée en deux: la plus petite partie eſt allée croiſer vers

---

Sceptre, le *Diligent*, les *Six corps*, le *Northumberland*, le *Duc de Bourgogne*, l'*Actif*, le *Citoyen*; ces trois derniers ſont ceux qui pourront entrer en ligne cette année.

(1) Voyez la lettre du 6 décembre 1778.

les échelles du Levant; & l'autre vers le détroit. Si, comme tout le fait craindre, l'Espagne se déclare contre nous pour cette campagne, elle doit se charger de garder la Méditerranée, & donnera plus de facilité à la France de dégarnir le port de Toulon; d'ailleurs, nous serons moins que jamais en état d'y paroître; & nos corsaires de Mahon seuls pourront causer quelque inquiétude à son commerce.

Indépendamment de ces préparatifs immenses dirigés contre les possessions Britanniques & contre notre marine royale, la France se propose de nous attaquer dans la partie la plus sensible, dans notre commerce resté jusqu'à présent presque intact durant les dernieres guerres. On encourage des armements de corsaires dans les différents ports marchands, & les mers vont en être bientôt infestées. On a vaincu même la répugnance du port de Bordeaux fort récalcitrant jusqu'aujourd'hui : ses armateurs avoient de l'humeur contre M. de Sartines, qui malgré leurs représentations, avoit négligé de prendre les précautions que lui avoit indiquées l'un de ses négociants les plus accrédités & les plus lumineux (1); mais ils sentent

(1) M. Dutasta.

aujourd'hui la nécessité de se dédommager par des captures, des pertes énormes qu'ils ont souffertes (1). Celui de Dun-

(1) Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 2 janvier.... On vient de lancer à l'eau dans cette capitale un corsaire de dix-huit canons; il y en a d'autres sur les chantiers, & vraisemblablement l'objet du voyage du prince de Nassau a été de seconder les vues de M. de Sartines.

M. de Sartines a engagé *Monsieur* à se rendre protecteur de l'armement de trois chebecs-frégates, autorisés par lettre du Ministre du 29 juillet à faire la course contre les ennemis de l'état dans différentes mers : cet armement languissoit. Le prince a permis qu'un des chebecs porte son nom & se mette au rang des actionnaires, ce qui donne beaucoup de confiance dans l'expédition. La somme totale de la mise dehors sera de 900,000 livres.

Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 26 janvier.... Les freres Feuilherade & compagnie proposent un plan d'armement pour les colonies Françoises de l'Amérique, pendant la présente guerre, en marchandises seulement.

Il sera composé de douze petits navires, dont six pour le Cap-François, un pour le Port-au-Prince, un pour Saint-Louis, deux pour la Martinique, & deux pour la Guadeloupe. Ils doivent être construits en mai.

Ils se nommeront la *Rosiere*, le *Bayard*, le *Gaston*, le *Brutus*, le *Sully*, l'*Achille*, le *Gordius*, le *Titus*, l'*Antée*, le *Dédale*, le *Janus*, le *Borée*.

Chaque navire aura cinquante pieds de quille,

kerque, qui, par ſa poſition incommode à notre voiſinage, nous a déjà été ſi funeſte même avant la guerre, va le devenir davantage : à Nantes, qui ſe félicite au contraire d'avoir ſur tous les ports de la Manche l'avantage par ſon éloignement, de pouvoir dérober aux Anglois ſes deſſeins & ſes préparatifs, il ſe diſpoſe un armement de corſaires combinés qui nous feroit beaucoup de mal, ſi le nombre de matelots qu'il exige ne donnoit lieu d'eſpérer qu'il ne ſe réaliſera jamais dans toute ſon étendue (1); enfin

---

portera cent tonneaux & ſes vivres, ſa miſe dehors eſt eſtimée 55000 livres; en ſorte que le total ſera de 660,000 livres qu'on propoſe par actions.

(1) Extrait d'une lettre de Nantes, du premier février... Les ſieurs Deſgranges & compagnie de cette ville, excités par le gouvernement & pour répondre à ſes vues en réparant autant qu'il ſera poſſible les pertes qu'a éprouvé le commerce, & repouſſant les efforts continuels de nos ennemis pour le détruire, ſe propoſent d'armer en courſe ſix frégates & deux corvettes.

L'armement aura lieu dans ce port, qui par ſa poſition a déjà un avantage ſur tous les ports de la Manche, trop expoſés au voiſinage des Anglois, pour que tous les batiments qui en ſortent ne deviennent auſſitôt la proie de leurs vaiſſeaux, frégates & corſaires de force, qui croiſent en foule ſur cette mer & s'apperçoivent aiſément de tout ce qui ſe paſſe dans ſes ports.

dans la Méditerranée onze corsaires sortis de Marseille seule balayeront cette mer des nôtres de Minorque hors d'état de leur tenir tête.

Au reste, je conviens que tous ces mouvements sont peut-être & sans doute fort exagérés ; que c'est une astuce bien digne du petit génie du ministre actuel de la marine, qui, par les magnifiques préambules de ces entreprises particulieres, a pour but de faire cesser les plaintes du commerce, de se réconcilier

---

Chacune des frégates portera trente-six canons de dix-huit & vingt quatre, & sera montée par quatre cents hommes d'équipage ; elle aura cent quarante pieds de quille portant sur terre avec toutes les proportions pour une marche supérieure : chaque corvette aura quatorze canons de six & de huit, douze pierriers & cent vingt hommes d'équipage.

Trois de ces frégates marcheront toujours de conserve avec une corvette.

Les fonds de l'armement seront de deux millions cinq cents mille livres, divisés en actions de 1200 livres.

Le vrai est que cet armement aura beaucoup de peine à s'exécuter par la disette de matelots ; nous n'en avons pas de quoi fournir à notre cabotage ; mais c'est toujours beau sur le papier, & ce moyen est dans le genre des petites ruses de M. de Sartines avec lesquelles il croit pouvoir en imposer à l'ennemi.

avec lui en lui faiſant voir que le gouvernement s'en occupe & cherche à le protéger efficacement. Il eſpere encore nous effrayer en nous montrant qu'il peut ſuffire à tout, faire face par-tout, nous attaquer en tout & de toutes les manieres.

C'eſt par une ruſe de cette eſpece qu'il a à ſes ordres un journal ſpécialement deſtiné aux commerçants & lu par eux (1), où l'on détaille très-exactement les priſes actives de la France, ſans y parler jamais des priſes paſſives ; en ſorte qu'un Pariſien qui ne liroit que ce journal, verroit tout couleur de roſe & nous croiroit écraſés abſolument. Derniérement on y avoit inſéré des lettres factices venues de Nantes, de Saint-Malo, & où l'on dit qu'il n'y a point de banqueroutes dans ces ports, que tout s'y comporte à merveille, que les pertes eſſuyées ne ſont pas à beaucoup près en raiſon des bénéfices faits depuis quelques années par le commerce, que les captures ſe multiplient & qu'avec les efforts qu'on redouble, le commerce des Anglois ne

---

(1) *Les petites affiches, annonces & avis divers* de Paris, appelées emphatiquement aujourd'hui *le Journal général de la France*, rédigées par l'abbé Aubert.

doit pas tarder à s'anéantir. Heureusement, tandis que le rédacteur gagé de cette feuille inséroit ces nouvelles ridicules, je recevois des lettres plus vraies, où ils continuoient à se plaindre de l'insolence des *Guernesiens*, précisément dans les mêmes parages de la Bretagne, où ils en infectoient toujours les côtes, où l'on parloit d'un corsaire de cette espece qui s'est montré tout récemment à l'entrée du Morbian, vers l'isle de Ruis, a mis pied à terre dans un endroit sans défense & a tellement effrayé les moines d'une abbaye voisine, que craignant d'être pillés, ils se sont enfuis & ont emporté avec eux les vases sacrés & leurs effets les plus précieux; mais ce coup de main ne caractérise que l'audace d'un simple particulier, & les faits de notre marine royale n'ont point répondu jusqu'à présent à notre attente, à l'impression de frayeur qu'en avoit laissé même parmi nos rivaux le souvenir de leurs défaites & de ses exploits; ainsi, quoiqu'il y ait trop de forfanterie dans cette présomption des François, elle n'est pas dénuée de tout fondement, & jamais ils n'auroient osé écrire pareille chose dans un autre temps.

Jusqu'à présent sans doute la balance des prises actives & passives est pour nous

& de beaucoup (1) tant en nombre qu'en qualités ; mais il ne faut pas croire que cette déroute du commerce de France continue, après avoir recueilli & ramené les débris du dernier convoi de Saint-Domingue réfugiés & éparpillés dans les divers ports des côtes d'Espagne & de Portugal (2) : les précautions sont prises pour escorter désormais aux îsles & en ramener toutes les flottes marchandes avec des forces toujours respectables : en outre, les neutres auront permission d'en approvisionner les ports qui leur seront désormais tous ouverts, & ils sont invités à venir en faire autant dans ceux de France, sur-tout par rapport aux munitions navales ; c'est ainsi que tout récemment un convoi Hollandois, chargé de marchandises maritimes, de bois de construction, d'agrès, & escorté d'un vaisseau de guerre & d'une frégate

(1) Suivant l'état arrêté à la fin de janvier dans les différents ports de la France des prises actives depuis le commencement des hostilités dans les mers d'Europe, il se montoit à cent soixante-cinq bâtiments tant de guerre que marchands, & les prises passives à plus de cinq-cent trente.

(2) Ce sont les frégates la *Terpsichore* & la *Courageuse* qui ont reçu & rempli cette mission.

de la même nation, eſt entré par portions à Breſt, à Rochefort, à Bordeaux.

Ce procedé, Milord, n'eſt certainement pas d'une nation amie ; il eſt même très-déloyal ; il prouve combien nous ſommes déchus de notre prépondérance, combien peu l'on nous craint. Sans cela nos voiſins auroient-ils oſé enfreindre ſi ouvertement les traités, & s'attirer notre indignation ? Mais hélas ! nous ſommes la fable de l'Europe ; s'il nous reſte encore quelque nerf, que le chevalier York tonne donc fortement auprès des Etats-Généraux, & rompe, s'il eſt poſſible, l'intelligence qui s'établit entre eux & la France ; autrement les conſtructions vont aller leur train : ſuppoſé que nous ayions quelque ſuccès, les pertes de nos ennemis ſeront bientôt réparées, & nos propres victoires en prolongeant la guerre ne ſerviront qu'à nous la rendre plus accablante.

L'exception affectée de la France en faveur de deux provinces (1) de la répu-

(1) Celles d'Amſterdam & de Harlem exceptées du nouveau réglement, ſuivant lequel, à commencer du 8 février, les ſujets de leurs Hautes-Puiſſances ſont privés non-ſeulement de la liberté accordée aux nations neutres par le réglement du 26 juillet 1726 concernant la naviga-

blique, & le ménagement qu'elle conſerve même pour celles dont elle eſt mécontente, doivent vous prouver qu'elle n'oſe la pouſſer à bout; qu'elle attend tout du bénéfice du temps & eſpere gagner par la politique & les inſinuations ce qu'elle n'a pu obtenir par les menaces & les craintes. Il s'enſuit que l'Angleterre n'a qu'à prendre le contre-pied, & tandis qu'elle eſt ſûre encore de la puiſſance exécutrice, que la confédération qui ſe forme contre elle dans le ſecond ordre, entre les négociants & le peuple, n'eſt pas devenue la plus prépondérante, il faut riſquer le tout pour le tout, forcer la Hollande à ſe déclarer, à prendre un parti qui doit être en ce moment en notre faveur, & plus tard ne peut que nous être déſavantageux & oppoſé. En effet, ſi nous ne faiſons pas cette année une campagne plus vigoureuſe, ces alliés diſpoſés à la défection, perdront bientôt la haute opinion qu'ils avoient de notre capacité maritime, & en concevront une meilleure de celle de nos rivaux.

---

tion des bâtiments neutres en temps de guerre, mais encore des faveurs eſſentielles & gratuites dont ils jouiſſent & qui ne ſont fondées ſur aucune convention.

Heureusement, car la fortune, malgré nos sottises, se mêle encore un peu de nos affaires; heureusement le ministre s'obstine à conserver le général de l'année derniere : le comte d'Orvilliers est mieux que jamais en cour ; il est peu riche & d'un caractere naturellement modeste. Durant son séjour à Paris cet hiver, il vouloit se loger obscurément & n'avoir qu'un train médiocre. M. de Sartines lui a déclaré que l'intention de S. M. étoit qu'il se mît dans un hôtel convenable à sa dignité & y vécût avec l'appareil & l'éclat qu'elle exigeoit (1) ; mais il a moins que jamais la confiance de la nation & a perdu beaucoup de partisans, même parmi les siens. La publicité du discours de l'amiral Keppel à ses juges, a fait grand tort ici au comte d'Orvilliers : on dit que s'il étoit mis au conseil de guerre à son tour, il ne s'en tireroit pas aussi bien, parce que cette lettre révele

---

(1) Extrait d'une lettre de Brest, du 23 janvier 1779... M. le comte d'Orvilliers est revenu très-satisfait ; il nous a appris qu'en arrivant à Paris il avoit voulu n'y prendre qu'un petit logement modeste, mais que M. de Sartines avoit desiré qu'il choisît un appartement convenable à sa dignité en lui déclarant que S. M. le payeroit....

une foule de griefs que l'on articuloit déjà contre lui, & qui se confirment décidément ; entre autres, d'avoir laissé échapper pendant quatre jours l'occasion d'attaquer l'amiral Anglois, pouvant le faire avec une supériorité marquée de trente-deux vaisseaux de ligne contre trente, & de canons & d'équipage encore plus considérables.

D'avoir souffert que, pour le forcer au combat, l'amiral Anglois coupât deux vaisseaux de sa division (1), qui par cette manœuvre, obligés de s'échapper, n'ont pu se retrouver à l'action & ont affoibli l'armée d'autant.

D'avoir, par suite de cette pusillanimité, manqué de perdre un de ses vaisseaux dont l'amiral Keppel assure qu'il se seroit emparé, si le vent n'eût changé.

De n'avoir pas profité, après le combat, de l'avantage qu'il avoit sur le général Anglois par le grand nombre de vaisseaux ennemis désemparés dont il avoit connoissance, puisqu'il s'en est glorifié dans sa rélation rapportée par la gazette de France & dont son rival convient lui-même : de n'en avoir pas profité

(1) Le *Duc de Bourgogne* de quatre vingts, & l'*Alexandre* de soixante-quatre.

encore un coup, en recommençant l'attaque, ou l'obligeant de rentrer.

D'avoir manqué ainsi l'occasion d'intercepter les flottes des Indes Orientales & Occidentales Angloises, leurs convois militaires & de ruiner pour long-temps le commerce de ses ennemis.

Enfin, d'être rentré le surlendemain dans Brest & d'avoir ainsi laissé tous les vaisseaux François de l'Inde, tous les navires du commerce sortant & rentrant en proie aux corsaires Anglois; en sorte que l'amiral assure que dans une période de temps aussi courte, l'histoire de la marine Angloise n'offre nulle part l'exemple d'autant de prises. Pour excuser tant de fautes accumulées, les partisans du comte d'Orvilliers autorisent sa conduite sur ses instructions. Ils conviennent qu'en partant de Brest il assembla tous les capitaines à son bord, & leur lut une lettre du roi, qui marquoit en substance que S. M. outrée des insultes faites à son pavillon & au commerce de ses sujets par les Anglois, étoit résolue d'en tirer une vengeance éclatante; lui donnoit ordre en conséquence & à tous les commandants de ses vaisseaux & autres, d'attaquer, prendre & couler bas ceux de la marine Angloise & les escadres, flottes, armées navales ennemies;

en quelque ſupériorité & nombre qu'elles fuſſent, ne doutant pas de la bravoure, du zele & de l'intelligence de ſes officiers.

M. d'Orvilliers lut enſuite, diſent-ils, une lettre du miniſtre explicative & confirmative de celle du roi, où il ajoutoit que l'on alloit rencontrer néceſſairement l'eſcadre de Keppel, peut-être plus ou moins forte, ce qui dépendroit de la jonction ou de la ſéparation de Byron; mais que dans tous les cas, il falloit en venir à une action déciſive, S. M. s'en rapportant au ſurplus au général ſur le temps, le lieu & les circonſtances.

Peu de temps après, c'eſt-à-dire à la mer & avant le combat, M. d'Orvilliers reçut une nouvelle lettre du miniſtre plus irréſolue où il lui recommandoit la réſerve, la circonſpection pour ne pas compromettre l'honneur du pavillon François.

Suivant les partiſans du comte d'Orvilliers, c'eſt donc au miniſtre & non à lui qu'il faut imputer la puſillanimité.

Une pareille juſtification, Milord, rigoureuſement diſcutée, ne feroit peut-être pas trouvée bien bonne; mais ce n'eſt pas à nous à la critiquer. Nous devons approuver fort un tel miniſtre & un tel général parfaitement dignes l'un

de l'autre : chantons leurs louanges & souhaitons qu'ils restent long-temps à la tête de la marine & de l'armée navale de France.

Paris, ce 8 févier 1779.

LETTRE XIV.

Suite & fin de la confession d'une jeune fille.

IL faut terminer, Milord, les avantures de Mlle. Sapho, dont la longueur m'effrayoit pour vous, & dont au contraire vous désirez la continuation : elle viendra sans doute ; car cette jolie personne n'est pas à son terme ; mais à seize ans, c'est dejà beaucoup d'avoir fourni presque la matiere d'un volume ; si elle y alloit toujours de même train, les romans de la Calprenede (1) ne seroient rien auprès. Elle entre en scene, écoutez-là :

APRÈS son instruction, Mad. Richard m'ajouta : « Ce qui doit vous donner » quelque confiance en mes discours, ou

(1) Auteur mort en 1663 & qui avoit mis les longs romans à la mode en France.

» plutôt vous convaincre de l'excellence
» de mes préceptes, c'eſt ce que vous me
» voyez : aſſurément je ne ſuis rien moins
» que jeune, mon embonpoint ſeulement
» empêche mes rides de paroître & en
» cache quelques-unes ; je n'ai jamais
» été jolie : j'ai le front gravé de petite
» vérole, je n'ai nulle nobleſſe dans la
» figure ou dans la taille, j'ai la jambe
» groſſe, le bras & la main mal ; je n'ai
» pour moi que trois choſes, la gorge
» encore aſſez ferme, une bouche aſſez
» bien meublée & des yeux très-luxurieux;
» je ne pourrois entrer d'aucune maniere
» en parallele avec vous ; j'aurois l'air
» de votre mere ; & cependant de la
» plupart de ceux qui viennent ici, ſur-
» tout des gens mûrs ayant, ce ſemble,
» plus beſoin que d'autres d'être excités
» par les graces de la figure & par la
» fraîcheur de la jeuneſſe, il en eſt peu
» qui ne me préféraſſent : dès ce ſoir,
» ſi vous voulez, vous en aurez l'expé-
» rience. » En effet, ſur la brune on
frappe à la porte : j'y cours, j'ouvre ;
j'apperçois un vieux cafard : d'abord
décontenancé à ma vue, il baiſſe les yeux
& d'un ton benin me demande ſi ma-
dame Richard y eſt : ſur ma réponſe,
il entre, & ſuivant le mot du guet, il

parle de ſes collets, de ſes ſurplis, de ſes aubes. Mad. Richard l'ayant raſſuré, nous nous aſſeyons & il cauſe ; puis bientôt il lui dit à l'oreille que je ne lui conviens pas. Elle me fait ſigne & je ſors, ou plutôt, ſuivant notre convention, je fais ſemblant de ſortir & me gliſſe dans un petit cabinet, d'où je pouvois voir tout leur manege, & prendre une leçon dont les poſtures de l'Arétin ne donnent pas d'idée.

Le béat me croyant partie, j'entends qu'il confirme à Mad. Richard ce que le geſte de celle-ci m'avoit indiqué ; c'eſt que je ne lui inſpire rien, c'eſt qu'il la préfere à toutes les beautés les plus raviſſantes, parce qu'elle ſeule a le talent de le ranimer, de lui faire ſentir ſon exiſtence, de le rendre encore homme. Ils s'exprimoit dans d'autres termes que ceux-ci. Imaginez-vous le langage du libertin de corps-de-garde le plus déterminé ! Quel contraſte avec l'air hypocrite ſous lequel il s'étoit preſenté ! Cependant ſa divinité, non moins riche en expreſſions ſonores qu'elle articule d'un ton ferme & véhément, après l'avoir excité par ce préambule auquel elle mêloit les premieres embraſſades, les careſſes préliminaires, lui ordonne de ſe déshabiller ;

elle ſe met nue en même-temps, puis ouvre une armoire d'où elle tire une double cuiraſſe de crins parſemée en dedans d'une infinité de petites pointes de fer arrondies par le bout : elle le revêt ſur la poitrine & ſur le dos de cet inſtrument de pénitence, converti en inſtrument de luxure. Elle en attache les deux parties de chaque côté par des cordons du même tiſſu, puis elle adapte à celle qui couvre l'eſtomac une chaîne de fer qu'elle paſſe ſous les teſticules qui ſe trouvent ſoutenus par une eſpece de bourſe occupant le milieu de la chaîne. Cette bourſe eſt de crin encore, mais à claire-voie, de maniere à ne point empêcher les attouchements de ſa main ſur ces ſources du plaiſir ; quant à la chaîne elle vient ſe rattacher de l'autre part : enfin elle lui met à chaque poignet un braſſelet du même genre que la cuiraſſe. Je ne connoiſſois point cet appareil, & je n'en aurois jamais ſoupçonné l'effet. Je n'en pus douter quand je vis ce prêtre paillard ainſi armé entrer en érection, quoique foiblement. Alors Mad. Richard prend des verges & le flagellant d'importance ſur les cuiſſes, ſur les feſſes & ſur les reins, lui fait faire pluſieurs fois le tour de la chambre, à chaque pas qu'il

fait, ſon ſang agité par les frottements de ſa cuiraſſe ſe porte aux parties de la génération & le diſpoſe à l'œuvre de la chair : cependant il n'en a point encore aſſez, & comme ſœur Félicité & ſœur Rachel, ces fameuſes convulſionnaires, qui, lorſqu'on les aſſommoit de coups de buche, n'en recevoient jamais trop, il en demande encore davantage & palpe avec tranſport, dans ſa lubricité, tout ce que lui préſente la vaſte corpulence de Mad. Richard : celle-ci par ce puiſſant exercice après avoir ſuffiſamment aiguillonné la chair chez le reſſuſcité qui commence du moins à donner ſigne de vie, ſe couche ſur ſon lit avec lui, du bout des doigts lui titille légérement les tetons dont les boutons paſſoient à travers des œilleres pratiquées exprès dans la cuiraſſe; elle y porte enſuite l'extrémité de la langue avec un prurit infiniment plus voluptueux. Il n'eſt point d'engourdiſſement qui tienne à de ſemblables careſſes, & ſans toucher aux parties de la génération, ce que l'on évite avec le plus grand ſoin, elles prennent enfin une telle vigueur, un déſir ſi violent du coït qu'il faut y ſatisfaire ou y ſuppléer en provoquant la nature par les frottements différents ſuivant le genre de plaiſir que

cherche le Miché (1). Celui-ci aimoit la jouiſſance complete : mais il étoit jaloux de la réciprocité ; il vouloit connoître par lui-même s'il avoit le bonheur d'exciter quelque émotion ; il falloit que madame Richard, accoutumée à cette fantaiſie, jouât la comédie, qu'elle pouſſât des ſoupirs, l'interpellât par des exclamations amoureuſes, en un mot parût appéter auſſi ardemment que lui : c'étoit un corps vivant accouplé à un cadavre ; n'importe, elle ſe contrefaiſoit à merveille & parut s'épancher en même temps avec une luxure incroyable & qu'elle étoit bien éloignée d'éprouver ; nous en rîmes bien quand nous nous retrouvâmes ſeules enſemble. Au ſurplus, *à bon entendeur il ne faut que demi-mot* : cette leçon m'en valut cent, & mon inſtitutrice eut bientôt lieu de connoître mon ſavoir-faire & d'en

---

(1) J'ai conſervé, Milord, ce terme de mademoiſelle Sapho, comme d'une énergie difficile ou plutôt impoſſible à rendre autrement. Il exprime de la façon la plus mépriſante la vilité du rôle que joue dans les mauvais lieux un homme qui n'y reçoit du plaiſir qu'en proportion de l'argent qu'il donne. Les filles appellent *bon miché* celui qui paye bien ; *mauvais miché*, celui qui paye mal ; *ſot miché*, celui qui n'a pas le ton ou les allures au lieu où il ſe trouve.

être surprise. Parfaitement convaincue que je ne pourrois que lui faire honneur, Mad. Richard n'hésite point à me montrer au prélat auquel elle me destinoit : bien plus, ce qui est fort rare en pareil cas, très-persuadée que la jouissance ne contribuera qu'à m'attacher davantage sa grandeur, elle lui propose un essai. Il en est si content, si enchanté, qu'il se détermine à m'entretenir : il ne se flattoit pas de trouver dans le même objet tant de jeunesse & de charmes (c'est vous, Messieurs, qui par vos éloges m'autorisez à me louer ainsi moi-même) réunis à des talents ainsi consommés dans l'art des voluptés ; il donne un gros pot de vin à l'entremetteuse, il s'empare de moi & me met sous la clef. Le terme n'est pas trop fort ; il étoit jaloux comme un tigre. Il me logea dans une petite maison du faubourg Saint-Marceau qui étoit une miniature, extrêmement bien meublée, mais tout-à-fait écartée, uniquement entourée de jardins & de couvents. Il remplissoit par-là son double objet, & de me soustraire au commerce & aux regards, pour ainsi dire, de tous les humains, & de se ménage la facilité de s'introduire chez moi sans scandale & sans bruit, à telle heure & comme bon lui sembleroit.

En outre, il ne vouloit point que j'eusse auprès de ma personne de domestique, mâle sur-tout: une coiffeuse à mes ordres tous les matins ajustoit mes cheveux & me servoit de femme-de-chambre. Une vieille venoit faire mon ménage, mettre mon pot au feu & s'en alloit l'après-dînée; elle ne revenoit que le soir très-tard, à l'heure indiquée, lorsque Monseigneur ne couchoit pas avec moi, parce que je lui avois déclaré que j'aurois trop peur, que je ne pouvois ainsi passer la nuit toute seule dans une maison. Je me trouvois donc dans une captivité infiniment plus gênante que celle ou m'avoit tenu Mad. de Furiel, & je doute que j'eusse pu supporter long-temps cette solitude. Un incident très-extraordinaire, car je suis née, ce semble, pour les événements bizarres, vint encore renverser ce commencement de nouvelle fortune.

Monseigneur, par son hipocrisie & sa haute naissance, parvenu de bonne heure à l'épiscopat, dès qu'il avoit été sur le siege, s'étoit laissé aller à la fougue de son tempérament. Il avoit choisi des grands-vicaires, jeunes égrillards comme lui, de son goût & moins destinés à le seconder dans la régie de son diocese que dans son libertinage: s'oc-

cupant peu de convertir, ils ne cherchoient, au contraire, qu'à pervertir les perſonnes du ſexe qu'ils en jugeoient dignes ; ils dépuceloient les filles, débauchoient les femmes, ils étoient le fléau des meres & des époux ; ils répandoient la terreur dans tout le canton. Ce train de vie dura auſſi long-temps que monſeigneur reſta ſur ce ſiege. Nommé depuis à une autre prélature, blaſé ſur les plaiſirs de l'amour & uſé de débauches, il a profité de cette circonſtance pour changer de vie. L'ambition s'eſt éveillée chez lui ; il brigue aujourd'hui les plus hautes dignités de ſon ordre, même la pourpre. En conſéquence il s'eſt réformé ; il affiche plus de régularité, & n'a ſourdement qu'une ſimple maîtreſſe, afin de ſatisfaire aux beſoins de la nature quand ils renaiſſent encore. Je vous rends ſa propre confeſſion, & voilà ce qui l'avoit engagé à ſolliciter l'entremiſe de Mad. Richard & à m'entretenir.

Quatre de ſes grands vicaires qui étoient à Paris, confondus de ce changement, ne pouvoient ſe le perſuader ; ils ne le croyoient point véritable & avoient ſoupçon de quelque myſtere. Afin de s'en éclaircir, ils réſolurent d'épier

monſeigneur ſéparément, chacun de leur côté, de ſuivre ſes allures & de découvrir ce qui en étoit. Ils convinrent que le premier qui ſauroit quelque choſe en inſtruiroit les autres. L'un d'eux connoiſſoit un exempt de police : avec de l'argent on fait tout ce qu'on veut ; il en eut bientôt les mouches à ſes ordres qui éventerent ma retraite & lui conterent mon hiſtoire entiere. Alors il raſſembla ſes confreres étonnés de ſon intelligence & de ſa fineſſe ; ils furent enchantés de la juſteſſe de leurs conjectures ; mais, pour punir monſeigneur de ſa diſſimulation, ils arrêterent qu'il falloit lui ſouffler ſa maîtreſſe ou du moins partager ſa couche. Quel ſeroit ce fortuné mortel ? On ne peut déſirer ce qu'on ne connoît pas ; il falloit commencer par s'introduire auprès de la belle, par reconnoître ſi elle méritoit les éloges qu'on en faiſoit, enſuite chacun, ſuivant que le cœur l'inſpireroit, pouſſeroit ſa pointe auprès d'elle.

Ces lévites, ſouvent déſerteurs du ſervice des autels pour celui des femmes, accoutumés à courir les bonnes fortunes, à hanter les mauvais lieux, ſe reſpectoient cependant aſſez pour ne pas compromettre leur robe ; ils ſe déguiſoient alors

en cavaliers. Ils prennent ce traverstissement d'autant plus nécessaire en cette occasion, que dans le cas où ils ne réussiroient pas, ils ne craignoient rien de mon indiscrétion auprès de leur évêque, dépaysé par un tel costume. Ils se rendent en carrosse à ma porte un jour qu'ils sevoient monseigneur à Versailles & étoient bien sûrs qu'il n'en reviendroit pas de si-tôt. Je suis effrayée de leur descente : quatre plumets, dont je ne connoissois aucun, m'intimident ; je crains qu'ils ne veuillent faire tapage, & je suis forcée de leur faire beaucoup d'honnêteté & d'accueil. Je suis bientôt rassurée ; mais ils m'embarrassent bien autrement quand ils m'apprenent toute mon histoire & sur-tout quel est mon entreteneur : je tombe de mon haut, je suis confondue. Bientôt la conversation prend une tournure gaie & plaisante ; ils me proposent de remplacer monseigneur dont ils connoissent l'insuffisance, & m'offrent le choix entre eux. Je les aurois volontiers pris au mot, & tous quatre sur le champ ; mais il falloit me contenir vis-à-vis de pareils étrangers. Je n'en résolus pas moins de satisfaire ma fantaisie ; mais de m'y prendre plus adroitement. Tandis que nous rions, que nous

folâtrons enſemble, je les tire ſucceſſivement à l'écart & leur donne à chacun un rendez-vous ſéparé; je les prie en même-temps de me garder le ſecret même vis-à-vis de leurs camarades. Je comptois plus ſur leur amour-propre que ſur ma défenſe, du moins juſqu'au moment où ils auroient joui, & cela me ſuffiſoit. En effet, chacun déſirant mettre à fin ſon aventure avant de s'en vanter, rit intérieurement de la duperie des autres & en s'en allant ſe récrie ſur mon honnêteté à laquelle il ne s'attendoit pas: il me cite comme un dragon de vertu dont il n'eſt pas poſſible d'approcher, comme un phénomene unique entre les courtiſanes.

Afin de mieux juger des talents rapprochés & comparés de ces galants entre leſquels il s'agiſſoit d'élire un coadjuteur à monſeigneur, je leur avois aſſigné rendez-vous pour la même ſoirée, chacun à une heure de diſtance l'un de l'autre. Le premier devoit venir à ſept heures, le ſecond à huit heures, le troiſieme à neuf & le dernier à dix. Le prélat, qui ſoupoit réguliéremnt à l'archevêché, ne pouvoit jamais me ſurprendre avant onze heures; je ne doutois pas qu'au moins pour cette fois, on

on ne fût exact à l'assignation précise ; ainsi je restai parfaitement tranquille.

En effet, sept heures sonnantes arrive le premier. C'étoit un blondin d'une fort jolie figure, d'un ton mielleux, d'une conversation séduisante ; il étoit très-caressant & s'arrêtoit long-temps aux préliminaires, & ne pouvant répéter le plaisir, le filoit de son mieux. Il avoit à peine fini lorsqu'on sonna ; ce cas étoit prévu, je l'avois même préféré pour éviter l'inconvénient plus grand, que ces camarades se rencontrassent & se reconnussent. Je cachai celui qui étoit expédié dans une garde-robe dont une petite porte donnoit dans mon antichambre & lui indiquai comment en se coulant derriere un paravent placé exprès il pouvoit facilement gagner l'escalier. J'ouvre ensuite & faisant signe à celui que j'introduis de garder le silence, je le mene dans mon appartement ; là je lui rends compte à voix basse de la raison de ce mystere, que je fonde sur l'appréhension qu'il n'ait été apperçu de quelque espion de monseigneur & suivi dans l'escalier : je ressors comme pour vérifier ce soupçon ; mon objet étoit de favoriser l'évasion du précurseur, en cas qu'il ne fût pas encore parti dans ce

moment : j'entends la porte ſe refermer ; je ne doute plus de ſon départ & je rentre. Point du tout, le curieux impertinent avoit bien pouſſé la porte, mais du dedans & étoit revenu dans ſa cachette, afin d'obſerver les manœuvres du prélat en poſture & de s'en amuſer. Sa curioſité redouble en levant le coin du rideau d'une porte vitrée, lorſqu'au lieu d'un évêque, il voit un cavalier : bientôt il reconnoît la voix de ſon camarade ; & n'a garde de quitter en un auſſi bel inſtant.

Celui-ci étoit un brun, aſſez laid, mais bien bâti, vigoureuſement corſé, tout muſcles, tout nerfs, dans la force de l'âge, & preſſé d'aller au fait, parce qu'il ſe ſentoit en état de recommencer. Il double, il triple, il quadruple ma jouiſſance, il y feroit encore, ſi je n'avois eu la prudence de l'arrêter, non ſans lui promettre inceſſamment un autre rendez-vous ; c'étoit bien mon projet de lui tenir parole, j'y étois intéreſſée autant & plus que lui, ſi les circonſtances n'euſſent dérangé notre liaiſon & ne m'euſſent privée d'un de ces Hercules rares aujourd'hui & qu'on ne rencontre plus guere que dans l'égliſe. Quoi qu'il en ſoit, il fallut nous ſéparer à l'heure

indiquée, c'eſt-à-dire à neuf heures ; lorſque le troiſieme ſe préſenta : mêmes précautions pour cacher le ſecond galant, le ſouſtraire aux regards du jaloux & lui ménager ainſi qu'au premier le moyen de s'en aller ſans éclat ; avec la différence qu'il fut bien ſurpris de trouver dans le cabinet un rival qui heureuſement le raſſura ſur le champ, ſe fit connoître, lui apprit comment il ſe rencontroit là, l'engagea de reſter, & de voir le dénouement de tant de paſſades.

Par le portrait que je vous ai eſquiſſé des deux premiers galants, vous avez pu juger combien ils différoient entre eux. Le troiſieme étoit un original d'une eſpece plus particuliere encore : il avoit plus d'amour-propre que d'amour ; il ſe faiſoit une grande gloire de groſſir la liſte de ſes conquêtes ; il la portoit toujours avec lui : il me la montra ; j'y lus les noms de femmes de qualité, de financiers, de bourgeoiſes ; il m'aſſura qu'il étoit blaſé ſur ces ſortes de bonnes fortunes ; qu'il ne ſe ſoucioit plus de femmes prétendues honnêtes ; que la plupart, ſans tempérament, n'ayant un amant que par imitation, par mode, par air, étoient des jouiſſances fort inſipides ; qu'il falloit en revenir aux

putes.... Par cet aveu flatteur il piquoit mon émulation ; je déployai à son égard toutes les ressources de l'art que m'avoit appris mon institutrice, & il convint que je savois amuser à merveille, exercice assez maussade pour moi ; mais il étoit généreux, je me fis un devoir de le satisfaire, sauf à ne pas y revenir. Maltraité plusieurs fois de mes semblables pour avoir été trop loyal, ce libertin étoit obligé d'user de toutes sortes de stratagêmes & de s'en tenir à l'image du plaisir de peur que la réalité ne lui en fît recueillir encore les fruits amers & cuisants ; d'ailleurs d'un génie caustique & présomptueux, le reste de notre conversation se passa à s'égayer sur le compte de ses camarades qu'il croyoit ses dupes. Il ignoroit que deux l'écoutoient & que lorsqu'il rioit à leurs dépens, ils prenoient à plus juste titre leur revanche. Il fut bien sot quand la venue du dernier m'obligea de le congédier de la même maniere qu'eux & qu'il les rencontra nez-à-nez. La curiosité l'emporta sur le ressentiment, & tous trois se tapirent ensemble ne doutant plus ce quatrieme ne fût leur confrere.

En fait de disputes métaphysiques, morales, physiques même, autant de têtes,

autant d'avis : on en pourroit dire de même en amour ; autant d'athletes, autant de caprices divers. Le dernier que j'avois réservé pour la fin, comme celui sur lequel je comptois le plus, étoit un Provençal, qui avoit le goût de cette nation fort désagréable au sexe ; il l'avoit contracté dès le college, s'y étoit fortifié au séminaire & ne l'avoit pas perdu au milieu des orgies féminines. Je l'avois fort bien jugé : il avoit tout l'extérieur d'un satyre & c'étoit un monstre en réalité. J'en attendois des prodiges : après avoir beaucoup tourné autour de moi, il me fit sa déclaration d'une espece vraiment galante, & dit que depuis la *Vénus aux belles fesses* (1) on n'avoit certainement rien vu de si divin. Je compris, & lui reprochai la dépravation de son goût ; il se justifia par un axiome reçu généralement dans tous les lieux de débauche : que *Tout est le vase légitime dans une femme* (2). A l'appui de ce propos de libertins il me protesta très-sérieu-

(1) Fameuse statue que tout le monde connoît.

(2) Cet apophthegme dans sa véritable énergie porte : *Tout est c* * * dans une femme.*

ſement qu'il pourroit ajouter des déciſions de caſuiſtes recommandables (1). Il me parut plaiſant qu'un militaire citât de pareilles autorités & à qui ? Je me récriai enſuite ſur l'énormité de l'introducteur qui me cauſeroit des douleurs effroyables ; il me raſſura par un proverbe Provençal, qu'avec de la ſalive & de la patience on venoit à bout de tout (2). Alors la curioſité me prit : je voulus éprouver ſi l'agent dans un pareil exercice recueilloit en effet beaucoup de plaiſir, s'il refluoit dans le voiſinage & ſi la patiente en pourroit goûter quelqu'un. Il s'y prit en homme intelligent, & qui n'étoit pas à ſon coup d'eſſai ; il nageoit dans les délices, il étoit ravi ; il s'extaſioit, ſe pâmoit, & moi je n'éprouvai que des déſirs, des irritations vaines : je voulois m'en débarraſſer ; mes efforts ne ſervoient qu'à lui donner plus de pied. Ce Priape inſatiable, collé ſur moi, ne déſemparant point de ſa place, répétoit des ſacrifices preſque coup ſur coup....

---

(1) Entr'autres du Jéſuite Sanchès *de matrimonio.*

(2) Ce proverbe au naturel eſt qu'avec *de la ſalive & de la patience un Provençal en **** une mouche.*

A la fin je saisis un moment de relâche & m'en débarrassai en le qualifiant de l'épithete qui lui convenoit, en maudissant l'abus qu'il faisoit de ses talents, en protestant bien que ma porte lui seroit pour toujours close.... Nos débats duroient encore lorsque monseigneur vint fermer la marche de cette journée. Je fus obligée de traiter ce vilain avec les mêmes égard que j'aurois eu pour le greluchon le plus favorisé. Je n'avois pas eu le loisir de me rajuster ; il me sert de valet-de-chambre, & quand le désordre où il m'avoit mis est un peu réparé, je lui indique sa marche pour sortir & cours au devant du prélat. Un entreteneur n'est point fait pour attendre, celui-ci avoit pris de l'humeur ; son caractere ombrageux se manifeste par une querelle violente. Les femmes quand elles ont tort, n'en crient ordinairement que plus haut, c'est ce que je fais, & si fort que je l'oblige de baisser le ton. Il veut me caresser, je le repousse & me plains à mon tour de l'esclavage où il me tient. Je lui dis qu'il ne connoît point mon sexe ; qu'il devroit savoir que les obstacles ne sont propres qu'à l'irriter & qu'il n'est ni grille ni verroux qui résistent aux désirs d'une femme amoureuse. J'ajoute :

« Quoique vous me teniez en chartre » privée, ſi je m'étois mis dans la tête » de vous cocufier, vous le ſeriez quatre » fois pour une en un jour.... » Cette ſaillie, articulée d'un ton ferme, élevé, & de colere, qui ſe trouvoit ſi juſte en ce moment, entendue du cabinet, leur donna une envie de rire ſi violente, qu'ils ne purent y tenir & éclaterent. Quel fut mon étonnement, & quelle fut la frayeur du prélat! Il s'imagine que c'eſt un complot formé contre lui, que ce ſont des coupe-jarrets apoſtés pour le voler; il perd la tête, & veut s'enfuir. Moi, je reſte immobile un moment, puis une lumiere à la main, vais viſiter le cabinet; je n'y vois perſonne, mais la couliſſe qui rendoit dans l'antichambre ouverte; je ſuis la trace des perfides & trouve un ſpectacle formant la caricature la plus groteſque; monſeigneur & ſes grands-vicaires ſe rencontrent en même temps à la porte; il ſe perſuade de plus en plus du mauvais deſſein qu'on a, qu'on veut l'arrêter: il ſe jette à genoux aux pieds des aſſaſſins prétendus, offre ſa bourſe & demande grace pour ſa vie. Ceux-ci le relevent en riant de plus belle; ils lui diſent que c'eſt à eux à prendre cette poſture, qu'ils ſont ſes

ſerviteurs les plus zélés & les plus reſpectueux : ils le prient de leur pardonner cette eſpiéglerie dont il leur a donné l'exemple & daigné être quelquefois le complice ; qui devient au ſurplus très-heureuſe, puiſqu'elle ſert à lui déſſiller les yeux, à lui faire découvrir la fauſſeté d'une femme qu'il comble de biens, qui ſe joue de lui & le trompe auſſi vilainement. J'arrive en ce moment au milieu d'eux & d'après leur converſation découvre un myſtere dont je ne pouvois me douter : je reconnois tous les maſques qui me peignent ſi bien. Monſeigneur, un peu revenu de ſa terreur, à l'aide de la bougie, malgré leur traveſtiſſement dont il avoit été pluſieurs fois le témoin, voit enfin à qui il a affaire ; il me comble, m'accable de reproches, d'invectives, d'horreurs : les autres les répetent en *chorus*. Inveſtie de cette prêtraille, je ne ſais que devenir & que répondre ; je m'apperçois que la porte eſt dégagée, je m'y précipite & gagne la rue ; je cours devant moi ſans ſavoir où je vais ; je monte dans le premier fiacre que je rencontre, & me fais conduire chez Mad. Gourdan, car je la regardois toujours comme mon refuge dans ma détreſſe. Elle me reconnoît ; elle m'ac-

cueille & me fait conter mon hiſtoire : elle me dit qu'il ne faut pas ainſi jeter le manche après la coignée, que je dois dès le lendemain matin retourner à ma maiſon. J'arrive & vois un écriteau qui porte : *Maiſon à louer préſentement;* j'entre, je ne trouve que les quatre murailles & ma femme de ménage qui me dit qu'elle a ordre de reſter là tout le jour pour montrer les lieux ; que dès le grand matin, on avoit payé le propriétaire, & qu'un tapiſſier étoit venu enlever les meubles comme lui appartenants. Je retourne inſtruire maman de cette vilenie du prélat ; elle me fait lui écrire & me dicte une lettre de bonne encre, à laquelle, afin de ne pas ſe compromettre, il ne répond point ; mais il m'envoie mon ancienne ménagere, pour me déclarer de ſa part que s'il m'arrive de me porter à l'éclat dont je le menace, il me fera enfermer à la Salpêtriere. C'eſt alors que Mad. Gourdan, par ſes protections voulant éviter tout malheur de cette eſpece, m'a fait inſcrire ſurnuméraire à l'opéra. Depuis elle a mis en jeu les prélats, ſes amis, qui ont négocié auprès du mien : les pourparlers ont été longs ; il étoit outré ; il ne vouloit s'exécuter en rien ; mais lorſque ma groſſeſſe a été

certaine, on a tellement fait valoir cette circonſtance, qu'il m'a envoyé cent louis dont s'eſt emparée Mad. Gourdan, ſous prétexte de mon entretien, de ma penſion, de mes couches futures. Du reſte, nous ſommes les meilleures amies du monde ; elle m'appelle ſon enfant : je lui gagne beaucoup d'argent, dont elle ne me rend qu'une très-petite part ; mais elle m'aſſure que lorſque je ſerai délivrée de mon fardeau, elle me procurera un bon entreteneur & me remettra une troiſieme fois dans le chemin de la fortune, & j'eſpere bien en mieux profiter. Malheur aux dupes qui tomberont dans mes filets ! C'eſt par cette ingénuité que finit Mlle. Sapho.

O Milord ! eſt-il poſſible, à cet âge, d'être ſi bonne & ſi perverſe, ſi naïve & ſi corrompue, ſi aimable & ſi coquine !

Paris, ce 11 févier 1779.



LETTRE XV.

Sur l'accouchement de la reine ; sur la naissance de Madame, fille du roi ; mariages, fêtes, réjouissances & spectacles à ce sujet.

QUOIQUE la naissance d'un enfant, Milord, soit un événement pour une famille & sur-tout pour une maison royale, puisqu'il la perpétue, intéresse l'état & quelquefois le sort de l'Europe entiere, je ne vous aurois point parlé de celui-ci, s'il n'eût été qu'un fait isolé ; parce que, consigné dans tous les papiers publics, dans tous les almanachs, je n'aurois pu que les répéter ; parce que d'ailleurs l'enfant né est une fille, & qu'une fille est à peu près nulle en France, suivant cet axiome métaphorique : *Lilia non laborant, neque nent* ; c'est-à-dire, qu'elle ne peut ni porter la couronne ni la faire porter à son époux : mais cette naissance, arrivée au bout de plus de huit ans & demi de mariage, lorsqu'on commençoit à craindre que la reine ne fût stérile, ranime l'espoir des deux époux & de leurs fidelles

ſujets ; ils ſe flattent qu'elle ſera ſuivie de pluſieurs autres, parmi leſquelles ſurviendra enfin un héritier mâle ; mais elle a penſé coûter la vie à l'auguſte mere & mettre la France en deuil ; mais elle a été accompagnée d'un cérémonial d'étiquette extraordinaire qui ne ſe pratique que cette ſeule fois & n'avoit point eu lieu depuis un demi-ſiecle ; mais elle a fourni l'occaſion de fêtes philoſophiques, c'eſt-à-dire, dénuées d'un vain luxe, peu diſpendieuſes, populaires, dans la ſimplicité des mœurs de l'âge d'or ou des temps héroïques, telles qu'en auroit pu ordonner Séſoſtris ou Numa, telles que les ont chanté Homere & Virgile ; mais elle a été le ſujet d'une ivreſſe générale & de quantité d'autres fêtes, réjouiſſances, ſpectacles, dont les détails précieux ne ſont recueillis par perſonne & méritent cependant d'être conſervés, ſur-tout pour les étrangers, ſi avides de tout ce qui ſe paſſe dans ce royaume, & que je vais ramaſſer au moins pour vous, Milord, conformément à la fonction que vous m'avez confiée.

Dès que la nouvelle de la groſſeſſe de la reine a eu pris quelque conſiſtance, on s'eſt occupé du ſoin de chercher un accoucheur à S. M. ; & ce choix, comme

tous ceux qui ſe font à la cour, a été l'objet de beaucoup de menées & d'intrigues. Il paroiſſoit naturel de prendre le ſieur Levret, l'homme de la plus grande & de la meilleure réputation en ce genre ; le roi le déſiroit ; mais ce n'étoit point dans l'idée de ceux qui entouroient ſon auguſte compagne. Ils prétendirent d'abord que le ſieur Levret étant attaché pour cette fonction à Mad. la comteſſe d'Artois, ne pouvoit l'être à la reine ; que les deux princeſſes, ſuſceptibles de devenir groſſes, d'accoucher & d'avoir beſoin de ſon ſecours en même temps, ce chirurgien, dont les ſoins ſeroient ainſi partagés n'y ſuffiroit pas ; qu'il faudroit le remplacer par un inconnu, ce qui déplairoit à l'une ou à l'autre : ils ajouterent que la politique ne vouloit pas que la même main travaillât aux deux opérations : enfin, ils mirent en jeu la ſenſibilité de la reine, qui, deſtinée par ſa jeuneſſe à donner long-temps une ſuite d'héritiers au trône, vu le grand âge du ſieur Levret, ſeroit obligée de changer & verroit diſparoître avec peine cet habile & zélé ſerviteur. Il fut donc exclu, & pour qui ? Pour un accoucheur brillant, dont on ne pouvoit conteſter le talent, mais auquel on reprochoit une cupidité

barbare, qui lui avoit fait sacrifier plusieurs victimes ; toujours prêt à abandonner la bourgeoise obscure pour la financiere le récompensant magnifiquement, ou pour la duchesse le prônant dans le grand monde & lui faisant une réputation. Plusieurs anecdotes scandaleuses de cette espece lui en avoient procuré une très-mauvaise auprès de ses confreres, & ils n'en faisoient aucun cas, lorsque la fortune l'est venu prendre par la main & le porter au haut de sa roue.

Ce favori de la déesse avoit pour frere un abbé de Vermont, lecteur de la reine, qui, tiré de la poussiere des colleges (1), avoit été envoyé à Vienne en qualité d'instituteur de l'Archiduchesse, lors de l'arrangement entre les deux cours pour la faire épouser à M. le Dauphin. Il gagna dès lors sa confiance & l'a toujours conservée depuis, & méritée sans doute par son zele, son attachement & ses services. Désirant faire parvenir son frere à une place aussi importante dans la circonstance, il ne s'est effrayé ni des difficultés ni des

(1) L'abbé de Vermont étoit sous-bibliothécaire du college Mazarin ; ce fut l'archevêque de Toulouse qui le proposa & le fit connoître.

concurrents ; il a pris les biais néceſſaires afin d'écarter les obſtacles, de faire tomber les objections, & par ces voies détournées, il l'a fait arriver avant les autres : il a été nommé & les bons François ont frémi. Il y avoit cependant encore d'autres inconvénients à craindre : le ſieur Vermont eſt fort laid ; il eſt très-groſſier, & n'a rien moins que l'écorce du courtiſan : tout cela pouvoit ne pas plaire à Verſailles. On s'eſt habitué à ſa figure, & l'on a ri de ſes propos ; on les conſerve même, on les cite : en voici, pour échantillon deux que je me rappelle, qui ne ſont pas des moins plaiſants. Sur la fin de ſa groſſeſſe, S. M. ſe plaignoit d'avoir plus de ventre encore que le néceſſitoit ſon état : *Madame*, répliqua-t-il, *c'eſt que vous êtes ventrue.* Elle gémiſſoit également du volume de ſa gorge.... Madame, c'eſt que vous êtes *tetonniere*. Au reſte, cette groſſeſſe a provoqué d'autres ſaillies plus fines, plus piquantes, & vraiment dignes du lieu & des perſonnages dont elles partoient. La maniere, dont la reine apprit au roi qu'elle commençoit à ſentir remuer l'enfant, époque où il eſt d'étiquette que la gazette de France annonce à l'Europe cette grande

nouvelle (1), eſt tout-à-fait gaie & ingénieuſe. « Sire, a-t-elle dit, je viens » vous demander juſtice contre un de vos » ſujets qui m'a violemment inſultée... » Le roi ému du ton ſérieux de S. M., s'eſt empreſſé de la faire expliquer : Oui, » Sire, a-t-elle continué, il s'en eſt trouvé » un aſſez audacieux, le dirai-je ! pour » me donner des coups de pieds dans » le ventre. » Alors ſon auguſte époux a compris le calembour & en a ri de bon cœur. On prétend que M. le comte d'Artois préſent, entrant dans la plaiſanterie, ajouta : *Et à moi, Sire, des coups de pieds dans le cul.* Quoi qu'il en ſoit, ce n'a pas été pour cette fois, puiſque cet enfant s'eſt trouvé n'être qu'une fille (2).

M. le gouverneur de Paris (3) a, ſuivant l'uſage, dépêché un de ſes pages à la ville pour lui annoncer les premieres douleurs de la reine ; ſur quoi elle s'eſt aſſemblée à l'hôtel-de-ville pour y attendre l'événement non ſans une grande impatience ; il a enſuite envoyé ſon capitaine des gardes lui apprendre que la reine

---

(1) Ce qui ſe pratique à-peu-près à quatre mois & demi.

(2) Née le 19 décembre 1778.

(3) M. le duc de Coſſé.

étoit accouchée d'une fille. Le roi rentré dans son appartement, a chargé un des officiers de ses gardes-du-corps du même message. Quoique ce ne soit pas un dauphin, le même cérémonial a été observé, & les présents ont eu lieu pour ce qu'on appelle l'ouverture du ventre (1), ce qui ne se réitéteroit pas une seconde fois.

La reine, comme vous le jugez bien, Milord, étoit très-empressée d'apprendre le sexe du nouveau-né; elle avoit même cherché à prématurer cette connoissance par la prédiction d'un de ces charlatans toujours prêts à flatter les grands pour leur argent; car, quoique S. M. en le consultant y eût fait apporter le mystere qu'exigeoit sa démarche, & le dirai-je, sa foiblesse, il avoit conçu tout au moins qu'il seroit payé en proportion du pronostic agréable qu'il tireroit (2). Il n'avoit pas manqué d'annoncer qu'il décou-

(1) C'est une expression grossiere, digne du sieur Vermont; mais d'étiquette & consacrée par son ancienneté.

(2) Ce charlatan étoit un nommé *Printems*, soldat qui s'est constitué médecin, & d'abord l'oracle du peuple, est devenu bientôt celui des gens de la plus haute considération. Il prétend découvrir par les urines d'une femme grosse de quel enfant elle accouchera.

vroit un garçon. On espere facilement ce qu'on désire, & si l'esprit de S. M. trop éclairé ne fut pas déçu, son cœur se laissa volontiers séduire par une aussi douce illusion. Ce fut donc un coup bien sensible pour l'accouchée d'apprendre qu'elle avoit été trompée : on n'avoit pu lui cacher la fatale nouvelle ; il s'ensuivit une révolution qui la mit aussi-tôt dans un danger imminent. Il falloit prendre promptement un parti décisif, & la faculté déconcertée ne savoit que prononcer. Le sieur Vermont ne perdit pas la tête en cette circonstance, & tandis que les docteurs délibéroient, il prit sur lui de faire une saignée du pied qui eut le plus heureux succès. On ne peut s'empêcher de lui rendre justice, même ses rivaux malgré leur jalousie, & de convenir que la reine lui devoit la vie. Le roi lui en témoigna sa joie, & lui dit qu'il n'oublieroit jamais ce service ; en sorte que, dès le jour même, le public rassuré, il y eut illumination de décence chez les princes, & de bonne volonté & de zele chez beaucoup de particuliers. Cependant la calomnie, depuis long-temps acharnée contre S. M., enhardie de l'impunité, à cet événement qui auroit dû la confondre, a redoublé de rage & d'acti-

vité ; elle diſtribuoit ſourdement & dans les ténebres une caricature infernale que des gens dignes de foi atteſtent avoir vue, mais que repouſſoient avec horreur tous les bons François, & qu'à défaut d'autre flétriſſure, il faut condamner, au moins, au mépris & à l'oubli.

Dès le lendemain des couches de la reine, deux cents trente-une dames vinrent faire la révérence au roi pour le féliciter, & plus de cinquante encore s'étant préſentées trop tard, ne purent avoir cet honneur. Ce ſpectacle unique par le cortege & le tumulte qu'il occaſionnoit dans le château ne peut ſe peindre ; j'en ai été témoin, & j'avois avec moi un courtiſan bien inſtruit, très-cauſtique, qui me les nommoit ſucceſſivement, me faiſoit remarquer celles que je ne conoiſſois pas & me les déſignoit d'un trait. Je ſuis bien fâché de n'avoir pas pris mon crayon pour les étiqueter. Voici quelques-unes de ſes caricatures, à travers leſquelles, comme il étoit juſte en même-temps, il mêloit auſſi des éloges très-adroits & très-fins. La minutieuſe princeſſe de *Chimay*, dame d'honneur de la reine ; la comteſſe de *Grammont*, dame du palais, toute glorieuſe d'avoir, ſous le feu roi, attaché le grelot contre la

comteſſe du Barri & d'avoir mérité l'exil. La princeſſe de *Luxembourg*, dévote, qui, pour éviter les tentations, ſe ſéringue d'eau-bénite ; la merveilleuſe princeſſe d'*Hénin*, ſi jolie & ſi catin, pour la rime ſans doute ; la marquiſe de *Roſen*, dame de compagnie de Madame, qu'on prétend avoir reçu le fouet ſous le regne précédent pour avoir déplu à la favorite ; la comteſſe de *Fougieres*, attachée à madame la comteſſe d'Artois, à qui l'on reproche des galanteries ameres & cuiſantes ; la marquiſe de *Simiane*, dame de compagnie de madame Victoire, remarquable par ſa taille élégante & ſvelte, la plus charmante femme de la cour ; la ducheſſe de *Grammont*, malgré ſon air commun & ſa laideur, toujours impérieuſe & dominante, viſant toujours à remonter au rang ſuprême dont elle eſt deſcendue ; la ſuperbe comteſſe de *Brionne*, levant fiérement ſa belle tête, & fâchée de n'avoir pas mieux mis le temps & ſes appas à profit ; la princeſſe de *Beauveau*, ſéduiſante par ſon eſprit ; la comteſſe de *Monteſſon*, par tous les charmes que l'art peut donner ; la comteſſe de *Blot* ayant le jargon du ſentiment & le modele des amantes par ſon long-attachement au marquis de Caſtries ; la bonne, la douce mar-

quiſe de la *Fayette*, déjà reſplendiſſante des rayons de gloire dont ſon mari la couvre ; la vicomteſſe de *Noailles*, ſi bourgeoiſement attachée à ſon mari ; la matérielle comteſſe de *Montmorin* ; la ruſtre & groſſiere marquiſe d'*Oſſun* ; ſon inſolente & dévergondée bru ; enfin, la vive & piquante marquiſe de *Coigny*. Cette galerie de portraits pourra vous ſervir, Milord, ſi vous venez quelque jour en France ; vous ſaurez à quoi vous en tenir ſur toutes ces femmes de la cour, pourvu toutefois que vous ne tardiez pas ; car vous ſavez combien dans ce pays-ci la ſcene eſt mobile & les perſonnages varient.

Je reviens à l'auguſte accouchée : toujours frappée de n'avoir fait qu'une fille, elle ſe le reprochoit ſans ceſſe ; elle demandoit ce qu'on en penſoit à Paris ; elle diſoit qu'elle ſeroit honteuſe la premiere fois qu'elle paroîtroit en public. Cependant il a fallu régler le ſort & le rang de la nouvelle princeſſe. Elle auroit dû naturellement faire perdre à *Madame* ſon titre : il a été convenu que la belle-ſœur de S. M. le conſerveroit, & que la jeune princeſſe, pour la diſtinguer, s'appelleroit *Madame, fille du roi* ; que même l'autre auroit le pas ſur elle, comme femme

de l'héritier présomptif, tant que la reine resteroit sans enfant mâle ; qu'un dauphin venu, la nouvelle *Madame* la précéderoit.

Pendant que cette étiquette se traitoit à Versailles, Paris étoit dans l'ivresse. Dès que le bureau de la ville avoit été informé de l'heureuse délivrance de la reine, une décharge du canon de la Greve en avoit porté la nouvelle aux extrémités de la capitale, & deux échevins (1) avoient été dans les prisons la manifester d'une façon plus consolante en délivrant des peres & meres infortunés, victimes de l'amour conjugal & forcés de maudire leur fécondité (2) : le lendemain trois décharges de canon, & l'accompagnement ordinaire de ces fêtes triviales (3), puis le *Te Deum* dans toute sa pompe (4).

Un spectacle vraiment singulier qu'ont

---

(1) MM. Duval & Guyot.

(2) Détenus faute de payement de mois de nourriture de leurs enfants.

(3) Comme feu d'artifice, illumination, distribution de pain, de vin, de viande.

(4) Le jeudi 24 décembre M. de Watronville, aide de cérémonie, étoit allé inviter de la part du roi, toutes les cours souveraines & le bureau de la ville d'assister au *Te Deum* qui devoit être chanté à Notre-Dame le 26 décembre.

présenté les trois théâtres successivement, un spectacle digne de la curiosité du philosohe avide d'étudier l'homme dans son état de pure nature en quelque sorte, a été celui qu'ils ont donné *gratis* en réjouissance de l'heureux accouchement de la reine. C'est sur-tout à la comédie Françoise où l'on a vu deux corporations de l'espece la plus infime, les charbonniers & les poissardes, disputer sur l'étiquette (1) comme auroient pu faire les compagnies les plus pointilleuses, exiger qu'on leur rendît strictement les honneurs qui leur étoient dus, en jouir avec tout l'appareil de l'orgueil. C'est là où l'on a vu une populace

(1) Ces deux premieres communautés de la populace étant arrivées trop tard le mardi 22 décembre, jour du *gratis* de la comédie Françoise, ont été arrêtées par la garde, qui leur a déclaré qu'il n'y avoit plus de place. Elles ont trouvé ce propos très-mauvais, & ont demandé pourquoi l'on avoit laissé occuper les loges du roi & de la reine, qui en pareille cérémonie leur appartenoient de droit? Grande rumeur! Il a fallu appeler le semainier, & la troupe des comédiens s'étant assemblée pour délibérer, on a reconnu par la compulsation des registres, la légitimité de leur réclamation. Pour y suppléer, on a mis des banquettes sur le théâtre, de chaque côté, où les charbonniers ont pris place du côté du roi & les poissardes du côté de la reine.

grossiere

groſſiere s'arrêter tout-à-coup au milieu de ſa joie effrénée, entrer dans le plus grand ſilence dès qu'on a commencé *Zaïre*, goûter parfaitement les beautés de cette tragédie, s'en pénétrer le cœur & verſer des larmes délicieuſes ; puis reprendre au *Florentin* (1) leur alégreſſe bruyante, ſe répandre en ſaillies grivoiſes, en quolibets orduriers, fruits d'une vivacité d'imagination hardie, que n'ont jamais pouſſé à un plus haut point dans leur genre, *Voiſenon*, *Voltaire* & *Piron*.

Tout cela n'étoit que le prélude d'un acte de bienfaiſance, qui, parfaitement bien vu du coté de la politique, de la morale & même de la finance ; puiſque c'étoit ſemer pour recueillir (2), n'étoit pas moins bien entendu du côté du ſpectacle & de l'amuſement : aux fêtes brillantes que la ville ſe propoſoit de leur donner, leurs majeſtés ont préféré de doter cent filles & ont conſacré une ſomme à cet effet (3) ; en faiſant part aux curés de

---

(1) Comédie de la Fontaine aſſez plaiſante.

(2) On ſait que la population eſt la premiere richeſſe de l'état & le principe de toutes les autres.

(3) 50,000 livres faiſant 500 de dot pour chaque fille, 200 livres pour le trouſſeau & 12 livres

Paris des ordres du roi à cet égard, on leur a insinué de tâcher de réunir dans leur choix la gentillesse à la vertu, parce que ce seroit un coup-d'œil plus agréable pour le roi & la reine qui se proposoient d'en jouir. L'auguste accouchée s'en faisoit une idée charmante, elle s'en amusoit d'avance, se refusant aux objets de luxe & de futilité pour lesquels on cherchoit à irriter son goût (1), afin de la distraire & de l'amuser pendant qu'elle étoit obligée de garder le lit & la chambre; elle s'entretenoit de son voyage de Paris; elle invitoit avec une naïveté aimable & rare tous ceux qui venoient lui faire leur cour de ne pas manquer d'y assister & de la voir passer.

Il avoit fallu du temps pour les préparatifs. M. le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux, étoit venu en per-

---

pour la noce: il y a aussi des gratifications proportionnées pour les premiers enfants qui naîtront. L'argent de la dot doit être déposé entre les mains de chaque curé & employé seulement à l'achat d'un métier, d'une maîtrise, ou de tout autre moyen de subsistance.

(1) Tels que des bijoux & des diamants, mais S. M. s'est refusée, dit-on, à les acheter disant que le roi avoit déjà payé deux fois ses dettes & qu'elle ne vouloit pas en contracter d'autres.

sonne faire mesurer sous ses yeux le chœur & la nef de l'église de Paris, afin d'estimer le terrain nécessaire aux acteurs de la scene, à tous leurs accessoires (1) & à la suite de leurs majestés. L'archevêque, emporté par son zele, d'ailleurs fort jaloux de toutes ses prérogatives, avoit d'abord voulu célébrer successivement les cent mariages, & contestoit même aux curés le droit inhérent à leur qualité d'assister en étole à la cérémonie; on lui en avoit démontré physiquement l'impossibilité, & il s'étoit rendu; chaque curé devoit réunir ses ouailles dans sa paroisse & les amener à Notre-Dame pour les y marier & y recevoir ensuite en commun la bénédiction de monseigneur. On avoit arrêté cet arrangement, parce qu'il sauvoit à leurs majestés l'ennui d'une célébration trop longue. Seulement tous les couples des nouveaux époux, dont les filles habillées en toile d'orange jaune & les garçons en drap puce, devoient être rangés en haie, chaque pasteur à la tête de son troupeau, & faire lire dans leurs regards

(1) Outre les cent filles & cent garçons, il devoit y avoir quatre cents témoins à raison de deux de chaque côté, les peres & meres, &c.

au roi & à la reine, lorſqu'ils paſſeroient, les témoignagnes de leur reconnoiſſance & de leur alégreſſe.

Afin que le ſpectacle fût plus impoſant, on étoit convenu que toute la famille royale ſeroit du cortege. On avoit propoſé de ſe ſervir des carroſſes du ſacre, ce qui auroit ajouté à la magnificence; mais M. le premier écuyer (1) repréſenta que l'étiquette de ces ſortes d'entrées étant que le roi & la reine fuſſent à deux chevaux ſeulement, il ſeroit impoſſible de faire tirer ces énormes machines avec la quantité de pages & autre ſuite dont elles ſeroient ſurchargées; au moyen de quoi la reine jouant le principal rôle dans cette cérémonie où le roi n'étoit plus cenſé qu'aſſiſter comme ſimple curieux, c'eſt elle qui l'a amené.

Au jour indiqué (2) leurs majeſtés, accompagnées de *Monſieur*, de *Madame*, de monſeigneur le comte & de madame la comteſſe d'Artois, de madame Eliſabeth, madame Adelaïde, meſdames Victoire & Sophie, furent reçues à leur entrée par le gouverneur, le corps de ville & tous les

(1) M. le duc de Coigny.

(2) Le 8 février 1779.

officiers dans l'ufage d'affifter à ces fortes de cérémonies. Le cortege étoit compofé de vingt-huit carroffes, de détachements des gardes-du-corps, gendarmes, chevaux-légers & officiers de la fauconnerie (1): rien de plus beau que le coup-d'œil du peuple immenfe qui bordoit les chemins, les quais, les rues. M. le comte d'Artois, quoiqu'accoutumé aux fpectacles magnifiques, en arrivant à la Muette (2), fe plaignit d'avoir le torticolis à force de regarder.

Le plus ennuyeux pour leurs majeftés fut d'être obligées d'écouter fucceffivement une foule de harangues que leur adrefferent le gouverneur & le corps de ville, le recteur de l'univerfité, le lieutenant civil, l'abbé de Sainte-Genevieve & jufqu'aux marchandes d'oranges. Celles-ci placées fur le Pont-Neuf, au pied de la ftatue de Henri IV, leur préfenterent une corbeille de leurs fruits & une de fleurs, & la fingularité du fpectacle leur fauva l'infipidité du difcours. La fcene muette de cette double haie d'époux à travers

(1) C'eft-à-dire, des faucons & autres oifeaux de proie pour la chaffe.

(2) Château où toute la famille royale fe rendit enfuite pour dîner.

laquelle paſſerent le roi & la reine, fut plus expreſſive & plus éloquente pour eux que toutes les harangues; ce qui ajoutoit à l'intérêt du coup-d'œil, c'étoit le contraſte de deux vieillards unis depuis cinquante ans, à qui M. l'archevêque venoit de donner une ſeconde bénédiction nuptiale & obtenant les mêmes faveurs que les jeunes époux: ils étoient entourés de leurs enfants, petits-enfants & arrieres-petits-enfants. C'étoit en même temps offrir aux autres une leçon & un exemple à ſuivre. Au milieu de toute cette joie, la reine avoit reſſenti de l'amertume; il manquoit quelque choſe à ſon bonheur, elle n'avoit pas été applaudie autant qu'elle le déſiroit, qu'elle l'avoit eſpéré & qu'elle le méritoit déjà par le ſeul prix qu'elle mettoit à l'attachement des Pariſiens. Elle en a été bien dédommagée il y a quelques jours à l'opéra, & ſon triomphe a été complet.

Les réjouiſſances occaſionnées par l'heureux événement qui mettoit tout le royaume en joie, ont été prolongées au-delà du grand jour dont je viens de vous offrir, Milord, une foible image: outre la repréſentation qu'ont donné *gratis* au peuple l'opéra & les deux comédies, les ſpectacles forains ſe ſont ſignalés par des

pieces composées & exécutées *ad hoc* : le sieur *Nicolet* a joué *l'heureux jour & la fête des Lys ;* le sieur *Audinot, la Gaieté Parisienne ;* enfin les petits comédiens du bois de Boulogne, *le cri du cœur, opéra comique* : mais la fête qui faisoit le plus de bruit, qui mettoit en l'air toute la jeunesse effrénée de cette capitale & promettoit une orgie véritable à raison des auteurs, des acteurs & de la nature des spectateurs qu'elle devoit avoir spécialement, c'est celle qu'annonçoit les coryphées du chant & de la danse du théâtre lyrique. Elle devoit se passer au Waux-Hall d'hiver : deux époux qu'ils ont unis & dotés en étoient le prétexte. On leur a laissé la liberté d'accomplir la bonne action, & on leur a refusé la permission de l'accompagner du scandale public qui auroit résulté vraisemblablement d'une fête dirigée par des ordonnateurs aussi licentieux : d'ailleurs le gouvernement a craint de donner de l'éclat à cette espece de parodie de ce que la cour avoit fait.

Mademoiselle Guimard (1), pour éluder les défenses de la police, a transporté

(1) Voyez ma lettre sur l'opéra, du 29 mai 1776, où il est question de cette danseuse.

ſa ſcene chez elle (1). Cette courtiſane eſt logée dans un petit palais, ou plutôt dans un petit temple dédié à la déeſſe de la danſe, à laquelle ſes adulateurs la comparent. C'eſt une curioſité que l'empereur a voulu voir : on en vante le luxe & l'élégance ; on y trouve un jardin d'hiver, un théâtre, & vous concevez que c'eſt un local très-propre à donner des fêtes. Cependant quelques incidents ont troublé celle-ci : l'orcheſtre de l'opéra, ſcandaliſé qu'on ne l'eût pas compris dans le nombre des ſujets participants à la bonne œuvre, a regardé cette exception comme injurieuſe & a refuſé de contribuer aux plaiſirs de la Terpſichore moderne ; en ſorte qu'il a fallu avoir recours à des ménétriers étrangers, ce qui a rendu le ſpectacle meſquin & triſte. Enſuite on eſt venu pendant le repas y ſignifier une lettre de cachet aux ſieurs d'Auberval & Veſtris pour ſe rendre en priſon au Fort-l'Evêque ; cette punition eſt la ſuite de leur révolte contre le directeur de Viſmes (2) & de leur refus de danſer le mardi précédent.

---

(1) La fête a eu lieu le mercredi 10 de ce mois.

(2) Il y a une ligue des principaux ſujets du

Je pourrai peut-être, Milord, vous entretenir de cette guerre inteſtine ; ſi elle entraîne les ſuites ſérieuſes qu'on doit craindre. Quoi qu'il en ſoit, elle a, comme vous voyez, déjà produit un très-grand mal, puiſqu'elle a porté le déſordre dans la fête de mademoiſelle Guimard, d'autant plus reſpectable qu'elle terminoit le cours de celles données à Paris au ſujet de l'heureuſe délivrance de la reine.

Une mauvaiſe nouvelle du comte d'Eſtaing eſt venue porter le deuil & la triſteſſe dans cette capitale. Puiſſe ma lettre porter la conſolation & la joie dans le cœur de nos bons patriotes ; mais hélas ! il en faudra bien de cette eſpece : je cours en ramaſſer les détails.

Paris, ce 22 février 1778.

---

chant & de la danſe contre le ſieur de Viſmes ; qui a ſuccédé aux adminiſtrateurs de l'opéra dont je vous ai parlé dans le temps, qui les contient & les morigine mieux qu'ils n'ont encore été ; & qui leur déplaît fort & les aigrit.

FIN du dixieme Volume.



